QUARANTIÈME ANNÉE - Nº 11915 — VENDREDI 20 MAI 1983

En R.F.A.

Le budget de 1984 favorisera le secteur privé

LIRE PAGE 35



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 325 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 3

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Malaise au Soudan

Réélu au début de mai pour un troisième mandat de six ans à la tête de l'Etat soudanais, le président Nemeiry s'est attaché en priorité à ramener le calme dans le sud du pays, en proie depuis le début de l'année à une forte agitation. Un communiqué publié mercredi 18 mai à Khartoum annonce en effet que l'armée a écrasé dimanche une mutinerie qui avait éclaté parmi les troupes stationnées dans les localités de Bor et de Pibor, dans la province méridionale de Jonglei.

Comme d'habitude les autorités soudanaises ont attribué la responsabilité de ces troubles à une « main étrangère », alors qu'ils reflètent d'abord le profond mécontentement qui règne dans le sud à l'égard de la politique du gouvernement central. Une première tentative de mutinerie avait déjà eu lieu en février dernier à Bor, lorsque les unités autochtones stationnées dans la ville s'étaient opposées les armes à la main aux forces musulmanes venues de Khartoum pour les remplacer. L'incident était cependant demeuré localisé, les autorités militaires ayant remis à plus tard l'application de la rotation des troupes entre le Sud noir et animiste et le Nord musulman prévue par le gouvernement.

Cette décision avait été prise en 1982 par le président Nemeiry pour combattre les germes du sectarisme et ressouder l'unité ethnique du Soudan. Il s'agissait en pratique de remplacer les troupes du Sud par des unités loyales au gouvernement de Khartoum dans certaines localités où commençait à se répandre la rébellion que l'on avait crue définitivement éteinte en 1972, lorsque l'accord d'Addis-Abeba avait mis fin à la guerre civile entre les Anya-Nya du Sud et les forces gouvernementales.

Les nouveaux rebelles ont pris le nom d'Anya-Nya II, pour mieux montrer qu'ils mènent le même combat que leurs prédécesseurs.

Le malaise dans l'armée ne constitue qu'une des facettes du mécontentement généralisé qui sévit dans le Sud. Le projet de décentralisation décrété en octobre 1981 par le président Nemeiry a été particulièrement mal accueilli par les populations animistes, qui ont vu dans la décision de diviser la province autonome méridionale en trois régions distinctes une tentative pour affaiblir la cohésion du Sud. L'assemblée régionale de Juba a été dissoute et M. Abel Alier, président du gouvernement du Sud, relevé de ses fonctions. Depuis lors, la nouvelle assemblée mise en place s'est prononcée à différentes reprises contre le projet de décentralisation, et certaines de ses figures les plus marquantes ont été arrêtées et transférées à Khartoum.

Pour des raisons qui relèvent à la fois de la politique et de l'économie, l'armée du Sud semble de plus en plus tentée par la rébellion. Les officiers noirs animistes ou chrétiens se jugent défavorisés par rapport à leurs camarades musulmans du Nord, plus aisément promus, et les soldats du Sud réclament des soldes plus décentes. Toutes ces tensions sont exacerbées par la crise économique grave que connaît le pays et dont les résultats se font sentir plus cruellement au Sud-Soudan. Au cours des dix-sept années de paix qu'a connues le Sud depuis la fin de la guerre civile, le gouvernement de Khartoum n'a pas en effet trouvé les moyens de remédier au sous-développement chronique que connaît cette région.

Le gouvernement chilien réagit vivement aux critiques de la France

Le gouvernement chilien a vivement réagi, le mercredi 18 mai, aux condamnations françaises et particulièrement à la déclaration faite par M. Cheysson à l'Assemblée nationale. Le ministre des affaires étrangères avait affirmé que le régime du général Pinochet « représente une malédiction pour son peuple ». *Paris a décidé de rappeler son ambassadeur à Santiago pour consultation, et le Chili pourrait faire de même.*

Le général Pinochet affronte une situation délicate après le succès de la journée de protestation civile du 11 mai à Santiago.

Vive tension entre la France et le Chili. Les déclarations faites par plusieurs responsables français pour exprimer leur solidarité avec le peuple chilien et condamner vertement le régime du général Pinochet ont suscité une levée de boucliers, à Santiago, dans les milieux dirigeants. La petite phrase de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui a, mercredi, à l'Assemblée nationale, qualifié le général Pinochet de *malédiction pour son peuple* », a tout particulièrement fait mouche.

Toutes les radios de la capitale chilienne ont interrompu, mercredi, leurs émissions pour faire état de la prise de position de M. Cheysson. Dans la soirée, le gouvernement chilien a publié un communiqué dans lequel il rejette les « *déclarations injurieuses du ministre français* » et dénonce ce qu'il qualifie d'« *ingérence inadmissible dans les affaires intérieures du Chili* ». On estime à Santiago que le rappel de l'ambassadeur du Chili en France n'est pas exclu.

Paris, de son côté, a déjà décidé mercredi le rappel pour consultations de M. Léon Bouvier, ambassadeur de France à Santiago. On laisse entendre, dans les milieux informés de Paris, que la France s'apprêterait à prendre des mesures « *à la suite de la vague de répression au Chili* ».

Les arrestations massives, dans les quartiers les plus pauvres de Santiago, après les incidents ayant suivi l'enterrement des deux victimes de la journée de protestation civile du 11 mai, ont effectivement suscité de très nombreuses réactions en France, où la sensibilité à l'égard du problème chilien reste vive.

M. Mitterrand était un ami personnel de Salvador Allende, le dirigeant socialiste mort avec dignité pendant le coup d'État militaire de septembre 1973. Même des formations conservatrices françaises ont ressenti à l'époque ce drame comme une atteinte grave aux traditions civiles et démocratiques d'un pays dont le niveau de développement culturel est de loin supérieur à celui de certains de ses voisins. Puis un certain oubli est venu, et d'autres crises accaparent l'attention à travers le monde. Pourtant la répression n'a guère cessé au Chili depuis 1973, et il semble même qu'elle connaisse un regain de brutalité, ainsi que l'indique le témoignage d'Amnesty International que nous donnons en page 8.

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement français, a pu dire mercredi que les commentaires sur la situation au Chili « *sont beaucoup moins nombreux que d'autres sur des manquements au respect des droits de l'homme dans d'autres régions du monde* ».

MARCEL NIEDERGANG.

(Lire la suite page 8.)

Washington veut éviter une confrontation brutale avec Paris à Williamsburg

Sans renoncer à leurs thèses, les Etats-Unis voudraient éviter une confrontation par trop brutale avec la France au cours du prochain sommet de Williamsburg. C'est ce qu'a déclaré, le mercredi 18 mai à Washington, M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, expliquant qu'un *« hôte ne se bat pas avec un invité »*. Il n'a pas rejeté totalement l'idée d'une conférence monétaire dont le but serait de définir des parités fixes entre les monnaies, mais a fait remarquer que l'accord de Bretton-Woods avait nécessité trois années de travaux préparatoires...

A Paris, les chefs de gouvernement socialistes, ou leurs représentants, de six pays publient ce jeudi un document sur la crise mondiale, dans lequel ils préconisent notamment d'accentuer la lutte contre le chômage quitte à mieux « gérer la demande ». Ils se prononcent aussi pour une réduction des taux d'intérêt et en faveur de la convocation d'une conférence monétaire.

Dans une série de deux articles, M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, définit les engagements que devraient prendre, selon lui, les participants à la rencontre de Williamsburg, et examine les conditions qui pourraient permettre la réunion d'une nouvelle conférence de Bretton-Woods.

Point de vue

Pour un sommet utile

I. — *Vers la fin de la crise mondiale*

par VALÉRY GISCARD D'ESTAING

Dans quelques jours les chefs d'Etat et le gouvernement des sept plus importantes puissances économiques du monde libéral vont se réunir à Williamsburg, en Virginie. Ils porteront pendant leurs travaux une partie de l'espoir de l'opinion internationale qui attend d'être délivrée des épreuves que lui fait subir la crise. *Les réflexions que je propose* concernent les actions à conduire pour assurer le progrès de l'économie mondiale, et améliorer les relations monétaires internationales. Nous sentons tous que nous appartenons à un monde qui change. L'année 1983 nous offre une chance et nous pose de nouveaux problèmes.

La baisse du prix du pétrole donne en effet la chance d'en finir avec la crise économique que nous traversons depuis dix ans et qui a pesé lourdement sur la vie de nos peuples, à condition de bien choisir la direction à suivre, et de prendre les mesures qui rendront confiance à tous les acteurs de la vie économique mondiale.

Pour définir ces mesures, je me suis exercé à les présenter sous la forme d'un « *projet de communiqué de Williamsburg* ». Il est évidemment plus facile de le rédiger seul qu'à sept, mais son texte résulte des discussions que j'ai eues récemment avec certains dirigeants politiques européens, et des réflexions que j'ai recueillies aux Etats-Unis, lors de mes conférences au *Council on Foreign Relations*.

(Lire la suite page 4.)

Le plan militaire à l'Assemblée nationale

Les députés examinent, ce jeudi 19 et vendredi 20 mai, le projet de loi de programmation militaire 1984-1988, qui prévoit d'allouer aux armées françaises un total de 830 milliards de francs durant ces cinq années. Cette somme est répartie en 415 milliards pour les dépenses de fonctionnement (soldes et entretien) et 415 milliards pour les dépenses d'équipement (achat de matériel), dont 131,5 milliards pour l'armement nucléaire et 283,5 milliards pour l'équipement classique.

Ce texte gouvernemental prévoit notamment la mise en chantier d'un nouveau sous-marin nucléaire lance-missiles et d'un porte-avions à propulsion nucléaire, la continuité du programme M.-4 de missiles à plusieurs têtes explosives, une réorganisation de l'armée de terre, avec la création d'une force d'action rapide de cinquante mille hommes, et une *diminution des effectifs, militaires et civils*, de trente-cinq mille hommes.

Impossible consensus

par JACQUES ISNARD

Le consensus national sur les problèmes de la défense en France n'est qu'apparent. Tant vanté ici ou là, ce *sentiment qu'il existerait*, dans la classe politique et dans l'opinion, un accord général sur les missions et l'organisation du dispositif militaire est, en réalité, largement infondé. Ou plutôt, il est entretenu pour masquer ce qui devrait être une évidence. Les problèmes de la défense nationale, en France, divisent les partis entre eux, parfois en leur sein même, et ils mettent à mal la distinction, traditionnellement admise, entre opposition et majorité.

C'est le mérite du double débat, cette semaine à l'Assemblée nationale, sur la réforme du service militaire, qui vient de s'achever, et sur la loi de programmation militaire 1984-1988, qui s'ouvre ce jeudi après-midi 19 mai, que de le montrer au grand jour. Quelques exemples illustreront ce défaut de consensus, voire de cohérence, dans le pays.

Le R.P.R. n'est pas défavorable à l'instauration d'un service national dont la durée serait modulée selon le poste occupé par la recrue. Sur ce point précis, il rejoint le P.S., mais il désapprouve, pourtant, au Palais-Bourbon, le projet du gouvernement qui s'inspire de l'institution d'un *service militaire sur mesure*. L'U.D.F. préfère, en revanche, s'abstenir. Les communistes, naturellement, votent le texte tout en étant persuadés que, jusqu'à preuve du contraire, le maintien d'un service de douze mois a l'effet bénéfique d'éviter, ou de reporter à plus tard, la perspective d'une professionnalisation accrue des armées françaises.

(Lire la suite page 28.)

Les internes et chefs de clinique déposent un nouveau préavis de grève

(Lire page 40.)

La Suède en état de grâce

(Lire notre supplément pages 11 à 17.)

DE LONDRES A BRUXELLES

Grandes heures du dessin italien

Les amateurs, collectionneurs, conservateurs des dessins anciens, forment un petit monde qui a ses habitudes et ses fêtes. L'année Raphaël, lente à démarrer mais grosse de manifestations spectaculaires pour l'automne : Londres, Paris, Florence... nous y ramène invinciblement : l'importance exceptionnelle en quantité et en qualité du fonds graphique raphaélien oblige à considérer de près le dessin, *sa relation à la peinture, son rôle dans un grand atelier*. On aura l'occasion d'y revenir. Mais peut-être y faudra-t-il plus de précautions que d'habitude, car le succès dépend ici des dispositions et même, peut-on dire, de la préparation du public, dont on n'est pas toujours très sûr, du moins dans notre pays.

Les grandes passions pour les produits multiples, fragiles, nobles ou modestes de l'activité graphique appartiennent au Nord. Un exemple *remarquable, que beaucoup de Parisiens* ont eu le privilège de connaître de près, est celui de Fritz Lugt (1884-1970), le créateur de la fondation Custodia (Institut néerlandais à Paris), bien connue par ses présentations sobres et nettes, véritablement parfaites, de ses collections.

Une exposition de premier ordre permet *pour la première fois* d'embrasser ses ressources dans le domaine du dessin italien, et du même coup invite à apprécier la démarche, les méthodes et les goûts de son initiateur. C'est à Londres, au British Museum, qu'elle a lieu ce printemps (1).

Il s'agit de plus de quatre cents pièces acquises entre 1920 et 1970, par ce spécialiste sévère du dessin... néerlandais.

ANDRÉ CHASTEL.

(Lire la suite page 30.)

(1) *The Italian Drawings of the Fritz Lugt Collection.* Catalogue par James Byam Shaw, quatre cent quarante-trois numéros, complétés par l'album dit « de Polidoro », trois volumes, éd. Fondation Custodia, 121, rue de Lille, Paris. Les dessins vénitiens ont fait l'objet d'une exposition à la fondation Giorgio-Cini avec catalogue (identique), par J. Byam Shaw en 1981.

AU JOUR LE JOUR

Manif

Les coureurs de « manif » sont surmenés. Prenez la journée de jeudi, à Paris. Il aura fallu stationner démocratiquement devant l'ambassade du Chili, contre la répression à Santiago, puis rejoindre les étudiants qui défilaient, plus loin, contre la répression à Paris.

Après avoir essuyé des averses dans le cortège de F.O. contre l'austérité, on aura, à Montparnasse, acheté des œufs aux paysans bretons qui les bradaient à grands cris.

Restait à manifester avec les trotskistes de la L.C.R. pour montrer que la rue est œcuménique et à finir la soirée sur une note de nostalgie en « occupant » le grand amphi de la Sorbonne.

Et ce n'est pas fini ! Dès vendredi soir, il faudra défiler sur les autoroutes, en bouchons indignés, pour la plus belle manif de toutes, celle des partisans du week-end de Pentecôte.

BRUNO FRAPPAT.

Le Monde

idées

Responsabilité

Nous vivons dans un monde où la responsabilité a de plus en plus tendance à se diluer. Rien ne serait plus grave, aux yeux de René Parès, que de persévérer dans cette voie, en dépouillant encore un peu plus de leurs pouvoirs ceux qui ont le courage d'assumer leurs tâches de direction. Gaston Piétri pense que c'est à la vie politique de devenir le lieu de l'apprentissage parallèle de la responsabilité et de la solidarité. Alain Plantey, enfin, abordant la question des rapports des citoyens et de l'Etat, voudrait qu'ils prennent leurs responsabilités en accord avec lui plutôt que contre lui.

La place des hommes libres

par RENÉ PARÈS (*)

JE ne dirai rien ici que beaucoup ne sachent, rien que ceux dans les entreprises, et à tous niveaux, qui sont porteurs de responsabilités ne se disent, chaque jour, tout bas, et dans le chagrin, rien non plus sans doute que d'autres n'aient dit, fût-ce sous d'autres formes, mais pourquoi à mon tour, et pour ma part, toute modeste qu'elle soit, *n'élèverais-je pas la voix* ?

Au reste, je ne traiterai ici que de quelques mots, de quelques mots magiques de notre temps, chargés tout à la fois de vertus, mais aussi de maléfices, et sur lesquels chacun de nous a été tant de fois conduit, comme je le fais ici, à s'interroger. *Je m'interrogerai donc devant* vous qui me lisez ou m'écoutez, qui m'écoutez dans l'amitié, m'efforçant de porter témoignage pour ceux qui, plus que jamais, assurent, dans l'inquiétude et le courage, les tâches qui sont les leurs dans leurs entreprises ; portant témoignage pour ceux qui ont charge d'hommes, et qui, dès lors, comme ils l'ont toujours été sans doute, mais aujourd'hui davantage encore, sont dans le tourment.

J'en viendrai donc au langage et aux mots de l'époque, aux mots chargés d'entraînante conviction, auxquels nul, sans quelque sentiment de culpabilité, ne saurait résister, aux mots pleins de promesses qui sont ceux de concertation, de participation, de préparation commune et de partage des décisions, aux mots qui devraient apporter à toute entreprise l'assurance que les accords souhaités dans les choix des *décisions nécessaires sont après tout* à portée de main.

Oui, dans le monde où nous sommes, et où tous les responsables sont volontiers tenus en quelque suspicion, je veux dire dès l'abord considérés, par tous ou presque tous, comme mal préparés à comprendre *les préoccupations de ceux*, proches ou moins proches, qui travaillent à leurs côtés, chacun est dans le même temps, et de toutes parts, engagé à se convaincre que toute décision doit désormais être commune, et chacun est dès lors prêt à accepter la remise en question de l'étendue de ses pouvoirs.

Ainsi se développent, à travers toutes sortes de réglementations et d'institutions, d'innombrables consultations, *réunions*, échanges d'idées et parfois d'invectives dont les uns et les autres sortent trop souvent insatisfaits ou meurtris.

Tel est, désormais, le monde des entreprises, et certes nul de nous ne saurait refuser — n'étions-nous pas, pour beaucoup d'entre nous, depuis longtemps déjà engagés dans cette voie ? — nul d'entre nous ne saurait refuser son adhésion aux exigences de notre temps, au demeurant inscrites depuis peu dans la loi sur l'expression des salariés dans l'entreprise, et dont l'article premier prévoit que *« les salariés bénéficient d'un droit à l'expression directe et collective sur le contenu et l'organisation de leur travail... »*.

Oui, nous savions tous aussi — ne le savions-nous pas depuis longtemps ? — que les hommes ont besoin de s'exprimer sur ce qu'ils savent de leur travail, et qu'au surplus appliqués à leurs tâches ils savent y voir, comme l'écrivait il n'y a pas si longtemps Jean Girette, *« toutes sortes de choses qui mériteraient d'être connues, mais qui restent ignorées de leurs supérieurs »*.

Nous savions tout cela depuis toujours, et le plus grand nombre des responsables que nous avons connus, aux niveaux les plus élevés comme aux niveaux plus modestes, le savaient aussi, qui avaient le souci de gagner pas à pas l'adhésion de ceux ne qui travaillaient pas dans leur maison. Et combien y parvenaient dès lors qu'ils étaient en présence d'hommes ou de syndicats soucieux de leur travail comme de leur entreprise.

Deux débats essentiels

Mais il nous faut ici entrer dans les débats, dans les deux débats essentiels et dont les frontières resteront toujours, pour l'un comme pour l'autre, difficiles à tracer, et qui appelleront toujours plus d'interrogations que de réponses rassurantes.

Le premier est, dans les dialogues nécessaires, et de tous souhaités, celui de la place des hommes, de ceux qui, comme le dit la loi, ont droit à *« l'expression directe... »*, et celui de la place de leurs syndicats. Car telle est, rappelée à chacun par ces mots *« l'expression directe... »*, l'affirmation que les rapports dans le monde du travail doivent être d'abord rapports de personnes, et de part et d'autre rapports d'hommes libres.

N'avions-nous pas cependant souhaité ce qui est aujourd'hui prescrit, et beaucoup n'étaient-ils pas depuis longtemps parvenus, nous l'avons tout à l'heure rappelé, à établir, avec leurs représentants syndicaux comme avec leurs compagnons, des dialogues d'hommes libres ?

Faut-il dire aujourd'hui, où sont, où sont les hommes libres ?

Était-ce donc, de la part de ceux qui avaient ouvert les voies rêve ou naïveté ? Et faut-il dire ici tout bas : peut-il y avoir aujourd'hui, dans le monde des entreprises, et moins encore dans les plus grandes, peut-il y avoir des hommes libres ? Chacun n'est-il pas plus que jamais porteur de sa part de vérité, de sa part de certitude, et cette part n'est-elle pas avant toute autre, celle du groupe, *nombreux ou non, auquel il se sent* rattaché : groupe de ceux qui assurent à ses côtés chaque jour les mêmes tâches, groupe de ses origines et parfois de sa race, groupe du foyer où, le soir venu, il a son refuge, du foyer dans lequel se nourrissent, chaque jour auprès de ses camarades, son assurance et parfois leur commune véhémence.

Où sont, où sont désormais, où que ce soit, les hommes libres ? Et que reste-t-il des rêves anciens de dialogue dans un monde où le nombre emporte tout, mais dans lequel, nous le savons pourtant, rien ne serait pire que de renoncer ?

Et peut-être aussi faut-il se demander qu'est-ce, après tout, qu'un homme libre ? A chacun d'entre nous d'en débattre avec lui-même. A chacun, s'il en a une, d'apporter sa propre réponse.

Mais voici le deuxième débat, *sans doute aucun de plus grande difficulté*, et de tout autre importance.

Il s'agit ici de s'interroger sur les domaines dans lesquels les dialogues acceptés peuvent conduire à des décisions d'accord commun. Il s'agit ici de s'interroger sur ces territoires — qui ne le sait, mais qui le dit ? — où les problèmes, par leur nature même, et non point à raison de l'entêtement ou du refus de l'autorité de l'entreprise, sont tels que les décisions ne sauraient relever que du commandement, ces territoires dans lesquels les responsabilités ne se partagent plus.

Où en sont les frontières, là non plus jamais aisées à définir, celles au-delà desquelles les responsabilités prennent un caractère personnel ? *Peut-on dire pour l'essentiel* qu'elles séparent dans l'entreprise ceux, dirigeants et conseils d'administration, qui par leurs fonctions se sentent chargés, en même temps ou plus encore que de l'immédiat, de l'avenir, ceux qui se sentent porteurs des hommes qui, plus tard, seront là *à leur tour, et dont l'avenir doit*, dès à présent, être préservé, et ceux qui, dans leurs ateliers ou leurs bureaux, accomplissent chaque jour leurs tâches, dont aucune certes n'est de faible importance, et qui toutes préparent cet avenir dont ils ne sauraient pourtant porter la charge.

Sans doute, les *hommes* à tous niveaux doivent-ils être tenus informés, doivent-ils être écoutés, et tout autant que possible entendus. Mais nous dirions volontiers : chaque entreprise a ses domaines propres, ceux dans lesquels les responsabilités ne sont plus que d'un seul camp.

Peut-être pourrais-je ici évoquer de quelques lignes, pour mieux éclairer cette réflexion, les problèmes d'énoncé simple d'un monde qui m'est présentement plus familier que d'autres, celui des sociétés immobilières, qu'elles construisent des logements nouveaux, qu'elles améliorent des patrimoines anciens, qu'elles gèrent des ensembles limités ou nombreux.

Qui ne sait que des loyers sévèrement limités ont, à terme proche, pour de tels patrimoines, un caractère meurtrier. Qui ne sait aussi que ceux, souvent modestes, qui demeurent dans ces logements ne sauraient souhaiter que d'étroites limitations des hausses, et qui se croirait en droit de le leur reprocher ? Et d'ailleurs, ne se disent-ils pas tout bas peut-être : pour ce qui est de l'avenir, à d'autres d'y veiller — à quels autres ?

Ainsi, par la voie de procédures de partage des décisions en des commissions — locataires, organismes, propriétaires, — ou, faute d'accords, par la voie de décrets, donc de compromis, les responsables dirigeants ou conseils d'administration seront-ils dépouillés de tout ce qui, par *nature, ne relève que d'eux seuls* ? Ainsi en est-il de bien d'autres activités que celle ici brièvement évoquée.

Dès lors, rien de plus nécessaire pour chaque entreprise, pour chaque groupe d'entreprises, et si difficile que cela soit, que de séparer les *domaines où les responsabilités* prennent un caractère autre.

Un risque grave

Car rien pour le pays ne serait plus grave que de dépouiller de leurs pouvoirs les vrais responsables. Rien donc de plus immédiatement urgent que de dire, et très haut, la nécessité et les vertus de ceux qui ont à mesurer les risques et à affronter l'avenir. Eux aussi ont à être encouragés.

A la vérité, si la philosophie de l'époque devait rester prisonnière de la magie des mots, que nous avons dits plus haut — participation, concertation, d'autres encore chargés, nous l'avons dit, tout à la fois de vertus, donc d'espérance, mais aussi de maléfices, — et dépouiller les responsables de leurs *pouvoirs cependant inaliénables*, la vie de ce pays, la vie de ses entreprises, serait, dans ses profondeurs, menacée.

Dès à présent, il suffit de jeter un instant un regard autour de soi. Nous voyons les responsables, jour après jour, dessaisis, puis dépouillés, *jour après jour davantage enfoncés* dans leur solitude.

Si le monde de demain ne savait reconnaître et accepter, et dire sans heurter qu'il est des responsabilités qui se partagent, d'autres qui ne se partagent pas, si le monde de demain laissait ses responsables aller *vers le chagrin et la solitude*, où serait l'avenir de tous ?

Qui de nous n'a lu, autrefois, *Typhon*, de Conrad, qui de nous ne s'est redit les mots du vieux capitaine recru de fatigue et désireux d'un peu de repos au moment où il confie à son second le commandement du bateau pris dans un typhon ? *« Ne vous laissez déconcerter par rien, ne vous laissez pas fléchir par les demandes de l'équipage qui vous engageraient, pour souffrir moins, à laisser aller le navire dans le vent. »*

Quand on est pris dans un typhon, il n'est qu'une règle : *« Debout au vent, toujours debout au vent, c'est le seul moyen d'en sortir. » (« Straight in the wind, it is the only way to get through. »)*

Telle est la grandeur de l'autorité au service de chacun et de tous. Telle est aussi sa solitude.

Mais le pays a besoin de ces solitaires, et qu'ils ne perdent jamais cœur.

(*) Président de société.

Les citoyens devant l'administration

par ALAIN PLANTEY (*)

ON reproche aux Français d'exiger toujours davantage de l'Etat, mais cette recherche instinctive de protection et d'avantages n'est-elle pas encouragée par les pouvoirs publics, lorsqu'ils élargissent sans cesse leur emprise économique, sociale et politique sur la nation ? Prétendre, hier comme aujourd'hui, à la fonction majeure d'assumer ou de guider le changement porte naturellement à se préoccuper des moyens d'un programme aussi ambitieux et, dans notre pays, à les rechercher dans une intervention réglementaire accrue. Il s'agit là d'une caractéristique séculaire de la société française, où le goût du pouvoir s'exprime plus en administration et en juridiction qu'en innovation technologique, en risque financier ou en prosélytisme religieux, comme ailleurs.

Charger l'Etat de conduire la société dans une direction nouvelle n'est pas tâche aisée : il faut que son appareil administratif soit en mesure de donner suite à cette noble ambition tout en maintenant son travail courant. Edicter une règle n'assure pas son exécution, annoncer une punition ne garantit pas l'obéissance, superposer les autorités et les procédures ne clarifie pas les responsabilités. Multiplier les innovations législatives, réglementaires et pénales n'évite pas les réactions d'évasion mais peut contribuer à accroître les inégalités sociales et régionales, suivant que les citoyens et les entreprises peuvent, ou non, connaître et comprendre les textes, que les services ont, ou non, les crédits pour les appliquer, que les fonctionnaires sont, ou non, formés à leurs tâches nouvelles. D'une façon générale, force est d'ailleurs de constater que l'opinion est souvent mal informée des réformes, dont la préparation ne prend pas assez en compte les réactions des citoyens et les charges qu'elles ne manqueront d'entraîner pour eux.

Une première réforme doit consister à améliorer le fonctionnement quotidien des administrations et des établissements publics : en *effet*, dans de nombreux cas, l'excès de formalisme, la mauvaise organisation de l'accueil des usagers, l'insuffisante qualification des agents, les négligences, retards et désordres de toutes sortes y sont générateurs de *frustrations, de refus*, voire de révoltes, qui compromettent l'efficacité des services et menacent parfois l'ordre public. L'administration n'a que trop tendance à s'ériger en finalité par elle-même, oubliant qu'elle tire sa justification de son utilité et de son efficacité, et que *« quand l'intérêt général devient l'intérêt particulier de tel bureau, des contre-pouvoirs tendent à s'organiser »* (Pierre Drouin, *le Monde* du 13 avril) : ces contre-pouvoirs sont à leur tour l'amorce d'un processus corporatiste et féodal, source de rigidités et de conservatisme.

L'administration et la justice sont, certes, indispensables à la nation ; toutefois, investies du pouvoir d'édicter et de contrôler, de contraindre et de punir, elles ne sont pas exemptes du risque d'impopularité, notamment lorsque s'alourdissent les *difficultés* de la vie, la pression des *disciplines* et des sacrifices nécessaires au salut collectif. Bien entendu, les fonctionnaires et les magistrats n'ont pas à rechercher les faveurs de leurs concitoyens ; mais ils peuvent en craindre l'hostilité non seulement pour le bon exercice de leur mission, mais pour leur sûreté personnelle. Aussi n'est-il pas prudent de surcharger de tâches coercitives des services dont la mission est aussi délicate que le recouvrement des impôts, l'application des lois sociales, le contrôle des pratiques commerciales, alors surtout que la justification de ces obligations est mal perçue dans le peuple.

Il appartient au pouvoir politique de faire comprendre ses choix et d'en assumer les conséquences : en laisser imputer aux fonctionnaires la responsabilité n'accroît en rien ni sa crédibilité, ni l'efficacité des services, ni le consensus social. Au contraire, le respect de sa mission et le maintien de son autorité doivent porter l'Etat *à assurer la protection de ses agents* et à réprimer les agissements contraires à l'ordre public. La difficulté traditionnelle de la relation entre l'administration et son public s'en trouvera accrue.

Des enquêtes d'opinion révèlent que plus de la moitié des Français portent un jugement défavorable sur les agents publics : pour globale et imprécise qu'elle soit, cette appréciation mérite réflexion. Justiciables, contribuables, assujettis, administrés, en quelque qualité qu'on les prenne, les citoyens ne sont pas, par définition, passifs. Il vaut mieux qu'ils prennent leurs responsabilités en accord avec l'Etat, et grâce à l'Etat, que contre lui.

(*) Conseiller d'Etat.

Une marge étroite

par GASTON PIÉTRI (*)

IL *ne faut pas se le cacher : l'accent est* en train de se déplacer d'un certain sens du collectif vers une insistance sur la responsabilité personnelle. Ce changement peut-il affecter le mode de présence des chrétiens à la vie de la société de notre temps ? La question mérite d'être posée. *« Il n'est de conversion que si chacun commence par soi-même »*, a pu dire Jean-Paul II à des évêques d'Allemagne fédérale. Le pape précisait ainsi son propos : *« L'homme de la société industrielle de masse est tenté de se cacher dans l'anonymat de la masse. Et, pourtant, il voudrait échapper à ce sortilège qui fait de lui un être sans nom ; il voudrait avoir de nouveau un nom et en vivre. »*

S'agirait-il de presser chacun de revenir à ses « petites affaires » ? Le vrai but ne serait-il pas de sauver l'homme menacé dans sa dignité même à travers son inaliénable responsabilité ? A partir de là, une lecture dynamisante est possible de ce nouvel accent. Nous sommes loin d'un plaidoyer pour des actes de piété individuelle et pour une morale à usage privé. Quand les bases éthiques elles-mêmes sont gravement ébranlées, on comprend qu'une voix comme celle d'Emmanuel Lévinas trouve quelque écho dans son interprétation du message fondamental de la pensée juive : *« Faire appel à la responsabilité personnelle de l'homme, dans laquelle il se sent élu et irremplaçable, pour réaliser une société humaine où les hommes se traitent en hommes. » (Difficile liberté.)*

De longues années d'expérience d'engagement aux côtés de compagnons de lutte souvent non croyants ont inoculé aux militants chrétiens une certitude dont beaucoup ne sont pas près de se détacher : nous ne sommes pas seulement appelés à nous convertir personnellement dans le cadre des rapports sociaux existants, mais encore à vivre cette conversion à l'Evangile dans un essai de transformation objective de ces rapports sociaux. Et je ne crois pas que nous en ayons fini avec cette découverte : penser les rapports sociaux sur le modèle des rapports interpersonnels conduit à s'interdire toute pratique politique capable de modifier les mécanismes réels de la vie sociale. Mais le danger n'a-t-il pas été de s'arrêter en cours de route, en perdant de vue que la responsabilité, toujours personnelle, n'est jamais solitaire et que la même responsabilité, toujours plus ou moins collective, n'est jamais impersonnelle ?

« Avoir un nom et en vivre »

Nous voici à la croisée des chemins. Il est capital que chacun explore le chemin de sa responsabilité propre, pour *« avoir de nouveau un nom et en vivre »*. C'est là que se jouera, pour les croyants, une nouvelle articulation entre les références religieuses et la vie en société. Dans une situation de crise comme celle où nous sommes, les comportements personnels semblent retrouver un poids d'efficacité qu'à *d'autres moments* les responsables politiques et les militants eux-mêmes ne soupçonnaient guère. Quand une déclaration épiscopale a appelé les communautés chrétiennes à s'interroger concrètement au sujet de « nouveaux modes de vie », rares ont été ceux qui ont cru reconnaître là une Eglise jouant trop commodément de la conversion des cœurs comme d'un alibi pour ne pas se compromettre dans la nécessaire transformation des structures. Sans doute sommes-nous en train de sortir peu à peu de l'alternative où d'étroits schémas marxistes d'un côté et des réflexes technocratiques de l'autre avaient fini par nous enfermer : ou bien travailler à convertir les individus, ou bien changer de système. Alternative qui a stérilisé certains de nos débats ecclésiaux en creusant toujours plus le fossé, parmi *les chrétiens*, entre *les « spirituels »* et les « politiques ».

A beaucoup, la marge, en tout cas, est apparue toujours plus étroite pour l'intervention novatrice de la liberté personnelle. Tant mieux si certains ont vigoureusement réagi et *s'ils l'ont fait parfois* au nom du message biblique, alors même qu'ils ne croyaient pas toujours personnellement en Dieu. Ce n'est pas pour rien que, sous tel régime conservateur, certains ont pensé, paraît-il, à expurger le *Magnificat*. Et tout autant significatif le fait que la Bible ait été interdite de séjour dans la geôle cubaine où une idéologie révolutionnaire avait jeté Armando Valladares. Le face-à-face mystérieux de chaque homme avec le Dieu de la Bible, dans l'espace inviolable de la conscience, serait-il devenu l'ultime rempart contre la menace que l'homme fait peser sur l'homme ?

La conséquence que d'aucuns en tirent est que la seule attitude valable consisterait à réduire le politique à sa plus simple expression. Mais il est possible de choisir une autre direction, celle qu'indiquait le pape Paul VI en écrivant que *« le passage de l'économique au politique s'avère nécessaire »*. (Lettre au cardinal Roy, 1971.) A condition que, face à l'individu érigé en règle suprême comme à l'envahissante « demande d'Etat », la vie politique devienne enfin le lieu tout à la fois de l'apprentissage de la responsabilité de chacun et de l'exercice de solidarités effectivement vécues. Constamment marginalisé, le spirituel ne pourrait-il alors retrouver sa fonction décisive ? Pas plus qu'hier il ne donnerait de solutions, mais il permettrait aux chrétiens de vérifier aujourd'hui à quel point Mounier avait raison d'écrire, dans les années 30, qu'*« une politique peut échouer autant par une erreur sur l'homme que par une erreur de tactique »*.

(*) Prêtre.

Le Monde

étranger

LA PRÉPARATION DU SOMMET DE WILLIAMSBURG

Washington maintient ses positions mais adopte un ton conciliant à l'égard de Paris

Washington. – Les Etats-Unis ont proposé aux six autres participants du sommet de Williamsburg (Allemagne fédérale, Canada, France, Italie, Japon et Grande-Bretagne) un projet de texte commun associant leurs positions respectives. Selon le *Washington Post*, qui en révèle les grandes lignes, ce document de compromis aurait reçu un accueil favorable dans *les capitales concernées.*

Le texte américain a été établi par M. Allen Wallis, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires économiques. Les idées suivantes y figuraient :

– Volonté de trouver *« une approche commune pour une reprise stable »* ;

– Nécessité d'une intervention coordonnée sur les marchés des changes, étant entendu que la décision d'intervenir appartient à chaque pays ;

– Engagement à améliorer le système monétaire international et à envisager une conférence monétaire ;

– Reconnaissance du danger des déficits budgétaires élevés et de leurs effets pernicieux sur les taux de change et d'intérêt ;

– Dénonciation d'un *« protectionnisme croissant »* et nécessité d'accroître le rôle du GATT ;

– Engagement à appliquer les conclusions (assez vagues) des études entreprises sur les rapports économiques Est-Ouest, en faisant référence aux problèmes de sécurité.

De notre correspondant

L'administration Reagan souhaiterait, d'autre part, une déclaration politique des sept chefs d'Etat ou de gouvernement en faveur du déploiement des nouvelles fusées américaines en Europe. Mais, étant l'organisatrice du sommet de Williamsburg, elle voudrait éviter au maximum des conflits qui provoqueraient un échec public et mettraient peut-être un terme à de telles rencontres.

Le secrétaire au Trésor répond à M. Mitterrand

Le secrétaire américain au Trésor, M. Donald Regan, s'exprimait mercredi 18 mai devant la presse étrangère de Washington. On lui a demandé s'il s'attendait à un accrochage franco-américain au sommet. Réponse pleine de sourires : *« Une discussion animée peut-être, mais pas d'accrochage. La France est le plus vieil allié des Etats-Unis. Les Français sont aussi des amis. Un hôte ne se bat pas contre un invité. »*

Cela n'a pas empêché le secrétaire au Trésor de répondre à M. Mitterrand, selon lequel le déficit budgétaire des Etats-Unis est la cause des taux d'intérêt élevés et des déséquilibres monétaires. M. Regan ne pense pas que son pays ait des excuses à présenter. Il lui décerne, au contraire, une très bonne note en rappelant la situation de l'année dernière, avant le sommet de Versailles : *« Notre reprise économique était alors incertaine et nos taux d'intérêt restaient élevés. A Williamsburg, nous pourrons dire que la reprise est certainement en cours et que les taux ont baissé sensiblement. »*

Le secrétaire au Trésor s'appuie sur deux graphiques. Le premier représente l'inflation dans les sept pays, le second montre l'évolution de leurs taux d'intérêt à court terme. Ils sont presque superposables : l'Italie est toujours lanterne rouge, précédée de la France, tandis que le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale se disputent les meilleures places.

Le déficit budgétaire ne détermine pas forcément les taux d'intérêt, a expliqué le secrétaire au Trésor. *« Prenez le Japon. Ses taux d'intérêt sont nettement plus faibles que ceux des Etats-Unis, alors que son déficit est, en proportion, plus élevé. »* Ce qui compte, selon M. Regan, c'est la quantité d'épargne dans chaque pays, la manière dont le déficit est financé. *« Aux Etats-Unis, avec la reprise en cours et l'épargne disponible, nous pouvons gérer un déficit de la taille actuelle »* (200 milliards de dollars environ).

Les autorités américaines sont-elles prêtes à intervenir sur les marchés des changes ? *« Vous ne pouvez résister à une vague, sur une longue période, si les facteurs économiques sont contre vous »*, dit M. Regan. Pour le court terme, en revanche, des *« interventions coordonnées »* entre plusieurs pays peuvent apaiser des fluctuations excessives. *« Nous avions promis d'intervenir dans de telles situations, et nous l'avons fait. Mais il est impossible de définir des règles précises. »*

Le secrétaire au Trésor ne voit qu'un seul moyen de maintenir les parités, à long terme, *« dans des limites raisonnables »* : une coordination des politiques nationales pour *« une croissance non inflationniste »*. En clair, l'Italie et la France doivent rejoindre le peloton.

Un nouveau Bretton-Woods ? *« Pour préparer la conférence de Bretton-Woods,* souligne M. Regan, *il avait fallu trois années de travaux et quelque cent cinquante projets. Plutôt que de simplement se rencontrer, je suggère qu'on réfléchisse bien aux raisons de cette rencontre, aux objectifs visés. Il faudrait beaucoup travailler. M. Mitterrand est d'accord là-dessus. Quand il a parlé d'un retour à Bretton-Woods, il n'a pas dit faisons-le demain ou la semaine prochaine. D'ailleurs, ce qu'il affirme aujourd'hui, je l'avais dit moi-même il y a six mois. »*

ROBERT SOLÉ.

Six dirigeants socialistes se prononcent pour le plein-emploi et la limitation de la demande

Six chefs de gouvernement socialistes ou leurs représentants se sont réunis à Paris, mercredi 18 et jeudi 19 mai, pour mettre au point un certain nombre de réponses à apporter, selon eux, à la crise économique mondiale. Il s'agissait, outre M. Pierre Mauroy, de MM. Palme (Suède), Papandréou (Grèce), Sorsa (Finlande), Soares (Portugal) et Thiam (président de l'Assemblée nationale sénégalaise). L'Autriche, dont le gouvernement était en cours de constitution (lire par ailleurs), ne pouvait participer à la rencontre. M. Gonzales, retenu à Madrid, avait délégué son ministre du plan.

A l'issue de cette réunion, un texte résumant l'ensemble des analyses et des propositions des dirigeants socialistes devait être rendu public, à l'occasion d'une conférence de presse réunie à l'hôtel Matignon en tout début d'après-midi ce jeudi.

Intitulé « Vers la croissance économique, le plein-emploi et une économie mondiale plus équitable », le texte élaboré par les participants à cette rencontre – qui fait suite à celle des *« acteurs du changement »*, organisée en janvier dernier à Paris – s'ouvre sur une longue analyse des causes de la crise, considérée comme *« la plus sérieuse depuis 1945 »*. Relevant en particulier que le chômage a quadruplé en dix ans dans les pays de l'O.C.D.E., que *« des rigidités croissantes soumettent à des tensions de plus en plus vives le système international du libre-échange »*, que le revenu réel ne progresse plus et que les systèmes de protection sociale se trouvent remis en question, les auteurs du texte ajoutent : *« Les prémices d'une crise morale sont ainsi réunies. »*

Parmi les causes et les effets de la crise, le texte insiste sur la hausse du chômage (à laquelle il est reproché, parmi d'autres conséquences néfastes, de *« réveiller des tentations protectionnistes »*), le faible niveau de l'investissement, l'accroissement des déficits publics et, bien entendu, l'inflation et les désordres monétaires. Mais, fait-on observer plus loin, les *« économies à planification centralisées »* n'y échappent pas davantage.

Pour en sortir, *« les politiques économiques concertées doivent être consacrées en priorité absolue au retour au plein-emploi, au moyen d'une croissance soutenue et non inflationniste, et de changements qualitatifs dans l'économie mondiale »*.

L'action à mener en commun pour provoquer et soutenir la reprise pourrait notamment, selon eux, comporter *« une gestion concertée de la demande »* (passant par une baisse des taux d'intérêt), une politique active de l'emploi, un *« ajustement structurel »* des outils de production industrielle, pour éviter que la relance de l'activité ne provoque aussi celle de l'inflation, la stabilisation des taux de change et le renforcement du système financier international. A ce propos, il est envisagé d'organiser, ou au moins de mettre à l'étude, une conférence monétaire internationale. Proposition qui reprend donc celle que M. Mitterrand avait récemment faite devant l'O.C.D.E.

S'agissant du commerce Est-Ouest, la déclaration des gouvernants socialistes note que les circonstances politiques et économiques actuelles ne lui sont guère favorables, mais que ce courant d'échanges doit *« rester ouvert »*.

Enfin, un long développement est consacré au nécessaire renouveau de la coopération Nord-Sud, qui doit éviter deux écueils. Le premier serait de donner une priorité excessive à l'assistance à court terme, en cas de crises aiguës de la balance des paiements de certains pays du tiers-monde ; le second serait d'oublier certains pays qui, quoique très pauvres, ne sont pas frappés par l'endettement extérieur spectaculaire que connaissent d'autres. Le rôle des banques régionales de développement pourrait par ailleurs être renforcé.

Ce texte, quoique largement consacré aux difficultés des économies industrielles développées, réserve donc une partie importante de ses analyses et propositions aux pays en voie de développement. Il s'agit évidemment là d'une originalité délibérée de la part de ses auteurs, qui, comme l'ensemble de l'Internationale socialiste, ont toujours souhaité relier la recherche de solutions à la crise à une réflexion d'ensemble sur les problèmes du développement.

Il s'agissait aussi, probablement, de répondre par avance à une accusation qui risquait d'être adressée à ses auteurs : celle d'avoir exclusivement pris en compte, dans leurs travaux, la préparation du sommet de Williamsburg, et donc de se définir par rapport aux Etats-Unis, à des structures et des préoccupations exclusivement « capitalistes ».

M. Mitterrand, qui sera le seul chef d'Etat ou de gouvernement socialiste à prendre part à ce sommet, devait être chargé par les autres auteurs du texte de se faire leur porte-parole à Williamsburg. On avait un peu redouté, du côté français, une rédaction finale qui aurait, par sa précision et ses exigences, rendu à peu près impensable que le président de la République puisse jouer ce rôle. La nature de ces analyses, leur caractère général et mondialiste, font qu'elles ne devraient finalement gêner en rien le chef de l'Etat.

BERNARD BRIGOULEIX.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

• DÉMENTI CONCERNANT LA MORT D'ENFANTS TCHÉCOSLOVAQUES. – L'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA – rébellion armée) a annoncé mercredi 18 mai à Lisbonne qu'aucun des enfants enlevés par ce mouvement en Angola n'est décédé, contrairement à ce qu'avait affirmé le *Sunday Times* le 8 mai (*le Monde* du 11 mai). Le mouvement de M. Jonas Savimbi indique que tous les ressortissants tchécoslovaques enlevés le 12 mars dernier dans la région d'Alto-Catumbela, au sud de Luanda, se trouvent *« en bonne santé et hors de danger »*. – *(A.F.P.)*

Argentine

• LA MORT DE DEUX DIRIGEANTS PERONISTES DE GAUCHE, tués par la police, *prouve* qu'il existe encore en Argentine des groupes voulant interrompre le processus de démocratisation en cours, affirme-t-on ce jeudi 19 mai dans les milieux politiques de Buenos-Aires. Osvaldo Cambiasso et Eduardo Daniel Pereyra Rossi ont été tués au cours d'un affrontement avec la police à Zarate, à une centaine de kilomètres au sud de Buenos-Aires. L'armée est soupçonnée d'avoir en fait exécuté les deux hommes. La sœur d'Osvaldo Cambiasso a déclaré que son frère a été enlevé avec d'autres personnes par cinq inconnus samedi 14 mai à Rosario au nord-est de la capitale. – *(A.F.P.)*

Birmanie

• LE GÉNÉRAL TIN OO, considéré comme le numéro deux du régime birman dirigé par M. Ne Win, a quitté ses fonctions gouvernementales, a-t-on appris officiellement à Rangoon, le mercredi 18 mai. Simultanément, la presse birmane a annoncé que M. U Bo Ni, le ministre de l'intérieur et des affaires religieuses, a été suspendu de ses fonctions mardi. Aucune explication n'a été fournie pour ce double départ. On ignore notamment si le général Tin Oo, âgé de cinquante-cinq ans, conservera son poste de secrétaire du puisant parti unique birman, le Parti du programme socialiste birman, que préside M. Ne Win. – *(A.F.P.)*

Brésil

• LE GÉNÉRAL FIGUEIREDO, a affirmé, mercredi 18 mai, à Brasilia qu'il ne briguera pas un nouveau mandat présidentiel et que, le 15 mars 1985, il remettra le pouvoir à son successeur élu. Le parti officialiste P.D.S. (Parti démocratique et social) et certains membres du gouvernement brésilien, avaient suggéré que le général Figueiredo soit candidat à la présidence pour un nouveau mandat. – *(A.F.P.)*

Hongrie

• LE VICE-MINISTRE *CHINOIS DES AFFAIRES* ÉTRANGÈRES, M. Qian Qichen, a achevé le mercredi 18 mai une visite officielle en Hongrie, entamée le lundi précédent. M. Qian, qui est le négociateur chinois dans les conversations sino-soviétiques, a notamment rencontré le ministre hongrois des affaires étrangères, M. Frigyes Puja. Il s'agit de la première visite d'un haut responsable chinois en Hongrie depuis plus de vingt ans. – *(A.F.P., U.P.I.)*

Niger

• LE CONSEIL MILITAIRE SUPRÊME (C.M.S.) et le gouvernement du Niger ont affirmé, mercredi 18 mai, avoir *« constaté une reprise satisfaisante des cours »* dans les lycées et à l'université de Niamey et ont annoncé des sanctions contre les *« quelques »* étudiants qui poursuivent la grève. Dans un communiqué diffusé à la radio, le C.M.S. et le gouvernement ont indiqué que toutes les dispositions seraient prises pour l'application des mesures annoncées le week-end dernier. Le gouvernement avait affirmé que les grévistes verraient leur inscription annulée pour l'année en cours et seraient renvoyés. – *(A.F.P.)*

Sierra-Leone

• FERMETURE D'UN TIERS DES AMBASSADES. – La *Sierra-Leone fermera* six de ses dix-huit ambassades à l'étranger par souci d'économie, a annoncé mardi 17 mai M. Abdulai Conteh, ministre des affaires étrangères. Les ambassades touchées sont celles de Paris, Bonn, Rome, La Havane, Le Caire et Accra. – *(Reuter)*.

Tunisie

• LES DÉPUTÉS TUNISIENS ont ratifié, mardi 17 mai, le traité de fraternité et de concorde et la convention sur le bornage des frontières conclus au mois de mars avec l'Algérie.

Lors du débat, plusieurs députés ont proposé la création d'une structure maghrébine commune des partis politiques et des organisations syndicales et la réactivation du Comité consultatif permanent maghrébin. Le premier ministre, M. Mohamed Mzali, a rappelé que le traité algéro-tunisien n'est dirigé contre personne, qu'il ne saurait être interprété comme *« un repli sur soi »* et qu'il est, de par sa nature, ouvert à l'ensemble des États composant le Maghreb, de la Mauritanie à la Libye. – *(Corresp.)*.

SELON M. GREMETZ (P.C.F.)

« On ne peut empêcher aucun État » de prendre en compte la force de dissuasion française dans les négociations de Genève

Comment donner raison à la fois à M. François Mitterrand et à M. Youri Andropov sur des problèmes aussi contestés que celui des armements nucléaires en Europe et l'accord israélo-libanais ? M. Maxime Gremetz, responsable de la politique étrangère à la direction du P.C.F., a pour ce faire la recette d'une dialectique éprouvée. Au cours d'un déjeuner organisé mercredi 18 mai par l'association de la presse diplomatique française, il a tenu des propos où chacun pouvait trouver sa part.

Bien entendu l'un et l'autre ne sont pas mis sur le même plan. C'est avec empressement que M. Gremetz rend hommage, toute les fois qu'il le peut, à la *« juste position »* du président de la République, qu'il *« soutient pleinement »*, etc. La position soviétique, elle, n'est jamais désignée comme telle et n'apparait qu'au travers des explications sur le fond.

Ainsi sur l'affaire des euromissiles, M. Gremetz soutient pleinement le gouvernement lorsqu'il s'agit de maintenir en état les forces de dissuasion française (*« en état et non en l'état »*, précise-t-il, ce qui implique la nécessaire modernisation), et de refuser d'*« entrer dans la discussion sur la prise en compte de ces forces »* (il cite là encore M. Mitterrand). Il se donne même l'élégance de dénoncer l'*« hypocrisie »* de M. Valéry Giscard d'Estaing qui soutient l'installation des missiles de l'OTAN, mais *« ne voulait pas le dire pour ménager l'opinion publique »*.

Cela dit, *« on ne peut empêcher les deux négociateurs* (de Genève) *de prendre en compte l'ensemble des armements qui existent en Europe »*, ce que demande précisément M. Andropov. M. Gremetz appuie la démonstration par l'exemple *« absurde »* que serait l'existence dans chaque pays occidental d'une force nationale de dissuasion : *« Si chacun refusait d'être pris en compte, que compterait-on alors du côté atlantique ? Plus rien. »* Il en irait de même à l'Est si l'U.R.S.S. décidait par exemple de céder à la R.D.A. une partie de ses armements nucléaires.

En bref, *« autant notre force est indépendante et non négociable – et il est exclu que la France participe aux négociations au stade actuel – autant nous ne pouvons contester aux autres Etats* [leur droit] *de prendre en compte tous les armements »*. Et de citer l'accord P.C.-P.S. qui a servi de charte, en juin 1981, à la coalition gouvernementale et qui mentionnait, parmi les principes à suivre en matière de désarmement, non seulement *« l'équilibre des forces en Europe et dans le monde »*, mais aussi *« la sécurité de chaque pays »*. M. Gremetz *« insiste »* sur cette dernière formule qui, sous des airs anodins, rejoint le principe également anodin de *« sécurité égale »* avancé par les Soviétiques à l'appui de leurs exigences actuelles.

Sur le traité israélo-libanais, la partie est plus facile puisque le président français, tout en *« apportant son soutien au gouvernement légitime du Liban »* se refuse à prendre parti sur le fond. Comme lui, M. Gremetz *« se garde de porter un jugement »*, puisque *« nous ne sommes pas négociateurs »* et qu'il est d'ailleurs temps de *« cesser de donner des conseils à tout le monde »*. Cela dit, il « constate » que l'accord résulte d'une *« pression maximale des Etats-Unis »*, qu'il a été condamné par *« les forces progressistes du Liban »*, par l'O.L.P. et par la Syrie, et qu'ainsi *« la tension monte dans la région »*. Le P.C. continuera donc de se battre pour l'application des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité (votées pendant la guerre du Liban l'été dernier) et qui demandaient le retrait des seules forces israéliennes du Liban.

En conclusion, M. Gremetz confirme l'opposition affichée en 1976 par M. Georges Marchais à la *tenue de conférences mondiales des* P.C. De telles réunions visant à élaborer une stratégie commune sont *« dépassées »*, et il est exclu que le P.C.F. y participe à nouveau. Cela dit la coopération doit être maintenue dans un cadre bilatéral, régional et même mondial, s'il s'agit de parvenir à un *« but précis »* ou de discuter d'une *« situation qui demande une mobilisation à l'échelle mondiale »*. Le thème du *« désarmement et de la paix »* pourrait être une de ces situations, encore que sa discussion intéresse aussi les partis socialistes, sociaux-démocrates et d'*« autres mouvements »*. – M. T.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DIPLOMATIE

LA PRÉPARATION DE LA RÉUNION DE WILLIAMSBURG

Pour un sommet utile

(Suite de la première page.)

A vrai dire, je crains que, pour les mêmes raisons que le sommet de Versailles, le sommet de Williamsburg» ne se termine par un texte réunissant un mélange de banalités diplomatiques, et de passages plus subtantiels, rapidement vidés de leur contenu par les interprétations divergentes qui en seront données.

A un moment où les pays européens conduisent des politiques économiques largement inconciliables, alors que l'Europe montre son incapacité à prendre toute initiative d'envergure, quand les États-Unis n'arrivent pas à émerger de leur débat budgtaire cependant essentiel, lorsque les discussions entre les dirigeants américains, européens et japonais se concentrent sur des détails sans réussir à faire bouger l'ensemble, on peut craindre que le sommet coure le risque de l'échec.

Ayant pris l'initiative, il y a huit ans, à Rambouillet, de lancer la procédure des sommets, je continue de croire que ces réunions peuvent jouer un rôle utile dans la recherche des solutions les meilleures aux problèmes economiques internationaux.

Le communiqué ci-joint reflète cet espoir. Ce n'est pas un jeu, mais une tentative pour tracer l'esquisse d'une réponse à l'attente et à l'angoisse de l'opinion internationale.

Projet de communiqué de Williamsburg

1. – Les chefs d'Etat et de gouvernement, réunis à Williamsburg les 27 et 28 mai 1983, sont convenus de ce qui suit :

Nous avons procédé à un examen détaillé de la situation économique et monétaire mondiale. Nous avons conclu que la crise économique mondiale, résultant *des deux chocs pétroliers de 1973* et 1979 arrive à son terme, et qu'une reprise soutenue et durable est possible si les actions nécessaires sont engagées dans cet esprit de détermination et de coopération. Ces actions sont les suivantes :

a) Les Etats-Unis et le Canada s'engagent à rechercher une diminution de leurs taux d'intérêt par une réduction continue de leurs déficits budgétaires, une politique fiscale moins rigide et un réexamen des règles d'imposition des intérêts reçus et payés ;

b) Le Japon s'engage à ouvrir davantage son économie ; les bénéfices qu'il retirera de la baisse des prix du pétrole seront *utilisés pour pousser* activement la croissance des importations au Japon de produits manufacturés en provenance des autres pays industriels et des pays en développement ;

c) Les pays européens s'engagent à mettre en œuvre une discipline commune, à travers les pays actuellement en déséquilibre majeur ajusteront rapidement leurs économies pour réduire les déficits budgétaires et extérieurs, pendant que les autres chercheront à accompagner la reprise qui se manifeste chez eux. Le but commun serait, que, à la fin de 1984, lorsque les forces de la reprise américaine commenceront à *s'essouffler, l'Europe soit prête* à prendre collectivement les actions additionnelles qui pourraient être nécessaires.

Ces effets mutuels s'appuieront sur deux engagements fondamentaux :

– un engagement conjoint et solennel de n'introduire, dans les deux prochaines années, aucune nouvelle mesure protectionniste ni aucune nouvelle restriction commerciale, et d'entamer un processus d'élimination des restrictions existantes ; nos gouvernements agiront de concert, comme nous l'avons indiqué à Londres en 1977, pour faire face aux pressions qui s'exercent en direction de mesures protectionnistes ;

– un engagement d'ouvrir un dialogue avec les pays producteurs de pétrole sur les tendances du marché de l'énergie, les prix du pétrole et leurs effets sur l'économie mondiale ; et l'engagement de donner une dimension nouvelle au dialogue Nord-Sud, l'objectif étant la mise en œuvre d'un plan d'aide de cinq ans, sous la forme d'un transfert de ressources réelles vers les pays les moins avancés, en particulier en Afrique.

2. – Les chefs d'État et de gouvernement considèrent que le retour à un cadre stable de relations monétaires internationales est un élément essentiel pour rétablir la confiance et assurer la liberté durable des échanges. Ils sont convenus d'engager une marche graduelle conduisant à une conférence monétaire internationale.

a) L'objectif final commun est de revenir à un système de parités fixes, restituant la prévisibilité aux décisions économiques et liant les politiques monétaires internes à une référence objective ;

b) Au cours des trois prochaines années, nous rechercherons la coagulation progressive du système actuel des taux de change, par la convergence de trois actions se soutenant mutuellement :

– un renforcement du Système monétaire européen par une utilisation plus large de l'ECU, une consolidation des facilités de crédit, et une concertation des politiques économiques ;

– un système de « zones d'objectifs » entre l'ECU, le dollar, et le yen, fondé sur des marges élargies, non rendues publiques, qui seront progressivement réduites ; des politiques monétaires concertées, avec des objectifs monétaires internes définis en commun, concourront à cette action ;

– l'utilisation du réseau des banques centrales pour des interventions mutuellement agréées entre elles ; les ressources consacrées à ces interventions, qui ne seront pas rendues publiques, seront progressivement accrues.

c) Une commission internationale, composée des représentants en nombre limité des pays créditeurs et des pays débiteurs, des emprunteurs et des prêteurs privés, ainsi que des organisations multilatérales, sera chargée de faire des propositions concrètes quant aux problèmes d'endettement international, et à la poursuite de la politique de crédits extérieurs.

d) A son terme, ce processus conduira à une conférence monétaire internationale qui examinera les progrès accomplis par cette action collective et qui définira des règles permanentes pour l'avenir, sous le nom de S.M.M. (Système monétaire mondial).

∴

Quand nous nous sommes réunis, il y a huit ans, lors du modeste sommet de Rambouillet, nous étions d'accord pour considérer que l'objectif essentiel de notre réunion était d'engager une discussion directe, *d'homme à homme, afin* d'essayer de connaître les convictions, les intentions et les objections réelles de chacun d'entre nous.

Ce n'était pas une réunion administrative de plus. Nous considérions qu'il était utile de savoir ce que chacun des décideurs finaux avaient dans l'esprit, afin d'éviter les ambiguïtés, les contradictions et les frustrations qui accompagnent toute politique à laquelle une impulsion et une direction claires n'ont pas été données.

Aujourd'hui, par exemple, il serait très important de connaître les convictions *personnelles* du président Reagan sur le choix entre les taux de change flottants ou fixes, l'engagement *personnel* du président de la République française à l'égard du protectionnisme, l'évaluation *personnelle* du chancelier Kohl sur l'importance et les limites du commerce Est-Ouest, et l'attitude de Mme Thatcher quant à la contribution que la Grande-Bretagne pourrait apporter l'an prochain à la reprise économique mondiale.

Afin de conserver leur utilité aux sommets et les protéger de toute invasion bureaucratique, nous étions tombés d'accord pour juger qu'il fallait éviter de fixer un calendrier régulier, et laisser au prochain pays organisateur le soin de proposer une réunion quand la situation la rendrait utile. Malheureusement la recherche d'avantages politiques ou électoraux a conduit à des réunions annuelles, et inutilement solennisées.

Ce serait une initiative salutaire de revenir à l'esprit initial, et de supprimer les attentes et les frustrations inutiles, en décidant que les sommets se réuniraient seulement quand les circonstances les justifieraient.

∴

Pourquoi, alors, les propositions de ce communiqué ?

Concernant la situation économique mondiale, la question essentielle qui se pose est de savoir si nous atteignons la fin de la crise. Nous avons vécu dans cette crise depuis 1973. Partout ses conséquences ont *été sévères : 32 millions* de personnes sont sans emploi dans les pays de l'O.C.D.E. Depuis Rambouillet, tous les gouvernements des grandes démocraties, quelles que soient leurs orientations, ont été changés.

Quatre des principales économies, Etats-Unis, Japon, Allemagne et Royaume-Uni, connaîtront à la fin de 1983 une expansion plus ou moins marquée. Mais un point d'interrogation demeure : la reprise sera-t-elle de brève durée, comme aux Etats-Unis à la fin de 1980, ou sera-t-elle durable ?

Pour que la reprise soit durable, deux facteurs seront décisifs.

D'abord l'évolution des taux d'intérêt qui décourage actuellement les investissements productifs. Le caractère durable de la reprise américaine dépend essentiellement de la politique monétaire qui sera conduite. Les taux d'intérêt réels, déduction faite de l'inflation, atteignent actuellement environ 5 %, alors que leur niveau est normalement compris entre 1 % et 3 %. Le taux actuel est historiquement très élevé. Ce n'est pas la seule variable qui décide de l'investissement productif, mais il est clair qu'une baisse significative des taux d'intérêt, et notamment des taux à long terme, est attendue par les marchés, les investisseurs et les chefs d'entreprise, comme le signal véritable d'une reprise soutenue.

La seconde condition d'une reprise durable est la convergence des forces d'expansion dans le monde. *La crise d'endettement de 1982, et* ses conséquences sur les prêts bancaires internationaux, peut entraîner une stagnation prolongée de la demande des pays en développement producteurs ou non producteurs de pétrole tels que le Mexique ou le Brésil, qui constituent d'importants marchés pour les exportations industrielles, ainsi que des pays de l'Europe de l'Est.

Avant d'aller plus loin, je veux répondre personnellement à la question : est-ce la fin de la crise mondiale ? La crise mondiale était l'addition de deux crises : une crise conjoncturelle et une crise structurelle. Ce que nous observons aujourd'hui, c'est bien la fin de la crise conjoncturelle. La crise structurelle, elle, demeure, avec ses conséquences sur les industries traditionnelles et sur le niveau permanent de l'emploi.

La crise conjoncturelle n'était pas due à un facteur unique, mais, comme on le sait, à deux causes elles-mêmes dépendantes : l'inflation et l'instabilité monétaire du début des années 70, et les deux augmentations successives du prix du pétrole de 1973 et 1979.

Cette dernière cause a cessé de produire ses effets pervers. Le prix du pétrole est à la baisse et les pays de l'OPEP n'accumulent plus d'excédents financiers. Mais la première cause, l'inflation du début des années 70, demeure, ou du moins appelle des remèdes complémentaires. Ainsi on aperçoit l'ensemble des problèmes auxquels la communauté in*ternationale doit faire face* aujourd'hui.

Vous ne serez pas surpris que, dans ces conditions, je souscrive aux prescriptions d'Helmut Schmidt en faveur d'une reprise collective. Elles peuvent être résumées par trois engagements pris par les principaux groupes de participants, auxquels j'ajouterai deux déclarations essentielles :

– *Les pays d'Amérique du Nord, et notamment les Etats-Unis, conduiraient des actions visant à la baisse de leurs taux d'intérêt, notamment par une réduction continue de leur déficit budgétaire.* Une réduction significative devrait atteindre 10 % à 20 % en termes réels, au cours de chacune des trois prochaines années budgétaires. Une politique fiscale plus souple, et une révision des conditions d'imposition des intérêts reçus et payés sont également nécessaires ;

– *Le Japon s'engagerait à ouvrir effectivement son économie.* Le bénéfice que le Japon va retirer, plus qu'aucun autre pays industriel, de la baisse du prix du pétrole, devrait être utilisé pour pousser activement la *croissance des importations* japonaises de produits manufacturés, en provenance des autres pays industriels et des pays en développement.

– *Les pays européens mettraient en œuvre une discipline économique collective.* Cela signifie que les pays ayant des déficits budgétaires et extérieurs importants ajusteraient rapidement leurs économies, cependant que les autres stimuleraient la croissance qui s'y manifeste déjà. La réduction des déficits budgétaires pour les pays en déséquilibre devrait être, dès l'an prochain, de l'ordre de 20 % en termes réels. Le but à atteindre par les pays européens serait *d'être prêts à la fin de 1984, lorsque* les forces expansionnistes de l'économie américaine commenceront à s'essouffler, à prendre collectivement les actions additionnelles qui pourraient être nécessaires. Compte tenu des différences politiques existantes entre gouvernements européens, c'est sans doute un objectif difficile à atteindre, mais des progrès dans cette direction constituent un préalable à *toute* action collective de soutien de la conjoncture.

Enfin deux déclarations seraient souscrites :

– *Un engagement solennel de n'introduire, au cours des deux prochaines années, aucune nouvelle mesure protectionniste ou aucune mesure de restriction commerciale.* Il serait déraisonnable et honteux, que le monde ait traversé sept ans de crise sans recourir au protectionnisme et qu'il s'y décide lorsque la reprise est amorcée. S'il y a un engagement à prendre au sommet de Williamsburg, c'est bien celui-là. Nous l'avons formulé au sommet de Londres, le 8 mai 1977, au cœur même de la crise, en ces termes : *« Nous rejetons le protectionnisme : il contribuerait au chômage, alimenterait l'inflation et détruirait le bien-être de nos pays. »* Cette affirmation demeure fondamentalement exacte. La confirmation de cet engagement, au niveau politique le plus élevé, aiderait tous les gouvernements intéressés, y compris les États-Unis et, je l'espère, la France.

– *Le second engagement que je suggérerais est de montrer notre volonté de discuter de la situation avec les pays producteurs de pétrole.* En 1975, j'ai lancé le dialogue Nord-Sud, avec l'aide de nos partenaires saoudiens. Nous avons affirmé, à cette époque, que la situation du marché du pétrole était un problème d'intérêt commun. Nous le disons à un moment où les prix du pétrole augmentaient. Maintenant qu'ils baissent, nous ne faisons plus preuve du même intérêt pour une discussion de la situation énergétique mondiale. Cela affecte la crédibilité de la valeur que nous attachons à des relations internationales équilibrées. Or ces pays sont importants par les ressources qu'ils détiennent, par les marchés qu'ils passent, et par les ressources financières qu'ils ont accumulées. Rien ne démontre que les prix du pétrole aient atteint actuellement un niveau d'équilibre. Je suggère que nous prenions l'initiative d'ouvrir un dialogue avec les pays producteurs de pétrole sur le développement du marché de l'énergie, et l'évolution future du prix du pétrole ; non pour fixer ces prix, car les forces du marché joueront nécessairement leur rôle, mais pour mieux appréhender leur évolution, et les conséquences qu'elle entraînera sur la situation économique et financière des pays concernés.

V. GISCARD D'ESTAING.

Prochain article :

VERS LA STABILITÉ DES TAUX DE CHANGE

* Ces articles sont publiés simultanément en France par *le Monde*, en Grande-Bretagne par *The Economist*, en Allemagne fédérale par *Die Welt*, au Japon par *Nihon Keizai Shimbun* et en Italie par *Panorama*.

LU

« COMMENT LES DÉMOCRATIES FINISSENT » de Jean-François Revel

Le combat inégal

Jean-François Revel est un excellent polémiste – il en reste quelques-uns, – donc un moraliste. Il le prouve une fois de plus avec son dernier livre, tout entier consacré à décrire par le menu et à dénoncer l'inégal combat entre démocraties et totalitarisme communiste.

On peut, bien sûr, discuter tel ou tel point de la démonstration de Revel. Mais on ne peut pas, en revanche, discuter de l'actualité du problème qu'il traite. Il est au cœur des relations Est-Ouest, et les Occidentaux s'y heurtent régulièrement, après chaque initiative soviétique, qu'il s'agisse de telle « percée » en Angola ou en Ethiopie, de l'invasion de l'Afghanistan, de l'intimidation permanente de la Pologne, de l'installation des SS-20 ou des achats de gaz soviétique et de la construction du gazoduc euro-sibérien. Toujours, les mêmes questions se posent, s'imposent : que doivent faire les démocraties ? Que peuvent-elles faire ?

Revel n'a aucun mal à démontrer que dans la plupart des cas les démocraties ne font rien, sinon se disputer entre elles pour le plus grand bénéfice de l'U.R.S.S. Ce comportement est tellement systématique que les analystes soviétiques l'intègrent dans les équations politiques qu'ils cherchent à résoudre : la plupart des initiatives du Kremlin, outre leur objectif principal, visent à exacerber les « contradictions internes » du camp occidental. La partie d'échecs qui se joue actuellement à propos des SS-20 et des Pershing-2 offre un exemple parfait de cette règle d'or de la diplomatie soviétique.

La principale explication de ce comportement suicidaire, Jean-François Revel la voit dans la *lâcheté* et *le masochisme* qui seraient, selon lui, deux des principales « qualités » des démocraties, sinon des démocrates. C'est là que notre auteur, flirtant avec le dogmatisme, pousse un peu loin sa démonstration en développant soigneusement tous les arguments possibles et imaginables à l'appui de sa thèse et en ne faisant que mentionner ceux qui pourraient la tempérer. Bien sûr, c'est la loi du genre, et Jean-François Revel ne se cache pas d'avoir voulu écrire un livre de combat. Mais bon nombre des « lâchetés » qu'il dénonce s'expliquent par l'essence même de la démocratie.

L'auteur de *Ni Marx ni Jésus* en a bien conscience et passe en revue dans plusieurs chapitres de son livre ces faiblesses intrinsèques à un régime politique : précarité du pouvoir dû au système électoral qui ne facilite pas les analyses à long terme ; droit de critique érigé parfois en devoir ; perméabilité institutionnelle à la propagande adverse ; primauté du « bien-vivre », donc des intérêts économiques et commerciaux à court terme, puisque *« la démocratie est par vocation occupée à l'amélioration patiente et réaliste de la vie en société »*, alors que *« le communisme est par nécessité tourné vers l'extérieur car il constitue un échec social ».* Autant de rappels justes et pertinents, mais qui ne changent rien au problème, car, à vouloir lutter à armes égales contre le totalitarisme communiste, la démocratie y perdrait son âme. Ne la galvaude-t-elle pas déjà en s'accommodant un peu trop facilement de régimes du type Pretoria ou Guatemala ? Au nom, d'ailleurs, du même argument qui lui sert à « digérer » les coups de force communistes d'Afghanistan ou de Pologne : le réalisme...

C'est que les notions de droite ou de gauche n'ont pas toujours grand chose à voir dans l'affaire. Un homme comme François Mitterrand – et on peut regretter que Revel n'insiste pas assez sur ce point – a infiniment plus fait pour éduquer ses compatriotes sur la nature du soviétisme qu'un Giscard d'Estaing qui en ignorait tout, au point de croire que ses liens « personnels » avec les dirigeants du Kremlin pouvaient avoir quelque importance !

Et si, depuis une dizaine d'années, il est enfin possible de décrire la *réalité* soviétique sans être forcément taxé de fascisme et autres amabilités, c'est grâce à tout un travail d'information et de réflexion qui a été souvent mené par des hommes ou des journaux peu réputés pour leur conservatisme, mais qui se sont *décidés enfin à appeler* un chat un chat et le régime soviétique une dictature indéfendable. Ils sont toujours, il est vrai, considérablement en avance sur tout une partie de la classe politique – de tous bords – pour laquelle la forme prime trop souvent le fond et la courtoisie diplomatique constitue une vertu cardinale. Graves erreurs face à un adversaire qui a le temps pour lui – aucune opinion publique ne le presse – et qui est passé maître dans l'art d'engluer les Occidentaux dans d'interminables négociations au service du principe : « Ce qui est à moi est à moi ; ce qui est à toi est négociable. »

Le livre de Jean-François Revel fera grincer bien des dents, en particulier celles des aveugles qui refusent le vrai problème exposé ici en renvoyant dos à dos les États-Unis et l'Union soviétique, feignant de croire qu'ils sont de même nature. Les adeptes d'un tiers-mondisme niant ou minimisant à outrance la rivalité Est-Ouest y trouveront aussi maints sujets d'indignation, car l'auteur ne fait décidément pas dans la nuance. *Comment les démocraties finissent* est pourtant un livre indispensable. Il pose une question fondamentale qu'il n'y a aucune raison de nier. Il faut souhaiter qu'il soit à l'origine d'un vrai débat et non pas seulement de quelques invectives, comme cela a été souvent le cas dans le passé lorsqu'a été posé le problème de la vraie nature de l'U.R.S.S.

JACQUES AMALRIC.

★ *Comment les démocraties finissent*, de Jean-François Revel, Grasset, 332 pages, 79 F.

Une soirée de l'internationale de la résistance

« Nous vous passons le flambeau, celui de la France libre et combattante, celui de l'Europe combattante, qui est désormais vôtre », a dit Mme Marie-Madeleine Fourcade en ouvrant le gala inaugural organisé, mercredi 18 mai, par l'Internationale de la résistance, officiellement créée quelques jours plus tôt à Paris.

Bien que dans son texte constitutif l'organisation prétende *« coordonner l'activité de toutes les forces antitotalitaires »*, et en dépit du souhait précédemment émis par certaines personnalités comme Mme Simone Veil que l'organisation ait *« le courage de dénoncer le totalitarisme d'où qu'il vienne »*, l'Internationale de la résistance s'est attaquée exclusivement, mercredi soir, devant les quelques centaines de personnes rassemblées à la Mutualité, au *« totalitarisme de type soviétique, le mal de ce siècle »*, selon M. Édouard Kouznetsov. Seul un étudiant chinois en exil, représentant du mouvement du « printemps de Pékin », osa une rapide allusion aux régimes du Chili et d'Afrique du Sud.

Après que se soient succédé à la tribune des représentants en exil des mouvements de résistance angolais, vietnamien, cambodgien, afghan, un représentant du mouvement antisandiniste et M. Armando Valladares, M. Vladimir Boukovski a estimé que *« la haine délibérément créée entre les peuples représente la base même du totalitarisme (...) qui, phénomène global, ne peut être combattu qu'à l'échelle internationale »*. M. Boukovski a critiqué *« les masses timorées des capitales européennes qui exigent un désarmement suicidaire et revendiquent la capitulation »*. Il s'en est pris enfin aux *« belles âmes qui prétendent en savoir plus que nous »* et à *« ceux qui nous conseillent d'accepter parmi nous des terroristes, formés par les régimes que nous combattons »*. – C.T.


هكذا من الأصل

EUROPE

République fédérale d'Allemagne

Le récit de la découverte des « carnets de Hitler », selon la dernière édition du « Stern »

La crise au sein de la rédaction du magazine *Stern* a pris fin mercredi 18 mai : M. Peter Scholl-Latour restera rédacteur en chef, tandis que M. Johannes Gross, qui avait également été nommé à ce poste par le directeur du journal, a renoncé à ses fonctions, devant le mécontentement des journalistes.

De notre correspondant

Bonn. – « *C'est d'accord,* concède M. Henri Nannen, fondateur et patron du *Stern, nous avons fini par perdre toute distance critique. Mais l'affaire des carnets d'Hitler ne relève pas du pur crétinisme. Ce fut un « psycho-polar » d'un raffinement particulier qui ne se révéla que par la suite être une plaisanterie.* » M. Nannen s'en prend ensuite aux saintes nitouches qui se gaussent du magazine hambourgeois et rappelle que *Stern* se trouvait dans cette affaire en bonne compagnie... à commencer par le directeur des Archives fédérales, le professeur Hans Booms qui, le 8 avril de cette année, signait avec le journaliste Gert Heidemann un contrat lui reconnaissant l'exclusivité pour dix ans des « *papiers inédits* » du Führer. M. Henri Nannen, fait ensuite comparaître d'autres témoins à décharge, dont l'illustre Trevor Roper, et un expert moins célèbre, le docteur Arnold Rentz, qui aurait déclaré que le papier provenant des cahiers consacrés à l'escapade anglaise de Rudolf Hess daterait « *de la seconde guerre mondiale ou d'avant* ».

Quoi qu'il en soit, M. Henri Nannen a confié à deux rédacteurs du magazine, MM. Michaël Seufert et Jürgen Steinhoff, le soin de faire le point dans l'édition du mercredi 18 mai. Ils exposent notamment la version de Heidemann. Chez l'ancien SS Fritz Stiefel, industriel en Souabe, Heidemann est mis un beau jour en présence d'un cahier manuscrit attribué à Hitler. Il proviendrait d'un certain Fischer, de Stuttgart ou des environs. Rendez-vous est pris. Fischer se dit capable de faire venir de R.D.A. des carnets d'Hitler. Il se dit également le beau-frère de Ghunter Krebs, directeur du musée de la petite ville saxonne de Löbau et le frère d'un général Fischer. Ce beau-frère serait entré en relation, à la suite d'une petite annonce, avec un vieux paysan des environs de Börnersorf qui aurait été le camarade de combat d'Hitler pendant la première guerre et qui, en échange de la promesse d'un enterrement décent, était prêt à donner le nom d'un paysan qui cachait des objets ramassés après l'accident du Junker supposé contenir les ultimes secrets du III[e] Reich.

Krebs trouva l'affaire un peu délicate et s'en ouvrit au général Fischer. Ce dernier ira trouver le vieux paysan, *remontera par* lui jusqu'au détenteur des caisses trouvées près de l'épave du Junker et lui achètera son trésor.

Heidemann est « *électrisé* » par ce récit. Le 27 janvier 1981, première livraison. Heidemann est porteur d'une somme de 200 000 marks en espèces que lui a remis le P.-D.G. de *Grüner und Jahr*. Konrad Fischer, le vendeur, fair jurer au journaliste de ne pas révéler son nom pour ne pas compromettre ses parents en R.D.A. Pour les mêmes raisons, il l'engage à ne pas faire expertiser les manuscrits d'Hitler. Parole qui fut tenue au-delà de toute raison.

Le 25 février 1981, ce sont 480 000 marks qu'emporte avec lui Heidemann qui, on ne sait trop pourquoi, va chercher les cahiers en R.D.A. L'opération se passe selon toutes les règles de la série noire : une mystérieuse automobile attend dans un virage, près de Lauenburg : elle dépasse la Mercedes de Heidemann qui, par la vitre de droite abaissée, jette le paquet contenant les marks. A son tour Heidemann baisse la vitre de droite, dépasse la voiture d'où sont lancés les précieux carnets. A deux reprises le petit jeu se répète : le 25 mars 1981 (340 000 marks) et le 1[er] juin *(255 000 marks)*.

Heidemann finit par prendre peur. Il exige que les cahiers lui soient remis en R.F.A. Fischer n'est pas embarrassé pour autant. Les camions de la maison de transport Veb Dentrans convoient donc les carnets de Hitler cachés dans des pianos. Entre-temps, il s'était avéré – si l'on peut dire – que Hitler n'avait pas rempli seulement vingt-sept carnets, mais soixante-neuf, et le prix montait avec le nombre. On en était à 200 000 marks la pièce. Le dernier paiement fut effectué le 29 avril, quatre jours après la publication du premier feuilleton sur la « découverte » des journaux de Hitler.

Le scandale ayant éclaté, *Stern* se décide enfin à vérifier les dires de Kugau, alias Fischer. On retrouve le logis – une belle demeure de 600 000 marks – où il a transféré ses pénates après les premiers paiements. Une rapide enquête en R.D.A. révèle que le prétendu directeur du musée de Lobau gagne sa vie comme chauffeur dans un hôpital de la localité. Quant au frère, « grosse légume » de l'armée populaire, il est simplement policier adjoint et porteur dans une gare. Ni l'un ni l'autre n'avaient quoi que ce soit à voir avec les carnets de Hitler. Il faut chercher ailleurs les complices de Kugau car il a certainement eu des accointances en R.D.A.

Qu'est devenu l'argent ? Selon les enquêteurs du *Stern*, Kugau fréquentait les endroits louches du vieux Stuttgart. Il aurait dépensé en boissons et en femmes 1,5 million de deutschemarks. A suivre.

ALAIN CLÉMENT.

Grande-Bretagne

Le manifeste électoral conservateur prévoit une nouvelle vague de dénationalisations

Londres (A.F.P.). – Le parti conservateur a lancé, mercredi 18 mai, sa campagne pour les élections générales du 9 juin prochain, en publiant un manifeste qui annonce une nouvelle offensive contre le pouvoir syndical, une réduction des impôts locaux, le maintien de la Grande-Bretagne dans la Communauté européenne et une fidélité totale aux engagements de Londres vis-à-vis de l'alliance atlantique. M[me] Thatcher, présentant ce manifeste au siège du parti, l'a *qualifié* de « *robuste et responsable* ». Elle l'a comparé au programme, selon elle « *extrémiste et catastrophique* », du Labour, qui prévoit notamment de retirer le pays de la C.E.E. et d'abandonner la défense nucléaire.

Quant à la stratégie économique de M[me] Thatcher, elle reste la même : priorité à la lutte contre l'inflation, aucune mesure pour réduire le chômage, qui ne pourra diminuer que par une reconstruction patiente de l'économie « *pour qu'elle produise les biens et les services que veulent les gens, au prix qu'ils peuvent payer* ». Les conservateurs, fidèles à leur philosophie de réduction du rôle de l'Etat, prévoient, par ailleurs, une nouvelle série de dénationalisations : ils veulent vendre 51 % des parts de British Telecom au privé, et la totalité de Rolls-Royce aéronautique et des British Airways. Certaines parties de British Steel, des chantiers navals British Shipbuilders et du constructeur automobile British Leyland seront également confiées au privé.

A BERLIN-OUEST

Les pacifistes ont préparé leur offensive contre le déploiement des missiles en Europe

De notre envoyée spéciale

Berlin-Ouest. – On se prend par la main et on entonne *We shall overcome* dans la grande salle du Palais des congrès de Berlin-Ouest. C'est la fin de la conférence internationale des mouvements pour la paix ; c'est le moment de l'effusion, celui où le professeur Robert Jungk, futurologue et l'un des « sages » des pacifistes, dans un beau discours de clôture, revendique le côté émotionnel du mouvement et parle de l'amour. Et puis, pour conclure de façon symbolique et spectaculaire, on part bras-dessus bras-dessous par les rues de Berlin former une chaîne humaine du consulat de Pologne à celui du Portugal en promenant des banderoles qui demandent la dénucléarisation de l'Europe. Cela avec la coopération affable de la police, qui détourne courtoisement la circulation aux carrefours.

Il était primordial pour les quatre cents organisations présentes à Berlin du 9 au 14 mai d'afficher l'image de la non-violence. Non seulement parce que nombre des participants – les féministes anglaises en tête – se réclamaient de la philosophie de Gandhi, mais surtout parce que, dans la partie cruciale qu'il va jouer à l'automne, le mouvement pour la paix sait ce qui le menace : « *On va tenter,* disait Robert Jungk, *de nous criminaliser, de nous faire passer pour des terroristes. Il est très important de montrer que nous nous battons les mains nues, faute de quoi nous nous éloignerions de la plus grande partie de la population ; il ne resterait du mouvement pour la paix qu'un noyau dur et rien autour.* »

Les participants étaient là en premier lieu pour mettre au point une stratégie pour l'automne. L'incrédulité est totale dans les rangs des pacifistes quant aux possibilités du « *rituel diplomatique* » *qui se joue* actuellement à Genève d'aboutir à des résultats fructueux. Mais ils ne baissent pas les bras pour autant : le déploiement des missiles peut, malgré tout, être évité ; il ne pourra en tout cas, estiment-ils, être mis en œuvre dans les cinq pays européens concernés (République fédérale d'Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas) qu'au prix d'un déchirement social interne, tant est devenue grande la force du mouvement. Plus question de s'en remettre aux gouvernements ou aux Parlements, à majorité conservatrice ou chrétienne-démocrate dans ces cinq pays : ils n'ont, en la matière, pas de légitimité et la base va parler.

Le premier mot d'ordre du mouvement pour cet automne, qui sera son morceau de bravoure, est donc « mobilisation ». Après la phase des appels (celui de Krefeld et d'autres), après celle des grandes manifestations, les militants de la paix abordent une troisième étape : celle des actions directes et non violentes de désobéissance civique.

Référendums et pétitions

L'hostilité d' « une majorité de la population » aux missiles sera démontrée par l'organisation de référendum, soit par les voies légales dans les pays où cela est possible, soit au moyen de pétitions organisées au niveau national. Une réunion est prévue en juin prochain pour coordonner l'organisation de ces consultations populaires. L'effort à mener en vue d'élargir la base du mouvement, les Eglises étant tenues pour acquises, se concentrera sur les syndicats. Certains syndicats néerlandais envisagent déjà des mouvements de grève dans l'hypothèse d'un déploiement des nouvelles armes atomiques.

Les militants pacifistes vont s'efforcer d'inoculer cette idée à d'autres organisations porfessionnelles européennes. Ce ne sera sans doute pas la plus facile de leurs tâches, et le député de la gauche du S.P.D., M. Oskar Lafontaine, qui s'était rallié avec enthousiasme au mot d'ordre de grève générale, s'est fait gentiment rappeler à plus de prudence par d'autres membres de son parti présents à la conférence. L'effort de mobilisation des syndicats devrait en tout cas être mené dans la perspective des grandes manifestations qui marqueront le mois d'octobre. Les Allemands de l'Ouest ont déjà établi un calendrier qui prévoit une semaine de manifestations devant culminer *le 22* octobre avec trois grands rassemblements en République fédérale.

A chacun ses méthodes : M[me] Solange Fernex et une dizaine d'autres militants pacifistes français, américains et japonais, *commenceront* le 6 août une grève de la faim « jusqu'à la mort » *(fast for life)* pour éveiller les consciences au danger d'apocalypse nucléaire.

Quant à l'organisation de la campagne de désobéissance civique, elle est laissée à l'imagination des différents mouvements. On a cité notamment le boycottage d'une partie des impôts correspondant à la part défense dans le budget, le harcèlement des administrations par des questions sur les moyens de se protéger en cas de guerre atomique, l'utilisation des radios libres et jusqu'aux consultations médicales pour « angoisse nucléaire ».

On a cité également, et le mouvement risque là – qu'il le veuille ou non – de se départir de ses options non violentes, l'organisation du blocus systématique des bases où doivent être installés les missiles et des véhicules de transport de matériel militaire et de munitions. Les représentants de la R.F.A., où le conflit social que se promettent d'ouvrir les pacifistes risque d'être plus aigu que n'importe où ailleurs, ont également prévu la création d'un « *comité des cent* ». Ce comité, rassemblant des personnalités au-dessus de tout soupçon, « *de différentes couleurs politiques et culturelles* », servira de caution aux actions de « *résistance* », afin d'éviter la « *criminalisation* » des individus qui y prennent part.

Un scénario se dessine derrière tous ces projets : « *La prolongation des négociations de Genève au-delà de la fin de l'année 1983 serait la seule solution intermédiaire pour nous acceptable* », disent les pacifistes. Cette proposition d'un moratoire a déjà été formulée par les sociaux-démocrates ouest-allemands. Elle sera reprise à nouveau par le S.P.D. devant le Bundestag sous une forme plus précise.

Un état de guerre prolongé

A côté de cette organisation tactique, l'autre but de la conférence de Berlin-Ouest était de blanchir le mouvement des accusations qui lui sont le plus souvent portées : celle d'être téléguidé par Moscou ou, du moins, celle de faire peu de cas des violations des droits de l'homme dont sont victimes les peuples d'Europe de l'Est. La réunion de Berlin-Ouest fut sur ce point assez peu convaincante, car elle fut contrainte de se limiter à des formulations tellement générales qu'elles n'expriment rien d'autre que de bonnes intentions et recouvrent en fait toutes les ambiguïtés.

C'est Gyorgy Konrad, écrivain hongrois vivant pour une année à Berlin-Ouest, qui a le mieux exprimé le credo du mouvement sur cette question : la bipolarisation de l'Europe, issue de Yalta, est un état de guerre prolongé ; l'équilibre militaire *que les stratèges prétendent* rechercher est impossible, chaque bloc visant en permanence la supériorité sur l'autre. La spirale de l'escalade ne peut être rompue que par « *un dialogue qui transcende la division en blocs* » et qui finira par en avoir raison. Douce utopie qui, quoi que veuillent les pacifistes, n'est pas totalement innocente.

Les participants se sont félicités des messages de soutien qui leur arrivaient de différentes organisations dissidentes d'Europe de l'Est, qui appelaient à la multiplication des contacts. Cela permit de faire assez peu de cas d'une déclaration de Solidarité, publiée récemment par l'hebdomadaire de l'organisation clandestine *Tygodnik Mazowsze*, qui relève les signes d'impatience croissants manifestés par Moscou devant la perspective d'implantation de nouveaux missiles de l'OTAN en Europe, qui note que les Pershing-2, dont la portée permet d'atteindre les villes soviétiques, « *sont moins dangereux pour la Pologne en cas de conflit nucléaire* ». Ce journal estime que « *le mouvement pour la paix est constitué en grande partie d'idéalistes naïfs qui ne se rendent pas compte que le Kremlin les manipule* ». Un représentant de Solidarité en exil à Bruxelles a bien tenté de faire valoir que le mouvement polonais avait pour l'instant des préoccupations « *plus urgentes que la paix* » ; l'explication n'a pas été entendue.

Les dissidents d'Europe de l'Est étaient invités et n'ont pas pu venir. Les officiels se sont abstenus pour protester contre cette invitation. Les *pacifistes d'Europe occidentale* n'ont pas pour autant renoncé. Ils affirment qu'ils feront tout pour renouer le « dialogue trilatéral » (avec les dissidents et les autorités) et faire venir tous les représentants de cette trilogie à la prochaine conférence internationale, en 1984 en Italie.

Les organisateurs ont insisté sur le fait qu'ils n'étaient pas « *un comité central* », que le mouvement européen n'a pas de structure centralisée et qu'il ne prétend pas non plus avoir de « *politique étrangère* ». Il ne le peut effectivement pas tant ses composantes sont diverses. Mais ni le « non » unilatéral aux missiles de l'OTAN, ni cet espoir d'instaurer un « dialogue trilatéral » ne suffisent malheureusement à fonder une nouvelle conscience européenne, qui devrait être à la base de ce « non-alignement » du Vieux Continent que réclament les pacifistes.

CLAIRE TRÉAN.

Autriche

PARTICIPANT AU POUVOIR POUR LA PREMIÈRE FOIS

Les libéraux obtiennent trois portefeuilles ministériels dans le gouvernement de M. Sinowatz

De notre correspondante

Vienne. – Le nouveau chancelier autrichien, M. Fred Sinowatz, a rendu public, mercredi 18 mai, la composition de son gouvernement. Conformément à l'accord signé entre les partenaires gouvernementaux, le parti socialiste (S.P.Œ.) et le parti libéral (F.P.Œ.), trois portefeuilles ministériels, trois secrétariats d'Etat et le poste de vice-chancelier reviennent aux libéraux, qui participent pour la première *fois* de leur histoire à un gouvernement.

Chez les socialistes, la formation du nouveau cabinet a déclenché une « rotation » parmi les anciens ministres et les hauts fonctionnaires membres du parti, sans donner lieu à la nomination d'hommes vraiment nouveaux. Le nombre de femmes chargées de fonctions gouvernementales a été réduit de cinq à trois, dont un ministre chargé d'un nouveau secteur, celui de la famille, et deux secrétaires d'Etat.

M. Norbert Steger, chef du parti libéral, âgé de trente-neuf ans, a été désigné comme vice-chancelier et ministre du commerce et de l'industrie. Ancien membre du célèbre chœur des Petits Chanteurs de Vienne, M. Steger *est juriste et* dirige un cabinet d'avocats dans la capitale. Il a été élu à la présidence de son parti en 1980.

Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Erwin Lanc, âgé de cinquante-trois ans, a dirigé le ministère de l'intérieur depuis 1977, après avoir été, pendant quatre ans, ministre des transports. Il est avant tout, comme *son successeur* au ministère de l'intérieur, M. Karl Blecha, un homme de l'appareil du parti socialiste.

Le successeur du nouveau chancelier à la tête du ministère de l'éducation, M. Helmut Zilk, dirigeait depuis 1979 le département culturel du gouvernement de Vienne. Directeur de la télévision de 1967 à 1974, marié à une actrice d'opérette connue, M. Zilk ne manque pas de popularité en Autriche.

Parmi les ministres libéraux, M. Friedhelm Frischenschlager (défense) est, à trente-neuf ans à peine, le plus jeune membre du gouvernement. Son parti a en outre obtenu les secrétariats d'Etat aux finances, à la santé et à l'agriculture.

La publication de la nouvelle liste de ministres a déjà soulevé de vives critiques de la part de l'opposition conservatrice. Celle-ci, en effet, reproche au F.P.Œ. d'avoir trahi ses principes et d'aider les socialistes à *mettre en œuvre une politique qui* est beaucoup plus la leur que celle du parti libéral.

WALTRAUD BARYLI.

LE NOUVEAU CABINET

Voici la composition du gouvernement constitué, mercredi 18 mai, par M. Sinowatz (dont *le Monde* a publié un portrait dans ses éditions du 19 mai).

Chancelier : M. Fred Sinowatz (socialiste) ;
Vice-chancelier, commerce et industrie : M. Norbert Steger (libéral) ;
Affaires étrangères : M. Erwin Lanc (soc.) ;
Intérieur : M. Karl Blecha (soc.) ;
Construction : M. Karl Sekanina (soc.) ;
Famille : M[me] Elfriede Karl (soc.) ;
Finances : M. Herbert Salcher (soc.) ;
Santé : M. Kurt Steyrer (soc.) ;
Justice : M. Harald Ofner (lib.) ;
Défense : M. Friedhelm Frischenschlager (lib.) ;
Agriculture : M. Guenter Haiden (soc.) ;
Affaires sociales : M. Alfred Dallinger (soc.) ;
Education : M. Helmut Zilk (soc.) ;
Transports : M. Karl Lausecker (soc.) ;
Sciences : M. Heinz Fischer (soc.).

Le gouvernement comporte, en outre, huit secrétaires d'Etat (cinq socialistes et trois libéraux).



EUROPE

Pologne

Les clandestins de Solidarité dénoncent une « évolution argentine » de la répression

De notre correspondant

Varsovie. – C'est ce jeudi 19 mai, en début d'après-midi, que devaient être célébrées, à Varsovie, les obsèques du jeune Grzegorz Przemyk, mort samedi 14 mai, quarante heures après avoir été détenu dans un commissariat, de blessures internes à l'abdomen.

Au-delà de la très vive émotion sensible dans tous les milieux, cette mort a fait naître une grande inquiétude parmi les militants syndicaux. Parlant d'un *« crime bestial ayant tous les traits d'un meurtre avec préméditation »*, les dirigeants clandestins de l'organisation varsovienne de Solidarité viennent ainsi d'appeler non seulement leurs militants et *« tous les gens de bonne volonté »*, mais aussi *« ceux qui soutiennent publiquement la dictature »*, à exprimer une *« condamnation générale »*.

« Votre silence, disent-ils aux partisans du régime, *équivaudrait aujourd'hui à vous montrer complices du crime et à acquiescer à sa présence durable dans notre vie sociale. »*

Cette solennité de ton traduit une crainte profonde de voir la répression se faire, demain, beaucoup plus sauvage qu'elle ne l'a été jusqu'à présent. Si les tabassages après interpellation sont monnaie courante, si de nombreuses victimes sont déjà tombées au cours des manifestations organisées depuis l'instauration de l'état de guerre, c'est la première fois qu'une personne arrêtée en parfaite santé et hors de tout affrontement de rue est remise à sa famille dans un état désespéré.

A tort ou à raison, les syndicalistes sont, de surcroît, persuadés que c'est délibérément que le jeune Grzegorz Przemyk a été interpellé et battu de cette manière, afin d'intimider sa mère, une militante de l'opposition, et, à travers elle, le « comité auprès du primat » d'aide aux détenus, dont elle est membre. Que cette mort ait été voulue ou qu'il se soit agi d'une *« bavure »*, ils voient donc là le signe d'un début d'organisation d'une terreur qui, pour rester sélective, n'en marquerait pas moins un tournant. Nombre d'entre eux n'hésitent pas à parler d'une *« évolution argentine »* et à prédire l'élimination physique d'opposants auxquels le pouvoir ne souhaiterait pas, selon eux, offrir la publicité de procès dont les fondements juridiques seraient difficiles à définir.

Sans aller jusque-là, la direction clandestine varsovienne du syndicat estime, dans sa déclaration datée de lundi et diffusée mercredi, que *« les méthodes fascistes de gouvernement deviennent un élément de la réalité quotidienne polonaise »*.

En attendant, le quotidien officiel *Rzeczpospolita* a publié en première page, mercredi, un article de sept colonnes pour expliquer que la seule *« union véritable des syndicats »* n'était pas le front constitué il y a dix jours par Solidarité et les autres organisations dissoutes en octobre dernier, mais les nouveaux syndicats mis en place par les autorités depuis janvier. Signé *« l'observateur »*, cet article est attribué au porte-parole du gouvernement, M. Urban, qui s'étend longuement sur les dissensions qui opposaient, avant l'état de guerre, Solidarité aux syndicats de branche. Bien réelles, ces dissensions passées n'en rendent que plus spectaculaire le rapprochement entre les deux organisations, mais elles sont, pour M. Urban, la preuve que *« leur unification politique n'est absolument pas possible »* et qu'il ne s'agit là que d'un artifice mis en scène par quelques *« ambitieux »*. *« On peut et doit dire*, s'exclame M. Urban, *un « non » résolu à Walesa* [car] *il a déjà, quoi qu'il dise ou fasse, perdu sa crédibilité. Le temps où il aurait pu être un partenaire (et il n'a pas voulu l'être alors) est déjà passé. »*

C'est peut-être pour aider les nouveaux syndicats à recruter que les autorités viennent, par ailleurs, de décider que l'attribution des biens d'équipement ménagers serait désormais confiée à des *« commissions sociales »* d'entreprise, dans lesquelles les nouveaux responsables syndicaux auront certainement un rôle à jouer.

BERNARD GUETTA.

U.R.S.S.

TOUT EN RESTANT SECRÉTAIRE DU PARTI

M. Kapitonov ne dirige plus le département d'organisation du comité central

M. Ivan Kapitonov, secrétaire du comité central du P.C. soviétique, conserve ce poste bien qu'il ait été remplacé dans une autre fonction qu'il occupait depuis dix-huit ans, celle de chef du service d'organisation du parti – en fait la section des cadres – au sein de l'appareil du comité central. Cette précision a été communiquée de source officielle à l'A.F.P. mercredi 18 mai.

Le 30 avril dernier, la *Pravda* avait, en effet, annoncé que M. Egor Ligatchev, jusque-là premier secrétaire du parti dans la région sibérienne de Tomsk, avait pris la tête de ce département d'organisation au comité central. Il avait été remplacé à Tomsk par M. A. Melnikov, jusque-là second secrétaire régional.

Après le département de propagande, dont la direction a été confiée à M. Stonkaline en décembre dernier, le département d'organisation est le second grand service du comité central qui change de chef depuis l'arrivée de M. Andropov à la tête du parti. Il est vrai que ce poste, autrefois décisif (sous Staline, il relevait d'un orgburo, ou bureau d'organisation, presque égal en importance au secrétariat du parti), avait quelque peu perdu de son prestige ces dernières années dans le cadre de la dilution des responsabilités assez répandue sous Brejnev. Ce dernier y avait nommé en 1965 M. Kapitonov, un ancien responsable du parti à Moscou sous Staline comme sous Khrouchtchev, en remplacement de M. Titov, un homme du « groupe de Kharkov », très lié à son rival Podgorny. M. Kapitonov n'en avait pas grimpé pour autant dans l'échelle politique : il est resté pendant toutes ces années simple secrétaire du comité central.

Le nouveau chef du département, M. Ligatchev, a fait toute sa carrière en Sibérie, à Novossibirsk d'abord, puis à Tomsk, mais sa nomination constitue pour lui un retour dans le même secteur de l'appareil central : de 1961 à 1965, en effet, il était déjà sous-chef du département d'organisation du bureau du comité central pour la Fédération de Russie, un organisme supprimé en 1966. Son patron d'alors était M. Kirilenko, un des premiers candidats à la succession de Brejnev, éliminé du politburo l'automne dernier, mais auquel M. Andropov a récemment rendu hommage. Il pourrait être un peu moins « brejnévien » que son prédécesseur, M. Kapitonov, et certainement moins en tout cas que l'autre rival malheureux, M. Tchernenko, dont on ignore s'il supervise toujours, et dans quelle mesure, le mouvement des cadres à l'intérieur du parti.

M.T.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le prochain maire de Philadelphie pourrait être un Noir

Un candidat noir, M. Wilson Goode, a remporté, mardi 17 mai, l'élection primaire démocrate pour la mairie de Philadelphie, avec l'appui de l'écrasante majorité de la communauté noire de la quatrième ville des Etats-Unis. M. Goode a obtenu 53,2 % des voix contre 46 % à son concurrent, M. Frank Rizzo, qui fut maire de Philadelphie de 1972 à 1980. M. Goode défendra donc les couleurs démocrates à l'élection municipale du 8 novembre prochain et a de bonnes chances de devenir le premier maire noir de Philadelphie, cette ville n'ayant pas élu de maire républicain depuis 1947.

Cette victoire, venant après celle de M. Harold Washington, le 12 avril dernier, à Chicago, est de nature à redonner confiance aux Noirs américains.

Il reste cependant beaucoup d'obstacles sur leur route, à commencer par l'abstentionnisme.

Une communauté encore sous-représentée

New-York. – Forte de 28 millions de membres et fournissant 20 % du vote démocrate, la communauté noire devrait jouer un rôle essentiel dans la vie politique américaine. Mais, sur ses 17 millions d'électeurs potentiels, moins de 10 millions sont inscrits sur les listes électorales et 7 millions seulement ont voté en novembre 1982. Les électeurs noirs, en effet, ne se déplacent guère en masse, sauf, comme ce fut le cas à Chicago, si l'un des leurs est en lice.

Les raisons de cet abstentionnisme sont multiples : au sein d'un électorat américain qui vote peu (31 % de participation en novembre dernier), une importante partie de la population noire est, de surcroît, trop démunie pour jouer un rôle actif. Les bulletins de vote de ces citoyens peu informés, parfois à peine alphabétisés, sont souvent, à l'échelle locale, l'objet de trafics électoraux sans rapport avec leurs véritables intérêts. Les leaders de la communauté affirment aussi que les espoirs de voir le sort des Noirs s'améliorer n'ont cessé de se dégrader après les efforts spectaculaires des administrations Kennedy et Johnson ; et c'est un fait que les programmes sociaux destinés à permettre à la communauté de rattraper son retard, notamment en matière d'éducation et de formation professionnelle, ont stagné avant d'être carrément réduits par l'administration Reagan. Enfin, une bonne partie de la bourgeoisie noire, principale bénéficiaire de la déségrégation, s'est révélée plus pressée de s'intégrer à l'*establishment* blanc – ou de l'imiter – que de poursuivre la lutte pour ses frères moins bien nantis.

La communauté noire s'est peu à peu détachée d'une vie politique à laquelle elle se sent étrangère. Malgré l'amélioration de sa représentation (plus de 5 000 élus contre 1 860 en 1971, 21 membres de la Chambre des représentants contre 13 en 1972, trente villes de plus de 30 000 habitants dirigées par un maire noir), la communauté est encore sous-représentée dans les instances du pays.

De notre correspondante

Cette apathie, qui n'avait même pas été bousculée par la grave récession dont les Noirs sont les principales victimes, a été secouée à Chicago. L'automne dernier, l'électorat noir de New-York avait, de la même façon, largement contribué, en allant aux urnes, à faire élire comme gouverneur un démocrate libéral, M. Mario Cuomo, contre le très conservateur républicain M. Lewis Lehrman.

Il y a plusieurs années que les leaders noirs le disent, et tout récemment, M. Andrew Young, le maire d'Atlanta, affirmait encore : *« Proposez aux électeurs noirs des candidats en qui ils ont confiance, et ils se précipiteront aux urnes. »*

C'est dans cette mesure que l'élection de M. Washington peut être un tournant pour le vote noir... et pour le parti démocrate. Ce dernier vient, en effet, de comprendre que, comme les leaders noirs s'étaient évertués à le lui dire depuis l'élection de M. Reagan, *« le vote noir ne lui est pas acquis ».*

Une « formidable machine antirépublicaine »

Une abstention massive des électeurs noirs en 1984 serait un désastre pour des démocrates, peut-être menacés par une nouvelle candidature Reagan. Pourtant, l'automne dernier, le parti démocrate s'était bien gardé de lancer ses forces dans la balance en Californie pour faire élire le premier gouverneur noir de l'histoire américaine, le très populaire maire de Los Angeles, M. Tom Bradley, et c'est un républicain, M. Deukmejian, qui a succédé au démocrate Jerry Brown.

Un éditorialiste conservateur du *Washington Post*, M. George Will, fait remarquer que quatre des cinq Etats les plus peuplés – la Californie, New-York, le Texas et l'Illinois – comptent chacun plus d'un million d'électeurs noirs. *« L'hostilité amère et agressive des Noirs à l'égard de la politique de Reagan comme de la personne du président est,* écrit George Will, *la force politique la plus sous-estimée aujourd'hui aux Etats-Unis. La seule personne de Reagan peut transformer l'électorat noir en une formidable machine antirépublicaine. »*

Selon le *Joint Center for Political Studies* de Washington, qui se spécialise dans l'étude de l'évolution politique noire, si le mouvement amorcé à Chicago s'amplifiait, les Noirs pourraient obtenir 778 des 3 923 postes de délégués à la convention démocrate nationale.

Certains responsables noirs rêvent d'un candidat présidentiel de couleur. C'est le cas de M. Jesse Jackson, l'un des leaders noirs les plus actifs. M. Jackson, qui ne répugne pas, en réunion publique, à la démagogie la plus forcenée, a indiscutablement un « public ». Mais il terrifie les électeurs blancs, prompts à lui voir des allures de Malcolm X.

M. Andrew Young, qui paraît avoir beaucoup appris depuis son tumultueux passage aux Nations unies, est, lui, d'avis que les Noirs doivent utiliser la machine démocrate et non la court-circuiter. Mais en posant leurs conditions : plus question que les électeurs noirs soient considérés comme des « godillots ». Leurs représentants devront négocier un programme électoral démocrate qui tienne compte de leurs aspirations. M. Andrew Young, qui fait déjà discrètement campagne pour M. Walter Mondale, rêve-t-il d'une vice-présidence ?

L'un des principaux obstacles que le « vote noir » aura en tout cas à surmonter est la rivalité qui divise aujourd'hui, plus que jamais, ses responsables les plus en vue. C'est de leur sens des responsabilités que dépend l'avenir d'un véritable « pouvoir noir ».

NICOLE BERNHEIM.

Chili

Vives réactions aux critiques françaises

(Suite de la première page)

Le succès remarquable de la journée du 11 mai, organisée au départ par la confédération des mineurs du cuivre, et la réaction brutale du gouvernement chilien, ramènent pourtant l'attention de l'opinion internationale sur un Chili un peu oublié dans son recoin des Andes. Et surtout sur un régime autoritaire qui affronte une crise économique et financière d'une gravité exceptionnelle, un isolement diplomatique croissant dans une Amérique latine où les processus de démocratisation se multiplient (notamment au Brésil, en Argentine et peut-être demain en Uruguay), et qui fait face enfin à un mécontentement généralisé de son opinion.

Les classes moyennes, frappées par la faillitte du «modèle» économique chilien, rejettent un régime autoritaire dont elles avaient salué l'avènement il y a dix ans. La crise économique accélère le mouvement de contestation qui menace sérieusement, sinon le gouvernement lui-même, du moins le général Pinochet contraint de négocier avec les militaires, sensibles à la protestation générale de l'opinion, et avec les représentants des «forces vives» : Eglise, syndicats, partis politiques tout juste tolérés jusqu'à présent.

Le bilan des « chicago boys » est lourd : taux d'inflation de près de 30 % prévu en 1983, chômage de près de 30 % de la population active, baisse des réserves de 4 milliards à 1 milliard de dollars en quelques mois, chute du pouvoir d'achat estimé de 15 % à 22 % selon les études, déficit de la balance commerciale de 2,5 milliards de dollars. Et enfin une dette extérieure de 18 milliards de dollars. C'est l'une, sinon la plus lourde *per capita,* des pays en voie de développement. Ce fardeau contraint les dirigeants chiliens à une certaine modération à l'égard de leurs créditeurs étrangers, tout particulièrement les Etats-Unis, pour obtenir des aménagements indispensables s'ils veulent éviter de se trouver en état de cessation de paiements.

Le général Pinochet pouvait défier l'administration Reagan sur la question des droits de l'homme. Ils ne peut plus ignorer les éventuelles recommandations de l'administration Reagan, dans l'hypothèse où celle-ci serait de lui suggérer d'imiter l'exemple argentin. Ce qui n'est pas acquis. Mais le Chili de 1983 doit aussi tenir compte de l'opinion européenne. Et il est clair dans ce contexte que tout appui apporté par les pays occidentaux à toutes les forces chiliennes qui réclament le retour d'un régime démocratique est positif. D'autant que les syndicats chiliens, tolérés ou clandestins, paraissent résolus à rester unis et à poursuivre une action pacifique en faveur d'un dialogue avec les autorités. Un dialogue que le gouvernement de Santiago donne l'impression de ne pas refuser totalement.

L'Eglise, influente au Chili, donne de la voix de son côté. Elle insiste, à la lumière des derniers événements, sur la nécessité d'une vaste ouverture et sur l'urgence de pourparlers. Est-ce un premier signe ? Le général Pinochet devait, ce jeudi 19 mai, s'entretenir avec l'ensemble des généraux et des amiraux pour étudier une situation qui pourrait devenir explosive. Et le général Montero, ministre de l'intérieur, est attendu à Washington.

Le général Pinochet peut certes exploiter les condamnations étrangères, en l'occurrence françaises, pour tenter de jouer à son profit la carte du « nationalisme outragé ». Mais c'est de Washington, et seulement de Washington, que peut venir le « signe » enjoignant au général Pinochet de changer de cap, s'il en a encore la possibilité.

MARCEL NIEDERGANG.

● *Le parti socialiste* salue une nouvelle fois, dans un communiqué, le combat courageux du peuple chilien et l'ampleur des grandes manifestations populaires du 11 mai. Il réaffirme sa solidarité avec les *forces politiques et syndicales* qui, dans l'union, travaillent au rétablissement de la démocratie au Chili.

● *Plusieurs centaines de personnes* ont manifesté, mercredi 18 mai, devant l'ambassade du Chili à Paris.

Amnesty International affirme que la police secrète continue à torturer

Londres (A.F.P.). – La police secrète continue à torturer systématiquement des prisonniers politiques, selon un rapport d'Amnesty International publié mercredi 18 mai. Dans ce texte de soixante pages, intitulé « Chili : constat de torture », l'organisation humanitaire apporte le témoignage de dix-huit victimes recueilli au cours d'une mission effectuée sur place du 23 avril au 15 mai 1982. *« Il y a tout lieu de penser qu'un ou plusieurs membres du corps médical participent activement à la torture »*, indique d'autre part Amnesty.

Les entretiens avec ces anciens détenus ont permis à Amnesty de procéder à une description détaillée du centre de détention de Santiago, situé dans un bâtiment qui avait auparavant abrité une partie de la faculté de médecine, où les agents de la Centrale nationale de renseignements (la C.N.I., qui a remplacé l'ancienne DINA) se livrent à la torture.

Amnesty cite le cas d'une élève assistante sociale de dix-neuf ans qui a été torturée à l'électricité, violée à quatre reprises et contrainte de rester allongée près d'un cadavre en décomposition, dont on lui avait dit qu'il s'agissait de celui de son compagnon. Un militant des droits de l'homme, âgé de trente-trois ans, a été torturé à l'électricité attaché à un sommier métallique. Un médecin l'examinait entre deux séances de torture. Cinq anciens détenus ont reçu des injections destinées à leur faire perdre le contrôle d'eux-mêmes. D'autres ont indiqué que certains interrogatoires avaient lieu dans un « studio » insonorisé où leurs déclarations étaient filmées.

ASIE

Sri-Lanka

L'ÉTAT D'URGENCE EST PROCLAMÉ A LA SUITE D'INCIDENTS ÉLECTORAUX

Colombo *(A.F.P., Reuter).* – L'état d'urgence a été mis en place, le mercredi 18 mai à Sri-Lanka, où des incidents lors d'élections législatives partielles ont fait deux morts et deux blessés graves.

Un caporal a été tué et deux soldats grièvement blessés lorsque de jeunes militants de la minorité ethnique tamoul ont ouvert le feu sur les forces de sécurité stationnées devant un bureau de vote du district de Jaffna, dans le nord du pays.

Une autre personne a été tuée à Mahara, au nord de Colombo, à la suite d'incidents entre groupes politiques rivaux. L'état d'urgence a été mis en place à l'heure de fermeture des bureaux de vote.

Les résultats de la consultation, annoncés jeudi matin, donnent au parti national unifié – formation du président Jayewardene – une très large victoire avec 13 sièges sur 18. Le principal mouvement d'opposition, le Parti de la liberté de Sri-Lanka de l'ancien premier ministre Mme Bandaranaike, n'a obtenu que 3 sièges.

AFRIQUE

Algérie

Après sa condamnation par la Cour des comptes

M. BOUTEFLIKA EXPRIME SON « INDIGNATION »

M. Abdelaziz Bouteflika, ancien ministre algérien des affaires étrangères, a exprimé mercredi 18 mai, son *« indignation »* après sa condamnation par la Cour des comptes algérienne d'avoir à reverser au Trésor plusieurs centaines de milliers de francs suisses (*le Monde* du 17 mai). M. Bouteflika, qui a subi deux graves opérations des reins et qui partage sa vie entre la Suisse et la France, a adressé un communiqué à la presse dans lequel il rappelle son action au service de son pays et la précarité actuelle de son état de santé.

Il précise ensuite que le communiqué publié en Algérie à son sujet et repris par la presse internationale *« vise à semer le doute dans les esprits en invoquant de prétendues irrégularités dans la gestion de je ne sais quelle régie occulte ».*

« Les enquêtes, poursuit-il, *ont abouti à des rapports qui établissent de façon irréfutable que je n'avais jamais participé à la gestion financière de mon ministère, conformément aux statuts et aux textes qui régissent le fonctionnement du ministère des affaires étrangères.*

Affirmant qu'il fait *« l'objet d'une agression violente »* et que les *« problèmes posés procèdent d'une volonté politique »*, M. Bouteflika conclut qu'il refuse de se *« laisser entraîner sur le terrain de la violation du code déontologique »* et *« accepte volontiers un débat politique »* sur l'action qu'il a menée dans l'arène internationale.

Tunisie

LE GAZODUC ALGÉRIE-ITALIE RAPPORTERA CETTE ANNÉE A TUNIS 21 MILLIONS DE DOLLARS

(De notre correspondant.)

Tunis. – La mise en service du gazoduc acheminant le gaz algérien d'Hassi-R'Mel vers l'Italie à travers la Tunisie et le canal de Sicile a donné lieu à une inauguration le 18 mai. Considérant cette réalisation comme l'exemple type de la coopération inter-maghrébine et arabo-européenne et de ce que doit être le rapprochement Nord-Sud, le président Bourguiba avait tenu à ce que les chefs d'État algérien et italien, MM. Chadli Bendjedid et Sandro Pertini, soient à ses côtés pour la cérémonie qui s'est déroulée à la station de pompage d'El Haouria, à l'extrême pointe du cap Bon où aboutit le tronçon tunisien de l'œuvre avant de plonger dans la Méditerranée pour ressortir à Mazara del Vallo et rejoindre Minerbio dans la province de Bologne.

Aux termes du marché passé pour vingt-cinq ans par la SNAM, filiale du groupe italien ENI avec la Sonatrach algérienne, le gazoduc acheminera cette année 2,6 milliards de mètres cubes. Il atteindra progressivement sa pleine capacité avec 12,5 milliards de mètres cubes par an en 1986. La redevance que percevra la Tunisie en gaz ou en espèces, selon son choix, sera de 5,25 % des quantités transportées. Cette année, la redevance représentera environ 21,4 millions de dollars. A partir de 1986, elle sera de l'ordre de 102 millions de dollars.

M. D.

Le Monde

politique

LE DÉBAT TÉLÉVISÉ ENTRE MM. DELORS ET FOURCADE

Il faudra dix-huit mois d'efforts pour que le plan de rigueur réussisse

déclare le ministre de l'économie, des finances et du budget

« Il faudra dix-huit mois d'efforts » pour que le nouveau plan de rigueur réussisse, a délaré M. Jacques Delors au cours d'un débat télévisé qui l'opposait sur TF1 à M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre des finances de M. Giscard d'Estaing.

M. Delors, qui *« ne regrette pas »* les mesures de relance prises par la gauche lors de son arrivée au pouvoir, a rappelé que le gouvernement avait infléchi sa politique dès juin 1982 en faisant porter ses efforts sur la lutte contre l'inflation. Le dispositif s'étant révélé insuffisant, notamment en ce qui concerne le déficit du commerce extérieur, le pouvoir a été amené en mars dernier à prendre *« une mesure à caractère très brutal »* puisqu'elle se traduit par un prélèvement de 2 % du revenu national tout en épargnant les plus démunis.

M. Fourcade, s'il a admis que *« ces mesures étaient courageuses »*, les estime cependant insuffisantes. Il a dénoncé avec vigueur la politique menée au début du septennat qui a provoqué, selon lui, un développement excessif des charges des entreprises, ce qui explique la dégradation des échanges extérieurs et l'accroissement de l'endettement de la France. Les deux hommes sont cependant tombés d'accord pour estimer que la France vivait au-dessus de ses moyens et qu'elle ne pouvait durablement dépenser plus qu'elle ne produit.

En conclusion, M. Delors, après avoir rappelé que *« le décor a profondément changé depuis les années 60 »*, et déclaré *« Malheur aux faibles »*, a lancé un appel *« au travail, à la justice et à la liberté »*.

M. Fourcade, pour sa part, après avoir insisté sur la nécessité impérative de réduire les déficits de toute nature, et les dépenses de fonctionnement de l'État, s'est inquiété de *« l'état moral de la France »* en dénonçant deux périls : la tentation protectionniste et la *« désespérance des jeunes »*. Demandant à M. Mitterrand de lever l'*« hypothèque des marxistes qui veulent isoler le pays »*, il a affirmé qu'il ne restait que *« quelques mois pour mettre le cap dans le bon sens »*.

Légitimité présidentielle

M. Jacques Delors n'est pas démissionnaire *« aujourd'hui »*. En d'autre circonstances, il pourrait en être autrement, *« Il faut me prendre comme je suis »*, a-t-il dit, mercredi soir, au cours de l'émission « Le cœur du débat », sur TF 1. Dans sa conclusion, le ministre de l'économie, des finances et du budget s'est référé à l'allocution du président de la République, le 23 mars dernier, mais c'est son message personnel qu'il a résumé en trois mots : *« travail, justice, responsabilité »*.

M. Delors n'est pas un « grand commis ». La différence était nette à cet égard avec son interlocuteur, M. Jean-Pierre Fourcade, critique judicieux et habile de la gestion de la gauche, mais auquel on aurait peine à attribuer une orientation personnelle dans l'action du septennat précédent. Il a, certes, regretté que M. Valéry Giscard d'Estaing n'eût pas saisi, après les élections législatives de mars 1978, la perche que lui avait tendue M. Edmond Maire pour une *« ouverture sociale »*, mais l'ancien ministre de l'économie et des finances ne s'était-il pas prudemment retiré au Sénat lors des élections du mois de septembre précédent ?

L'actuel ministre a dû *« avaler des couleuvres »*, et le débat avec ses amis politiques est parfois tendu, mais il *« regarde de temps en temps les sondages »*. *« Ça ne va pas trop mal, merci »*, observe-t-il. C'est ainsi : l'opinion ne tient pas rigueur à M. Delors des mesures sévères qu'il met en œuvre. Elle porte cette sévérité à son crédit. Aussi peut-il ne réserver que ses dimanches à la lecture des revues du CERES et du parti communiste...

Du côté du P.C.F., précisément, les critiques se font plus aiguës. M. Georges Marchais l'a affirmé mercredi : le parti ne change pas d'orientation, mais il ne croit pas beaucoup à la réussité du plan Delors. Une hausse des prix de 8 % pour l'année, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du P.C.F., ne pense pas qu'on y arrive. Et M. Marchais ne croit pas à la thèse du nouveau « choc pétrolier », dont la hausse du dollar constituerait l'équivalent. Ce qu'il faut, a-t-il dit, c'est une politique industrielle appuyée sur les nationalisations et les nouveaux droits des salariés.

M. Delors ne semble pas en désaccord sur le fond, mais il pense que les nationalisations et les lois Auroux ne peuvent produire leurs effets qu'à la longue. Il est prêt à aller plus loin dans le sens de la *« démocratie économique »* avec les fonds d'épargne salariaux, idée formulée récemment par M. Maire et dont M. Delors revendique la paternité ; mais il faut d'abord créer les conditions de la compétitivité.

Le mauvais indice des prix d'avril aurait pu rendre diffile la tâche du ministre. M. Fourcade s'est employé à faire apparaître une contradiction entre les orientations de M. Delors et la politique menée pendant deux ans par la gauche. Peine perdue : le ministre n'a rien cédé, assumant pleinement la responsabilité de tout ce qui avait été fait depuis 1981. De la sorte, M. Delors pouvait s'inscrire à la fois dans la continuité de l'évolution de la France depuis les années 50 et en rupture avec ceux qui avaient conduit cette évolution en excluant la plus grande partie de la nation du champ de la responsabilité. Mai 1981, pour lui, c'est cela : la transformation des exclus du pouvoir en partenaires à part entière.

Ce n'est pas par hasard que le seul homme politique de la majorité auquel M. Delors s'est référé est M. François Mitterrand. Le ministre s'affirme ainsi comme l'artisan de la politique économique dont le président de la République garantit la légitimité. Il n'en connaît pas d'autre, hormis celle des chiffres.

PATRICK JARREAU.

VU

Assyriologie comparée

Grosse émotion, l'autre jour, en trouvant dans le courrier une lettre à en-tête du Trésor public. On s'est dit : ça y est... les impôts !Non, pas encore, pas tout à fait. C'était une belle lettre du ministre, très déférente, très polie. Au prix du transport et du papier, je me demande combien ça va encore coûter. Il nous rappelait tout ce qu'on aurait à payer, le tiers, le 1%, l'emprunt forcé et il ajoutait quelques lignes manuscrites pour nous encourager, nous inciter à faire un effort.

Un effort, bon, d'accord. De toute façon, on n'a pas le choix. On était quand même curieux d'en savoir d'avantage sur les chances de réussite de ce saumâtre plan de rigueur et d'austérité. Il tombait pile, le débat Delors-Fourcade. On s'est rué dessus, tant pis pour Guy Lux. Et on a été drôlement déçu. On se serait cru à un cours d'assyriologie comparée. Il fallait vraiment s'accrocher pour suivre cette discussion totalement hermétique entre spécialistes. On courbait la tête sous les pourcentages et les allusions chiffrées. Et on râlait ferme contre les responsables d'une émission confuse, brouillonne, mal dirigée et mal ciblée. L'ennui agacé dans lequel elle nous a plongé était tout sauf propice à éveiller notre esprit de sacrifice.

Fourcade faisait penser au « ravi » des crèches de Provence. Avec son caractère de cochon, son air buté, Delors donnait l'impression de savoir où il allait. On aurait bien aimé être dans le secret. Il a affirmé, ça on l'a compris, qu'il ne serait jamais question de sortir du serpent et de fermer les frontières. Ce serait entrer inéluctablement sur la voie du déclin. A Dieu, pardon, à Mitterrand, ne plaise !

CLAUDE SARRAUTE.

M. MARCHAIS : LE P.C.F. NE CHANGE PAS D'ORIENTATION

M. Georges Marchais a précisé, mercredi 18 mai, au cours d'une réception organisée au siège du P.C.F., que son discours du 15 mai devant les secrétaires de section (*le Monde* du 17 mai) ne constituait *« absolument pas »* un *« changement d'orientation du parti »*. Le secrétaire général a déclaré que ses propos d'alors sur le plan de rigueur *« reflétaient simplement un peu plus d'inquiétude »* et que les propositions du P.C.F., lors de l'examen de ces mesures par le Parlement, *« constituaient des nuances sérieuses par rapport au plan Delors, qui a été accepté »*.

M. Marchais a indiqué qu'il sera reçu la semaine prochaine par le président de la République. Il a affirmé que le redressement de l'économie française *« ne passe pas, d'abord, par une baisse du dollar, mais par une grande politique industrielle pour la France. Le dollar à 7,40 F, ce n'est pas une fatalité*, a-t-il dit. » De son côté, M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, a estimé, mercredi, que *« la gauche scierait la branche sur laquelle elle est assise si elle ne maintenait pas le pouvoir d'achat »* de la masse des salariés qui avaient permis sa victoire en mai et juin 1981.

● *La « cote de popularité »* de M. Mitterrand, mesurée chaque mois par l'IPSOS pour *France-Soir*, fléchit de nouveau : 35 % des personnes interrogées (du 4 au 7 mai, échantillon de mille quatre cent trente et un Français en âge de voter) se déclarent *« très »* ou *« plutôt satisfaits »* du chef de l'État (contre 38 % en avril), les *« mécontents »* passant de 49 % à 48 %.

En outre, 32 % des personnes interrogées jugent favorablement l'action de M. Mauroy (31 % en avril), tandis que les opinions négatives passent de 53 % à 49 %.

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (extrême gauche, trotskiste) a rassemblé deux mille personnes environ, mercredi 18 mai, à Paris, à l'occasion d'une manifestation destinée à riposter à *« l'offensive de la droite »*. Le défilé, qui a duré deux heures, s'est déroulé sans incident. Les manifestants scandaient notamment : *« Racistes, fascistes, ça suffit ! Pour les écraser, tous unis ! »*

● *MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre* ont déjeuné ensemble, mercredi 18 mai, au domicile de l'ancien président de la République, rue Bénouville, à Paris. Ils étaient accompagnés de leurs épouses.

POLITIQUE

LE PROJET D'EXPOSITION UNIVERSELLE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

« Rien ne se fera contre Paris et sa région »

assure M. Quilliot

Une exposition universelle se tiendra-t-elle vraiment à Paris en 1989 ? Paradoxalement c'est au moment où le premier pas législatif le permettant est franchi, que la réalisation de ce souhait du président de la République n'est plus présentée comme une chose acquise par ses propres fidèles.

La discussion, mercredi 18 mai, à l'Assemblée nationale du projet de loi prévoyant la nomination d'un commissaire général, la création d'un établissement public, chargés de mettre en place cette exposition, *et leur permettant de déroger à certaines règles* du code de l'urbanisme, a confirmé les informations qui avaient filtré après l'entretien qu'avait accordé, mardi 17 mai, M. François Mitterrand au maire de Paris et au président du conseil régional d'Ile-de-France.

« Il n'entre pas dans nos intentions d'imposer un projet, a dit avec sérénité, M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement, *même d'intérêt national, à la ville et la région qui doivent l'accueillir.* » Et M. Quilès (P.S.-Paris), parlant avec à l'évidence l'aval du chef de l'État : *« Si les élus de la région parisienne la refusent, l'exposition n'aura pas lieu. »*

Certes le gouvernement et sa majorité ont refusé d'inscrire dans la loi, un droit de veto pour Paris et l'Ile-de-France, mais le message est clair. Aussi le maire de la capitale paraissait-il très attentif, même si le député de la Corrèze qu'il est aussi, n'a pas jugé utile de prendre la parole sur ce sujet qui intéresse autant Paris que la province.

M. Toubon (R.P.R., Paris), qui était manifestement le représentant de M. Chirac, a, il est vrai, reconnu que sur un plan technique, les règles proposées par le projet de loi étaient, en général, acceptables. Mais il refuse d'impliquer les *« contribuables parisiens »*.

Seule Mme Missoffe (R.P.R., Paris) a mis en cause le principe même d'une exposition universelle (*« qui, par sa nature, est anachronique »*), encore prit-elle la précaution de préciser qu'elle ne parlait là qu'en son nom personnel.

En fait l'opposition de la majorité municipale et régionale est plus affaire de principe ; *elle ne veut pas « accorder un chèque en blanc »*. C'était le sens de l'exception d'irrecevabilité soulevée par M. Gantier (U.D.F., Paris), adjoint au maire de la capitale, qui jugeait le texte non conforme à une ordonnance organique de 1959 en ce qu'il ne prévoyait pas le financement des charges qu'il allait entraîner, et de la question préalable de M. Toubon (R.P.R., Paris), qui jugeait impossible de délibérer faute de connaître l'échéancier financier de la préparation de cette exposition.

L'opposition voulait avoir d'abord un état financier précisant le coût de l'opération et la part des différentes collectivités. Le gouvernement a préféré commencer par mettre en place la structure juridique chargée de mener à bien ce vaste projet et donc en premier lieu de l'étudier en détail. *« Rien n'est figé »*, a assuré le ministre ; le gouvernement est *« soucieux d'être ouvert à toute suggestion, à toute concertation, à toute négociation »*, a confirmé M. Quilès. En repoussant par 329 voix (P.S.-P.C.) contre 159 (R.P.R.-U.D.F.) l'exception d'irrecevabilité et par 329 voix contre 146 la question préalable, l'Assemblée a préféré suivre la logique du gouvernement plutôt que celle de l'opposition.

Cela étant, ce premier débat n'a pas entraîné, comme on avait pu le craindre, de divergences entre élus de Paris et de la province. Ces derniers ont tous reconnu que seule la capitale pouvait être le siège de cette opération de prestige. Même s'ils furent nombreux, comme MM. Weisenhorn (R.P.R., Haut-Rhin), Rigaud (app. U.D.F., Rhône) et Gemgenwin (U.D.F., Bas-Rhin), à demander pour leur région quelques retombées de cette exposition.

M. Quilliot a pu faire remarquer que les représentants de la province ont paru *« plus intéressés »* que ceux de la majorité parisienne, et il a expliqué que, si Paris était le siège unique de l'exposition, c'est parce que les conventions internationales interdisaient des *« lieux éclatés »* et que seul Paris avait pu résister à la concurrence d'autres pays qui souhaitaient eux aussi organiser une semblable manifestation.

THIERRY BRÉHIER.

Un conseil supérieur

Dans la discussion des articles, l'Assemblée refuse, malgré *la demande de M. Toubon* (R.P.R., Paris), d'inscrire dans la loi que l'Exposition universelle n'aura lieu que si la Ville de Paris et la région Ile-de-France donnent leur accord. Elle repousse, en s'appuyant sur les conventions internationales, *qui ne prévoient* qu'un lieu unique d'exposition, un amendement de M. Rigaud (apparenté U.D.F., Rhône) qui prévoyait que l'Exposition aurait lieu *« en France »*, *« le site principal étant Paris »*. *En revanche, elle accepte un* amendement du goupe communiste expliquant que la préparation de cette Exposition, son déroulement et ses suites *« contribuent au développement harmonieux de Paris et de sa région »*. *Par 328 voix* (P.S. et P.C.) contre 160 (R.P.R. et U.D.F.), elle repousse un amendement du R.P.R. demandant qu'une loi de programmation financière soit déposée par le gouvernement *avant le 31 décembre* 1983.

L'Assemblée ajoute dans le texte de loi la création d'un conseil supérieur de l'Exposition composé de représentants du *Parlement et des collectivités* territoriales ainsi que de personnalités. Contre l'avis du R.P.R., elle décide que non seulement la Ville de Paris et la région Ile-de-France mais aussi d'autres collectivités territoriales et des personnalités qualifiées (parmi elles figureront des représentants d'associations du cadre de vie et de défense de l'environnement, a assuré M. Quilliot, ministre de l'urbanisme et du logement) seront représentées au conseil d'administration de l'établissement public — où l'Etat aura la majorité — créé par la loi.

L'EXPO ÉCLATÉE

L'idée d'installer l'Exposition universelle à Marne-la-Vallée plutôt qu'à Paris — où pendant plusieurs semestres la vie risque d'être invivable — n'est pas mauvaise.

Il y a là-bas de nombreux terrains libres et ce serait un moyen de donner enfin du corps et de l'animation à ces villes nouvelles de la région parisienne, villes dont la création peut apparaître comme une erreur historique de la politique d'aménagement du territoire, conçue dans la grande expansion des années 60 et 70.

Mais pourquoi ne pas penser aux centaines et même aux milliers d'hectares disponibles dans les régions de Fos, de Dunkerque ou de Bordeaux-Le Verdon, qui devaient accueillir des usines par dizaines et qui restent désespérément vides ? Est-il trop tard pour demander au Bureau international des expositions de réviser ses règlements et d'autoriser une « exposition éclatée » ?

D'ailleurs, dans la liste des douze programmes prioritaires du IXe Plan, arrêtés au conseil des ministres du 18 mai, les points nº 9 et 10 mentionnent en toutes lettres : « réussir la décentralisation » et « mieux vivre dans la ville »...et, en premier lieu, à Paris.

F. GR.

AU SÉNAT

Adoption à l'unanimité du projet réglementant les marchés de marchandises

Près d'un an après avoir été examiné en première lecture au Sénat (le Monde *du 5 juin 1982), le projet de loi relatif aux marchés à terme réglementés des marchandises revenait mercredi après-midi 18 mai au Sénat en seconde lecture après que l'Assemblée nationale l'eut modifié et adopté* (le Monde *du 27 avril).*

Sur les cinquante-trois articles du texte, trente-huit sont encore en navette, n'ayant pas été adoptés en termes identiques dans les deux Assemblées. M. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), rapporteur de la commission des affaires économiques, précise que vingt-trois d'entre eux ne présentent pas de difficultés et que le Sénat s'y ralliera.

M. Crépeau, ministre du commerce et de l'artisanat, rappelle l'objectif du projet : inciter l'épargne à s'investir dans ces marchés, les développer en évitant le retour à certains scandales, renforcer le rôle de la place financière de Paris, avec les conséquences qui s'ensuivront pour la monnaie et l'emploi.

Comme M. Chauty, M. Dailly (Gauche dém., Seine-et-Marne) s'inquiète du marché du sucre blanc, créé à Londres et coté en dollars américains (et non plus en livres sterling). Pour les rapporteurs, si un tel marché coté en dollars n'était pas créé à Paris dans les prochains mois, le marché du sucre blanc de la place de Paris en subirait de graves conséquences. Le ministre répond qu'un service approprié opérera les cotations à la fois en francs et en dollars.

M. Crépeau répond aussi au souci des sénateurs qui ne veulent pas que la commission d'opération des marchés à terme des marchandises (COMT) créée par le texte empiète sur les attributions des tribunaux, leur réservant un rôle disciplinaire.

La pêche : une activité sociale et économique

Le projet de loi relatif à la pêche en eau douce et à la gestion des ressources piscicoles aura été victime de la longueur du débat consacré à celui relatif aux marchés à terme de marchandises. L'examen d'un texte qui intéresse près de trois millions de pêcheurs a donc été interrompu, dans la nuit du mercredi 18 au jeudi 19 mai, pour être repris le 26 mai.

Ce n'est pas la première fois que le Sénat se préoccupe de légiférer en la matière puisque déjà, en 1980, il avait eu à examiner un projet de loi qui est resté dans les cartons.

Mme Bouchardeau, secrétaire d'Etat chargée de l'environnement et de la qualité de la vie, ne courait pas grand risque d'être démentie en affirmant que la pêche est, *« d'abord et avant tout, un sport populaire »*. A ce premier principe reconnu par le projet s'ajoutent la reconnaissance et la confirmation du rôle des associations de pêcheurs, la nécessité d'éviter la privatisation de la nature et celle d'assurer la gestion d'un patrimoine. En outre, le texte établit une distinction claire entre pêche de loisir et pêche professionnelle.

Le rapporteur de la commission des affaires économiques, M. Chauty (R.P.R., Loire-Atlantique), insiste sur la nécessité de rendre applicables les dispositions prévues afin de « concilier » l'usage collectif d'un domaine avec le respect du droit de propriété. C'est à ce point précis que M. Daunay (ratt. adm. à l'Un. cent., Ille-et-Vilaine) consacre son intervention. La distinction entre droit de pêche et droit de propriété, inscrite dans le texte, apparaît inadmissible à l'orateur : *« Si un propriétaire néglige l'entretien d'un cours d'eau, il est excessif de lui retirer son droit de pêche. »* A ses yeux, le défaut du projet tient à ce qu'il affirme des droits pour le pêcheur mais passe sous silence ses devoirs.

M. du Luart (R.I., Sarthe) se fait aussi le porte-parole de ces préoccupations : l'entretien des cours d'eau par leurs propriétaires sera coûteux, aussi souhaite-t-il que, à l'instar des agriculteurs devenus gardiens de la nature, les pêcheurs deviennent gardiens de l'eau.

Pour les orateurs de la majorité comme MM. Ehlers (P.C., Nord) et Grimaldi (P.S., Var) le projet est satisfaisant.

A. CH.

LES TRAVAUX DU CONSEIL DES MINISTRES

LE PLAN ET LES VACANCES DES JEUNES

Le conseil des ministres, réuni mercredi 18 mai sous la présidence de M. François Mitterrand, a été *essentiellement* consacré à l'adoption du projet de première loi de plan et à l'analyse de l'emploi.

Les programmes prioritaires définis par le projet du neuvième Plan répondront, dans l'esprit du gouvernement, aux objectifs suivants : moderniser l'industrie grâce aux nouvelles technologies et à un effort d'épargne ; poursuivre la rénovation du système d'éducation de formation des jeunes ; favoriser la recherche et l'innovation ; développer les industries de communication ; réduire la dépendance énergétique ; agir pour l'emploi ; vendre mieux en France et à l'étranger ; assurer un environnement favorable à la famille et à la natalité ; réussir la décentralisation ; mieux vivre dans la ville ; moderniser et mieux gérer le système de santé ; améliorer la justice et la sécurité.

● **Emploi.**

Le gouvernement a enregistré d'autre part les résultats obtenus en matière d'emploi au mois d'avril qui confirment *la stabilisation* du chômage. Selon le communiqué du conseil des ministres, le gouvernement confirme la priorité qu'il accorde à la politique en faveur de l'emploi. Dans les mois qui viennent, seront notamment développés :

— Les contrats de solidarité liés à la durée du travail ;

— Les contrats emploi-formation pour les jeunes ;

— Les actions en faveur des chômeurs de longue durée.

● **Les vacances des jeunes.**

Mme Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a présenté une communication sur les actions d'animation et de loisirs qui seront mises en œuvre *pour les vacances de 1983*. Ces actions s'articulent autour de cinq programmes :

— Vacances et loisirs pour tous : il s'agit d'augmenter le nombre de jeunes qui partent en vacances et d'offrir à ceux qui restent des loisirs actifs à proximité de leur lieu d'habitation ;

— Action en faveur de l'enfance et de la jeunesse : onze départements prioritaires bénéficieront de mesures destinées aux jeunes les *plus défavorisés* ;

— Circuit des « points-accueil jeune » : il s'agit d'offrir des lieux d'étapes facilitant les vacances itinérantes, notamment sur le littoral ;

— Opération « sport-vacances 1983 » : cette opération vise à faciliter l'utilisation des équipements sportifs pendant les vacances scolaires ;

— Activités de loisirs sur les lieux de vacances.

● **Sénateurs des D.O.M.**

Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation a présenté au conseil des ministres, en application de l'article 24 de la Constitution, un projet de loi qui tire les conséquences de la création dans les D.O.M. d'une *nouvelle collectivité* territoriale comportant une assemblée élue au suffrage universel direct. En vertu de ce texte, les conseillers régionaux de la Guadeloupe, de la Guyanne, de la Martinique et de la Réunion feront désormais partie du collège des électeurs sénatoriaux.

Quatre nouveaux préfets de police

Le conseil des ministres a nommé quatre commissaires de la République délégués pour la police — plus couramment appelés préfets de police — dans les départements du Nord, des Alpes-Maritimes, de la *Gironde et de la Haute-Garonne*, les trois derniers correspondant à des créations qui portent à huit le nombre total de préfets de police. D'autre part, le conseil a procédé à un mouvement préfectoral dans plusieurs départements.

● **BORDEAUX : M. Gérard Deplace.**

M. Gérard Deplace, sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de la Moselle, est nommé préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République du département de la Gironde.

[Né le 1er mars 1935 à Lyon (Rhône), M. Gérard Deplace, nommé commissaire de la République délégué pour la police de la Gironde, est sous-préfet hors classe. Sorti en 1970 de l'École nationale d'administration, il fut affecté à la direction des équipements du ministère de l'éducation nationale (1970), puis chargé de mission au cabinet à la préfecture de police de Paris (1971-1973). Mis à la disposition, en 1974, de l'Inspection générale de l'administration au ministère de l'intérieur, il fut nommé en 1976 chef de cabinet du préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille. Sous-préfet d'Argenteuil en 1980, il était depuis 1982 secrétaire général de la préfecture de Moselle.]

● **LILLE : M. Bernard Gauthier.**

M. Bernard Gauthier, administrateur civil, est nommé préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République du département du Nord.

[Né *le 27 août 1932* à Saint-Galmier (Loire), M. Bernard Gauthier, nommé commissaire de la République délégué pour la police du Nord, est administrateur civil hors classe. Il a commencé sa carrière comme attaché de préfecture (1957) à la Martinique, puis fut chef de cabinet des préfets de la Haute-Savoie, du Calvados (1960-1964). Sous-préfet de 1964 à 1969, il fut affecté comme administrateur civil au ministère de l'intérieur, jusqu'en 1980. Adjoint au chef du service des affaires internationales du ministère de l'éducation, il réintégra en 1981, sur sa demande, le *ministère de l'intérieur*.]

● **NICE : M. Etienne Ceccaldi.**

M. Etienne Ceccaldi, magistrat, est nommé préfet, commissaire de la République délégué pour la police auprès du commissaire de la République du département des Alpes-Maritimes.

[Né le 8 décembre 1937 à El-Biar (Algérie), M. Etienne Ceccaldi, nommé commissaire de la République délégué pour la police des Alpes-Maritimes, fut auditeur de justice (1965), juge d'instruction à Bourg (1968), puis substitut du procureur de la République à Marseille (1971-1979), et enfin premier juge d'instruction dans la même ville (1979-1981).

Spécialisé, quand il était substitut, dans les affaires économiques et financières, M. Ceccaldi avait été chargé du dossier sur les ententes pétrolières. Délégué régional du Syndicat de la magistrature, il bénéficia, en 1976, d'une promotion-sanction comme procureur de la République à Hazebrouck (Nord) et refusa de rejoindre son poste, avec le soutien de M. Gaston Defferre. Proche du maire de Marseille, M. Ceccaldi reçut de ses mains les insignes de la Légion d'honneur en 1981, puis fut nommé directeur de cabinet de M. François Autain, secrétaire d'Etat chargé des immigrés dans le second cabinet Mauroy.]

● **TOULOUSE : M. Claude Calimez.**

M. Claude Calimez, sous-préfet de Reims, est nommé commissaire de la République délégué pour la police à Toulouse.

[Né le 8 novembre 1935 à Douai (Nord), licencié en droit, diplômé de *l'institut d'études politiques*, M. Calimez entre dans la carrière par la voie du concours de chef de cabinet de préfet et est nommé en 1958 en Haute-Saône.

Attaché au cabinet du ministre de l'intérieur en 1961, il devient secrétaire de la direction générale des affaires politiques *et de l'administration* du territoire en 1963, puis directeur du cabinet du secrétaire général de la préfecture de police en 1964.

De 1967 à 1968, il est chef de cabinet du préfet de Seine-et-Oise puis des Yvelines. Depuis 1975, M. Claude Calimez a été successivement sous-préfet à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), à Palaiseau (Essonne) et à Reims (Marne).]

● **RÉGION CORSE**

M. Paul Bernard, commissaire de la République de la Sarthe, est nommé commissaire de la République de Corse-du-Sud, commissaire de la République de la région Corse, en remplacement de M. Paul Ronaze, admis au bénéfice du congé spécial.

[Né le 12 décembre 1934 à Montpellier, M. Paul Bernard est chargé de cours à l'Ecole nationale d'administration. En 1966, il est nommé sous-préfet de Pithiviers et en 1968 chargé de mission auprès du préfet de la région du Centre. En 1971, il est chargé de mission auprès du préfet de la région Bretagne. En octobre de la même année, il est nommé chef de la mission régionale de Bretagne. M. Paul Bernard est, notamment, l'auteur de *le Grand Tournant des communes de France*. Sous-préfet de Lorient en 1974, nommé préfet de l'Aveyron en 1977, il était préfet de la Sarthe depuis juin 1981.]

● **HAUTE-CORSE**

M. Jacques Barel, sous-préfet, secrétaire général des Bouches-du-Rhône, est nommé préfet, commissaire de la République de Haute-Corse, en remplacement de M. Guy Migeon.

[Né le 18 janvier 1932 à Marseille, administrateur civil puis sous-préfet (ENA, promotion Stendhal), M. Barel a notamment occupé les fonctions de directeur adjoint de cabinet du préfet de police de Paris (1976) avant de devenir secrétaire général de l'Hérault (1978) puis des Bouches-du-Rhône (1982).]

● **ARDÈCHE**

M. Jean-Gilles Marzin est nommé préfet, commissaire de la République de l'Ardèche, en remplacement de M. Pierre Bénazet.

● **HAUTE-LOIRE**

M. Yvon Ollivier, sous-directeur au ministère de l'économie, des finances et du budget, est nommé préfet, commissaire de la République de Haute-Loire, en remplacement de M. Bernard Mailfait.

[Né le 26 août 1943 à Brest, administrateur civil puis sous-préfet (ENA, promotion Turgot), M. Ollivier a commencé et poursuivi une carrière Rue de Rivoli, avant d'occuper divers postes de sous-directeur, notamment au service des études et de l'informatique à la D.G.I.]

● **SARTHE**

M. Bernard Mailfait, préfet, est nommé commissaire de la République de Sarthe, en remplacement de M. Paul Bernard.

[Né le 22 juin 1929 à Sedan, M. Bernard Mailfait est passé par l'ENA. Sous-préfet de Redon (1958) puis de Lesparre, il est chargé de mission au cabinet de M. Louis Joxe, ministre d'État chargé des affaires algériennes (1960-1962). Il poursuit sa carrière préfectorale à Bayeux, dans le Loir-et-Cher (comme secrétaire général), puis à Arles, en Meurthe-et-Moselle, et, depuis 1977, à Boulogne-Billancourt. Nommé préfet de l'Aude en juin 1980, il était préfet de la Haute-Loire depuis juillet 1981.]

● **HAUTE-SAVOIE**

M. Pierre Bénazet, préfet, est nommé commissaire de la République de Haute-Savoie, en remplacement de M. Jean-Pierre Foulquié, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

[Né le 11 octobre 1929 à Toulouse, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Toulouse, M. Pierre Bénazet entre dans l'administration en 1957. Le 29 novembre 1973, il devient directeur du cabinet du secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur (M. Vertadier) et le demeure jusqu'au 27 février 1974. Le 24 avril 1974, il est nommé sous-préfet de Castres et le 13 avril 1978 chargé de mission au cabinet du secrétaire d'État auprès du premier ministre (M. Dominati). Il avait été nommé préfet de l'Ardèche en juin 1980.]



La Suède en « état de grâce »

LES sociaux-démocrates sont-ils le seul parti capable d'assurer à la Suède une stabilité politique ? On est tenté de le croire. De 1976 à 1982, les six années de régime « bourgeois » ont été marquées par des querelles incessantes sur l'énergie nucléaire, les mesures économiques et les réformes fiscales entre les conservateurs, les centristes et les libéraux. Les faux pas et le manque d'autorité de quatre gouvernements, minoritaires ou ne disposant que d'une seule voix de majorité au Riksdag, expliquent pour une bonne part la victoire de la gauche aux législatives de l'automne dernier.

De nombreux électeurs ont sans doute estimé que *« l'expérience bourgeoise »* avait suffisamment duré, d'autant plus qu'elle n'avait pas changé la face du pays. Dans bien des domaines les non-socialistes s'étaient contentés de poursuivre la politique de leurs prédécesseurs. Après un demi-siècle ou presque de règne social-démocrate, les « bourgeois » ont eu le tort de ne pas proposer une voie différente.

Le succès électoral de M. Olof Palme a été net : avec 45,6 % des voix, son parti obtenait plus de suffrages que les conservateurs, les centristes et les libéraux pris ensemble, et il enregistrait l'un de ses meilleurs scores depuis la fin de la guerre. Toutefois, c'est un gouvernement minoritaire qu'il dirige : il n'a jamais été question pour les sociaux-démocrates de former une coalition avec les communistes, pourtant sages et plus « roses » que « rouges ». Ceux-ci n'ont pas hésité à condamner, publiquement et catégoriquement, les incursions de sous-marins soviétiques dans les archipels de la Baltique, en notant qu'elles n'allaient pas *« arranger leurs relations avec le parti frère »*. Le gouvernement peut généralement compter sur leur soutien docile au Parlement.

La position des sociaux-démocrates est donc confortable, et les sept premiers mois de gouvernement ont été ressentis dans l'opinion comme une sorte de *« retour à la normale »*. L'« état de grâce » se poursuit, les sondages en témoignent : même les chefs d'entreprise se déclarent satisfaits de la politique conduite actuellement. D'une part, parce qu'elle est favorable à l'industrie et, de l'autre, parce que les sociaux-démocrates peuvent contrôler les syndicats et limiter leurs revendications. On ne risque plus de grands conflits sociaux comme celui du printemps 1981, où plus de huit cent mille travailleurs étaient lockoutés ou en grève.

M. Palme semble vouloir renouer avec une politique de concertation : début mai, il a rencontré les grands ténors de l'industrie et de la banque à la résidence gouvernementale de Harpsund pour un échange de vues sur les problèmes économiques, l'investissement et l'emploi. Une fois par semaine maintenant, il voit les dirigeants de l'opposition pour examiner les sujets d'actualité. Ces initiatives font suite aux promesses qu'il avait faites pendant la campagne électorale sur le thème : « Notre main est tendue à tous, saisissez-la. » Mais l'opposition, méfiante, reste sur ses gardes. Pour l'ancien premier ministre centriste, M. Thorbjörn Fälldin, *« il ne peut y avoir de rapprochement avec les sociaux-démocrates tant que ceux-ci maintiendront leur projet de fonds de salariés qui entraînerait inévitablement la Suède dans la voie socialiste et de la démocratie populaire »*.

Ce projet, dont on parle depuis bientôt dix ans, a déjà joué de mauvais tours à M. Palme. Présenté par la puissante Confédération générale du travail (L.O.), il visait à rendre les travailleurs copropriétaires de leur entreprise par le transfert automatique, chaque année, de 20 % des bénéfices à des fonds et des portefeuilles d'actions gérés par les syndicats. Depuis, beaucoup d'eau est passée sous les ponts, et à présent on ne sait plus très bien de quoi il s'agit. Trois commissions se penchent séparément sur la question et tentent de trouver un compromis adapté aux « réalités économiques ». La première étudie une formule de partage des bénéfices, la seconde la composition « démocratique » de la direction des fonds, et la troisième, la politique de placement de l'argent mis ainsi à la disposition des fonds régionaux pour financer les investissements. C'est sans doute une façon de faire machine arrière en prenant des précautions...

Toujours est-il que le projet est un « boulet » pour le gouvernement et constitue l'obstacle numéro un à un éventuel rapprochement avec l'industrie – qui est prête sur ce point à partir en guerre – et les « bourgeois », qui, avant d'accepter la main tendue, veulent savoir ce qui se cache dans l'autre. De leur côté, les syndicats s'impatientent, estimant que le parti a déjà fait suffisamment de concessions et que l'heure est venue d'introduire ces fonds collectifs, qui pourraient bien être, encore une fois, l'un des thèmes majeurs de la campagne électorale de 1985. D'autant que l'opposition n'a pas d'autre cheval de bataille, car la relance économique, la défense de l'emploi et des acquis sociaux, la lutte contre l'inflation sont des objectifs partagés par la grande majorité des électeurs. M. Palme, lui, n'a toujours pas précisé sa pensée en la matière.

Les résultats pour le moment satisfaisants de la dévaluation de 16 % de la couronne, la bonne santé de certains secteurs de l'industrie exportatrice, font oublier des problèmes pourtant fondamentaux comme le déséquilibre impressionnant des finances publiques. Les centristes paraissent se complaire dans le silence, et les libéraux se demandent par quels moyens ils vont bien pouvoir éviter leur disparition du Parlement dans deux ans et demi. Quant aux conservateurs, qui représentent aujourd'hui le tiers de l'électorat, ils restent très dynamiques : ils insistent dans leur discours sur les *« dangers du collectivisme »*, les *« atteintes aux libertés individuelles »* et le *« néo-conformisme »* de la Suède depuis que les sociaux-démocrates sont revenus au pouvoir.

En attendant la prochaine échéance électorale et un débat sur les libertés, la Suède est calme : le système économique fonctionne relativement bien.

ALAIN DEBOVE.

M. Palme face aux sous-marins soviétiques

« La neutralité est une affaire de confiance politique »

« Avant la publication du rapport Andersson dénonçant les incursions des sous-marins soviétiques dans vos eaux territoriales, vous avez déclaré que la neutralité se défendait essentiellement par des moyens politiques et non pas militaires. Est-ce toujours votre point de vue ?

– Oui, oui ! Ça ne change rien. La neutralité, c'est surtout une question politique, une question de confiance politique. Simplement, la politique doit être soutenue par une force militaire raisonnable qui lui confère la crédibilité. Pour rendre crédible la neutralité, il faut donc défendre son territoire contre toute agression. C'est absolument nécessaire. Et c'est pourquoi les moyens que nous employons dans cette crise sont durs et seront encore plus durs si c'est nécessaire.

– La neutralité suppose des rapports de confiance, avez-vous dit. Vous avez toujours confiance dans l'Union soviétique ?

– J'ai dit que nous voulons avoir des relations de bon voisinage avec l'Union soviétique, mais cela suppose qu'elle respecte notre neutralité, notre territoire, bref qu'il n'y ait plus de sous-marins dans nos eaux territoriales. Si cela continue, un jour, nous allons frapper.

– Quelle est votre explication du comportement soviétique ? L'U.R.S.S. cherche-t-elle à vous intimider politiquement ou faut-il plutôt chercher des explications d'ordre militaire ?

– Plutôt d'ordre militaire. Espionnage dans un sens large et aussi entraînement des cadres, préparation d'opérations dirigées contre la Suède ou passant par la Suède. L'explication se trouve dans la géographie de la région ; c'est pourquoi elle est militaire. Mais j'ai dit aux Russes que les petits gains qu'ils font en agissant ainsi ne peuvent pas contrebalancer leurs pertes dans les relations entre nos deux pays et leurs pertes en crédibilité internationale.

– Vous ne pensez pas que les Soviétiques veulent surtout démontrer leur suprématie dans la mer Baltique ?

– On n'en sait rien, mais je ne crois pas. On verra.

– Vous attendiez-vous à des excuses de la part de Moscou ?

– Mes illusions sur les grandes puissances sont miniscules. La seule superpuissance à avoir vraiment reconnu sa culpabilité, ce sont les Etats-Unis d'Eisenhower après l'affaire de l'U-2, mais cela a entraîné l'annulation de la conférence de Paris. Regardez aujourd'hui au Nicaragua : c'est clair que les Américains sont impliqués, mais ils prétendent le contraire.

– Après une telle crise, la création d'une zone dénucléarisée en Europe du Nord vous paraît-elle toujours d'actualité ?

– Oui, oui ! C'est une question politique et elle me paraît encore plus nécessaire qu'avant. Il faut faire partir les sous-marins atomiques de la mer Baltique. C'est clairement dans notre intérêt.

– Avez-vous demandé des mesures de contrôle sur place dans l'hypothèse d'une dénucléarisation de la Baltique ?

– Je prépare un grand discours sur ce sujet, que je prononcerai en Finlande le 1er juin, pour le vingtième anniversaire de la proposition de dénucléarisation du président Kekkonen.

– Vous prononcerez-vous pour des mesures d'inspection dans tous les ports de la Baltique, aussi bien les vôtres que ceux contrôlés par l'U.R.S.S. ?

– Il faut en discuter. Mais vous savez, dans une telle question, il ne faut pas être précis avant d'entrer dans des négociations sérieuses. Ce ne serait pas politiquement très sage d'être trop précis, et personne n'a pu me faire répondre à votre question. Pour l'instant, tout le monde ne pense qu'aux négociations eurostratégiques, et toute autre idée est interdite, par les Américains surtout. Ils ne veulent discuter que des euromissiles. Alors, pour la Baltique, il faut attendre.

– Mais vous êtes bien en faveur d'une dénucléarisation complète de la Baltique ?

– Oui.

– Quels sont, selon vous, les plus grands obstacles à un accord sur une zone dénucléarisée ?

– La Norvège et le Danemark, qui sont membres de l'OTAN, se sont gardés la possibilité d'avoir des armes nucléaires sur leur territoire en temps de guerre. La seule difficulté, c'est de les faire revenir sur cette option. Mais il faut aussi obtenir une contrepartie soviétique pour contrebalancer ce que l'OTAN perdra par ce renoncement. Pendant des années, les Soviétiques n'ont rien dit. Puis, Brejnev a dit qu'il comprenait ce problème et que l'URSS était prête à faire quelque chose. Cela veut dire que, pour la première fois, l'URSS a publiquement reconnu la nécessité d'une contrepartie. Mais il faut avoir beaucoup de patience.

– Vous parlez de la Norvège et du Danemark, qui pourraient avoir des armes nucléaires sur leur territoire en temps de guerre, mais vous vous êtes retrouvés avec des armes nucléaires soviétiques sur votre rivage en temps de paix, lors de l'affaire du sous-marin soviétique échoué...

– Oui, on a de fortes raisons de penser que ce sous-marin était équipé d'armes nucléaires. Mais, justement, nous ne voulons plus de tels sous-marins.

– Quel genre de concession les Soviétiques seraient-ils prêts à accepter à votre avis ?

– On a discuté de la Baltique, des zones tampons en Europe, qui seraient interdites aux armes tactiques, des missiles pointés vers l'Europe du Nord. Mais c'est encore trop tôt pour dire quelle idée il faudrait explorer. Cela dit, c'est vrai que, pour nous, la mer Baltique c'est très important.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC et ALAIN DEBOVE.

(Lire la suite page 16.)

Multinationales et rigueur

LA rigueur, les Suédois savent ce que c'est : depuis 1979, le revenu réel des travailleurs a baissé de plus de 10 %. Pendant trois ans, avant le retour au pouvoir des sociaux-démocrates, à l'automne dernier, le premier ministre « bourgeois », M. Thorbjörn Fälldin, n'a cessé de répéter à ses concitoyens que le pays vivait au-dessus de ses moyens et qu'il fallait changer de cap. A force de se l'entendre dire, les Suédois ont fini par le comprendre, tout en constatant que les coalitions minoritaires de centre-droit, en désaccord constant, étaient incapables de prendre les mesures nécessaires pour redresser la situation.

L'attitude des grands syndicats, qui se sont systématiquement opposés à toute atteinte aux acquis sociaux, a sans doute contribué aux résultats des législatives. En tout cas, le mérite de M. Fälldin aura été de préparer psychologiquement les Suédois à l'austérité. La preuve en est que personne n'a bronché lorsque les sociaux-démocrates, sitôt revenus aux affaires, ont demandé aux organisations de salariés de ne pas réclamer de compensations pour la dévaluation de 16 % de la couronne qui va se traduire cette année par une diminution moyenne de 4 % du pouvoir d'achat.

Pas la moindre manifestation, aucune grève... or ce n'est probablement que le début de la cure : le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, annonce déjà que des augmentations de salaires minimes et une limitation de l'inflation à 4 % en 1984 sont les deux conditions du redressement. Les problèmes ne manquent pas à l'État-providence : le déficit budgétaire atteint 90 milliards de couronnes (la couronne vaut 0,988 franc), soit 14 % du produit national brut. La balance des paiements affiche un déficit correspondant à 4 % environ du P.N.B. La dette extérieure et la dette publique totale représentent respectivement 16 % et plus de 50 % du revenu national. Et ces déséquilibres augmentent d'année en année.

L'erreur des gouvernements non socialistes, au pouvoir entre 1976 et 1982, aura sans doute été, en période de récession, de poursuivre dans le domaine social une politique franchement sociale-démocrate mais coûteuse, et parallèlement, en matière fiscale, une politique chère aux conservateurs visant à alléger l'imposition des particuliers. L'équation était impossible.

A. D.

(Lire la suite page 13.)

L'« esprit de Gnosjö » rend heureux

GNOSJO est l'une des plus petites communes de Suède : 420 km², 9 000 habitants. Elle est située dans la province du Smaaland, que l'on compare souvent à l'Écosse parce que, dit-on, les gens y *sont aussi près de leurs sous*. Il faut dire qu'ils n'ont pas eu la vie facile dans ce pays sec et caillouteux où les paysans ne pouvaient vivre uniquement de la terre et devaient trouver une activité annexe pour pouvoir joindre les deux bouts. Ceux qui n'émigraient pas aux États-Unis envoyaient leurs enfants travailler à la manufacture d'armes voisine, Huskvarna, qui était le principal fournisseur de l'armée suédoise. C'est là qu'ils ont appris à forger le fer.

De retour à Gnosjö, ils se sont mis à la recherche du précieux minerai et l'ont trouvé – au fond des lacs. De cette découverte est née au dix-huitième siècle toute une petite industrie de tréfilage, très artisanale bien sûr. Plus de quatre-vingt cabanons ont été ainsi construits sur les torrents des environs, qui apportaient l'énergie. Dans ces ateliers minuscules, où l'on avait peine à se tenir debout, les paysans ou leurs fils s'installaient quelques semaines par an pour fabriquer des fils de fer de calibres différents.

Ce fil était ensuite habilement façonné dans tous les foyers de la région : on en faisait des anneaux, des colliers, des agrafes, des épingles à nourrice, des passoires, puis les « *points d'interrogation* » des portemanteaux, dont on est fier encore puisque Gnosjö est demeuré le premier producteur européen pour cet article. Sans oublier les crinolines et les épingles à cheveux pour les chignons des dames. Toutefois, la grande spécialité locale était, à cette époque, la fabrication des anses de bidons de lait. Elles se vendaient dans tout le pays.

A la fin du dix-neuvième siècle, le fer avait disparu des lacs. Était-ce l'épilogue de l'âge d'or de Gnosjö et le début de la décadence ? Pas du tout. On n'abandonne pas une tradition « *industrielle* » du jour au lendemain. Le fer, on se l'est procuré ailleurs. Aujourd'hui, cette localité où aucun immeuble ne dépasse trois étages fourmille de petites entreprises. On ignore au juste combien elles sont : il y en avait 277 « *environ* » au mois d'avril. Leur nombre semble varier de saison en saison, mais une chose est sûre : il augmente constamment, et le phénomène est absolument unique en Suède.

Près de trois cents entreprises pour 9 000 habitants : on n'en croit pas ses yeux. Elles ont leur propre bottin « made in Gnosjö ». Un Gnosjöen sur dix a son nom sur une enseigne au néon. Dans les rues de cette petite ville, les panneaux indicateurs renseignent le visiteur sur la direction à prendre pour se rendre à telle ou telle « A. B. » (abréviation de société anonyme en suédois). En revanche, il est bien difficile de retrouver la route de Stockholm ou de Malmö : on s'oriente en fonction de l'emplacement des usines ou des pavillons qui les abritent.

Ces entreprises, qui n'ont pratiquement pas ressenti les effets de la « *crise* » – un mot qu'il faut se garder de prononcer ici, – emploient en moyenne entre vingt et trente personnes. La plus grande compte une centaine de salariés. Elles ne tiennent pas du tout à devenir des « *colosses* ». Ce serait les rendre plus vulnérables et leur ôter cette grande flexibilité dans la production qui est leur atout : elles s'adaptent rapidement aux besoins du marché et de la clientèle. On y fabrique un peu de tout : articles de pêche, lampadaires, tabourets en plastique, vis, portemanteaux, pièges à rats, chausse-*pieds*, *tringles à rideaux*, *rétroviseurs* et boutons de jeans pour l'exportation.

L'indépendance avant tout

La plupart de ces petites sociétés font de la sous-traitance pour des groupes plus importants, mais elles sont fières de leur indépendance. Chez Goetarp, par exemple, plusieurs millions de composants en plastique ou métalliques des téléphones « *Ericsson* » sortent chaque jour des machines. La maison « *Sigarth* » va livrer, pendant trois ans au moins, des chenilles en caoutchouc armé pour les blindés de la défense. Son directeur nous expliquait que l'entreprise avait connu de sérieuses difficultés au lendemain de la crise pétrolière : « *Il fallait trouver un autre produit, un autre créneau, pour ne pas sombrer. Nous avons mis au point un système très simple pour fixer les radiateurs au mur. A notre grand étonnement, il est devenu la norme suédoise en 1982 et est vendu maintenant par le groupe AGA en Grande-Bretagne.* »

Ce patron, qui n'hésite jamais à mettre la main à la pâte, a commencé comme la grande majorité de ses collègues : « *A l'âge de trente-six ans, j'ai décidé de me mettre à mon compte. J'étais employé dans une firme métallurgique et, le soir, après le travail, je faisais de la petite mécanique dans un hangar de location. J'ai tenté ma chance et nous avons aujourd'hui trente employés.* » L'année dernière, il a acheté un robot de soudage pour la somme d'un million et demi de couronnes. Il venait de recevoir une grosse commande ouest-allemande. Le représentant syndical ne s'y est pas opposé : mieux vaut investir dans une machine moderne qui peut tourner en continu que d'embaucher – c'était l'alternative – quatre ou cinq ouvriers supplémentaires pour un temps limité.

Quelles sont les clés du succès des entreprises de Gnosjö, qui sont devenues une sorte de « *modèle* », attirant même récemment la curiosité d'une délégation tanzanienne ? Le travail, d'abord, l'entêtement de ces Smaalandais, l'émulation, le goût du risque, l'esprit d'entraide et les bons rapports entre patrons et employés. On n'a pas vu une grève ici depuis 1945. Et encore, elle avait été décrétée par le syndicat de Stockholm, dont on se méfie. Partout, la participation aux décisions, l'information du personnel sur la marche financière de l'entreprise sont considérées comme des éléments essentiels d'un bon climat de travail. Personne ne s'en plaint parmi les patrons : « *Nous voulons un représentant syndical solide, avec qui l'on peut régler rapidement les problèmes et ne pas perdre de temps en réunions ou en paperasserie* », déclare par exemple M. Johansson, de Sigarth A. B. Il nous montre fièrement la sauna, la salle de gymnastique et les toilettes pour handicapés, qui sont en cours d'aménagement pour les employés. Et du côté syndical, on souligne qu'il est plus facile de discuter avec les directeurs, « *surtout les vieux* », car ils sont aussi les propriétaires des sociétés. A Gnosjö, 87 % des travailleurs sont syndiqués.

L'entraide, elle, se manifeste quotidiennement. Il n'est pas rare que l'on se prête les machines, que l'on demande un coup de main ou un conseil au voisin pour l'exportation ou la fabrication d'un produit spécial. On trouve, dans cette petite localité, pratiquement tout ce dont on a besoin : mécanique, soudage, métallurgie, presses, matières plastiques, polystyrène expansé, traitement de surface, emballage, etc. Les industries se complètent, et il suffit souvent de traverser la rue pour trouver l'assistance désirée. La rivalité existe aussi, bien entendu, mais elle est positive et les coups bas peuvent se compter sur les doigts. Pour réussir, dit-on ici, il faut coopérer, se faire confiance et savoir saluer les succès des collègues. Les « *gens de Gnosjö* » sont décidément un peu à part.

« *Le travail, c'est mon hobby préféré* », dit en souriant M. Berndtsson, chef de la société G.D.P., qui importe de France des armoires à archives pour les vendre en Scandinavie et qui, parallèlement, se lance sur notre marché avec sa gamme d'étagères « maison » et de panneaux de rangement pour outils : « *J'ai travaillé pendant six ans dans une banque, mais ne pouvais pas tenir derrière un bureau. J'ai donc repris l'entreprise familiale et l'ai développée. Mon objectif est d'avoir une cinquantaine d'employés. Je crois que la force des entreprises de cette région réside dans une bonne qualité de produits et la sûreté des livraisons à la date convenue.* » Il fait partie de cette troisième génération de patrons, qui portent maintenant la cravate mais haïssent tout ce qui a trait à l'administration...

« Ne pas endormir l'individu »

Tout le monde ne s'acclimate pas de la même manière au « *style de travail* » de Gnosjö. Il n'y a pas eu de problèmes pour les quelque quatre-vingts Vietnamiens, les « *Chinois* », comme on les appelle ici : « *Ils sont discrets, appliqués, et disent bonjour dans la rue.* » En revanche, on parle encore de cet employé de la gare de marchandises, originaire de Göteborg, qui affichait chaque jour devant son guichet : « *Fermé entre onze heures et midi pour le repas.* » C'était justement l'heure où les entreprises venaient remplir les bordereaux d'expédition. Le pauvre préposé n'a pas résisté longtemps : un an plus tard, au bord de la dépression nerveuse, il regagnait sa ville natale...

Les habitants de Gnosjö sont durs : ils en rient encore. Pas de pitié ici pour les bureaucrates. On vit à Gnosjö pour travailler et les statistiques montrent que, une fois l'âge de la retraite atteint, les gens ont tendance à s'éloigner de ces lieux de « travaux forcés », où l'on ironise sur le manque d'assiduité à la tâche des Suédois d'autres régions et sur cette politique de subventions (encore un mot banni) aux industries en perdition.

L'un des doyens de cette communauté industrielle, M. Josefsson (74 ans), de la société « *Avikens Plast* », qui vend notamment des articles de ménage aux « *Trois Suisses* », est même sévère : « *Dans la société d'aujourd'hui, ceux qui ne veulent rien faire ont la vie trop belle, il faut absolument démanteler ce système d'allocations sociales qui endort l'individu* ». Un tantinet « *poujadistes* », les petits industriels de Gnosjö ? Pas spécialement. Ils votent pour les partis traditionnels. *Les « bourgeois »*, ont la majorité avec vingt-sept sièges, contre quatorze pour la gauche social-démocrate et communiste. Le président du conseil municipal, M. Karl-Axel Svenningson (conservateur) est un ancien dentiste.

Il travaille à plein temps pour la commune depuis les élections de 1982, et reconnaît que les problèmes sont ici mineurs : « *Nous avons moins de cent chômeurs et cent-dix logements vides. La seule difficulté est de trouver de la main d'œuvre qualifiée, mais nous travaillons en étroite collaboration avec les lycées techniques voisins pour obtenir l'ouverture d'une filière d'électronique industrielle – une catégorie d'ouvriers qui manque à nos entreprises. L'accord s'est fait. Les querelles politiques sont rares. Les grandes décisions, ayant trait par exemple à l'achat de nouveaux terrains industriels, sont prises en quelques minutes à l'unanimité. Par contre, nous pouvons discutailler pendant des heures sur le montant de la taxe communale sur les chiens...* »

Dans cette région du Smaaland, les chrétiens-démocrates, hostiles à l'avortement et aux drogues « légales » comme l'alcool, sont largement représentés. Il est facile de le constater : aucun bar de Gnosjö n'est autorisé à vendre des boissons *plus fortes que l'innocente Folkoel* (la « bière du peuple »), et il n'y a pas moins de cinq églises libres. Les baptistes et les pentecôtistes attirent beaucoup plus de monde que les luthériens « bon teint ». La communauté pentecôtiste, par exemple, a construit il y a trois ans son église grâce aux dons de la population et à la main d'œuvre bénévole. Chaque année, elle reçoit plus de 400 000 couronnes de ses adeptes. La religion, elle aussi, marche bien à Gnosjö.

Il arrive aux dirigeants de petites entreprises suédoises de se mettre en colère contre la bureaucratie, fiscale surtout, mais, à Gnosjö, on trouve des P.M.E. heureuses. Dans les rues de cette petite ville circulent les « *mobylettes de Gnosjö* ». C'est ainsi qu'on appelle ici les Mercedes.

A. D.

La santé de l'économie s'améliore doucement

APRÈS plusieurs années de croissance zéro ou négative, la santé de l'économie suédoise devrait s'améliorer en 1983. Dans sa loi de finances rectifiée, présentée ce printemps, le gouvernement prévoit une augmentation de 1,9 % du produit intérieur brut et de 4 % de la production industrielle. Les exportations progresseront d'environ 6,5 % et les importations de moins de 2 %. Au cours des trois premiers mois de l'année, la balance commerciale a enregistré un excédent record de 2,7 milliards de couronnes, consécutif à la légère reprise de la conjoncture internationale et à la dévaluation de la couronne. Celle-ci n'a pas eu les effets redoutés sur les prix, et l'inflation devrait être de 10 % en 1983, contre les douze ou même quartorze prévus.

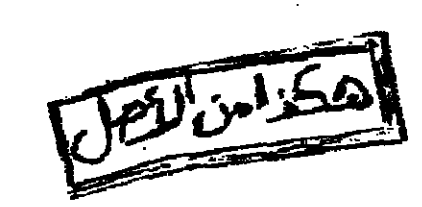
« Lutte contre l'inflation et lutte contre le chômage » sont les deux objectifs prioritaires des sociaux-démocrates. En mars, 149 000 Suédois, soit 3,4 % de la population active, étaient sans travail : 47 000 d'entre eux étaient des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Ce taux de sous-emploi, très élevé pour la Suède, ne reflète qu'une partie de la réalité, car 184 000 personnes étaient à la même époque en recyclage ou engagées pour des travaux de dépannage.

En réalité, plus de 8 % de la main-d'œuvre, au bas mot, se trouvent en dehors du circuit de production ordinaire et, de plus, plusieurs dizaines de milliers de personnes travaillent dans des entreprises déficitaires : leurs salaires sont souvent subventionnés par l'État. Sept milliards de couronnes ont été dégagés au cours de l'hiver et du printemps pour financer des postes temporaires et des stages de formation, notamment pour les jeunes, mais ces mesures ambitieuses n'ont fait que freiner l'accroissement du chômage. La gauche ne pense pas ici que la réduction du temps de travail est un moyen de résorber le sous-emploi.

Le pourcentage de demandeurs d'emploi varie sensiblement selon les régions. En Laponie, par exemple, il est supérieur à 10 % en raison des compressions de personnel opérées dans les mines de fer. Pour encourager de nouvelles entreprises à s'installer à Svappavaara, où l'on vient de décider la fermeture des puits et le licenciement de quelque quatre cents mineurs, le gouvernement a déclaré la localité « zone franche ». Les sociétés intéressées seront dispensées de verser la taxe patronale de 37 %. D'une façon générale, les sociaux-démocrates ne veulent pas mener la vie dure aux entreprises. Ainsi préfèrent-ils relever les taxes sur l'essence, le fuel et l'électricité que d'augmenter de 2 % les charges.

Les points vraiment noirs de l'économie suédoise sont le déficit de la balance des paiements courants (de 18 milliards) et le déséquilibre du budget, qui accroît rapidement la dette extérieure et son service. Le gouvernement envisage ici une révision du système d'indexation des dépenses publiques. En outre, les investissements tomberont cette année à leur niveau le plus bas depuis le début des années 60, sauf dans certains secteurs : la chimie et la pharmacie, l'électronique, les transports, l'automobile et l'alimentation.

A. D.





Multinationales et rigueur

(Suite de la page 11.)

Des dizaines de milliards ont aussi été dépensés pour maintenir artificiellement en vie des secteurs lourds de l'industrie, comme la construction navale, le textile, la confection et une partie de la sidérurgie. Pour renflouer aussi la compagnie des mines de fer LKAB, qui pendant plusieurs décennies a contribué à l'essor économique du pays. Aujourd'hui, dans le bassin de Laponie, on ferme des puits et les arrêts de production se multiplient.

En outre, il y a le problème relatif au secteur public : les dépenses de l'État et des collectivités locales (consommation, investissements et services) représentent près de 70 % du produit national : les communes ont régulièrement absorbé la main-d'œuvre superflue dans les entreprises. C'était un élément de la lutte contre le chômage, mais le seuil « *inquiétant* » est atteint, car comment financer ces emplois si l'industrie et l'économie piétinent ? Les impôts sont déjà ici les plus lourds du monde.

Ces problèmes, le gouvernement de gauche ne les a pas vraiment encore abordés. Optimiste, il compte sur la reprise économique, la réindustrialisation, pour les résorber à long terme. Mais cette fuite en avant ne pourra continuer indéfiniment. Pour le moment toutefois, il n'est pas question de toucher aux prestations et aux services sociaux.

Une « puissance industrielle »

Les Scandinaves adorent broyer du noir, et leur penchant à voir les choses sous l'angle le plus sombre les amène à oublier souvent que leur pays est encore une « puissance industrielle », et que plusieurs secteurs de l'économie sont en bonne santé. La Suède est étonnante : dans ce petit pays de quelque 8 millions d'habitants, on trouve une bonne vingtaine de grandes multinationales connues dans le monde entier : Volvo et Saab-Scania pour l'automobile et les poids lourds, L. M. Ericsson pour les télécommunications, Atlas-Copco et S.K.F. pour la machine-outil et la mécanique, Alfa-Laval pour les équipements agricoles, MO DO et SCA dans la filière bois, etc. La liste est longue. Ces groupes vont tous réaliser cette année des bénéfices considérables, et ils sont tous privés, comme, d'ailleurs, les banques (à la seule exception de la P.K. Banken, la banque des postes spécialisée dans l'épargne et le crédit).

Le secteur nationalisé (10 % environ de l'activité) n'a pas, ici, une bonne image de marque : il regroupe de nombreux canards boiteux en déficit chronique, qui ne pourraient survivre sans les deniers de l'Etat.

La philosophie des sociaux-démocrates a toujours été de laisser une très grande liberté d'action aux entreprises privées, en partant du principe qu'une industrie prospère et compétitive sur le marché international était la condition de l'amélioration du niveau de vie des travailleurs comme des services sociaux, et que des managers compétents étaient mieux placés que des fonctionnaires pour gérer les sociétés. Un climat de confiance s'est ainsi établi entre la gauche et le privé, qui a, en fait, connu un formidable développement sous le régime social-démocrate.

Les deux principaux protagonistes de ce « *compromis historique* » ont été le premier ministre, M. Tage Erlander (au pouvoir de 1946 à 1969), le « *père du peuple* », et l'homme qui contrôlait alors près de la moitié de l'industrie suédoise, M. Marcus Wallenberg, une sorte de « supercapitaliste » scandinave, profondément patriote, qui a su tirer partie de toutes les petites inventions techniques suédoises et qui a mis sur pied toutes ces transnationales. Les chefs historiques de la social-démocratie n'ont pas manqué d'ailleurs de lui rendre hommage l'année dernière à ses obsèques, en soulignant que « *la Suède aurait bien besoin d'un plus grand nombre de patrons de cette carrure* ».

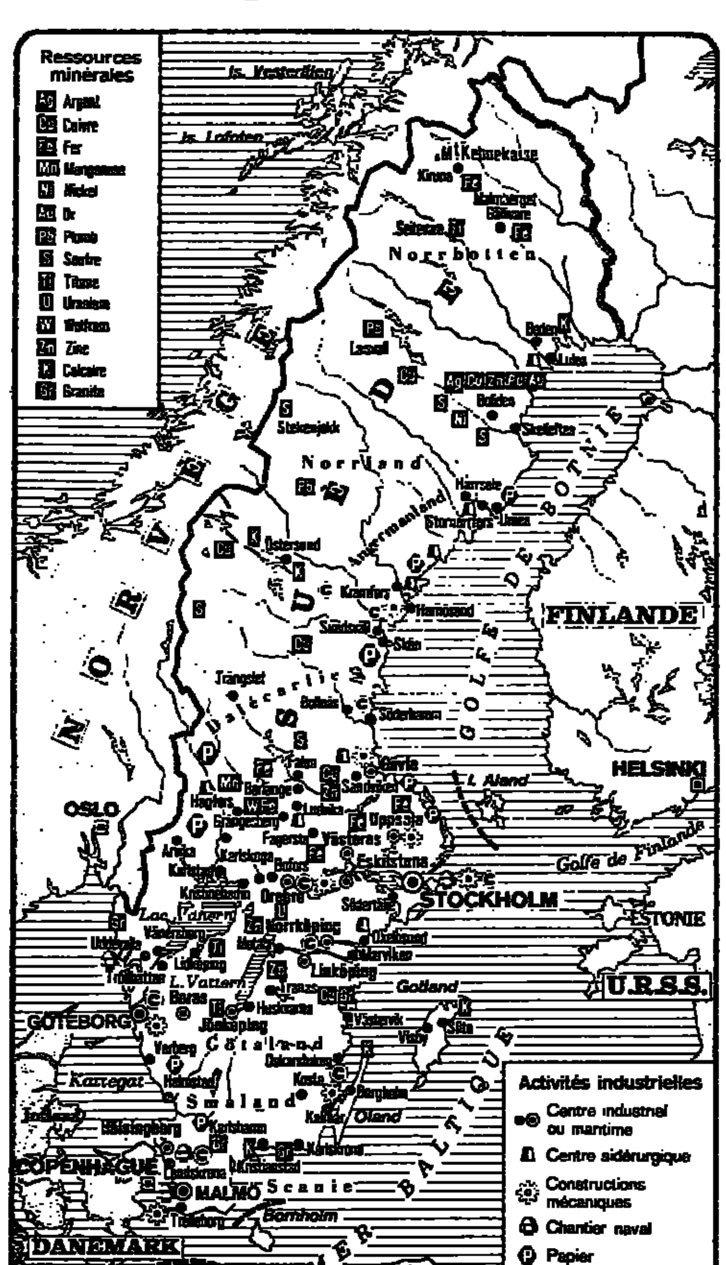
Curieusement, l'industrie suédoise est aujourd'hui la plus multinationalisée du monde, avec ses 1 700 filiales à l'étranger, et dont 600 possèdent leurs propres unités de production. Ces groupes emploient dans les usines situées en dehors des frontières du royaume 230 000 personnes, ce qui correspond à 26 % du nombre d'emplois industriels en Suède. Douze multinationales ont même plus de salariés à l'étranger qu'en Scandinavie... Leurs ventes représentent près de 60 % des exportations nationales, et cette tendance ne cesse de s'accentuer puisque les investissements à l'étranger ont augmenté de 30 % l'année dernière, notamment aux États-Unis.

Bien sûr, ces entreprises veulent en partie échapper à des coûts élevés de main-d'œuvre et de transport ainsi qu'aux taxes douanières, mais, de l'avis général, les répercussions sont aussi positives sur l'emploi en Suède. C'est seulement du bout des lèvres que les syndicats commencent à remettre en cause ces « *fuites de capitaux* », parce que les investissements industriels en Suède ont diminué de 40 % ces dernières années. En fait, la Confédération générale du travail (L.O.) a toujours donné son accord à l'internationalisation des activités de l'industrie, puisque celle-ci était la condition de sa bonne santé.

Les entreprises qui se développent à l'étranger se développent également en Suède. Une étonnante « sagesse » qui se manifeste aussi dans l'introduction des nouvelles techniques : les usines suédoises sont aujourd'hui plus robotisées que les usines américaines... Selon Mme Swedenborg, de l'Institut d'études industrielles, « *les multinationales suédoises n'ont pas de graves problèmes : c'est la partie saine de l'industrie du pays et elle demeure compétitive en dépit des coûts. Elles se sont spécialisées dans certains secteurs où leur part du marché est importante* ». Volvo, par exemple, a réalisé en 1982 dans le secteur des voitures de tourisme un bénéfice de 1,8 milliard de couronnes. De plus, les médias suédois s'intéressent de près aux activités étrangères de ces groupes. Comme il n'y a pratiquement jamais de grèves en Suède, les débrayages dans les filiales d'Amérique du Sud sont largement commentés...

« Le nouvel optimisme »

« *Qualité suédoise* » : fini le temps où les industriels du Nord pouvaient sans grande difficulté vendre leurs produits en prononçant seulement ces deux mots. Ils ont failli d'ailleurs se reposer trop longtemps sur leurs lauriers. Mais en quelques années, ils ont habilement changé de stratégie pour s'adapter aux besoins des marchés et à une compétition internationale plus dure. Entre 1978 et 1981, les entreprises suédoises ont proportionnellement investi plus que les américaines, les allemandes et les françaises dans le domaine de la recherche et du développement, ainsi que de la commercialisation. Certes, ce ne sont pas des investissements créateurs d'emplois, mais ils donnent des résultats, d'autant plus que la couronne a été dévaluée au total de 26 % depuis l'automne 1981. Et l'on prévoit cette année une progression de 5 à 7 % du volume des exportations. Il ne faut pas oublier non plus que ce petit pays a une longue tradition commerciale du fait de sa forte dépendance des ventes à l'extérieur.



Dans le nord de l'Europe, sur la partie orientale de la péninsule scandinave, les 449 750 km2 de la Suède s'étirent de nord en sud sur 1 600 km. Les agglomérations occupent près de 6 % du territoire, les champs et les pâturages quelque 10 %, les forêts 54,7 %. Le reste comporte notamment des milliers de lacs et de nombreux cours d'eau. Sur les 8 323 033 habitants, 82 % résident dans les agglomérations urbaines. La population active totale est de 4 200 000 dont seulement 238 000 se consacrent à l'agriculture.

Bien sûr, les produits suédois demeurent relativement chers, mais ce n'est pas un « handicap », nous dit, par exemple, M. Horwitz, directeur de Facit-France, une société d'informatique et de bureautique : « *Il faut prendre en compte ce que nous offrons autour du produit, c'est-à-dire les services et le réseau après-vente. C'est cela qui est essentiel pour le client : posséder une machine fiable et pouvoir être dépanné rapidement en cas de besoin. C'est la raison pour laquelle il faut être présent sur le marché. Des campagnes du genre « achetez français » ou « buy american » ne nous préoccupent pas particulièrement* ».

Autre élément non négligeable de l'offensive en cours : les bureaux du Centre suédois du commerce extérieur, où siègent à la direction autant de représentants de l'État que de l'industrie. Leur objectif est actuellement d'aider les petites et moyennes entreprises à s'intéresser davantage aux marchés étrangers.

D'une façon générale, il apparaît que les entreprises ont utilisé la dévaluation, d'une part pour améliorer leurs marges et leur rentabilité et, de l'autre, pour tenter de reconquérir les part de marché perdues ces dernières années. Le gouvernement social-démocrate, lui, semble aussi vouloir renouer avec la politique « libérale » des années 50 et 60. Lors des manifestations du 1er mai, M. Palme a déclaré que l'industrie et le pouvoir politique devaient coopérer ensemble « pour sortir le pays de la crise » et a mis l'accent sur le besoin de « profits importants » dans l'industrie.

Cela ne veut pas dire, comme le souligne son prédécesseur, M. Erlander, que les deux partenaires doivent avancer la main dans la main, mais qu'ils doivent insister sur les points où les intérêts sont communs. Après plusieurs années de stagnation et de morosité, on parle aujourd'hui de « *nouvel optimisme* » : le gouvernement a fait un « *cadeau* » à l'industrie en dévaluant, les syndicats ont fait preuve d'une grande modération dans les négociations salariales (+ 2,2 % en moyenne en 1983). Aux entreprises maintenant de prendre le relais. Elles paraissent décidées à jouer le jeu.

A. D.

Une promotion astucieuse du tourisme intérieur

LA Suède est fantastique. Cette brochure, deux millions et demi de foyers suédois l'ont trouvée au cours du printemps dans leur boîte aux lettres. L'ambition du Conseil national du tourisme à Stockholm est en effet d'inciter les Scandinaves à passer les vacances dans leur pays et de montrer aux étrangers que la Suède n'est pas aussi chère qu'on le dit, surtout pour les familles. Les professionnels du tourisme sont optimistes : leur chiffre d'affaires a augmenté parfois de 20 % pendant la saison de sports d'hiver, et on s'attend, cet été, à une invasion d'Allemands. Parallèlement, les résultats des compagnies spécialisées dans les « charters » aux Baléares, en Tunisie ou en Grèce sont en baisse de l'ordre de 30 %, en raison sans doute de l'austérité à laquelle les Suédois sont soumis.

Il y a dix ans, la Suède n'avait pratiquement pas de politique touristique et les prix étaient prohibitifs, même pour les Nordiques. En 1981, les Suédois dépensaient encore deux fois plus d'argent en dehors de leurs frontières que les visiteurs étrangers n'en rapportaient au pays.

Ce déficit substantiel d'environ 6 milliards de couronnes (autant de francs), devait être endigué, et les dévaluations successives de la monnaie ont favorisé une large offensive qui porte essentiellement sur les tarifs des transports et de l'hébergement. Les chemins de fer, par exemple, ont diminué de 40 % leurs prix en semaine pour tous les détenteurs d'une carte annuelle de prix modique, et le nombre de voyageurs a augmenté de 30 % en l'espace de quelques mois.

Les rabais sont encore plus importants sur les lignes aériennes intérieures en dehors des heures de pointe, et les jeunes de moins de vingt-six ans peuvent voyager en avion pour un forfait de 150 couronnes, quelle que soit la longueur du trajet. Le train et l'avion se livrent ainsi depuis quelques années une véritable « petite guerre » qui, jusqu'à présent, a tourné à l'avantage du second, évidemment plus commode dans un pays peu peuplé mais très vaste où les distances sont considérables. Mais la société des chemins de fer nationaux « S.J. », qui demeure déficitaire, n'a pas dit son dernier mot. Les premiers trains de luxe pour hommes d'affaires viennent de faire leur apparition.

On songe aussi à mettre en service des wagons spéciaux, à prix réduit, où les jeunes pourraient librement gratter la guitare, chanter et même danser sans gêner les voisins ; à des voitures aménagées pour les enfants avec des jeux et une hôtesse de garde pendant que les parents vont se restaurer et enfin à des voyages charter en train, en coopération avec des hôtels régionaux.

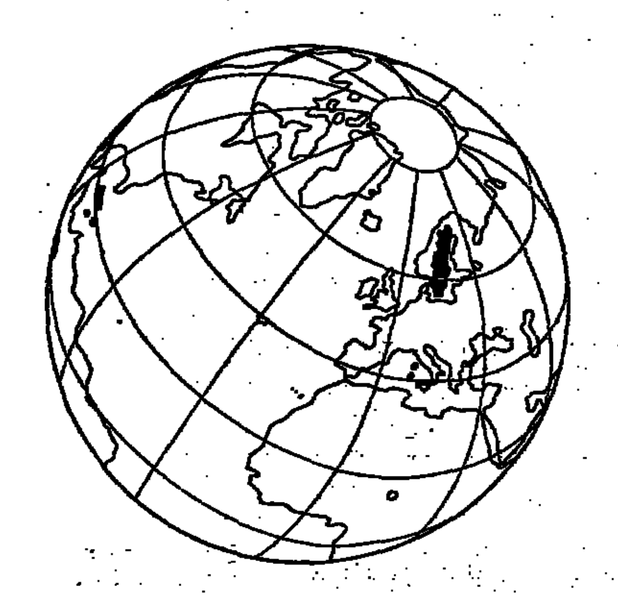
Dans le Train du peuple, comme on l'appelle ici, les Suédois sont littéralement transfigurés : l'ambiance y est animée et chaleureuse : on parle, boit et rit, c'est un peu la vie de famille et la kermesse. « *Moi,* nous confiait un passager, *quand je me suis querellé avec ma femme, je prends aussitôt un billet pour Göteborg, aller-retour dans la journée. J'oublie mes soucis et je rencontre des gens. C'est meilleur marché que de passer l'après-midi dans un bar de Stockholm...* »

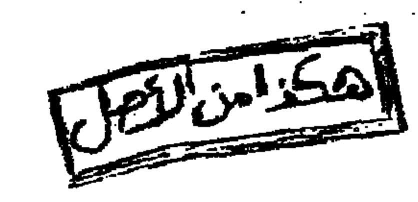
En ce qui concerne l'hébergement, les Suédois ont procédé d'une manière astucieuse : la plupart des Scandinaves prennent leurs vacances en juin et juillet, période pendant laquelle les usines sont fermées, tandis que le gouvernement met en place un système de rotation entre les ministres pour assurer la continuité du pouvoir. Durant ces deux mois, les hôtels, privés de leur clientèle ordinaire d'hommes d'affaires et de voyageurs de commerce payant plein tarif (et Dieu sait s'il est élevé...), étaient généralement déserts ou presque. Pour combler ce « vide », ils ont réduit radicalement leurs prix de façon à rendre les vacances familiales à l'hôtel accessibles à un plus grand nombre de Suédois... et d'étrangers. Les tarifs ont donc été abaissés pendant la haute saison, avec pour résultat une augmentation de 5 % des nuitées en un an.

Une autre réduction a été pratiquée durant la même période : celle des prix des locations de voitures, sensiblement meilleur marché ici qu'en Europe continentale ; et, pour les étrangers, l'exonération de la taxe à la valeur ajoutée sur les produits vendus dans plus de mille magasins dans quatre-vingts villes a été décidée. « *La Suède,* dit-on à la compagnie aérienne S.A.S., *ce n'est pas seulement 96 000 lacs, le soleil de minuit et l'artisanat, c'est aussi maintenant un système hors taxes avantageux. Notre pays est en passe de devenir le Hongkong de l'Europe.* » Le chiffre d'affaires des grands magasins pour les marchandises détaxées a ainsi doublé en un an.

Mais toutes ces mesures ne s'adressent pas à toutes les catégories de touristes, car tous ces établissements ne pourront jamais rivaliser, tant sur le plan du standing que sur le plan des services, avec les quatre étoiles ou les palaces des stations françaises, allemandes ou britanniques. Ils se concentrent sur les familles à revenu moyen et les villages de vacances avec chalets équipés en location. Effectivement, si l'on choisit les formules les plus avantageuses, les prix dans ces installations sont très abordables. « *Les Suédois,* dit-on au Conseil du tourisme à Stockholm, *vont enfin partir à la découverte de leur pays, et tout indique que l'été 1983 sera excellent pour l'industrie touristique.* »

A. D.







Tout pour la recherche

LA recherche est le seul poste des dépenses publiques où la Suède ne veut pas faire d'économies. Au contraire, les crédits qui y sont affectés seront augmentés : compétition industrielle internationale oblige. Pour qu'à l'avenir, par exemple, ses entreprises continuent à contrôler 25 % du marché mondial des roulements à billes et des métaux durs, à couvrir les deux tiers des besoins de la planète (en dehors des Etats-Unis) en emballages de produits laitiers, et réussissent à préserver leur première place en Europe pour la fabrication des robots industriels, il est essentiel, dit-on, de miser sur la recherche et le développement, aussi bien dans les usines que dans les universités, et d'intensifier les contacts scientifiques avec l'étranger. Compte tenu de sa taille modeste, le pays en dépend étroitement.

Un vaste réseau d'attachés scientifiques et techniques, venant souvent directement de l'industrie privée, a ainsi été mis en place dans le monde entier pour « surveiller » le développement. A Stockholm, l'Académie des sciences d'ingénieurs (I.V.A.), fondée en 1919, multiplie les séminaires bilatéraux et multinationaux, et renseigne le gouvernement et l'industrie locale sur les diverses orientations de la recherche.

Cette académie est la plus ancienne du monde dans sa spécialité, et elle ne manque jamais une occasion de tirer le signal d'alarme au sujet de la détérioration de la qualité de l'enseignement. Elle y voit un danger pour l'avenir de l'industrie. Le système scolaire a été et est toujours vivement critiqué. A vouloir égaliser les chances, démocratiser l'école et rapprocher l'enseignement de la vie quotidienne, les connaissances de base ont été perdues de vue.

Exiger plus des jeunes

Des enquêtes fort sérieuses montrent que plus de dix mille élèves sortent chaque année du cycle obligatoire sans savoir lire ou orthographier correctement. Ce sont les « analphabètes modernes ». Dans le même temps, on reproche à l'école de ne pas soutenir suffisamment les sujets doués, qui doivent s'adapter au rythme de travail de leurs camarades moins éveillés. Ce « nivellement par le bas », ainsi que le manque de discipline et de méthodes de travail, sont régulièrement dénoncés par l'Université.

Même les sociaux-démocrates, à l'origine de toutes les réformes scolaires des années 60 et 70, reconnaissent aujourd'hui l'échec et admettent qu'il faut exiger davantage des jeunes. Plus personne ne pense raisonnablement qu'il serait bon, comme on l'a proposé, de supprimer toutes les notes à l'école pour mettre fin à la discrimination et à l'humiliation.

Si la sélection n'intervient vraiment que pendant la dernière année du secondaire – à l'âge de quinze ans, – elle devient extrêmement dure dans le supérieur. Toutes les filières sont en fait « barrées » et n'accueillent chaque année qu'un nombre limité d'étudiants. Dans la mesure du possible, l'Université doit s'adapter aux besoins du marché du travail et la direction nationale de l'enseignement public s'emploie maintenant à orienter les jeunes, en particulier les filles, vers les professions techniques et scientifiques qui avaient perdu de leur attrait après les remous de 1968.

Le système d'enseignement n'est pas conçu pour donner une culture générale aux jeunes – sur ce point, il serait plutôt un mauvais exemple, – mais surtout pour en faire des spécialistes dans des domaines précis et utiles. En dépit des échecs enregistrés dans le secondaire, le niveau des ingénieurs suédois demeure, dit-on satisfaisant. Il convient maintenant, plus que par le passé encore, de resserrer les contacts entre les facultés, les instituts polytechniques et l'industrie.

La Suède consacre plus de 2 % de son produit national brut à la recherche et au développement dans le secteur public et les entreprises. Mais les cloisons ne sont pas du tout étanches et la coopération se fait à différents niveaux, notamment pour la réalisation et le financement de projets communs. Chacun y trouve des avantages. Selon l'organisme Contacts avec l'Université, créé par la Fédération des industries et la Confédération du patronat, *« ce système permet aux entreprises de confier à des étudiants, qui sont leurs futurs employés, des travaux spécifiques qui peuvent constituer leurs thèses de fin d'études »*.

De cette façon, l'Université et les écoles polytechniques peuvent dispenser un enseignement *« plus proche de la réalité quotidienne »* et sortir de leurs amphithéâtres. L'institut polytechnique Chalmers présente régulièrement les résultats de ses recherches aux entreprises, qui ont ainsi l'occasion de trouver des idées et de voir si elles sont applicables au plan commercial. Le même institut de Göteborg organise des cours à l'intention des industriels sur des thèmes aussi différents que « Energie et construction », « Matériaux composites » ou « Techniques de plongée ».

Chercheurs en « location »

Depuis le début de l'année, l'université de Stockholm offre aux entreprises une formule de location de chercheurs. Ceux-ci travaillent dans une firme, de préférence pendant six mois, et leurs salaires sont payés par la faculté et les employeurs intéressés. Ce système très pragmatique est déjà utilisé pour les spécialistes de l'environnement du travail, de la gestion économique, du développement des produits et de l'organisation du travail. Depuis longtemps, des chercheurs du secteur privé font des séjours à l'Université en tant que professeurs adjoints ; c'est le cas en particulier dans le domaine de la pharmacie. Une façon supplémentaire de rendre les universités plus vivantes.

Les travaux sont souvent bien répartis : aujourd'hui, le groupe Volvo s'occupe pratiquement seul des recherches sur les moteurs à combustion, et des expériences sur les nouvelles méthodes de fabrication textile sont menées par un institut universitaire de Göteborg, à qui l'on reproche quelquefois de *« trop penser à la clientèle »*. Mais les Suédois partent du principe que la recherche doit être concrète et pratique, transformable rapidement en produits ou en procédés que l'on peut fabriquer, vendre ou exporter. Dans ce contexte, la direction nationale du développement technique veut favoriser les petites et moyennes entreprises.

Une étude américaine montre que les sociétés suédoises ont été particulièrement rapides à assimiler les nouvelles technologies de production. Mais l'industrie est loin d'être entièrement satisfaite du système en vigueur : elle demande encore plus de compréhension (de l'Université) pour les impératifs de l'entreprise et réclame des spécialistes ayant une meilleure connaissance des langues étrangères (ils possèdent déjà tous pourtant l'anglais...) et faisant preuve d'un plus grand esprit d'invention et de créativité.

L'industrie voudrait également avoir son mot à dire dans le choix de nouvelles filières universitaires. Un petit pays n'a pas les moyens de se lancer dans de vastes programmes de recherche fondamentale. Il doit en premier lieu se concentrer sur certains secteurs précis. Le transport d'énergie électrique, les techniques de haute pression, l'exploitation minière, les transports, la sidérurgie des aciers spéciaux, l'automation de la production, les procédés de fabrication de pâte à papier et de papier et la protection de l'environnement sont les domaines les plus souvent cités, où la Suède occupe une place de premier plan.

Elle occupait également une position avancée en matière d'énergie nucléaire. Mais là, l'avenir est compromis. Par référendum, au printemps 1980, 58 % des Suédois ont décidé que le nucléaire ne serait qu'une « parenthèse » de trente ans dans la politique énergétique. En l'an 2010, au plus tard, les douze réacteurs – dont les dix actuellement en service couvrent 39 % de la consommation d'électricité – devront être arrêtés et démantelés. Le gouvernement entend respecter le verdict des urnes, bien que ce référendum n'ait revêtu qu'un caractère consultatif. Mais beaucoup se demandent comment le pays parviendra à renoncer à l'atome, même en introduisant le charbon, la tourbe et la biomasse. Le vent et le soleil ne séduisent plus que les romantiques. Il faudra inévitablement exploiter, et à grande échelle, les cours d'eau du nord du pays et engager une bataille délicate avec les défenseurs de la nature, qui, hostiles à l'atome et à l'hydroélectricité, demeurent particulièrement discrets sur les méfaits du charbon. Le pari nucléaire sera difficile à gagner.

A.D.

Une maladie coûteuse : la « réunionite »

RÉUSSIR à joindre par téléphone un fonctionnaire relève parfois de l'exploit, et pas seulement le vendredi après-midi. En fait, le meilleur moment de la journée est le matin, aux alentours de 8 h 30. Ensuite, l'emploi du temps est réglé avec précision : la tasse de café à 9 heures, accompagnée de l'indispensable *bulle* – une sorte de petit pain sucré aromatisé à la cannelle, – le repas pris en quarante-cinq minutes à partir de 11 heures, la seconde pause-café entre 14 h 15 et 14 h 30. A 16 h 45, les bureaux sont déserts. Il faut donc absolument tenir compte de ces habitudes et bien regarder sa montre avant de composer le numéro.

Mais ces précautions ne suffisent pas toujours. Souvent en effet, la standardiste répond : *« M. Andersson est en voyage d'étude pour trois jours »* ; *« M. Andersson participe à un séminaire »* ; ou encore – et c'est le cas le plus fréquent – : *« La personne que vous cherchez est en réunion. »* En *sammantraede*, comme on dit ici.

Fausse démocratie ?

Les lois sur la participation aux décisions et l'obligation pour les patrons d'informer régulièrement leur personnel sur la marche de l'entreprise ont eu naturellement des conséquences positives : les employés se sentent moins « anonymes », même si cette participation est de plus en plus prise en charge par de véritables « professionnels de la négociation », qui constituent une catégorie à part. Ils ont de nombreux points communs : vêtus d'un trench-coat fabriqué en Asie mais copie conforme du Burberry, armés d'un attaché-case épais qu'ils ne lâchent jamais, même pas dans l'avion, ils parlent un jargon administratif inimitable et redoutable, car le Suédois moyen n'y comprend rien.

La démocratisation du processus de décision a ainsi abouti en quelques années à l'apparition d'une nouvelle classe et d'une maladie très suédoise : la « réunionite ». Le consensus supposant la discussion et le compromis, on se réunit à tout bout de champ, pour un oui et pour un non. En principe, on le fait pour « clarifier un problème » ou pour préparer une décision – laquelle a souvent déjà été prise, – pour prouver aux employés qu'ils ont leur mot à dire ou faire en sorte qu'ils en gardent l'illusion. Beaucoup y voient maintenant une *fausse* démocratie, une démocratie trompe-l'œil. Ce sont toujours les plus éloquents qui font valoir leur point de vue et le font adopter à la majorité des présents. La minorité n'a plus qu'à se soumettre.

Mais la « réunionite », les cours, les conférences, les séminaires et les congrès en tout genre, organisés souvent en dehors de l'entreprise et payés par celle-ci, coûtent cher. Les Suédois sont friands de statistiques mais curieusement ils ne disposent sur ce point que d'estimations. Les réunions coûteraient ainsi à la collectivité plus de 5 milliards de couronnes par an – ce qui correspond *grosso modo* au budget de la recherche.

Un expert en la matière, M. Haakan Sundin, directeur du bureau conseil Efficient Communication, a calculé qu'un cadre moyen, sur trente-cinq ans de vie professionnelle, passait en fait neuf années en réunion et que cette « manie » représentait financièrement 15 % de la masse des salaires des fonctionnaires... Dans les conseils généraux, 5 % des employés ont des responsabilités syndicales dans divers comités mixtes pour l'environnement du travail, la « santé psychique » du personnel, les loisirs, les « conditions de la participation » même. Ils y consacrent presque la totalité de leur temps de présence au bureau. Coût annuel : plus de 130 millions de couronnes.

De l'absentéisme légal

Pourtant, à la confédération du patronat, on ne se plaint pas trop. *« Juste après l'entrée en vigueur de ces lois sur la participation, en 1976, on se réunissait constamment. Mais dans les entreprises privées, les réunions sont devenues beaucoup plus efficaces et la crise économique n'y est sans doute pas étrangère,* nous dit M. Christian Bratt. *Tout le monde se rend compte qu'on ne peut pas discuter indéfiniment et qu'il faut aussi produire. Si les réunions s'éternisent, c'est que les chefs sont faibles. Mais il est certain qu'il est devenu trop facile dans notre pays de se réunir et de s'absenter pour suivre des cours ou une formation complémentaire. C'est une forme d'absentéisme légal qui est particulièrement répandue dans l'administration. »*

L'Etat et les collectivités locales commencent d'ailleurs à en devenir conscients et organisent maintenant des stages... sur la façon de se réunir plus rationnellement. Apparemment, il est difficile de sortir du cercle vicieux. Alors, comme l'a proposé M. Ingemar Mundebo, ancien ministre libéral du budget, pourquoi ne pas décréter un moratoire d'un an pour toutes les réunions et conférences ? Les réduire de moitié au moins, en nombre comme en durée, permettrait sans doute d'améliorer la productivité et par conséquent les balances extérieure et intérieure du pays. Il admet que certaines *« séances de travail »* sont nécessaires et même fructueuses mais que d'autres sont *« parfaitement inutiles et inutilement longues »*. L'hôtellerie et les centres spécialisés dans l'organisation des séminaires n'ont pas du tout apprécié ces suggestions et mis l'accent sur la vague de licenciements de personnel qui s'ensuivrait.

Qu'ils soient rassurés : les Suédois n'envisagent pas pour l'heure de lancer un vaste plan de lutte contre la « réunionite ». La maladie continue à sévir. Pour rire, un journal satirique donnait un jour l'information suivante : *« La direction de l'école maternelle de la commune de Groenkoeping fait savoir à ses administrés qu'il ne sera pas possible d'accueillir les enfants durant tout le prochain trimestre, le temps disponible devant être entièrement absorbé par le travail interne de planification et de coordination. »*

A. D.

« La neutralité est une affaire de confiance politique »

(Suite de la page 11.)

— Que pensez-vous des dernières propositions faites par M. Andropov à propos de la négociation sur les euromissiles ?

— Il bouge un peu mais on est encore loin d'un accord. Ce que je vais dire ne sera pas très populaire en France, mais tout de même, quand M. Andropov dit qu'il faut prendre en compte les fusées françaises et britanniques, je ne peux pas nier qu'il a là un argument. Mais on peut naturellement tenir compte de ces forces de beaucoup de manières. L'important, c'est de trouver une solution qui évite l'installation des Pershing et des missiles de croisière. Mais il ne reste plus que six mois et nous en sommes à l'heure de vérité.

— Vous considérez qu'il existe un équilibre des forces en Europe ?

— A peu près, oui. Nous avons passé beaucoup de temps sur cette question dans la commission que je préside, et des deux côtés nous sommes d'accord. Je ne crois pas à la théorie de la grande supériorité soviétique. C'est vrai qu'il y a eu un réarmement soviétique, mais il ne visait pas à détruire l'équilibre général. Je crois même que la différence entre les forces classiques en Europe n'est pas tellement grande. Mais, même si cette différence existe, les forces nucléaires sont totalement inutiles. Personne ne croit plus à la possibilité d'une guerre limitée. Il vaudrait beaucoup mieux que l'OTAN renforce ses forces classiques, plutôt que de se lancer dans cette opération nucléaire.

» Pour revenir au réarmement soviétique, je crois aussi que c'est un résultat direct de la politique de Reagan. Cette politique était telle que les Soviétiques ne se sont jamais sentis obligés de prendre des positions précises. Tout le mouvement pacifiste, dans une grande mesure, est aussi une création de la politique américaine qui a fait peur aux Européens.

— Que pensez-vous des mouvements pacifistes ?

— Je les aime bien. Je trouve qu'ils incarnent l'un des rares sentiments absolument sains. Ces gens ont compris qu'une guerre atomique n'était pas quelque chose d'abstrait mais au contraire de très concret, que tout sera détruit et que cela se passera en Europe. Voilà ce qu'ils ont découvert et voilà ce dont ils ne veulent pas. On dit que ce sont des extrémistes, mais ce n'est pas vrai, ce sont des prêtres, des jeunes, des femmes, des travaillistes. Il n'y a pas deux cent mille extrémistes aux Pays-Bas !. N'oubliez pas qu'il y avait un million de manifestants à Central Park. Non, ce ne sont pas des extrémistes, mais des gens qui ont découvert que la guerre nucléaire enlèverait tout sens à leur métier, à leur vocation. Comme l'a dit Gunther Grass, s'il y a une guerre nucléaire, même la poésie, pas seulement les poètes, disparaîtra.

» Mais le mouvement pacifiste en arrive maintenant à sa deuxième étape, et c'est alors qu'on va savoir s'il se développera en une secte extrémiste fanatique, violente, ou s'il débouchera sur une discussion approfondie basée sur les faits.

— Comment expliquez-vous que les Soviétiques n'acceptent pas ces mouvements chez eux ?

— Parce que l'U.R.S.S. est une dictature. Mais ce n'est pas parce qu'il n'y pas de mouvement pour la paix en U.R.S.S. qu'il n'en faut pas dans nos démocraties. Ce serait terrible, car c'est la liberté de discussion qui donne un avantage à nos démocraties sur les dictatures. Il ne faut pas sacrifier cette liberté à des raisons de sécurité. Enfin, il ne faut pas oublier qu'il y a parmi le peuple soviétique une grande volonté de paix.

— Vous ne pensez pas que l'Union soviétique exploite le mouvement pacifiste ?

— Oh ! si. Il faut éviter cela, et les mouvements pacifistes sont très sensibles à ce risque. C'est la grande différence avec le mouvement des années 50, l'appel de Stockholm. Les pacifistes aujourd'hui ne se font plus d'illusion sur les grandes puissances et sont pour la plupart d'une grande intégrité morale.

— Vous continuez à vous occuper du conflit Iran-Irak ?

— Oui, chaque jour un peu. Car le secrétaire général de l'ONU m'a chargé de continuer ma mission, et j'ai de bonnes relations avec les deux pays. Je crois qu'on approche du moment où il sera possible de voir les grandes lignes d'une solution de paix.

— N'y a-t-il pas un risque de voir l'U.R.S.S. soutenir davantage l'Irak et prolonger indirectement le conflit ?

— L'Irak est aussi soutenu par la France. Mais je ne peux pas en dire plus sur le sujet.

— Comment jugez-vous la situation au Proche-Orient ?

— Je suis très pessimiste. Pas tellement à cause du problème du Liban, qui se résoudra d'une manière ou d'une autre, mais à cause de l'annexion *de facto* de la Cisjordanie. Il ne peut en sortir que du mal ; on en chasse un million de Palestiniens ou on met en place un système d'apartheid semblable à celui de l'Afrique du Sud. Et, dans un cas comme dans l'autre, on aura un conflit qui durera des dizaines d'années.

L'expansion « sélective »

— Quel est votre plus grand problème intérieur ?

— Notre économie ne marche pas mal, mais nous avons un problème de chômage et aussi de déficit budgétaire. Nous pensons qu'on ne peut pas mener une politique d'expansion dans un seul pays. Nous avons appris qu'il fallait une politique d'expansion concertée, qui réduise la consommation privée et publique et qui favorise les investissements et la production. C'est une politique dure, mais c'est une politique d'expansion. Ce n'est pas la politique Reagan ou Thatcher. Nous avons appris cela en partie en étudiant l'expérience française. C'est comme cela que nous avons trouvé cette troisième voie que nous appelons l'expansion sélective. Mais nous n'en sommes qu'à la première phase de notre expérience.

— Les emplois que vous voulez créer le seront-ils dans le secteur industriel ou dans le secteur public ?

— Nous luttons pour le secteur industriel, où l'emploi a beaucoup diminué pendant les années de pouvoir bourgeois. Mais ce sera difficile, car le pouvoir bourgeois a nationalisé dans beaucoup d'industries qui étaient en crise et dont l'État a maintenant la charge, dans le textile, la sidérurgie, les chantiers navals en particulier. Mais on peut aussi créer des emplois dans le secteur des services privés et publics. Ce qu'il faut, c'est que le secteur industriel dégage une marge bénéficiaire et qu'une partie de ce profit serve à alimenter le secteur des services. Ce ne sera pas facile, mais nous allons essayer.

— L'existence de multinationales étrangères en Suède et de multinationales suédoises à l'étranger vous pose un problème ?

— On a beaucoup dit que quarante mille Suédois travaillent pour des multinationales étrangères, mais on a beaucoup moins dit que deux cent milles étrangers travaillent pour des multinationales suédoises. Quand on a découvert ce second chiffre, le débat s'est beaucoup calmé. C'est vrai que les grandes compagnies suédoises sont des multinationales, mais c'est leur seule chance de survivre.

— Votre gouvernement est minoritaire et vous dépendez des communistes pour avoir une majorité. Cette dépendance ne vous gêne-t-elle pas ?

— Non, car heureusement nous avons plus de voix au Parlement que les bourgeois. Si les communistes restent à la maison, nous sommes sûrs de gagner. Ce n'est que si les communistes et les conservateurs votent ensemble que nous serons en difficulté. Peut-être cela va-t-il d'ailleurs se produire sur l'affaire du prix de l'essence, que nous voulons augmenter pour l'amener au prix moyen européen et lutter contre le chômage.

Propos recueillis par
JACQUES AMALRIC ET ALAIN DEBOVE.

Un glouton contré par les dettes

SELON un éminent banquier de Stockholm, le système fiscal suédois, truffé de contradictions, est « surréaliste ». L'idée de départ, fort louable en soi, était d'égaliser les revenus des particuliers par le biais d'une redoutable progressivité de l'impôt, qui peut atteindre 37 % pour un salaire moyen et 70 % pour un salaire annuel supérieur à *410 000* couronnes (*autant de* francs).

Le quotient familial étant totalement inconnu en Scandinavie, on se demande à juste titre par quel tour de passe-passe les Suédois arrivent-ils à se payer de confortables villas, une résidence secondaire, une ou deux semaines par an sous le soleil méditerranéen et un voilier — il y a environ cinq cent mille bateaux de plaisance en Suède.

Tout simplement parce que le régime fiscal encourage la consommation et pousse à l'endettement. Dans ce pays, plus vous avez de dettes et moins vous payez d'impôts : tous les frais du crédit sont déductibles du revenu. Les catégories qui peuvent profiter au maximum de ces dispositions généreuses sont naturellement celles capables de fournir un apport personnel. Autrement dit : les riches.

Il existe ainsi une impressionnante *panoplie de dégrèvements légaux*, et chaque année, au mois de février, à la veille de la remise des déclarations, les journaux publient des pages entières sous la rubrique *« N'avez-vous oublié aucune dépense déductible ? »*. Ce sont sans doute les articles les plus lus de l'année, *avec ceux qui* donnent, région par région et ville par ville, le *hit-parade* des salaires, la liste des personnes les plus riches et ce qu'elles versent au percepteur. Là, les Suédois commencent à maugréer lorsqu'ils s'aperçoivent que les plus aisés paient proportionnellement moins d'impôts que les autres et que certains grands patrons de l'industrie et directeurs ont un revenu imposable égal à zéro.

Mais ils ne se révoltent pas ouvertement : ce n'est pas dans leur tempérament de descendre dans la rue. Les partis anti-impôts des mécontents, si dynamiques au Danemark, en Finlande et en Norvège, n'ont rencontré ici aucun succès. Peut-être *parce que chacun a son propre « système D »*, sa combine à lui, pour échapper au fisc. Le travail au noir, les réparations sans facture, le troc de services, sont courants.

Selon le professeur Gunnar Myrdal, prix Nobel de sciences économiques, *« la Suède est en passe de devenir un peuple de tricheurs »*, et le système fiscal en est responsable. On reproche aux percepteurs de s'attaquer aux *« petits »*, alors que les fraudeurs de grande envergure ont la vie belle. Au mois d'avril, le constructeur de cycles Monark-Crescent voulait offrir une bicyclette à ses employés ayant travaillé vingt-cinq ans dans l'entreprise. Mais il dut faire marche arrière pour ne pas jouer un mauvais tour à ses employés fidèles : le fisc avait décidé que, au regard de la loi, ce cadeau était imposable...

Les petits inventeurs récompensés sont également *« dévorés »* par le percepteur.

Si les agents des impôts ponctionnent allégrement les particuliers — qui ne remettent pas en cause pour autant les bienfaits de la redistribution sociale, — ils se montrent en revanche beaucoup plus *« libéraux »* avec les entreprises. Celles-ci bénéficient d'un traitement de faveur par rapport à leurs concurrentes étrangères, et les taxes patronales (de l'ordre de 37 %) sont, par exemple, moins élevées qu'en France.

Si les sociaux-démocrates ont accordé encore une fois à l'industrie des conditions *« privilégiées »* pour favoriser son développement, cela ne veut *pas dire du tout que celle-ci soit* satisfaite. Les petites entreprises et le patronat soulignent que les charges ont augmenté de 30 % entre 1965 et 1980, beaucoup plus rapidement *qu'ailleurs*.

Les P.-D.G. suédois sont parmi les moins bien rémunérés du monde occidental. En termes bruts, ils gagnent environ 100 000 F de moins par an que leurs collègues français, mais, une fois l'impôt prélevé, la différence passe à 220 000 F. M. Tore Browaldh, vice-président du conseil d'administration de la Handelsbanken est un optimiste de nature et prend les choses du bon côté : *« Moi*, dit-il, *j'explique à mes amis que je travaille pour l'État et que, pour ce travail, je demande une commission de 15 %, sur laquelle je ne paie pas un sou d'impôt. »*

Certes, la fatigue fiscale existe, et quelques particuliers en colère plient bagage de temps à autre pour aller tenter leur chance en *Australie*, par exemple, mais, dans la plupart des cas, *ils regagnent le prétendu « enfer » :* il est sans doute difficile de se passer d'un système de protection sociale, somme toute confortable, auquel on est habitué depuis la naissance.

Quant aux managers, l'idée ne leur vient pas de s'expatrier. La pression fiscale n'a curieusement entraîné aucune fuite des cerveaux. *« D'une part,* nous dit M. Browaldh, *parce que l'industrie peut travailler dans des conditions relativement enviables : il n'y a pratiquement jamais de grèves, et les syndicats font preuve de compréhension. D'autre part, le pouvoir à une valeur en soi. Je crois que la plupart de mes collègues préfèrent être le numéro un en Suède, un petit pays , que le centième aux États-Unis. En ce qui concerne les salaires, nous avons accepté une réduction de l'éventail des rémunérations. Aujourd'hui, cela nous paraît normal, mais sans doute avons-nous été conditionnés par quarante-quatre ans de social-démocratie. Et puis, si les patrons ne partent pas, c'est parce que la Suède est un pays où il fait bon vivre. Sa nature est une richesse inestimable, à laquelle aucun d'entre nous ne veut réellement renoncer. »* Pays décidément déconcertant, où les merveilles de la nature peuvent faire oublier la gloutonnerie du percepteur.

A. D.



LES BROMBERG : DE GRANDS PETITS ÉDITEURS

Adam et Dorothea

LA maison d'édition Bromberg Bokförlag est sans doute le cas le plus atypique de l'édition suédoise et une des plus étonnantes réussites qui soient : créée il n'y a pas huit ans, elle est l'œuvre de deux personnes — Adam, le père, et Dorothea, sa fille — qui, avec une secrétaire, un rédacteur et un emballeur à temps partiel, sont les uniques personnages de cette mini-entreprise qui rivalise avec les plus grandes.

Pour leur troisième saison, les Bromberg se firent remarquer avec le Nobel de littérature de l'année 1978 : Isaac Bashevis Singer, qui, jusque-là, n'avait jamais percé en Suède. L'année suivante, ils récidivaient avec Czeslaw Milosz, dont ils venaient d'acquérir les droits mondiaux. L'an dernier, ils auraient encore bien mérité du prix de l'Académie suédoise, si les Nobel avaient couronné Jorge Luis Borges, le plus grand écrivain latino-américain vivant, dont ils venaient de publier *le Livre de sable*. Mais c'est un autre qui l'obtint...

Le plus étonnant dans cette histoire où l'esprit d'entreprise, l'intelligence et le goût sont à l'honneur, c'est que Dorothea et Adam Bromberg sont des émigrants de fraîche date. Arrivés à Stockholm en 1970, fuyant l'antisémitisme polonais qui extirpait les derniers survivants juifs de Varsovie, ils ne parlaient pas un mot de suédois : la mère, ingénieur des eaux et forêts, put, assez vite, poursuivre dans un laboratoire suédois ses recherches entreprises en Pologne ; le père, militant communiste de longue date, éditeur aux Editions d'Etat, qui avait peu à peu perdu son emploi et sa foi, et qui avait été le maître d'œuvre, sous Gomulka, de la *Grande Encyclopédie polonaise* ; la fille, enfin, lycéenne de dix-sept ans, depuis toujours amoureuse des livres.

Elle est entêtée, Dorothea ; elle sait ce qu'elle veut : elle passe ses examens de fin d'études secondaires en une année, décidée à tout faire pour parler le suédois ; elle part ensuite, avec une bourse, faire ses études à Paris, comme on a toujours fait dans sa famille en Pologne. Elle suit les cours de littérature à la Sorbonne, court les bibliothèques, bavarde avec les libraires.

« J'ai toujours eu des livres dans ma tête, sourit Dorothea. *Nous avions dix mille livres à la maison, à Varsovie.*

— Vous les avez laissés ?

— *On nous a dit qu'on pouvait en choisir trois cents. C'était le moment le plus dur de notre émigration que de choisir. Tout le monde pleurait. Et nous avons mal choisi. Nous avons pris la littérature polonaise en nous disant qu'on pourrait trouver ailleurs les autres langues. Mais nous aurions mieux fait de garder cette série de cinq cents volumes de poètes du monde entier traduits en polonais. C'était magnifique, une si bonne traduction ; je l'ai tant aimée. »*

Elle avait toujours voulu travailler dans l'édition pour suivre l'exemple de son père, qu'elle admire sans retenue. *« J'ai vite réalisé que c'était presque impossible pour une émigrante et qu'il me faudrait parler parfaitement le suédois, et l'écrire. J'ai compris que c'était une profession réservée aux Suédois. »*

Mais elle était têtue. Son père avait commencé à représenter des éditeurs étrangers, Larousse et Nathan, Springer Verlag, mais n'arrivait à rien. *« Moi, j'avais vingt et un ans ; mon père en avait soixante à cette époque ; on s'était dit que, si on n'essayait pas, on le regretterait terriblement dans dix ans. J'ai dit à mon père : toi, tu auras soixante-dix ans, moi j'aurai un travail, alors que ce que je veux faire, c'est exactement ce que toi tu veux faire. Moi je ne sais rien, et toi tu sais tellement ! »*

Un certain Peyrefitte

Elle poursuit la narration de ce conte de fées réaliste : *« Les gens ont ri de nous. On parlait mal le suédois, on n'avait pas un sou, je n'avais qu'une bourse d'étudiante. La seule chose qui les intéressait, c'était mon âge, vingt et un ans... Nous avons reçu, malgré tout, une petite somme pour débuter. »* Avec cette subvention, ils ont acheté leur premier livre : *Quand la Chine s'éveillera*. C'était en 1976.

« Nous nous sommes dit que la Chine pouvait attirer des lecteurs. C'était un très grand risque pour nous : une longue traduction d'un ouvrage français alors que, il faut vous le dire, les Français ne se vendent pas en Suède. Cela, nous ne le savions pas. Par chance. Nous avons demandé à l'auteur de venir ; nous ne savions pas du tout qui il était, et je ne crois pas que lui savait que c'était notre premier livre. J'avais emprunté une Volvo bleue pour aller à l'aéroport et, quand je lui ai parlé de la maison d'édition, il m'a prise pour une secrétaire... Par hasard, la sortie du livre coïncidait avec un voyage de Palme à Pékin, et ça a marché. »

Ils ne connaissaient absolument rien de la vie culturelle dans ce pays ; elle s'aperçut qu'il était encore plus difficile de faire savoir qu'elle existait que de trouver de l'argent. Elle faisait la tournée des journaux, tentait de rencontrer des journalistes. La deuxième année, en 1977, les Bromberg choisissent un dissident russe, Maximov, et un livre d'Olof Palme — qui a perdu le pouvoir — sur la social-démocratie. La troisième année, ils achètent, d'un coup, huit titres de Singer qui n'avait jamais marché jusque-là. *« Nous avons pensé que c'était un auteur extraordinaire et que cela se saurait un jour ou l'autre. On a décidé de tirer à 5 000 exemplaires, ce qui paraissait énorme. Je suis allé chez les libraires pour les vendre, et on m'a répété que c'était un miracle d'en avoir pré-vendu 700 ! Le livre —* le Magicien de Lublin *— devait sortir le 10 octobre et, le 6, nous avons appris qu'il avait le Nobel. Le même automne, nous en avons vendu 100 000 ! »*

— Vous connaissez des membres de l'Académie ?

— *Non. Non. »*

En 1979, le prix Nobel va à un Polonais, et les Polonais disséminés dans le monde triomphent. Désormais, les Bromberg sont célèbres ; à Francfort, à la Foire du livre, on s'interroge sur ces chanceux inconnus. L'an dernier, Dorothea reçoit le titre de la *« femme suédoise de l'année »*...

La maison, qui n'a pas huit ans, poursuit son chemin, sagement. Elle a quitté Uppsala, la ville universitaire, pour Stockholm, dans un appartement du centre, partagé à peu près également entre le bureau et l'appartement des parents. Aujourd'hui, ils éditent quarante livres par an. Surtout des étrangers. *« C'est un problème,* dit-elle. *Commençant une maison d'édition en 1975, je savais que je ne pourrais pas avoir d'écrivains connus. Ce qu'il faut, c'est trouver de nouveaux auteurs, mais cela demande du temps. »* Elle vient de prendre les droits mondiaux de Mrozek pour la fiction (à l'exception du théâtre), elle annonce le prochain roman de Siniavski, dont elle dit le plus grand bien, elle me montre un Strindberg peu connu *« traduit du français »*.

« Ce que je fais est un luxe : je ne prends que les livres que j'aime, je ne travaille qu'avec des gens que j'aime, et je ne publie que des écrivains que j'aime. » Combien d'éditeurs, de par le monde, pourraient dire la même chose ?

NICOLE ZAND.

Libraires et clubs

On compte, en Suède, un grand nombre d'éditeurs d'importance diverse — une centaine pour quelque huit millions d'habitants — dont la production est vendue par un petit nombre de libraires (1) et par deux grands clubs de livres en lutte continuelle afin d'obtenir les titres à succès.

Cette grande croissance des clubs, qui date de 1970, est liée à la décision des sociaux-démocrates de libérer les prix des livres, la librairie étant le seul commerce à avoir des prix imposés : devant la concurrence cependant, il a été décidé que les rabais de ces clubs ne devaient pas excéder 25 % et que la publicité sur le montant de ce rabais n'était pas autorisée — mesure de pudibonderie commerciale qui est loin de satisfaire les libraires !

De grandes discussions sont en cours à ce sujet, et une commission d'enquête a été créée afin d'étudier les facteurs qui militent en faveur du « *prix fixe* » ou bien du *statu quo*.

N. Z.

(1) Sont considérés officiellement comme « libraires » par l'administration ceux qui possèdent au moins un fonds de quatre mille titres, soit environ deux cent cinquante points de vente qui profitent, avec les éditeurs, d'un programme d'aide à la littérature (30 millions de couronnes par an).

Les nouveaux habits de l'empereur

BJORN BORG, ce champion de tennis hors du commun, a donc pris sa retraite et ne jouera plus que quelques matches exhibition, pas trop éreintants mais lucratifs. L'argent, pourtant, on devrait s'en moquer lorsqu'on est déjà comme lui à la tête de quelques dizaines de millions de royales couronnes suédoises, dollars et autres francs suisses. Ce serait vite oublier que Maître Borg, en homme d'affaires averti, a su s'entourer de conseillers financiers efficaces qui lui ont déniché de juteux contrats publicitaires.

Cela peut d'ailleurs conduire à des situations cocasses comme cette finale des Masters, il y a quelques années, où Borg devait, en récompense, recevoir une *splendide Volvo et ses clés des mains du P.-D.G. de la firme, M. Gyllenhammar. Le problème était que le joueur était sous contrat exclusif avec... Saab. La retransmission télévisée de la remise des prix fut promptement écourtée et Borg roule toujours au volant d'une Saab. Qu'a-t-il bien pu faire de sa Volvo ?*

A présent, Björn Borg vole au secours de l'industrie suédoise de la confection, en déficit chronique malgré la réduction de moitié de ses effectifs en dix ans.

La société nationalisée Eiser vient de s'attacher les services du super-champion en retraite pour vendre sa nouvelle collection de vêtements de plein air pour hommes, signée Rodhi Heintz, un grand nom du design scandinave. La cible est la clientèle chic, européenne et américaine. L'opération n'est pas sans risques : Lacoste, Tacchini et les autres sont de sérieux concurrents, mais, le prestige de Borg aidant, elle pourrait être rentable dès l'année prochaine.

« Il faut être optimiste, *dit le roi du revers à deux mains.* J'ai souvent perdu les deux premiers sets... » *S'il gagne ce match de la confection, il touchera un chèque correspondant à 2,5 % du chiffre d'affaires : 1 million de couronnes en 1984, après la présentation officielle de la collection cet été à Paris, et 3 millions en 1987 si la clientèle mord à l'hameçon.* « J'aime bien porter des vêtements suédois, *déclare-t-il,* je suis et je resterai toujours Suédois. » *Mais comme ses compatriotes sportifs de haut niveau, Mats Wilander — son successeur probable sur les courts — et le skieur Ingemar Stenmark, il a élu domicile à Monaco...*

A. D.

INFORMATIONS « SERVICES »

Les services ouverts ou fermés pour la Pentecôte

● PRESSE. – Les quotidiens paraissant le lundi paraîtront le lundi 23 mai.

● BANQUES. – Les banques habituellement fermées le samedi seront fermées le lundi 23 mai. Celles qui sont habituellement fermées le lundi seront fermées également le samedi 21 mai après-midi.

● P.T.T. – Les bureaux de poste, guichets du paiement à vue, agences commerciales et téléboutiques des télécommunications seront fermés le lundi 23 mai. Toutefois, resteront ouverts les bureaux qui le sont habituellement le dimanche. Ces bureaux assureront les services téléphonique et télégraphique, la vente des timbres-poste au détail, ainsi que, jusqu'à 11 heures, la distribution au guichet des objets de correspondance en instance ou adressés soit poste restante, soit aux abonnés des boîtes postales. En outre, le lundi de Pentecôte, le bureau situé au chef-lieu du département sera ouvert de 9 heures à 12 heures. Le samedi 21 mai, les services des P.T.T. fonctionneront dans les conditions habituelles. Les opérations financières (chèques postaux, caisse nationale d'épargne) seront normalement assurées.

● ALLOCATIONS FAMILIALES. – Les services d'accueil du siège et des unités de gestion de la caisse d'allocations familiales de la région parisienne seront fermés du vendredi 20 mai à 12 heures au mardi 24 mai au matin. Par contre, les centres de diagnostic et de soins ainsi que les cliniques dentaires resteront ouverts le vendredi 20 mai jusqu'à 15 heures.

● SÉCURITÉ SOCIALE. – Les centres et services de la caisse primaire d'assurance-maladie de Paris seront ouverts le vendredi 20 mai jusqu'à 14 heures. Une permanence sera assurée jusqu'à 15 h 30 pour les prises en charge et les renseignements. Ils seront normalement ouverts au public le mardi 24 mai.

● GRANDS MAGASINS. – Les grands magasins parisiens seront ouverts le samedi 21 mai toute la journée. Ils seront fermés le lundi de Pentecôte 23 mai.

● MUSÉES. – Les musées nationaux suivants seront ouverts dimanche 22 mai : musée des arts et traditions populaires (partiellement), musée Delacroix, Grand Palais, musée Jean-Jacques Henner, Musée des monuments Français, Palais de Tokyo, Granges de Port Royal, musée de Blérancourt, Malmaison (partiellement). Le lundi 23 mai seront ouverts le Musée des arts et traditions populaires (partiellement), le musée Delacroix, le Grand Palais, le musée Jean-Jacques Henner, le Musée des monuments français, Blérancourt, Malmaison (partiellement).

Le musée Marmottan et le Palais de la découverte seront ouverts dimanche 22 mai et fermés lundi 23 mai.

Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert les dimanche 22 et lundi 23 mai de 10 heures à 22 heures.

Le musée Rodin sera ouvert les 22 et 23 mai de 10 heures à 18 heures. L'exposition « De Carpeaux à Matisse » sera ouverte de 10 heures à 11 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures.

Archives nationales : les salles de lecture seront fermées les samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 mai. Le vendredi 20, ne seront communiqués au dépôt principal, rue des Francs-Bourgeois, que les documents ayant fait l'objet d'une demande déposée au plus tard le jeudi 19 avant 16 heures ; la section Outre-Mer, rue Oudinot, fermera à 16 h 30. Le musée de l'histoire de France sera ouvert les samedi 21 et dimanche 22 mai (14 heures à 17 heures), mais fermés les lundi 23 et mardi 24 mai. L'exposition « Un siècle d'architecture française. Hommage aux Gabriel » présentée à l'hôtel de Rohan sera ouverte normalement (tous les jours sauf mardi de 10 h 30 à 18 heures).

Les musées de l'hôtel national des Invalides (Musée de l'armée, dôme royal, tombeau de l'Empereur, église Saint-Louis des Invalides, plans-reliefs) seront ouverts les samedi 21, dimanche 22 et lundi 23 mai, sans interruption de 10 heures à 18 heures. Au cours de ces trois journées, le public pourra avoir accès au tombeau de Napoléon jusqu'à 19 heures. La projection permanente de documentaires et films sur les deux conflits mondiaux aura lieu dans la salle de cinéma du Musée de l'armée chaque après-midi de 14 heures à 18 heures.

Le Musée de la publicité (18, rue de Paradis, 75010 Paris) sera ouvert le dimanche 22 et le lundi 23 mai.

L'exposition de l'Institut de France, l'histoire, le patrimoine, les activités, les académies, les bibliothèques, les musées (C.N.A.M., 274-78-15, 1, rue Vaucanson, 75003 Paris, seront ouverts les dimanche 22 et lundi 23 mai de 10 heures à 17 h 15.

A Chantilly : le musée Condé (4) 457-03-62 ; le château et le domaine (4) 457-00-72 ; les grandes écuries : Musée vivant du cheval (4) 457-13-13, seront ouverts dimanche 22 et lundi 23 mai de 10 h 30 à 18 heures.

L'abbaye de Chaalis à Ermenonville (4) 454-00-01 ; le parc et le musée seront ouverts les dimanche 22 et lundi 23 mai (de 10 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30).

● SPECTACLES. – Voir « le Monde des Arts et des spectacles » daté 19 mai.

● LOISIRS. – On peut obtenir une sélection des loisirs à Paris durant la semaine en appelant à l'Office de tourisme de Paris, le 720-94-94 (informations en français), le 720-88-98 (informations en anglais), le 720-57-58 (informations en allemand).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 21 MAI

« Manet », 12 h 30, Grand Palais, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MAI DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 33 DU 18 MAI 1983

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	néant	néant	F. néant
2	2	tous signes	100
	5 922	poissons	15 100
		autres signes	1 600
	6 922	gémeaux	15 100
		autres signes	1 600
	22 342	balance	150 100
		autres signes	15 100
3	723	tous signes	400
	1 673	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 623	lion	15 000
		autres signes	1 500
4	44	tous signes	200
	954	tous signes	400
	12 794	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
	28 384	bélier	4 000 000
		autres signes	150 000
5	8 926	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 176	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	02 968	poissons	150 000
		autres signes	15 000
	34 596	lion	150 000
		autres signes	15 000
	38 416	bélier	150 000
		autres signes	15 000
6	5 496	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	6 740	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	02 076	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
7	7	tous signes	100
	67	tous signes	300
	727	tous signes	500
	980	tous signes	800
	3 207	capricorne	10 100
		autres signes	1 100

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
7	7 917	lion	F. 10 100
		autres signes	1 100
	9 527	cancer	10 100
		autres signes	1 100
	0 987	balance	15 100
		autres signes	1 600
	07 227	cancer	150 100
		autres signes	15 100
8	28	tous signes	200
	58	tous signes	200
	1 448	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 678	cancer	15 000
		autres signes	1 500
	5 768	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	7 438	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	09 328	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
	13 038	taureau	150 200
		autres signes	15 200
	19 918	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
9	1 779	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	6 750	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	8 180	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	5 228	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	7 580	verseau	15 000
		autres signes	1 500
	23 119	verseau	150 000
		autres signes	15 000
0	900	tous signes	400
	870	tous signes	400
	5 740	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 940	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	9 740	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	32 500	vierge	150 000
		autres signes	15 000

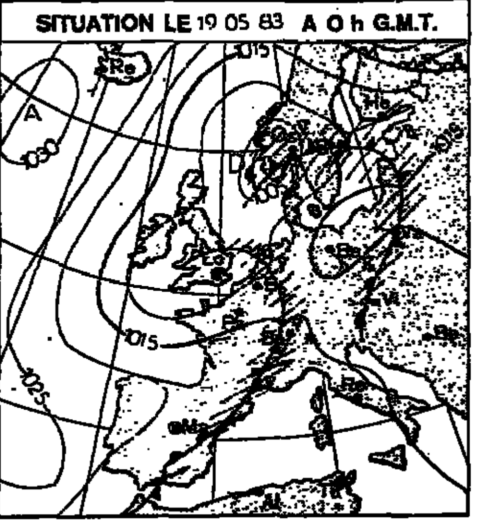
PROCHAINS TIRAGES LE 26 MAI 1983
TRANCHE DE LA PENTECOTE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à ROUEN (Seine-Maritime)

LOTO TIRAGE N° 20 : 1 – 9 – 27 – 30 – 32 – 49 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 35

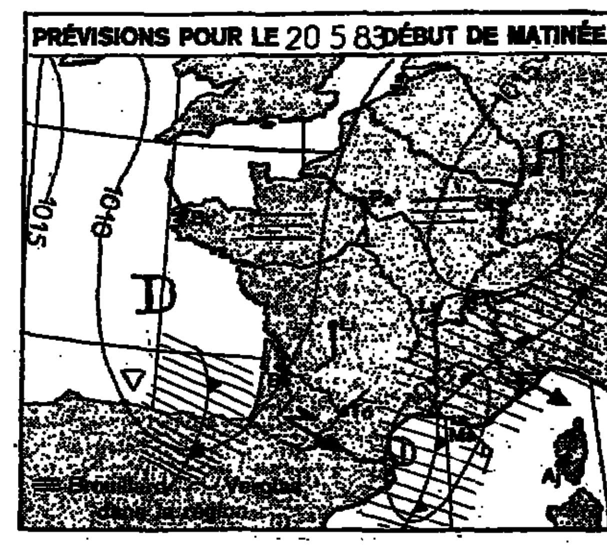
PROCHAIN TIRAGE LE 28 MAI 1983 VALIDATION JUSQU'AU 25 MAI APRÈS-MIDI

MÉTÉOROLOGIE

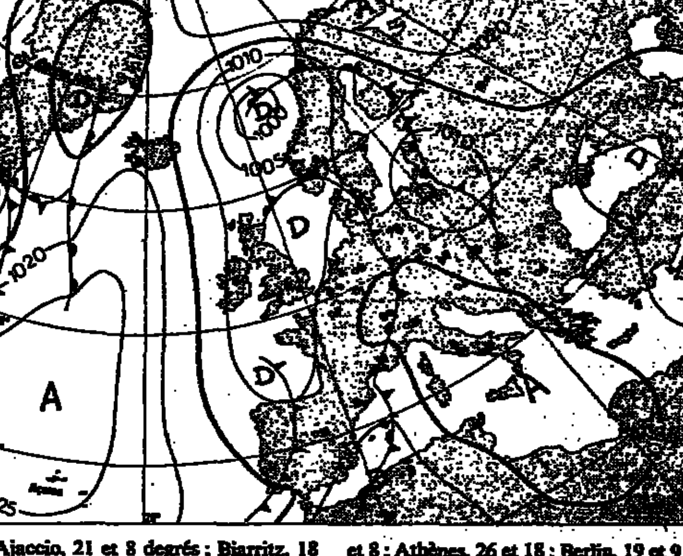
SITUATION LE 19 05 83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 20 5 83 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 20 MAI A 0 HEURE (G.M.T.)



Évolution probable du temps en France entre le jeudi 19 mai à 0 heure et le vendredi 20 mai à minuit.

La France va passer sous l'influence des vents du sud apportant de l'air chaud et instable de Méditerranée.

Vendredi : Sur le Languedoc, la Provence et la Corse, dès le matin, arrivée d'une zone de nuages donnant pluies et orages. Ce temps orageux progressera vers le nord à travers les Alpes, le Massif Central, le Jura, la Franche-Comté, la Bourgogne, puis les régions du Nord-Est. Sur toutes ces régions, temps devenant maussade avec par places de fortes pluies.

Sur le Sud-Ouest, des orages épars le matin gagnant en cours de journée les régions au sud de la Loire ; le ciel sera variable, averses et éclaircies se succèderont.

De la Bretagne aux Pays de Loire à la Normandie et à la région parisienne, temps brumeux et frais le matin.

Sur la moitié nord, 5 à 7 degrés au lever du jour, 10 degrés dans le Sud-Ouest, 15 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi, 15 à 18 degrés de l'Ouest vers le Centre, et tout de même 20 à 23 degrés en bordure de la Méditerranée.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 19 mai, à 8 heures, de 1013,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 18 mai ; le second, le minimum de la nuit du 18 mai au 19 mai) :

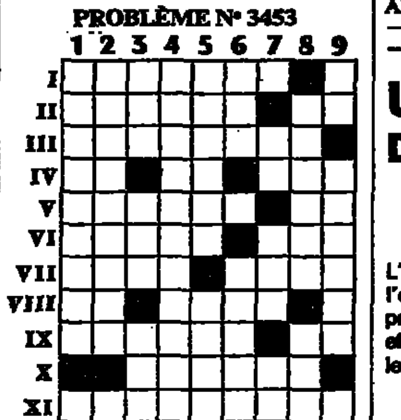
Ajaccio, 21 et 8 degrés ; Biarritz, 18 et 9 ; Bordeaux, 17 et 8 ; Bourges, 16 et 8 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 14 et 8 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 19 et 7 ; Dijon, 18 et 8 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 16 et 9 ; Lyon, 19 et 8 ; Marseille-Marignane, 21 et 12 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 15 et 9 ; Nice-Côte d'Azur, 20 et 13 ; Paris-Le Bourget, 16 et 10 ; Pau, 19 et 9 ; Perpignan, 19 et 10 ; Rennes, 15 et 8 ; Strasbourg, 20 et 9 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 21 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 12 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 26 et 18 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 19 et 8 ; Bruxelles, 16 et 9 ; Le Caire, 24 et 18 ; îles Canaries, 22 et 18 ; Copenhague, 17 et 7 ; Dakar, 26 et 20 ; Djerba, 25 et 16 ; Genève, 20 et 8 ; Jérusalem, 25 et 11 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 15 et 9 ; Luxembourg, 16 et 7 ; Madrid, 19 et 4 ; Moscou, 29 et 17 ; Nairobi, 24 et 14 ; New-York, 15 et 10 ; Palma-de-Majorque, 24 et 1 ; Rome, 23 et 11 ; Stockholm, 21 et 10 ; Tozeur, 33 et 19 ; Tunis, 27 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3453



HORIZONTALEMENT

I. Plus elle court, plus vite on l'attrape. – II. Faire devenir chèvre ou tourner en bourrique. Participe passé. – III. Affecte un esprit vide ou un estomac trop plein. – IV. Démonstratif. Forme d'avoir. Sur terre et dans les airs. – V. Les simples se distinguent par leur vertu. Note. – VI. C'est, pronominalement, ne plus pouvoir mot dire. Est couché et dort profondément. – VII. Physicien français. Honoré de Balzac. – VIII. Témoigne chez Caïn d'un manque de cœur. Qualité inconnue des faux jetons. – IX. Plus près de l'enclume que du marteau. Préposition. – X. Sa culture s'étend sur de nombreux terrains. – XI. Façon de faire de ceux qui s'intéressent aux salades des autres au lieu de s'occuper de leurs oignons.

VERTICALEMENT

1. Celui qui en joue n'éprouve aucun plaisir. – 2. Peut faire stopper un campeur ; jamais un caravanier. – 3. Suit son frère à la queue. Dans la Somme ou dans Amiens. Région de l'Arabie Pétrée. – 4. Sujet aux pensées noires et moroses. – 5. Roi couronné par Étienne II et détrôné par Charles Ier. Possessif. – 6. Colère passée. Manque par trop de finesse pour se montrer ficelle. – 7. Habitudes habituelles de l'œdipe. Peut-être gris et en passe de devenir noir. Privatif. – 8. Qui prête à usure. Suite obscure. – 9. Alternative. Des ragots, peut-être, mais qui n'en sont pas moins réels.

Solution du problème n° 3452

Horizontalement

I. Décollage. – II. Améliorer. – III. Lô. Trop. – IV. Tub. Eh ! – V. Ovipare. – VI. NASA. Iséo. – VII. Intime. Tl. – VIII. Étole. Tao. – IX. Ultra. – X. Néréide. – XI. Épi. Salie.

Verticalement

1. Daltonienne. – 2. Émouvant. Ep. – 3. Ce. Bistouri. – 4. Olé ! Paille. – 5. Li. Métis. – 6. Loterie. R.D.A. – 7. Arrhes. Taël. – 8. Géo. Eta. – 9. Erpétologie.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 19 mai :

UNE LOI

● Relative à l'élection des sénateurs représentant les Français établis hors de France.

UNE ORDONNANCE ET UN ARRÊTÉ

● Portant modification du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers.

DES DÉCRETS

● Modifiant les limites de compétence pour les demandes en remise ou en modération et les demandes d'admission en non-valeurs ressortissant aux profits illicites ;

● Portant création du Fonds d'intervention sidérurgique ;

● Pris pour l'application de l'article 19 de la loi n° 80-2 du 4 janvier 1980 relative à l'automatisation du casier judiciaire.

BREF

STAGES

PEINTURE SUR SOIE ET SUR BOIS. – Le Comité protestant des centres de vacances-est (C.P.C.V.) et le groupe de recherche sur l'animation de Brousse-le-Château – 12480 Broquies (Aveyron) – (GRAB) organisent deux stages qui peuvent être pris en charge par l'employeur au titre de la formation professionnelle.

1) **Peinture sur soie** – du 13 au 18 juin 1983 (technique « sel », « paraffine », « gutta »).

2) **Peinture sur bois** – du 15 au 20 juin 1983 (préparation du bois, tracé du décor, technique de la décoration, la finition).

Le prix est de 1 600 F (par stage). Il comprend : pension complète, fourniture du matériel et les objets restent acquis aux stagiaires. Possibilité de faire de petites excursions dans la région.

★ GRAB, Nitschke Frédéric, 4, route de la Fédération, 67100 Strasbourg.

Le Monde

LIVRES

billet

D'un mai l'autre

MAI 68 fut un échec politique, mais un tournant culturel... dont l'un des effets lointains fut de préparer le succès politique de mai 81... N'ayant pu renverser le régime — ce que d'ailleurs ils ne recherchaient pas vraiment — les dresseurs de barricades se sont fondus dans la population. Abandonnant les pavés, ils ont laissé leurs idées flotter dans l'air, se sont glissés dans les partis, les syndicats, les associations, les médias, les agences de publicité, les professions libérales et salariées, modifiant subrepticement nos façons de voir et de penser, de travailler ou de vivre en famille. Et les revoici treize ans plus tard, bien calés dans la vague rose de 1981, installés dans les cabinets ministériels et à l'Assemblée nationale.

On aurait bien étonné les révoltés de mai 68 en leur prédisant qu'ils se retrouveraient dans la peau de notables sociaux-démocrates. Et pourtant, c'est un fait : le renversement politique de mai 81 a été, en grande partie, le résultat de la lente fermentation culturelle qui, partie du quartier Latin, a travaillé en profondeur la société française pendant plus de dix ans. C'est pourquoi Pascal Ory peut, à juste titre, voir dans ces deux dates les termes d'une période historique (l'Entre-deux-mai) *ayant des caractéristiques bien particulières. Et il a raison de dire que, durant ces treize années — contrairement à ce que répètent les esprits grincheux qui pleurnichent sur l'« immobilisme » ou la « décadence » de la société française, — la France a connu dans tous les domaines de la vie sociale, artistique, personnelle, un bouillonnement, une effervescence, une accélération des innovations et des remises en cause, comme rarement dans son histoire.*

Pirouettes

Des valeurs en or massif ont vacillé (le progrès, l'humanisme, le marxisme, le catholicisme...) ; d'autres ont connu des succès subits et inattendus (l'écologie, le régionalisme, l'hédonisme, l'autonomie...) — ces entrecroisements donnent parfois lieu à des contradictions étonnantes : la culture classique s'effondre, mais le goût pour le passé n'a jamais été aussi fort ; l'individualisme télévisuel s'installe, mais les fêtes, les concerts, les spectacles de danse, les rencontres sportives rassemblent des milliers de personnes ; les religions officielles ont de moins en moins d'adeptes, mais les sectes prospèrent et le mysticisme gagne ; les mœurs se libéralisent, mais la famille résiste superbement ; l'urbanisme, la concentration des médias et la bureaucratie uniformisent les comportements, mais le localisme triomphe et les radios libres éclatent ; c'est l'explosion de l'audiovisuel, mais aussi du livre de poche ; des genres « canoniques » sont en crise (le théâtre, le roman, la philosophie...) mais d'autres, considérés naguère comme vulgaires (le cinéma, la bande dessinée, la chanson...) fascinent les esthètes.

On n'en finirait pas de recenser, comme le fait Pascal Ory, les pirouettes d'une époque ainsi incertaine, virevoltante, avide de plaisir malgré son pessimisme, de ferveur collective malgré son égoïsme, prompte à délaisser ce qu'elle a porté aux nues et à se moquer de ses propres convictions. Une époque brouillonne, touche-à-tout, plus prête à ricaner qu'à s'enthousiasmer, mais curieuse, ouverte à tous les vents et cherchant confusément à combler les vides qu'elle s'est elle-même créés.

Mai 68 : c'est le pied de nez de la jeunesse à une société trop sûre d'elle. Mai 81 : la France ose se payer le luxe de l'alternance et jouer avec le « chaos ». Il y a dans ces deux dates la même désinvolture, la même irrespect.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ L'ENTRE-DEUX-MAI. HISTOIRE CULTURELLE DE LA FRANCE MAI 1968-MAI 1981, de Pascal Ory, Le Seuil, 282 p., 79 F.

M. AGUÉEV ET DMITRI SAVITSKI

Des drogues dures pour une recherche du temps perdu

IL y a des gens bizarres dans la littérature. Des gens qu'on a envie de suivre, de connaître au-delà, quand le livre est fini, et dont on se demande comment ils ont pu exister. Ils arrivent de « nulle part » avec un masque, travestis dans des pseudonymes, nous laissent entrevoir des mondes inconnus, des sensations extraordinaires, puis disparaissent happés par l'histoire. Ou bien sautent d'un avion en marche — ou rêvent de sauter — parce que, comme le héros d'Ephraïm Sevela, *Arrêtez l'avion, je veux descendre* (1), ils ne peuvent vivre que nulle part. Et surtout ils témoignent d'un vrai talent littéraire !

Aguéev, par exemple, nous arrive par des voies mystérieuses. « M. » Aguéev, est-il écrit sur la couverture, ce qui signifie peut-être Mikhaïl, ou « Monsieur » Aguéev... Qui est-il ? se demande avec nous son éditeur Pierre Belfond, qui a pris le risque de nous livrer ce *Roman avec cocaïne* dont l'histoire extra-littéraire est proprement rocambolesque. Nous apprenons en effet, par la préface de Mme Lydia Chweitzer, qu'au début des années 30 un paquet venant de Constantinople était arrivé à Paris au siège d'une des revues de la première émigration russe avec le manuscrit d'un inconnu. Intitulé *Roman avec cocaïne*, ce texte parut en volume, suivi un peu plus tard, dans une revue, d'une belle nouvelle du même auteur, *Un peuple teigneux* (2).

« Nous ne sommes pas même sûrs qu'Aguéev soit le nom véritable de cet auteur qui, en fait, serait d'origine juive, écrit Mme Chweitzer. *Nous ne savons pas dans quelle partie de la Russie il est né, ni quand, ni à quel moment il a quitté son pays. (...) Nous savons* (par une personne qui l'a rencontré à Constantinople) *qu'Aguéev, après la publication de son roman, était sur le point de rentrer en Russie. Mais l'a-t-il fait ? »*

Entre l'esprit et la chair

Cinquante ans plus tard, le message lancé comme on jette une bouteille à la mer, est arrivé. Son auteur, s'il était vivant, aurait à peu près quatre-vingts ans ; et serait enfin reconnu. Car, quel que soit le mystère qui entoure sa parution (en tout petit, une nouvelle affaire du genre « Journal » de Hitler, se sont demandé des esprits méfiants ?), ce *Roman avec cocaïne* est tout à fait extraordinaire. Aguéev évoque une expérience de cocaïnomane, sujet tabou à l'époque et qui l'est encore davantage aujourd'hui en U.R.S.S. où, depuis dix ans, la drogue fait, semble-t-il, de plus en plus de ravages parmi la jeunesse. Mais on n'en parle pas.

Le livre se passe au début de la première guerre mondiale, l'année qui a précédé la Révolution, et nous faisons la connaissance de Vadim Maslennikov, un lycéen de seize ans, écartelé entre l'esprit et la chair, inconsistant, mal dans sa peau, veule avec les femmes, ignoble avec sa mère, mais avide de sensations exaltantes ou répugnantes, prêt à tout pour éprouver une communion de sentiments avec la foule qui l'entoure. Écrit à la première personne, le roman est à la fois une recherche du temps perdu et une plongée presque entomologique à l'intérieur des sensations de cet adolescent en quête d'un absolu qu'il croira traquer dans la drogue.

Aguéev a-t-il eu connaissance des écrits de Freud sur la cocaïne alors très prisés ? Ou bien est-ce une expérience autobiographique ? On peut se le demander devant cette acuité introspective admirable qui lui permet d'intensifier ses sensations, comme un conducteur passe à la vitesse supérieure : les dents se gèlent, les pupilles s'écarquillent, les yeux sont exorbités, la peau se tend, le corps se fige, *« il lui suffirait de faire un mouvement pour que tout s'écroule avec fracas. Le désir de rompre, d'enfreindre cette peureuse pétrification en même temps que l'impossibilité de bouger font naître en moi un agacement. Mais cet agacement aussi est silencieux, profondément interne, rien ne peut le décharger et il grandit en conséquence »* (p. 175).



Dessin de Bérénice CLEEVE

Attentif à ne pas perdre un grain de la précieuse poudre, à ne pas laisser échapper la moindre « sensation de bonheur » (*« J'étais déjà tout ce que je désirais devenir »*, écrit-il), il se laisse aller à la paresse et au rêve, persuadé qu'il n'est pas nécessaire d'accomplir des actions extérieures pour trouver la joie et le bonheur. Aguéev évoque admirablement le lycée d'avant la révolution, le Moscou Belle Epoque où les mœurs libres, et même scandaleuses, s'étalent ouvertement sans la pudibonderie qui a, depuis, hypocritement voilé ces turpitudes qu'on ne veut pas voir. Il décrit également, avec une cruauté terrible, les relations de Vadim avec cette mère dont il a honte et qu'il « achève » dans un cauchemar hoffmannien. Le livre refermé, on sait qu'on a rencontré, avec M. Aguéev, un écrivain complexe et fascinant.

Briser la glace du bourrage de crâne

Nulle part. Est-ce donc de là que vient Dmitri Savitski, alias Alexandre Dimov, acrobate planétaire en équilibre périlleux au-dessus du monde : Moscou, Koktebel, Dakar, Paris... (3) Il voudrait n'avoir à se fixer nulle part, ce personnage qui parle de lui à la troisième personne et qui ressemble tant à son auteur : émigré sans joie mais sans nostalgie, marginal par choix et par conviction, en marge de la société communiste à Moscou, en marge de la société dissidente à Paris, passionné — quoi qu'il en paraisse — davantage par l'écriture que par les filles couchées dans tous les coins de son roman : *Bons baisers de nulle part*.

« Emigrer, c'est se suicider en comptant sur l'arrivée de l'ambulance », explique d'entrée ce personnage crâne qui sait aussi que *« partir, c'est tenter de vivre une deuxième fois »*, mais qui est vivant, bon vivant, quelque part à Paris à l'ombre de Saint-Eustache.

Il tente de rembobiner le film de sa vie et nous vide d'un coup tout son sac de cartes postales de « là-bas ». Il n'y va pas par quatre chemins pour tenter de démonter le soviétisme, *« briser la glace du bourrage de crâne »* et il condense, en un roman, une expérience de plus de trente années. Il connaît tout, de l'intérieur : la chasse aux fringues, aux disques de jazz ou aux icônes ; il sait comment se procurer les livres, les films, le caviar ou le Kama-Soutra ; il a encore le goût de la vodka qu'on siffle à deux ou trois dans un escalier ou assis sur la balançoire d'un jardin d'enfants, ou celle qu'on boit dans des tasses, entre amis, avec du saucisson et du fromage posés sur du papier journal ; il n'a pas oublié les joies de la cohabitation dans les appartements communautaires surpeuplés ; il rêve toujours du paradis perdu pour lui de Koktebel.

Dans son premier livre, *les Hommes doubles*, Dimov-Savitski avait commencé à nous faire comprendre ses compatriotes élevés à se méfier de tous dès avant le jardin d'enfants sur le principe du *« Mentez-vous les uns aux autres »* ; dans son *Antiguide de Moscou*, indispensable antidote à l'esprit Intourist, il livrait au voyageur quelques précieux tuyaux. Il sait admirablement voir — il a le même regard qu'un Viatcheslav Syssoïev, le caricaturiste qu'on vient de condamner à deux ans de prison — et il raconte d'une manière désopilante les aventures picaresques d'un Don Quichotte de la débrouille, avocat convaincu de la marginalité dans une société qui pratique le sauve-qui-peut.

Les images défilent, à toute allure, avec une richesse de détails et une veine comique qui laissent le lecteur sur les genoux. On pourrait lui reprocher d'avoir voulu trop dire, d'avoir mis là la matière de plusieurs romans, mais ce serait ne pas voir l'importance de l'accumulation, de la protubérance et de la prolifération des détails dans une écriture aussi personnelle. Lancé à la recherche de l'Amour et de la Liberté, il ne veut pas dormir pour ne pas faire un cauchemar, comme celui qui ouvre son livre, chapitre inachevé d'un roman en train de se vivre : trouvé endormi à la gare du Nord par la police française, le héros est remis à l'ambassade d'U.R.S.S. et renvoyé dans son pays... Afin de se débarrasser de ce rêve obsédant, Savitski-Dimov fera-t-il sauter son héros de l'avion en vol ? Vous le saurez en lisant *Bons baisers de nulle part*.

NICOLE ZAND.

(1) Denoël, 1979.

(2) Publiée dans *le Monde Dimanche* du 27 mars.

(3) Sous le pseudonyme d'Alexandre Dimov, Savitski avait déjà publié, outre des articles dans *le Monde* et *le Monde de la musique*, deux livres : *les Hommes doubles* (Lattès) et *Antiguide de Moscou* (Ramsay).

★ ROMAN AVEC COCAINE, de M. Aguéev. Traduit du russe par Lydia Chweitzer, Belfond, 232 p., 69 F.

★ BONS BAISERS DE NULLE PART, de Dmitri Savitski. Traduit du russe (excellemment) par Geneviève Leibrich. Albin Michel, 320 p., 79 F.

Un grand écrivain de l'Inde

● *Salman Rushdie, trente-cinq ans, Booker Prize 1981, et ses « Enfants de minuit »*

UN grand écrivain est né. A Bombay, en 1947. Il s'appelle Salman Rushdie. Il a publié deux romans : le premier, au dire même de son auteur, *« n'était pas très bon »*, le second, intitulé *les Enfants de minuit*, s'est vu décerner le Booker Prize (l'équivalent anglais de notre Goncourt, à cela près que les jurés sont renouvelables tous les ans) en 1981. Un véritable petit chef-d'œuvre, une montagne de *« sang, de sueur, de larmes »*, et d'humour. C'est un livre audacieux qui prétend couvrir l'histoire de l'Inde de ces trente et quelques dernières années ; qui prétend aussi évoquer la destinée d'une famille, celle de Rushdie bien sûr, encore que le romancier se dissimule derrière l'ombre d'un héros narrateur, un dénommé Saleem Sinai.

Il est né le 15 août 1947 à minuit, au moment précis où l'Inde accédait à l'indépendance. Saleem Sinai décrit l'événement à sa façon : *« Oui, ce fut ma faute... Ce fut la puissance de mon visage, le mien et aucun autre, qui fit que les mains d'Ahmed Sinai lâchèrent la chaise ; ce qui entraîna la chute de celle-ci qui subit alors une accélération de trente-deux pieds par seconde, et au moment où Jawaharlal Nehru disait à l'Assemblée nationale : « Nous achevons une période de malheur », au moment où la nouvelle de la liberté retentissait, ce fut à cause de moi que mon père cria lui aussi, parce que la chaise en tombant lui écrasa l'orteil. »*

BERNARD GENIÈS.

(Lire la suite page 23.)

le feuilleton

« 1934 », D'ALBERTO MORAVIA

Comment vivre avec son désespoir

COMME il a l'air navré, Moravia, sur ses photos ! Et Calvino, donc ! Pavese et Buzzati, remarquez bien, ce n'était pas Pulcinella. Pirandello non plus. *Comediante, tragediante* : à cause du linge aux fenêtres, de *Santa Lucia* à la mandoline, de l'ocre aux façades et aux joues, on ne compte jamais assez avec la mélancolie italienne.

Moravia est un bel exemple de cette mélancolie. Depuis *le Mépris* (1955) et *l'Ennui* (1961) jusqu'à *Desideria* (1979) et *Bof !* (1982), il n'a cessé d'envisager avec chagrin la condition humaine, et son époque. Le plaisir et l'amour, qui passent pour des consolations, il n'y a vu que des pièges, des impasses pour maniaques.

Son dernier roman pousse à l'extrême cette image d'une sœur latine au moral bas. Le plus cher souci du héros est de savoir si on peut vivre dans le désespoir sans désirer la mort. Les personnages avec qui il tente d'élucider cette question assez peu joviale le mènent, sensuellement, de frustrations en duperies. Et, pour tout arranger, l'environnement, comme l'indique le titre — *1934*, — est celui du *Conformiste*, c'est-à-dire le fascisme triomphant, avec ses adhésions forcées et, plus terrifiants encore, ses fanatismes spontanés.

REVOICI donc l'avant-guerre, ses bruits de bottes, ses airs de dernière fête, et ses envies de suicide, la mort choisie paraissant plus digne qu'une probable mort pour rien.

Un écrivain italien de vingt-sept ans, Lucio, se rend à Capri pour écrire son prochain roman. Il faut croire que les années 30 portent à l'angoisse existentielle, car au moment où un certain Sartre songe au moyen de vivre avec sa « nausée », du côté du Havre, Lucio cherchera sur l'île de Tibère comment « institutionnaliser » sa désespérance fondamentale.

Le hasard le distrait de son projet lugubre, et l'y ramène bientôt, comme il sied aux idées fixes : sur le *vaporetto*, puis à la pension où Ibsen descendit naguère, une étrange Allemande, Beate Muller, accepte d'échanger avec lui, malgré la présence d'un mari

par Bertrand Poirot-Delpech

jaloux et violent, des regards et des billets, lourds du même romantique mal de vivre. Auraient-ils le courage de s'aimer une seule nuit et de mourir aussitôt ensemble, tels Kleist et Henriette Vogel ?

Cette perspective se charge d'un érotisme que le mari attise en dosant complaisance et menaces. Lucio prend goût, non sans voyeurisme et masochisme, à l'alternance de promesses et d'exclusion qu'on lui inflige. L'ambiguïté de la situation risque de se perpétuer dans la mort, lui se supprimant pour des motifs métaphysiques, et elle pour des raisons politiques, par hostilité à son mari nazi.

Dans l'attente du rendez-vous fatal et exquis, exquis parce que fatal, Lucio recueille la confession d'une vieille princesse russe révolutionnaire, apparemment moins désespérée que Beate Muller et lui, mais qui ne fait que survivre depuis qu'on l'a obligée, trente ans plus tôt, à assassiner un de ses amants, suspect de trahison.

A l'aube, le couple allemand a disparu, mais il est remplacé, comme annoncé, par la sœur jumelle de Beate, Trude, et par leur mère, Paula. Trude est le contraire de Beate, aussi vivante et offerte que Beate se montrait éthérée et distante. Trude, qui plus est, milite au parti nazi, qu'exècre sa sœur. Elle explique le désespoir de Beate par un cabotinage de fausse artiste qui a tout raté, y compris plusieurs suicides à deux, et par sa fréquentation des juifs.

Lucio voudrait fuir ce monstre et rejoindre Beate à Berlin. Mais Trude aussi le fascine. Tantôt elle s'offre à lui, tantôt elle se refuse avec les arguments grandioses de Beate, dont elle mime la frigidité. Lucio ne sait plus à qui il a affaire. Et si Trude réussissait à être une synthèse des deux ? Et si les jumelles n'avaient jamais été qu'une seule et même personne figure de notre duplicité à tous ?

(Lire la suite page 23.)

la vie littéraire

Vers la création d'une encyclopédie arabe

Les problèmes du livre et de la lecture ont été au centre des discussions de la IVe conférence des ministres arabes de la culture qui s'est tenue à Alger du 9 au 12 mai. Les participants ont examiné les projets de création d'une bibliothèque centrale arabe, d'une encyclopédie arabe et d'un institut commun de traductions, ce qui irait dans le sens des recommandations formulées par le séminaire de Hambourg sur le dialogue culturel euro-arabe (*le Monde* du 19 avril).

Les ministres ont également lancé un appel en faveur de la préservation du patrimoine culturel arabe, et plus particulièrement palestinien, en raison des menaces qui pèsent sur lui, par une plus large diffusion d'ouvrages de qualité. La conférence recommande de doubler la production d'œuvres culturelles et scientifiques et les capacités graphiques de diffusion. Elle entend aussi diffuser plus largement dans le monde la culture arabe par un système de réseaux complémentaires de bibliothèques, de dépôts d'archives et de centres culturels d'entreprises, d'édition et de diffusion.

L'« invasion » autrichienne

La littérature autrichienne existe-t-elle ? La question a dominé les débats organisés à Paris par l'Institut autrichien en vue, précisément, de faire découvrir aux Français la littérature de son pays.

Que les Autrichiens occupent dans la littérature de langue allemande une place de choix, il suffit de consulter chez nous la liste des traductions pour le constater. De leur côté, les Allemands n'hésitent pas à parler d'une « invasion » autrichienne. Et pourtant, contrairement aux littératures américaine ou hispano-américaine, la littérature autrichienne n'a toujours pas réussi à s'imposer comme une entité indépendante.

Afin de réagir contre la discrimination qui fait que l'on a tendance à annexer à l'Allemagne des auteurs comme Kafka ou Peter Handke, le Residenz Verlag de Salzbourg, numéro un de l'édition autrichienne, n'avait pas hésité à envoyer, outre son état-major, une délégation de six auteurs maison : Rudolf Bayr, Barbara Frischmuth, Franz Innerhofer, Gerd Jonke, Alfred Kolleritsch et Florian Lipus (ce dernier, de langue slovène, traduit par Peter Handke).

Tandis que ceux-ci lisaient des extraits de leurs œuvres, à Paris, à Bordeaux et à Rouen, des conférenciers, Kurt Jungwirth et Walter Weiss, exposèrent comment, faute de l'unification linguistique accomplie en Allemagne par la Bible luthérienne, l'allemand fut longtemps en Autriche une langue purement parlée, d'où la fascination qu'elle exerça sur les écrivains. Le romancier Gerd Jonke, insistant sur le goût des écrivains autrichiens pour le jeu des variations, aux dépens de la concision, évoqua les recherches des musiciens dodécaphonistes viennois. — JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

Races imaginaires

Il y a près d'un siècle, Louis Figuier publiait chez Hachette, à l'intention de la jeunesse, un ouvrage illustré intitulé : *Races humaines*. Le racisme était alors la chose la mieux partagée du monde, et Louis Figuier, médecin de son état, n'en était certainement pas le plus ignoble représentant. Il n'accordait pas une importance excessive à la couleur de la peau et pensait que tout homme, en vertu de sa prodigieuse capacité d'adaptation, était susceptible d'acquérir les caractéristiques morales, voire certains traits physiques, de son milieu d'adoption.

Les éditions Maspero rééditent partiellement ce livre, sous le titre *Races imagées et imaginaires*, dans la collection « la Découverte » : relire Figuier aujourd'hui nous permet d'inventorier les lieux communs d'une époque chez ceux-là mêmes qui se piquaient de faire de la science et qui, malgré eux, éprouvaient le besoin de classer et surtout de hiérarchiser. Ce document passionnant nous rappelle que si le colonialisme a ravivé la croyance en l'infériorité de certaines races, il ne l'a pas créée. Le racisme a précédé l'expansion coloniale ; aujourd'hui, il lui survit.

Spécialement conçu par Maspero pour sa campagne de promotion des livres de poche, *Races imagées et imaginaires* ne sera pas vendu, mais offert à tout acheteur de trois livres publiés soit dans les collections de poche classiques de Maspéro, soit dans la dernière-née, « Repères ». Le même éditeur fait paraître *Terre des femmes* qui présente un panorama de la situation des femmes dans le monde avec des statistiques inédites sur cent soixante-cinq pays, des études approfondies sur cinquante pays, des articles sur les événements de l'heure, des portraits, bibliographies et adresses (448 p., 79 F). — R. J.

vient de paraître

Romans

FRÉDÉRIC MUSSO : *la Longue-vue*. — Armé d'un puissant télescope, François surprend les amours mercenaires et débusque les voyeurs concurrents dans un Paris estival. Pris à son propre piège, il s'éprend passionnément d'une jeune femme saisie par l'objectif de sa longue-vue... Par l'auteur de *la Déesse*, prix Roger-Nimier 1975 (la Table ronde, 220 pages, 68 F). Du même auteur, paraît *le Point sur l'île* : îles de rêve ou îles rêvées donnent le prétexte à une série de textes poétiques et l'occasion, sans doute, de faire le point sur l'enfance. (La Table ronde, 94 pages, 48 F.)

JEAN ANGLADE : *la Noël aux prunes*. — Le retour déchirant d'un exilé dans l'Espagne de l'après-franquisme, qui n'est plus que le pays de sa jeunesse, de ses luttes, de ses espérances et de ses amours perdues. (Julliard, 296 p., 70 F.)

HENRI-FRANÇOIS REY : *le Sacre de la putain*. — A quatre-vingt-quatre ans, la « Connétable » veut organiser le récit qui fera de sa vie une « légende dorée ». Mais la Connétable, à qui tous les moyens furent bons pour parvenir au sommet de la puissance et de la richesse, apprendra à ses dépens qu'il est plus facile de maîtriser sa vie que sa mort. Par l'auteur des *Pianos mécaniques*. (Grasset, 306 p., 79 F.)

MARCEL SCHNEIDER : *Mère Merveille*. — L'immédiat avant-guerre, l'Occupation et la Résistance, les années d'après-guerre, la Provence, l'amitié, l'épreuve militaire, le romantisme d'une Allemagne à peine libérée de ses démons, sont autant de territoires et de sentiments que Michel parcourt dans l'enchantement de l'innocence et sous la protection d'une mère sans pareille. (Grasset, 250 pages, 65 F.)

PAULE WISLENEF : *le Jeu de la forêt*. — Une famille singulière, qui tient une auberge au bord d'un lac vosgien aux eaux maléfiques, est conduite à la tragédie au terme d'épreuves amoureuses. (Mercure de France, 292 p., 80 F.)

CATHERINE DELAUZE : *le Couloir de nuit*. — Le récit brutal et tourmenté d'une jeune femme, devenue psychiatre, qui revit les événements qui ont conduit son frère à l'hôpital psychiatrique et à la mort. Une ultime tentative pour comprendre les raisons d'un naufrage. (Ed. Hachette, 222 p., 68 F.)

Récits

MARC PETIT : *la Chasse à l'hermine*. — Un recueil de onze récits. Par l'auteur du *Dernier des conquistadors*. (Fayard, 222 p., 59 F.)

Autobiographie

MARIO PRASSINOS : *la Colline tatouée*. — Peintre, né en 1916 à Constantinople dans une famille grecque de culture française, l'auteur raconte l'exil, les errements de sa jeunesse, son entrée en peinture et évoque les personnages qu'il a connus, en homme décidé à saisir le secret de la vie. (Grasset, 284 pages, 79 F.)

Poésie

MICHEL BUTOR : *Exprès (Envois 2)*. — Un recueil de quarante-neuf textes qui forment sept grandes strophes, publiés lors d'hommages, de deuils, d'expositions et aventures diverses. (Gallimard, 174 p., 79 F.)

LIONEL RAY : *Nuages, nuit*. — Un nouveau recueil de poèmes inspirés par un *arrangeur de syllabes obsédé d'un gris musical*. (Gallimard, 124 p., 49 F.)

Document

ELISABETH BURGOS : *Moi, Rigoberta Menchu*. — La vie d'une Indienne du Guatemala racontée par elle-même à une ethnologue. Au-delà du témoignage individuel, le récit de la lutte pour son émancipation d'une communauté menacée d'extermination dans son pays. Traduit de l'espagnol par Michèle Goldstein. (Gallimard, 330 p., 95 F.)

Histoire

ROLAND MARX : *la Vie quotidienne en Angleterre du temps de l'expérience socialiste (1945-1951)*. — Au lendemain de la deuxième guerre mondiale, six ans pour construire l'État-providence. (Hachette, 320 p., 75 F.)

MARC BLANCPAIN : *la Vie quotidienne dans la France du Nord sous les occupations (1814-1944)*. — Les invasions innombrables d'une région frontière. (Hachette, 410 p., 75 F.)

JEAN-PIERRE NAVAILLES : *la Famille ouvrière dans l'Angleterre victorienne*. — Souffrances de l'industrialisation et mythification de la famille dans l'Angleterre du dix-neuf siècle. (Champ Vallon, 325 p., 134 F.)

S.N. KRAMER : *le Mariage sacré à Sumer et à Babylone*. — Un rite de fertilité, trois mille ans avant Jésus-Christ : le mariage mystique du souverain et d'une prostituée sacrée. Par l'un des grands spécialistes actuels du monde sumérien. Traduction de Jean Bottéro. (Berg international, 225 p., 120 F.)

Essais

BERTRAND DE JOUVENEL : *Marx et Engels, la longue marche*. — L'aventure intellectuelle des deux fondateurs du marxisme et la mésaventure d'une œuvre qui voulait libérer l'individu de toute contrainte. (Commentaire/Julliard, 240 p., 68 F.)

JEAN BOTHOREL : *le Pharaon*. — Premier tome d'une histoire du septennat giscardien qui couvre la période 1974-1978. (Grasset, 344 p., 86 F.)

Psychanalyse

JEAN BELLEMIN-NOËL : *Gradiva au pied de la lettre*. Une nouvelle traduction du roman de Wilhelm Jensen : *Gradiva*, suivie d'une relecture par une critique littéraire, nourri de freudisme, mais qui refuse de succomber à la fascination devant l'exploit du maître. (PUF, 279 p., 150 F.)

Recueil

EMILE MALET : *Socrate et la rose ; les intellectuels et le pouvoir socialiste*. — L'auteur a réuni et développé des entretiens publiés par *le Quotidien de Paris*, au cours desquels des intellectuels — de François Châtelet à Alain Touraine, de Jean-Edern Hallier à Philippe Sollers — s'expriment sur le pouvoir socialiste. (Éditions du Quotidien, 288 p., 69 F.)

en poche

Le « Canzoniere » de Pétrarque

FAUT-IL se réjouir de voir paraître une traduction du *Canzoniere* de Pétrarque ? Oui, bien sûr, puisque c'est là un ensemble véritablement fondateur de la poésie européenne, plus encore qu'italienne, et qui était difficilement accessible depuis des années pour les lecteurs non italianophones.

Et, puisqu'il s'agit d'une édition économique, dans une collection célèbre et fort bien distribuée, qu'elle est précédée, d'autre part, d'une remarquable préface de J.-M. Gardair, lumineuse et aiguë, d'où vient qu'on n'applaudit pas des deux mains ?

C'est bien que ce volume, en réalité, met en lumière une aberration.

Ce qui m'indigne, ce n'est pas que la traduction choisie ne soit pas un travail original : mieux vaut, en effet, recourir à une version ancienne, mais satisfaisante, si elle se trouve dans le domaine public ; et celle du comte de Gramont, qui date de 1842, a le mérite d'être à la fois claire, exacte et précise. Mais il y a une objection fondamentale : cette traduction est *en prose*. On croit rêver ! Les sonnets, les canzoni, et cette vertigineuse sextine dont Gardair, dans sa préface, explique la complexe et contraignante structure, tout cela est réduit à un sage *ruban de prose, dont le découpage en paragraphes permet seul* de rappeler que, à l'origine, il était fait de strophes.

Quant aux vers, à leurs coupes, à leurs rimes, à leur agen*cement miraculeux d'images, de rythmes et de figures qui*, pendant des siècles, ont fait naître d'autres poèmes innombrables, il n'en reste rien. Ou, plutôt, il en reste une trace : le sujet, comme on dit. Brillante démonstration, par l'absurde, que, précisément, dans un poème, on ne saurait séparer le fond de la forme, et que la poésie, par définition, n'est pas de la prose traduite en vers.

Il est dommage que ce soit Pétrarque qui ait fait les frais de cette opération. Déjà, l'an dernier, Leopardi avait, dans la même série, subi un traitement analogue (plus grave même, car les traductions choisies n'avaient même pas le mérite de la cohérence).

Il faut crier halte devant ces manipulations : comment ne pas voir que, à ce jeu de réduction, c'est la poésie qu'on étouffe ?

MARIO FUSCO.

★ CANZONIERE de Pétrarque. Trad. du comte Ferdinand L. de Gramont. Coll. « Poésie » Gallimard », 290 p., 24,50 F.

en bref

● LES GRANDS PRIX LITTÉRAIRES DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES DE FRANCE ont été attribués. Voici la liste des lauréats. Jean Cassou : Grand Prix de la Société des gens de lettres pour l'ensemble de l'œuvre ; Hubert Nyssen : Grand Prix du roman de la S.G.D.L. pour *Des arbres dans la tête* (Grasset) ; Marc Soriano : Grand Prix Poncetton pour l'ensemble de l'œuvre et second prix au poète Philippe Jacottet, traducteur de l'allemand et de l'italien ; Jacques Cassabois : grand prix de littérature pour la jeunesse pour *L'été où mon père a grandi* (La Farandole). Jean-Claude Andro : Grand Prix de la Fondation Thyde-Monnier pour *les Fontaines écarlates* (Flammarion) ; Georges Arnaud, Célina Bertin, Michel Chrestain et Pierre-Robert Leclercq : Prix de la Fondation Thyde-Monnier ; Jean-Noël Schifano : Grand Prix de traduction Halpérine-Kaminsky pour *le Nom de la rose*, d'Umberto Eco (Grasset), traduit de l'italien ; Daniel Alibert-Kouraguine : Prix Pierre-François Caillé (en association avec la Société française des traducteurs) pour *la Cellule insolite* de M. Mahlon Hoagland, traduit de l'anglais (Interéditions) ; et Danièle Auray : Prix de poésie Charles-Vildrac pour *le Sang du silence* (Subervie). Le prix Madeleine-Cluzel est allé au photographe Brassaï pour son livre *les Artistes de ma vie* (Denoël). Une médaille de la S.G.D.L. sera remise à Philippe Dracodaïdis pour sa traduction en grec des *Essais* de Montaigne.

● LE PRIX MAURICE-EDGAR COINDREAU — prix du meilleur livre américain en traduction, — d'un montant de 12 000 F, a été décerné à Jean-Pierre Richard pour sa traduction de *Ryder*, de Djuna Barnes (Christian Bourgois, éditeur).

● LE PRIX DES BIBLIOTHÉCAIRES « CULTURE ET BIBLIOTHÈQUES POUR TOUS » a été attribué à Paul Savatier pour son livre *le Photographe* (Gallimard).

● LE PRIX DES MAISONS DE LA PRESSE 1983 a été remis à Régine Deforges pour son roman *la Bicyclette bleue* (Éditions Ramsay).

● LE POÈTE SOVIÉTIQUE ANDREI VOZNESSENSKI vient de se voir décerner l'ordre du Drapeau rouge du travail par le présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. à l'occasion de son cinquantième anniversaire. Il avait reçu, en 1978, le prix d'État de littérature.

● « PÉGUY HOMME DU DIALOGUE ». En liaison avec les représentations par la Comédie-Française du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, l'Amitié Charles-Péguy et l'université Paris X - Nanterre organisent un colloque : « Péguy homme de dialogue ». Il aura lieu à la Sorbonne, amphithéâtre Guizot, les 27 et 28 mai, avec la participation de M. Antraud, J. Bastaire, J. Birnberg, J. Chabot, R. Dadoun, S. Fraisse, F. Gerbod, J.-M. Pény et J. Sabiani. (Renseignements : Amitié Charles-Péguy, 4, rue Auguste-Bartholdi, 75015 Paris).



au fil des lectures

Roman

LES SECRETS D'UNE MEURTRIÈRE

Une femme, Geneviève, tue son mari, député et maire d'une ville de Savoie. Ce fait divers, qui n'a rien de très original, est le centre du premier roman d'Alain Dulot, et, une fois de plus, on constate que, s'il est indispensable, le sujet d'un roman est sans importance. L'anecdote la plus banale peut être le départ d'un vrai livre, de ceux qui tiennent debout parce que l'auteur sait à la fois maîtriser sa langue et donner à ses personnages une vie qui en fait un peu plus que des personnages. C'est le cas ici.

En attendant de retrouver l'appareil et l'apparat de la cour d'assises qui décidera de son sort, Geneviève se remémore sa vie, dont le trait principal est l'aspiration à une plénitude jamais atteinte. Elle voulait tout, elle n'eut qu'un petit embourgeoisement stérile.

L'enquête psychologique ne s'embourbe jamais. Les complexités s'éclairent, ce roman nous donne le sentiment de tout connaître des cinquante-deux années de l'héroïne. Alain Dulot sait traduire la richesse d'une âme avec une économie de moyens plus efficace que de savantes analyses.

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LA RECONSTITUTION, d'Alain Dulot, « Le Chemin », Gallimard, 153 pages, 65 F.

Poésie

LES COLÈRES BLANCHES DE JEAN-PIERRE BEGOT

Jean-Pierre Begot a trop d'orgueil pour mêler sa voix au concert littéraire. Il se contente de ricaner et de publier aux Editions Repères (1), qu'il anime, ceux qu'il considère, de Francis Giauque (2) à Maria Grazia d'Alessandro (3), comme ses contemporains affectifs.

Il nous livre pourtant, aujourd'hui, deux textes échappés du jardin secret de ses désirs. Cet écrivain rare et douloureux pratique la *poésie comme* d'autres *le terrorisme.* Il choisit ses mots un à un et les laisse éclater au hasard de ses colères blanches.

« Il faut toujours avoir un cimetière près de chez soi », écrit, avec humour, Jean-Pierre Begot, qui estime, à juste titre, que l'individu porte au creux de ses plaies la plus radicale des subversions.

Il serait grand temps que l'on prenne garde aux écrits de ce poète qui n'en finit pas d'exorciser *« les charniers à propos desquels chacun s'interroge pour savoir à qui en revient la paternité ».*

PIERRE DRACHLINE.

(1) Ed. Repères (J.-P. Begot, 24, bd Richard-Lenoir, 75011 Paris.
(2) *Journal d'enfer.*
(3) *Elle la rage.*

★ LA NUIT DES VOITURES, de Jean-Pierre Begot, Ed. Repères, 44 pages, 70 F, et NULLE NOIRCEUR DE L'AUBE, Ed. La table rase, 72 pages, 39 F.

Philosophie

SARAH KOFMAN SUR LES CHEMINS DE LA « MÉTIS » GRECQUE

Voici un texte très caractéristique de la philosophie d'aujourd'hui marquée par Derrida, cette philosophie littéraire, si différente de ce que la critique de l'après-guerre appela la littérature philosophique.

On connaît les travaux de Sarah Kofman, sur l'esthétique freudienne, la métaphore nietzschéenne, Nerval, etc. Cette remarquable philosophe de l'art explore dans *Comment s'en sortir ?* les chemins de la « métis », l'intelligence rusée, qui procède par tours et détours, tels qu'ils ont été repérés par Platon dans certains de ses dialogues et mythes, et décrits systématiquement par Marcel Detienne et Jean-Pierre Vernant dans la pensée grecque.

Le monde et ses conflits, l'inéluctable de la mort aussi, placent l'esprit humain dans des apories, des situations de détresse sans issue, obscures, proprement infernales. Il est inutile de chercher à les forcer, mortel de s'y enfermer ; il faut, au contraire, les franchir par détour, stratagème, inventer un chemin de lumière : le poros. La philosophie seule fait naître cette ouverture salvatrice. Prométhée est le héros de l'échappée philosophique.

Ce texte tendu, frémissant, est un éloge de la philosophie. Il s'apaise, finalement, en se coulant dans une longue et admirable citation de Maurice Blanchot qui, aussitôt, le relance dans une angoisse nouvelle, exprimée par un cauchemar de l'auteur. On sent alors avec émotion que c'est la seule lumière philosophique, cherchée à l'aide de la psychanalyse, qui a sauvé Sarah Kofman d'un enfermement dans les apories de son enfance juive sous l'occupation.

MICHEL CONTAT

★ COMMENT S'EN SORTIR ? de Sarah Kofman, Galilée, 112 pages, 54 F.

Histoire religieuse

L'ÉGLISE ET LE POUVOIR

Qu'on ne s'y trompe pas, *le Triomphe de la croix,* dans la série de Michel Clévenot *les Hommes de la fraternité,* c'est la victoire de l'Église sur le pouvoir politique. Et, pour l'auteur, un triomphe à goût d'amertume : celui d'une Église où les « hommes de la fraternité » sont, sinon écrasés, du moins dépassés et coiffés par les hommes d'autorité aux quatrième et cinquième siècles, de Constantin à Clovis. L'empereur converti a utilisé à son profit la chrétienté en pleine expansion. Ambroise, évêque de Milan, traite avec le souverain d'égal à égal, et même, au nom de Dieu, de *supérieur* à *inférieur.*

Rome n'est plus dans Rome, mais à Constantinople. Cependant, la Rome de l'apôtre Pierre affirme et assure sa primauté face aux « papes » d'une chrétienté divisée par les débats théologiques que nul ne comprend plus aujourd'hui et qui cachent des tensions politiques.

Ce Bas-Empire inextricable au profane, Michel Clévenot y navigue à l'aise et, grâce à ses portraits, à ses descriptions érudites de la vie quotidienne, il y fait naviguer son lecteur. Son livre nous fait découvrir des personnages extraordinaires, tels cette Mélanie, milliardaire qui s'épuise à dépenser sa fortune pour le service des pauvres ; ce Daniel perché sur sa colonne, sous les murs de Constantinople, qui mobilise les foules et fait trembler l'empereur ; ce Martin, officier à la retraite qui organise les paroisses de campagne. Tel aussi ce grand seigneur païen, nommé *évêque* malgré lui et, pour finir, fort bon pasteur. Ce qui était assez rare à l'époque, si l'on en croit Clévenot et son hostilité à la hiérarchie. Les plus féroces anticléricaux, c'est parmi les chrétiens comme lui qu'on les trouve...

JEAN PLANCHAIS.

★ LES HOMMES DE LA FRATERNITÉ, de Michel Clévenot, t. III. Quatrième et cinquième siècles. LE TRIOMPHE DE LA CROIX, Fernand Nathan, 69 F.

Société

MICHÈLE, PRÊTE-MOI TA PLUME

Michèle est écrivain public à Valence, dans la Drôme. Elle prête sa plume aux oubliés de l'école, à ceux dont la main tremble sur les mots, vacille sur l'orthographe. Elle remplit les formulaires administratifs, mais aussi transcrit les lettres d'amour, pérennisant une parole qui serait vouée à l'oubli. Elle a su donner confiance à ceux pour qui l'écriture est à la fois étrangère et fascinante, au point qu'ils acceptent de dire leur intimité, qu'elle traduit en signes sur une feuille blanche.

A ceux qui savent un peu écrire mais n'osent pas, Michèle a proposé de l'encre et du papier. Alors, malhabiles, trébuchants, certains se sont laissés aller au plaisir des mots. Avec une graphie d'enfant, phonétiquement, ils ont dit leurs peurs et leurs rires, leurs colères et leurs tendresses. Leurs textes ont été rassemblés dans un livre que vient de publier Curandera, un jeune éditeur de la Drôme.

« Ecrire est la chose qui me démonte le plus, raconte quelqu'un — tous les textes sont anonymes, — *je peux jurer que si je vois celui qui a inventé ça, je lui ferai avaler sa tête. »* Certes, ce qu'on lit est parfois sentimental à l'excès. Mais qu'importe, puisque ceux qui ne maîtrisent pas le langage et qui se sentent censurés, interdits d'écriture pour cause de maladresse, peuvent enfin jouer à aligner les signes, à les arranger en groupes, en grappes, découvrant que les mots leur appartiennent, à eux aussi.

« Pour moi, écrire, conte l'un de ces « auteurs », *C'est un grand plaisir. C'est plus facile d'écrire Que de parler sans rien dire ».*

JOSYANE SAVIGNEAU.

★ J'ECRIS PARCE QUE PERSONNE M'ECOUTE, textes anonymes recueillis par Michèle Reverbel, écrivain public. Editions Curandera Poët-Laval 26160 La Bégude-de-Mazenc, 92 p., 35 F.

Portrait

MONTAND PAR SEMPRUN : LES COPAINS D'ABORD...

Ceci n'est pas un livre *sur* Montand — de ces biographies où l'auteur tente de traquer des secrets, de mettre au jour les régions obscures d'une personnalité, — c'est un livre *pour* Montand, un livrecadeau, une lettre d'amour (le mot n'est pas trop fort) que l'écrivain adresse à son copain Montand pour lui dire, une bonne fois, la tonne d'affection et d'admiration qu'il a pour lui.

Copains, ils le sont depuis vingt ans — leur première rencontre remonte à 1963 — mais ce pourrait être depuis bien davantage, tant les liens qui les unissent semblent plonger dans un passé infini. Pour Semprun, Montand est l'incarnation même d'une *génération meurtrie* d'intellectuels de gauche, nés dans la religion du communisme, ayant passionnément cru que la révolution marxiste-léniniste libérerait les travailleurs, puis ayant peu à peu pris conscience que ce qui devait sauver l'homme aboutissait en fait à l'anéantir. Et cette tragédie — que Montand et Semprun ont exprimée ensemble à deux reprises, dans *La guerre est finie,* le film d'Alain Resnais, puis dans *l'Aveu* de Costa-Gavras — ne cesse de les hanter. L'amour déçu se transforme en une rage lancinante, obsédante. C'est une plaie qui ne se referme pas. Un deuil qui n'en finit pas.

Mais cette fascination pour la politique, qui fait la trame des relations entre les deux hommes, ne parvient pas, malgré tout, à les absorber. Montand chante, plaisante, fait le comique au cinéma. Semprun écrit des romans. Ensemble, ils voyagent, se promènent. Et, surtout, ils discutent. Interminablement. Comme peuvent le faire deux amis et deux intellectuels. Et ce livre a le ton plaisant et nonchalant d'une conversation insatiable, faite d'anecdotes, de souvenirs communs, de potins, de choses graves et de futilités.

Une conversation spontanée, mais savamment composée. Car cet ouvrage, à mi-chemin entre l'essai et le document, pourrait aussi être un roman. Un roman sur la vie et la politique, dont le héros serait Montand, personnage romanesque s'il en est, et qui raconterait l'histoire totalement invraisemblable d'un petit prolo marseillais, fils d'immigrés italiens, devenant une vedette de la chanson et de l'écran. Une histoire qui montrerait précisément, comme le dit si bien Alain Resnais, que « la vie est un roman »...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ MONTAND, LA VIE CONTINUE, de Jorge Semprun, Denoël — Joseph Clims, 310 p., 72 F.

Document

LE TÉMOIGNAGE DÉCEVANT D'UN SOVIÉTIQUE EN CHINE

Alexei Antonkin, aujourd'hui réfugié en Occident, a *été* correspondant de l'agence Tass à Pékin de 1968 à 1972, soit pendant les dernières années de la révolution culturelle et au pire moment des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. Il y a là de quoi mettre en appétit le lecteur de ses souvenirs, curieux de découvrir des événements encore relativement mal connus et rapportés par un journaliste soviétique.

Quelques observations sonnent juste. Par exemple lorsque Alexei Antonkin relève les efforts de la propagande soviétique pour *« exalter l'amitié et la collaboration passée »* entre la Chine et l'U.R.S.S. et l'hostilité de Mao à de prétendues *« forces saines du P.C. chinois, authentiques communistes internationalistes »* — c'est-à-dire supposées favorables à un rapprochement avec Moscou.

Nous restons malheureusement sur notre faim quant aux révélations qui nous sont annoncées, particulièrement sur les circonstances de la disparition de Lin Biao. L'auteur conteste — il n'est pas le premier et ses arguments ne sont pas nouveaux — la thèse chinoise officielle selon laquelle l'ancien maréchal, ministre de la défense, trouva la mort, en fuyant la Chine, à bord d'un avion qui s'écrasa, le 13 septembre 1971, dans le désert mongol. Mais la version d'Alexei Antonkin est un peu courte lorsqu'elle se résume à écrire que *« selon toute probabilité, Lin Biao (...) fut assassiné avec sa femme Ye Qun à Beidahe, au bord de la mer Jaune ».*

L'analyse politique laisse également à désirer lorsqu'elle fait apparaître Mme Jiang Qing dans un rôle politique sans doute proche de celui que lui attribue aujourd'hui la propagande chinoise — nonobstant le chapitre de ses relations avec Lin Biao, — mais dont tout indique qu'il dépasse sensiblement ce que fut la réalité.

Les lecteurs peu familiers des pays socialistes découvriront certes quelques détails de la vie interne des organes d'information soviétiques ou chinois. Pour les autres, le témoignage apporté ne tient pas ses promesses.

ALAIN JACOB.

★ LES CHIENS DE FAIENCE, TÉMOIGNAGE D'UN CORRESPONDANT DE L'AGENCE TASS A PÉKIN, d'Alexei Antonkin, Éditions de l'équinoxe, 214 p., 70 F.

revues

Les fabuleuses

● **MÉLUSINE** est la patronne rêvée d'une revue du surréalisme. Elle nous rappelle tantôt que Jarry a honoré Mélusine dans *l'Amour absolu,* et que Breton... Bien sûr, Mélusine c'est l'amour fou. Ainsi baptisés, ces « Cahiers » existent fortement : des volumes de trois à quatre cents pages. Le dernier a pour sujet le livre et les revues surréalistes. Mais c'est tout autre chose qu'une présentation technique, typographique et plastique : une recherche sur l'esprit de ces livres et du surréalisme même. Par exemple : « L'amour et l'érotisme ». Arturo Schwarz cite aussitôt Breton : *« Il est certain que l'amour charnel ne fait qu'un avec l'amour spirituel. »* Avec des dessins de Desnos, des illustrations de Man Ray, André Masson, Tanguy, de Chirico, Dali, Miro. *(Cahiers du Centre de recherche sur le surréalisme,* dirigés par Henri Béhar. Édit. L'Age d'homme, (Lausanne).

● **LE BUCENTAURE** a une haute ambition : *« Relancer le lyrisme dans tous les arts ».* Sa qualité « physique » prévient tout de suite en sa faveur : papier, ornements, illustrations. Les textes, comme les toiles du peintre grec Minas, répondent heureusement au projet de la revue. Deux entretiens exclusifs avec Borges et avec le metteur en scène américain Bob Wilson. Enfin, une longue lettre inédite, avec l'autographe en fac-similé, de Paulhan à une amie non nommée. (Nº 2. 42 francs. École normale supérieure, 5, rue Boucicaut, 92260 Fontenay-aux-Roses.)

● **ORION** se lève à l'horizon des revues. Son propos : rassembler des écrivains et des textes sans aucun préconçu. Les poèmes et les proses de ce premier numéro sont également attachants (20, rue E.-Milan, 13008 Marseille). Abonnement 120 francs.

● **LA LICORNE,** évidemment médiéviste, publie dans ses deux premiers numéros les actes du colloque tenu pour le cinq cent-cinquantième anniversaire de l'université de Poitiers. Le thème est vaste : l'image du Moyen Age dans la littérature française de la Renaissance jusqu'aujourd'hui. Des études générales, et d'autres, les plus nombreuses, qui se fondent sur un écrivain : Rabelais, Diderot, Sade, Chateaubriand... On s'étonne de ne pas trouver Hugo. Les contemporains abondent : de Péguy à Aragon ; de Bloy et Huysmans à Giraudoux, Suarès, Ghelderode, Queneau, Audiberti... (Deux numéros ensemble, 464 pages J.-Ph. Saint-Gérand, Faculté des lettres, 8 rue Descartes, Poitiers.)

● **CORPS ÉCRIT,** qui a pris pour thème de son dernier numéro « L'animal fabuleux », s'ouvre justement sur la licorne avec un posthume inédit de Roger Caillois. On apprend beaucoup dans ce recueil. Par l'image aussi : le « bestiaire imaginaire » de Sumer, d'Assur, de Babylone trouve un surprenant aboutissement moderne dans les grandes figures de Lucile Passavant. (Numéro 6, 216 pages. 63 francs, abonnement 216 francs. PUF.)

YVES FLORENNE.

écrits intimes

Le désir autobiographique

LE moi est peut-être une illusion, mais c'est une illusion tenace. Pascal observait qu'il n'est pas seulement le portrait flatteur que nous nous faisons de nous-mêmes, mais le portrait que nous voudrions retrouver dans les propos des autres ; si bien, ajoutait-il, que le moi n'est pas l'imaginaire de nous en nous, mais l'imaginaire de nous dans les autres.

On ne s'étonnera donc pas outre mesure que le désir autobiographique soit exacerbé dans une société atomisée où les autres nous apparaissent le plus souvent réduits à leur pure fonction instrumentale. Marx disait déjà de l'homme qu'il est l'ensemble des relations qu'il entretient avec ses semblables.

L'autobiographie a peut-être pour principale visée de me constituer, de me reconstituer, en brisant le mur de l'indifférence, en métamorphosant mon cri en parole. L'acharnement qu'on y met provoque parfois une hémorragie fatale : ainsi, quand *Mars* paraît, Fritz Zorn quitte un univers désolé où il n'aura jamais perçu que l'écho de ses angoisses.

Un suicide différé

Dans *le Livre du rire et de l'oubli*, Milan Kundera exprime la même idée, avec cette simplicité légèrement sarcastique qu'on lui connaît : *« Nous écrivons des livres parce que nos enfants se désintéressent de nous. Nous nous adressons au monde anonyme parce que notre femme se bouche les oreilles quand nous lui parlons. »*

Ecrire, ce n'est plus sacrifier sa vie à l'art, comme le croyaient les romantiques du dix-neuvième siècle, mais reconnaître un échec. Un pas de plus dans le désespoir, et c'est le suicide. Et si l'autobiographie n'était, en dernière analyse, que l'apprentissage de la mort volontaire ? Le suicide, comme l'autobiographie, c'est l'absence des autres. On connaît le mot de Cioran : *« Tout livre est un suicide différé. »*

A bien des égards, on pourrait comparer le désir autobiographique à une psychanalyse : il s'agit dans un cas comme dans l'autre de récapituler, de ressaisir une vie qui échappe à tout instant, qui fuit de toutes parts, afin de la transformer en histoire signifiante. *« Faites que je me suicide pour de bonnes raisons et non pour de mauvaises »*, demandait une patiente à son analyste. Entreprise interminable et dérisoire, car on ne peut que jouer avec le sens comme les enfants avec le sable. Entreprise séduisante cependant, car le jeu seul permet le jouir...

Hubert Brochier évoqua excellemment ce dernier point lors du colloque qui se tint en juillet 1979 à Cerisy-la-Salle sur le thème : « Individualisme et autobiographie en Occident. » Maria Daraki, André Mandouze, Maurice de Gandillac, François Roustang, Philippe Lejeune, Didier Coste, etc., y participaient également. Les actes de ce colloque sont maintenant disponibles ; nul doute qu'ils deviendront rapidement une référence obligée.

ROLAND JACCARD.

★ INDIVIDUALISME ET AUTOBIOGRAPHIE EN OCCIDENT. Ed. de l'université de Bruxelles (av. Paul Héger, 26, 1050 Bruxelles), 292 pages.

Marcel Mariën raconte sa vie

● *Dans l'intimité du groupe surréaliste de Bruxelles*

« *TOUS les recoins du monde abritent la même poussière âcre et grise.* » Marcel Mariën, loin des poses avantageuses qui rendent intolérables la plupart des autobiographies, revisite les paysages, les chambres, les visages et les mots qui, entre deux trous de mémoire, finissent par ressembler à ce qu'il doit malgré tout nommer : *« ma vie »*. Avec la froideur narquoise qui fut la marque de ses amis les surréalistes de Belgique, il déambule depuis Anvers jusqu'à Pékin, à la poursuite de ses souvenirs, sans jubiler.

Un drôle de type, en vérité, dont le destin se joua en 1937. Il avait dix-sept ans quand il débarqua chez Magritte qui lui apprit à jouer aux échecs puis lui présenta Colinet, Nougé et Scutenaire. Un homme meurtri qui a souffert très jeune de la certitude de l'*« amour introuvable »* et qui raconte ses coïts, depuis son dépucelage par une prostituée, sur un ton détaché, presque clinique. Un individu obsédé par la *« révolution mondiale immédiate »*, qui fonda en 1954 la revue *les Lèvres nues* (1), pour réunir Brecht et Debord, qui se fit aussi éditeur et diffusa les manifestes et la correspondance de Magritte ou l'œuvre secrète de Nougé.

La haine du marché de l'art

S'il évoque, par exemple, ses séjours à Paris pendant l'occupation, avec les silhouettes de Dominguez, Eluard et Fargue, il nous fait surtout pénétrer dans l'intimité intellectuelle, et même sexuelle, du groupe de Bruxelles. On sait que certaines de ses révélations ont déjà fait beaucoup de bruit et entraîné la saisie de son livre en Belgique. L'affaire des faux Braque, Chirico ou Max Ernst, peints par Magritte et écoulés par lui, il la raconte avec une franchise presque effrayante, où revit, à l'état pur, sa vieille haine du « marché de l'art » (2).

Une gerbe glaciale d'échecs

Mais c'est son séjour à Pékin, – au terme d'une période où il se fit marin pour courir le monde – qui illustre à la perfection la logique massacrante de son existence. En 1963, venant de San-Francisco par le Japon et Hongkong, il se retrouve en Chine, comme traducteur, vêtu du *« bleu de chauffe des esclaves robotisés de Metropolis »*. Initié aux arcanes du centralisme démocratique, il visite des lieux absurdes, orwelliens, comme cette usine de tissage de soie où toutes les machines sont employées exclusivement à la production de portraits de Mao, l'Unique, *« artistement reproduits sur une sorte de toile grise imitant la photographie. »*

Même s'il déclare aujourd'hui que sa vie lui échappe et coule, cendre et sable, vers le néant, les instantanés de la mémoire de Mariën ont l'inquiétante étrangeté qui nimbe certaines toiles de Magritte et ses propres collages, ses aphorismes ou ses poèmes. Ses jours ressemblent à ceux de beaucoup de ses contemporains, noyés entre deux eaux, écrasés par ce qui devait les sauver. Rien ne résumera autant cette gerbe glaciale d'échecs qu'une phrase arrachée au grand spécialiste de la mort furtive des idoles, Cioran, le consolateur : *« Une seule chose importe : apprendre à être perdant. »*

RAPHAËL SORIN.

★ LE RADEAU DE LA MÉMOIRE, de Marcel Mariën, Le Pré-aux-Clercs, 283 pages, 79 F.

(1) Réédité chez Plasma.
(2) Voir *le Monde* du 23 mars.

Le sens de la provocation

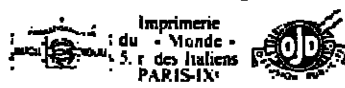
MARCEL MARIËN ressemble à un tract surréaliste. Il en possède la saveur, le sens de la dérision et de la provocation. Il a rassemblé dans *la Marche palière* des poèmes, récits et contes qui, à une exception près, furent tous publiés entre 1939 et 1979. Il se livre dans *le Journal de Sœur Godfrieda*, le texte le plus incisif du recueil, à un bel exercice d'anticléralisme, nous donnant à lire les confessions de quelques sœurs soignantes qui persécutent et assassinent gaiement les malades dont elles ont la charge.

Après un tendre et ironique hommage au cinquantenaire du *Manifeste du surréalisme*, Marcel Mariën abandonne les pieds de nez à la logique pour offrir à sa compagne un bouquet de poèmes et de nostalgie : *« Ce soir ma main, dans le désert du lit, n'a pas retrouvé sa main coupée, mais mon gant de peau est resté entre ses cuisses. »*

PIERRE DRACHLINE.

★ LA MARCHE PALIÈRE, de Marcel Mariën, Éditions Le Temps qu'il fait (1, rue Lenôtre, 16100 Cognac), 88 pages, 39 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037.

Une passion de Colette Audry

● *« C'est bigamie d'aimer et de rêver »*

ON la connaissait comme une militante du socialisme et une championne du féminisme, mais on avait fini par oublier qu'elle était également un écrivain. En 1962, *Derrière la baignoire*, un récit autobiographique, avait valu à Colette Audry le prix Médicis. *« Elle rappelle Simone de Beauvoir, avec un je ne sais quoi d'humour en plus »*, écrivait alors Jacqueline Piatier (1).

Également autobiographique, le nouveau livre de Colette Andry, *la Statue*, est l'histoire d'une passion singulière : celle qu'elle vécut, entre douze et dix-huit ans, pour une certaine Mathilde, son professeur au lycée de Saint-Brieuc.

« La conception grecque de la formation des jeunes garçons, à travers l'amour d'un adulte, m'a toujours fascinée, dit-elle. *Depuis vingt ans, je tournais autour de l'histoire que j'avais vécue avec Mathilde. J'ai successivement essayé de la raconter à la troisième personne, puis en l'insérant dans une autre histoire d'amour : j'ai fini par comprendre qu'elle faisait partie d'un ensemble, que je devais montrer le rôle que cela avait joué dans ma vie. »*

« Prenez garde qu'une statue ne vous tombe sur la tête »

Le titre, un peu déconcertant, du récit de Colette Audry est emprunté à Nietzsche, plus précisément à un passage de *Zarathoustra*, où celui-ci, ordonnant à ses disciples de le renier, leur déclare : *« Prenez garde qu'une statue ne vous tombe sur la tête. »*

« Le livre m'avait été prêté par Mathilde. C'était une époque où j'essayais désespérément de trouver des messages cachés dans chacun de ses gestes envers moi. Je me suis dit : « Elle m'a laissé le soin de découvrir ce passage afin de me prévenir. » *A se fabriquer des idoles, on se prépare des désillusions. En même temps, l'injonction de Nietzsche avait trait à ma propre attitude : cette sorte de pétrification dont j'étais atteinte face à Mathilde. »*

La passion muette de Colette Audry pour Mathilde se poursuivra longtemps après son départ de Saint-Brieuc pour Paris. Ce qui se passera lorsqu'elle se décidera enfin à parler, nous le lisons dans *la Statue*. *« A peine ai-je congédié six années d'impuissance et de rêverie pour inaugurer une amitié vraie, raisonnable et adulte que la folie du rêve s'empare de nous. Les doigts de Mathilde sont dans mes cheveux. »* Cette nouvelle phase charnelle ne durera que deux ans. Le temps pour Colette de se rendre compte que Mathilde n'a été dans sa vie qu'un moyen et non un but.

« Il y a un vers du poète grec Odysseus Elytis qui m'a frappée : « C'est bigamie d'aimer et de rêver. » *Peut-être a-t-il voulu tout simplement dire qu'il n'était pas possible d'être à la fois amoureux et rêveur. Je ne puis m'empêcher de faire le rapprochement avec ma propre expérience. La bigamie a commencé à partir du moment où, Mathilde s'étant mise à m'aimer, le rêve a rejoint la réalité. Dans la mesure où il y avait mensonge dès le départ, il ne pouvait être question d'accomplissement dans mon aventure. Pour savoir ce que sont des rapports vrais entre les êtres, il aura fallu que je rencontre Simone de Beauvoir et Jean-Paul Sartre. »*

Le président Doumergue et « le Capital »

La Statue retrace également la genèse de l'engagement politique de Colette Andry. Celle-ci raconte avec beaucoup d'humour comment, ayant confié à son oncle, le président Doumergue, qu'elle n'avait pas encore lu *le Capital*, celui-ci lui en remit un abrégé. Cela se passait dans le petit salon de l'Élysée.

« A douze ans, peut-être même avant, poursuit-elle, *j'étais déjà féministe. J'entends encore le petit jeu auquel se livraient, à la fin de chaque mois, mon père et ma mère au sujet de l'argent du ménage :* « Alors, tu n'as rien à me dire ? – Mais tu sais bien ce que j'ai à te dire. » *Vous me direz qu'il y avait là un exemple caractéristique de ce que peut obtenir la stratégie féminine. C'est la chanson de* « la Fille » de Mme Angot ». « Les soldats » d'aujourd'hui sont des braves. Et » toutes faibles que nous sommes, je » prétends que nous les valons car » nous faisons des hommes tout ce » que nous voulons. »

« Mais qu'importe, après tout, que l'esclave réussisse à obtenir tout ce qu'il veut de son maître. Ce que je voulais, moi, c'est le droit d'avoir la chose. »

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ LA STATUE, de Colette Audry, Gallimard, 216 p., 68 F.

(1) *Le Monde* du 22 septembre 1962.

récit

Un songe de Serge Koster

SERGE KOSTER est l'écrivain du clair-obscur. Ses cinq précédents romans nous l'ont montré : d'un côté, il se complaît à hanter les arcanes d'une mémoire douloureuse, de l'autre, il cultive les exercices de style, la phrase rudement charpentée et autres enluminures. L'écrivain récupère dans les mailles de son filet autant la préciosité d'une esthétique poétique dont les pères pourraient s'appeler Francis Ponge ou Henri Michaux que les tournures tronquées de notre parler. Cette confrontation donne parfois de singuliers résultats. Ainsi le dernier livre de l'auteur, *le Voyage inachevé*.

Il s'agit d'un ensemble de quatre récits qui nous font découvrir, entre autres aventures, celles d'un enseignant et d'un chômeur ; le premier, lors d'un stage dans une usine de construction automobile, se prend d'amitié pour un travailleur immigré, le second devient une célébrité le temps d'une campagne d'affichage publicitaire. Serge Koster ne nous avait guère habitué à cette intrusion du quotidien dans ses écrits antérieurs. Mais, s'il évoque les aspects saillants de notre société en crise, on ne saurait dire que le souci du réalisme l'inspire.

Les mots et les morts

Ces images constituent en fait une série de représentations sur lesquelles viennent se heurter les désirs des personnages. Au malaise environnant répond celui des individualités complètement coincées sur leur planète. Serge Koster, par le biais du monologue intérieur, nous présente ses « héros » vus de l'intérieur. Leur maigre idéal ne suffit pas à nous les rendre sympathiques : ils végètent dans la bonne volonté, à la recherche d'hypothétiques amours ou de fades amitiés. Pour eux, hors du « je », point de salut. D'où l'échec prévisible.

Le romancier fait preuve d'un redoutable cynisme à l'égard de ses personnages. Ce n'est pas qu'il les désigne comme coupables. A quoi bon ? Ils lui servent davantage d'exutoires face aux spectres de la mémoire, de la mort ou des mots (avec eux, *« on est toujours loin du compte ».*) Dans un court texte intitulé *Eclats de langue*, l'auteur souligne la contiguïté entre *« ces mots et ces morts qui pullulent et prolifèrent sous* [sa] *plume »*.

L'impuissance des personnages de Serge Koster, leur incapacité à poursuivre le « voyage », proviennent de cette écrasante solitude que le progrès nous impose. Nous n'avons jamais entendu autant de voix s'élever qu'à notre époque. Nous n'avons jamais entendu autant de voix dire la même chose. Koster nous fait comprendre que l'écriture demeure l'un des derniers recours : elle se nourrit de ses contradictions, à la fois porteuse de violence et génératrice d'un terrible silence. Voilà la belle part du romancier : entre ses sautes d'humour et son désespoir feutré, il place ses cabrioles, sa rhétorique alambiquée, ses *« éclats de langue »*. Parfois, entre les facettes de ce kaléidoscope, on aperçoit une trouée, un espace où méditer. Longuement. *« Quelle distance de la pierre à la terre ? »*, demande le romancier. *« Celle d'un songe »*, répond le poète. Un songe ?

B. G.

★ **LE VOYAGE INACHEVÉ, de Serge Koster. Ed. Flammarion, 198 pages, 65 F.**

lettres étrangères

Un grand écrivain de l'Inde

(Suite de la page 19.)

A peine Saleem Sinai a-t-il donc sorti le bout du museau qu'il est déjà devenu une sorte de symbole. L'avenir, c'est lui ! Et pourtant cette période d'euphorie et de doux rêves ne va guère durer. L'indépendance, loin de résoudre tous les problèmes qui existaient sous le joug colonial anglais, va au contraire exacerber un certain nombre de conflits ethniques ou religieux. Ainsi, à peine vient-elle d'être achevée que la mosaïque indienne se fissure. S'agit-il seulement d'une maladie de jeunesse ? L'histoire à venir montrera que ces perpétuels soubresauts apparaissent, en fait, comme l'une des composantes intrinsèques de la réalité locale. On comprend dès lors que la tâche de l'historien ne soit pas des plus aisées.

Un trop-plein d'histoire

Quand le jeune Saleem Sinai prend la plume vers la fin des années 70, il porte la double casquette du mémorialiste et du crieur public qui va de par les rues répandre ses boniments. D'ailleurs, l'ange gardien de l'écrivain, Padma, une forte femme *« poilue sur les bras »*, ne s'y trompe pas, qui houspille à intervalles réguliers ce bonhomme plongé dans ses *« écrits de merde »* (et la victime de répliquer : *« Comme tous ceux qui aiment le poisson, elle déteste que les autres sachent des choses qu'elle ignore. »*)

Il faut dire que Saleem a vu grand : il doit « digérer » toute l'Inde, ses mille dieux, ses mille dialectes, ses mille ethnies, ses mille et une nuits. A plusieurs reprises, il est à deux doigts de craquer, il se *« désintègre littéralement »*, accablé par le *« trop-plein d'histoire »*. Mais il tient bon, animé par la fougue de l'écriture.

Il tempête contre la politique d'Indira Gandhi, il délire sur l'atroce guerre du Bangladesh, il ironise sur sa propre famille (à l'image du père qui traque le « djinn » au fond des bouteilles du même nom). Au passage, il n'oublie pas qu'il est musulman et se fait un plaisir de tordre les trompes de tous les dieuxéléphants hindous.

Quelle tornade, ce Sinai-Rushdie ! Il nous inflige tous ses ptits boutons, ses humeurs, ses rêves, ses commentaires, sans nous ennuyer un seul instant. Son roman est une ville. Et cela, tout à fait à l'image de Bombay, une cité coincée entre un océan d'espoir et une terre lourde de son passé, entre la misère et l'opulence.

BERNARD GÉNIÈS.

★ **LES ENFANTS DE MINUIT, de Salman Rushdie. Traduit de l'anglais par Jean Guiloineau. Ed. Stock, 468 p., 69 francs.**

● **Le Prix de la paix des éditeurs allemands 1983**, le plus important prix littéraire de la République fédérale d'Allemagne, a été attribué à l'écrivain Manes Sperber (soixante-dix-sept ans) pour avoir introduit dans son œuvre littéraire *« les expériences européennes essentielles de sa génération »* et défendu *« un humanisme critique et sceptique sans renier les événements historiques »*. Né en 1905 dans une communauté juive de l'empire austro-hongrois (aujourd'hui en U.R.S.S.), Manes Sperber a été le disciple d'Alfred Adler à Vienne puis a enseigné la psychologie de Berlin de 1927 à 1933. Depuis 1934, il vit et travaille à Paris. La cérémonie de remise du prix, doté de 25000 marks (environ 75000 F), se déroulera le 16 octobre à Francfort pendant la Foire du Livre.

● **Nous apprenons la mort**, à Romanya-de-la-Selva, en Catalogne, de *Mercé Rodoreda, un des plus grands* écrivains catalans. Elle était âgée de soixante-treize ans. Son chef-d'œuvre, *la Place du diamant* (1962), avait été traduit dans une douzaine de langues et avait paru en 1971 chez Gallimard (*le Monde* du 24 septembre 1971).

Comment vivre avec son désespoir

(Suite de la page 19.)

C'est ce que finit par lui révéler Paula, qui avoue n'être pas la mère de Trude mais son amie très particulière, fille d'un général poméranien. Comédiennes toutes deux, elles ont monté cette farce pour ridiculiser les dons Juans italiens qui courtisent les nombreuses touristes allemandes en vacances à Capri. Comme homosexuelles et comme militantes nazies, il leur a plu de montrer à Lucio que son grand amour pour une suicidaire décadente n'était qu'un leurre.

Pour avoir si bien imité cette décadente selon son cœur, il fallait *que Trude fût un peu Beate, au fond d'elle-même. Peut-être* était-ce Beate qui jouait à se noircir en Trude ! Lucio se sent amoureux d'une tierce personne qui ne serait aucune des deux, et que, idéalement, il arracherait au lesbianisme comme à l'hitlérisme. Trude — à moins que ce ne soit Beate — lui propose de nouveau le suicide à deux, un soir où le Führer parle à la T.S.F. Le sort en décidera autrement, d'une façon qu'il convient de ne pas dévoiler.

IL est fréquent que les romanciers livrent au détour d'une page, volontairement ou comme un lapsus, ce contre quoi ils ont lutté en écrivant. La difficulté soulevée par *1934*, Moravia la touche du doigt, et s'en ouvre quand il expose, page 21, le projet romanesque de son narrateur. Après avoir développé son idéal du *« désespoir stabilisé »*, Lucio note qu'il s'agit seulement d'un *« squelette qu'il devra recouvrir de peau »*, d'un thème dont il lui faudra faire *« un roman bien construit avec des situations, des personnages, des ambiances »*...

L'entreprise de Moravia souffre un peu du même excès de théorie que celle de Lucio. L'expérience enseigne qu'une fiction gagne à proliférer d'elle-même sans intention démonstratrice. A l'instar ou sous l'intimidation des philosophes, le roman européen d'après guerre s'est échiné, sans profit, à avoir des idées. Ici, le concept qui se cherche un habillage narratif n'a pas la richesse de la contingence et de l'absurde dans *la Nausée*. Lucio n'approfondit pas, ni ne ressent vraiment, le désespoir qui l'a conduit à Capri. Comme le lui objecte avec pertinence un personnage du livre, s'il était désespéré pour de bon il ne le raconterait pas à qui veut l'entendre ; tant qu'il y a du désespoir il y a de la vie, et c'est avec l'espérance que commencent les embêtements.

LE marivaudage des fausses jumelles, en revanche, nous tient en haleine. Il suggère, avec le trouble qu'on attend d'un roman, les bizarreries de l'amour. Nous nous croyons attirés par un être unique, connu de nous seuls, reconnaissable entre mille ; et il suffit d'un jeu de miroirs pour que se brouillent nos certitudes, que les identités se réduisent à nos fantasmes.

On songe évidemment à Pirandello. Et on se demande si la mélancolie italienne ne vient pas d'une sensibilité particulière à la fragilité de nos consolations, toutes d'apparence.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ **1934, d'Alberto Moravia, traduit de l'italien par Simone de Vergennes, Flammarion, 258 p., 65 F.**

roman

Le cadavre dans le placard

● ***La passion politique jusqu'au naufrage***

TOUT homme politique a, au sens figuré heureusement plus souvent qu'au sens propre, un ou plusieurs cadavres dans ses placards. Ce sont généralement les adversaires qu'il a fallu vaincre, les amis qu'il a fallu devancer, les idées qu'on a dû parfois abandonner au vestiaire. Toute réussite se paie de ces scories. L'histoire n'en retient que la trajectoire heureuse. Elle est oublieuse de ses victimes.

C'est à une tragédie intime de cet *ordre qu'Annie Lauran nous invite* à nous intéresser, à propos de son père, qui fut le rival malheureux d'Aristide Briand, à Saint-Nazaire, dans les années qui précédèrent et suivirent la Grande Guerre. Son père, alors le plus jeune bâtonnier de France, était promis à un brillant avenir professionnel et politique. Il était social, et catholique. Aristide Briand était plus ou moins socialiste. Un scandale de caractère mondain le tenait éloigné de Saint-Nazaire. Mais il y était représenté par un homme de paille. Et contrairement à toutes les prévisions, en dépit de la *notoriété du premier, de sa popularité*, des appuis qui lui étaient promis, ce fut le second qui fut élu. A la suite de quels magouillages, tripatouillages de bulletins, mobilisation de morts, trahisons de dernière heure ? Bref, le tout-venant d'une élection démocratique sous la III[e] République. Le sujet du livre n'est pas là. D'ailleurs, on peut imaginer sans peine que ce père était trop social pour paraître catholique aux yeux de la droite, et trop catholique, aux yeux de la gauche, pour paraître social. C'est l'inconfort des précurseurs.

Le véritable thème du livre, qui n'est ni un récit historique, ni un acte de vengeance, ni un panégyrique, ni un réquisitoire, c'est, vue par une très jeune enfant qui va en être le témoin parfois inconscient, et en sera profondément marquée, l'histoire du naufrage, de la déchéance, à la fois physique et intellectuelle, à laquelle ce père va s'abandonner à *partir de cet échec. C'est, si l'on* veut, le drame d'une passion contrariée, comme il y a des amours malheureuses.

Il ne va plus vivre que dans le « remâchement » de cette défaite, dans une attention vigilante et maladive à tout ce que fait l'autre, l'usurpateur, et qu'il aurait dû faire, lui, qu'il aurait pu faire, mais avec quelle plus exigeante droiture, quelle plus inflexible rigueur ! Il ne vit plus sa vie. Il vit la vie que l'autre lui a volée. La pauvreté s'installe au foyer. Une sœur entre dans les ordres. Une autre devient folle qui, parallèlement, mène un amour imaginaire avec un mort. La petite fille regarde ce délabrement avec une innocence qui a parfois l'éclat du verre. *La haine du père*, qui a la constance et la vigilance de la jalousie, rejaillit sur elle en amour. Elle idéalise ce personnage d'Ari, dont elle ne connaît que le dos rond, les moustaches tombantes, comme les porte son père, dont elle voit, par éclairs, les exploits dans les journaux, dont on ne parle qu'à mots couverts. Ari, Ari, Ari. Cela finit par *chanter dans sa tête presque* comme une légende. Il est le double de son père, un double qui aurait réussi, alors que son père a échoué. Pour un peu ils seraient le même personnage à deux faces, deux jumeaux dont l'un aurait pris toute la substance, et dont l'autre ne vivrait que par procuration. D'ailleurs, ils vont mourir à peu de distance, de la *même maladie*.

A ce degré-là, la passion du pouvoir politique, l'identification à un autre, deviennent une névrose, une drogue. Le père se drogue pour calmer des douleurs qui sont plus du psychique que du corps. On peut penser que le responsable de ce drame a pu être ignorant des conséquences extrêmes de cette rivalité, et que le seul reproche qu'on puisse lui faire est de ne pas avoir porté assistance à personne en danger. D'autres s'en remettent qui puisent au contraire dans l'échec les forces de la revanche.

Mais quand ce sont les cadavres qui viennent se jeter eux-mêmes dans les placards !

Sur ce beau thème opiacé, névralgique, Annie Lauran a écrit *un roman* court, mais qui frappe par sa densité, sa qualité d'écriture et sa dureté de diamant noir.

PAUL MORELLE.

★ **L'USURPATEUR, d'Annie Lauran, Galilée, 175 p., 58 F.**

essai

La pin-up ou le territoire des hommes

● ***Oh ! les belles images !***

EN 1944, les anges libérateurs arrivent, tout kaki sur leurs chars. Ils ont de belles dents, mâchent du chewing-gum, distribuent des œufs en poudre, du chocolat à la menthe, des cigarettes blondes. Ils s'entourent d'images *pour le moins profanes qui représentent* de belles filles cambrées. Leurs joues sont roses, rebondies, leurs cheveux abondants. Elles portent des shorts extra-short qui révèlent de robustes jambes, d'autant plus longues qu'elles se haussent le plus souvent sur la pointe des pieds. Manifestement, elle n'ont pas souffert des restrictions. Elles éclatent de santé et d'insouciance, et possèdent tout ce qu'il faut pour assurer leur mission : maintenir le moral des troupes à son plus haut niveau. Elles l'assurent si bien qu'après la bataille elles restent accrochées aux murs, partout où il y a des hommes. Partout, en somme.

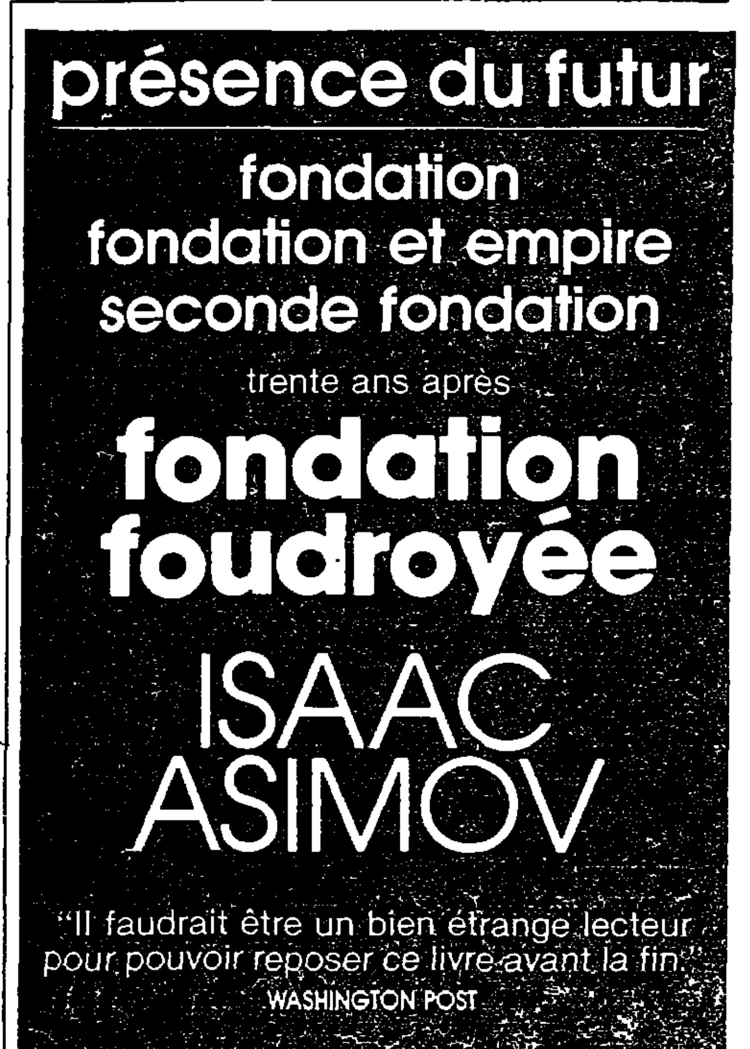
Bertrand Mary étant né en 1946, son œil s'est ouvert à la vision sur les *pin-up girls*, a appris à discerner les couleurs à partir de leurs lèvres rouges et de leurs cheveux blonds ; leurs courbes dessinées lui ont enseigné la représentation des volumes. Ce sont des expériences qui marquent toute une vie. Plus tard, déjà garçonnet, aux entrées des cinémas ou en suivant sur l'écran les évolutions d'Esther William, la sensation primitive (n'ayons pas peur des mots) lui revient en mémoire. Plus tard encore, Bertrand Mary obéit à son obsession et entreprend l'étude de l'image féminine reproductible. En gros, il remonte à l'invention de la photographie.

Archéologie de la pin-up. Première étape : le développement des bains de mer, promenade parmi les portraits en pose coquine avec nom et adresse. Baigneuses, modèles, marraines en temps de guerre, frisettes dépassant du casque, sourire prometteur. Puis vient l'accélération des images, stars et starlettes, Gilda et Marilyn, le prolétariat et l'aristocratie des images — bientôt reléguées au musée, ternies, recouvertes par la multitude multicolore des déferlements publicitaires.

Bertrand Mary voyage dans l'histoire au long de ces images et reconstruit leur environnement. Pas de commentaires sur l'évolution des modes, du corps féminin, des codes érotiques. Mais la description des conditions de vie, de travail, de loisirs. Expert en sociologie économique et urbaine, Bertrand Mary affecte la distance scientifique, tout en faisant largement appel à des souvenirs personnels, à sa subjectivité. Il *joue le Huron étonné*, l'étranger curieux, ému, nostalgique, au pays des femmes photographiées par les hommes. Ce n'est pas le moindre charme de son livre *la Pin-up ou la Fragile Indifférence*, essai romanesque bien documenté, illustré de photos peu courantes ou au contraire pleines de souvenirs. On en redemanderait, il n'a pas tout dit.

COLETTE GODARD

★ **LA PIN-UP OU LA FRAGILE INDIFFÉRENCE, de Bertrand Mary, Ed. Fayard, 394 p., 155 F.**



préhistoire

Les cent facettes d'André Leroi-Gourhan

• *Un bilan impressionnant.*

DEUX ouvrages d'André Leroi-Gourhan, *le Fil du temps* et *Mécanique vivante*, totalisant plus de 600 pages d'anatomie comparée, de paléontologie, de palethnologie, d'ethnologie et de préhistoire, liées par la démarche d'une même pensée tout au long de trente-cinq années de recherche et de réflexion, viennent de paraître.

Trente-deux articles publiés de 1935 à 1970 et groupés ici en cinq thèmes, constituent *le Fil du temps*, bilan impressionnant d'une activité de terrain et de laboratoire d'un homme exceptionnel qui, selon sa propre expression, fait une pause pour « *se regarder passer* ». Des grands mythes de l'Asie des abords de l'ère chrétienne à ceux que semble représenter l'art de l'Europe d'il y a vingt millénaires, de la reconstitution de la cabane en défenses de mammouth vieille de trente-trois mille ans à celle du carquois en vannerie fait il y a cinq mille ans, les textes se succèdent, clairs et élégants, riches et rigoureux, sans que jamais le langage rebute.

La première partie évoque les recherches de l'auteur en Extrême-Orient et en Eurasie septentrionale ; on s'y promène avec curiosité autour des bronzes Tchéou et de leurs motifs de félins et d'oiseaux, au cœur des couleurs et des décors du kimono et de leurs variations selon les âges de la vie, à travers les symboles de l'art d'Eurasie et de la Méditerranée, des tissus finlandais aux armes d'Angleterre, des emblèmes de Toutankhamon aux adorants d'Assyrie. Puis sont exposées avec une incroyable maîtrise les méthodes d'obtention des aciers, aciérage et corroyage, à travers tous les temps et dans tous les pays ; enfin, quelques considérations critiques sur le peuplement de l'Amérique et sur les étonnantes figurations de mammouth dans l'art eskimau achèvent de faire de ces premières pages un très agréable dépaysement.

La deuxième partie comprend plusieurs essais de définition de l'ethnologie et de l'évolution de son concept ; le passé étant impossible à disjoindre du présent, ethnologie, anthropologie et préhistoire (que l'on devrait appeler palethnologie) ne sont, pour l'auteur, que les facettes d'une même étude, celle de l'Homme. Suit alors une définition de cet Homme, démarqué du reste du monde vivant par le redressement du corps, le développement du pouce, la réduction de la face, l'envahissement de l'espace cérébral, la phonicité consciente et la mémoire socialisée. Cette définition s'étend fatalement à celle de la technologie, dont les caractéristiques nous sont présentées pour finir.

Avec la troisième partie, on aborde de plain-pied le travail de terrain, la fouille, ses exigences et ses fascinantes déductions. Il faut dire qu'André Leroi-Gourhan est sans conteste le meilleur fouilleur du monde. La méthodologie occupe dans ces textes une place importante, illustrée par trois exemples très différents, la fouille d'une grotte naturelle – résidence, Arcy-sur-Cure (Yonne), celle d'une cavité artificielle – caveau, Le Mesnil-sur-Oger (Marne) et celle d'un habitat de plein air, Pincevent (Seine-et-Marne), dont on voit vivre les occupants. Il y est répété sans cesse ce que tout fouilleur devrait ne jamais oublier : la mise au jour patiente d'une surface ancienne est l'établissement d'un « texte », et la lecture de ce texte ne peut être faite qu'une fois puisqu'elle détruit au fur et à mesure sa propre matière.

De l'Atlantique à l'Oural

La quatrième partie est consacrée à l'art paléolithique, qu'André Leroi-Gourhan a tant étudié. Ici encore l'exposé des méthodes précède les exemples d'application et les essais de synthèses. Partant de l'idée que la grotte n'était peut-être pas un support neutre et que l'association de certains sujets pouvait avoir un sens, André Leroi-Gourhan a entrepris l'immense tâche de répertorier de l'Atlantique à l'Oural toutes les peintures, toutes les gravures des grottes et des objets datés de – 30 000 à – 10 000 ans et d'en noter toutes les caractéristiques ; ce travail gigantesque a débouché sur des règles révélatrices d'un système religieux cohérent que la statistique seule pouvait révéler. « *L'exécution du sujet a répondu à un schéma bien déterminé... la représentation est de caractère binaire centrée sur le caractère à la fois d'opposition, d'alternance et de complémentarité des valeurs mâles et femelles.* »

Une cinquième partie termine ce très séduisant recueil. Elle reprend sous forme d'articles de synthèse la définition des disciplines anthropologiques et ethnologiques et la perception de celles-ci, l'histoire d'abord très lente puis étonnamment accélérée des hommes fossiles et de leurs techniques et la structure des mythogrammes du paléolithique supérieur, « *cadre... sur lequel pouvait s'établir dans le détail une infinité de symboles moraux et de pratiques opératoires* ».


(Dessin de CAGNAT.)

Ce gros livre, parfois mystérieux, souvent merveilleux, a quelque chose d'universel.

Le second ouvrage, *Mécanique vivante*, est une brillante démonstration du rôle fondamental que jouent les simples lois de la mécanique dans l'évolution morphologique du crâne, cette boîte osseuse suspendue à l'extrémité de la colonne vertébrale, soumise à la nécessité de supporter les efforts de traction de la mandibule et d'absorber les appuis en pression de la denture. Des poissons à l'homme, en passant par les batraciens, les reptiles, les oiseaux, les mammifères, les primates et les hommes fossiles, mais aussi par les enfants et les hommes adultes à la denture dégradée ou au masque osseux altéré, André Leroi-Gourhan établit systématiquement les tracés de suspension, d'appui et de traction d'une soixantaine de crânes en étroite relation avec la locomotion des porteurs.

Toute cette géométrie du crâne pourrait paraître quelque peu rebutante à celui qui feuilletterait ce livre avant de le lire ; mais s'il se laisse prendre par les premières lignes il sera inévitablement entraîné sans effort jusqu'à la dernière, fasciné par la logique d'enchaînement de l'histoire et la simplicité d'explication des formes.

Une règle de jeu de construction

Le crâne des poissons ne pose que des problèmes de traction, puisqu'il échappe à ceux de suspension ; avec les batraciens, par contre, apparaît la première locomotion hors de l'eau entraînant un remaniement de l'édifice crânien, qui doit conquérir une certaine indépendance. Cette libération de la tête par rapport aux épaules est tout à fait acquise avec les reptiles bipèdes, et à plus forte raison avec les oiseaux ; les membres postérieurs prennent alors une fonction locomotrice prépondérante tandis que les membres antérieurs régressent ou se transforment en ailes. Quant aux reptiles quadrupèdes, ils suivent une autre voie et mettent petit à petit en place les conditions mécaniques qui seront celles des mammifères ; chez eux, la tête, complètement dégagée de l'avant-train, n'a plus d'autre point fixe que l'extrémité de la colonne vertébrale. Les mammifères apparaissent à leur tour, divisés en herbivores (quadrupèdes marcheurs), carnivores (quadrupèdes préhenseurs), primates aux tendances plus ou moins avancées vers la station dressée et hominiens fossiles et actuels.

Le constat d'absence du rôle si souvent considéré comme déterminant du cerveau dans cette longue histoire de l'évolution des vertébrés est sans doute la thèse la plus inattendue qui se dégage de cette étude magistrale ; l'organisation des extrémités, l'aménagement du dispositif vertébral, l'évolution dentaire, autrement dit la locomotion, la station, la denture et ce qu'elles entraînent, suffisent parfaitement à tout expliquer ; tout semble se passer comme si le développement cérébral avait été passif, et en aucune façon et à aucun moment la cause du phénomène évolutif.

C'est une bien belle leçon de paléontologie, d'anatomie fonctionnelle et comparée, de biomécanique et de mécanique générale, racontée comme une règle de jeu de construction, dans un enchaînement d'une logique sans faille et d'une clarté jamais prise en défaut.

YVES COPPENS.

★ LE FIL DU TEMPS, d'André Leroi-Gourhan, Fayard, collection « Le temps des sciences », 386 pages, nombreuses illustrations, 140 F.

★ MÉCANIQUE VIVANTE, d'André Leroi-Gourhan, Fayard, collection « Le temps des sciences », 264 pages, nombreuses illustrations. 95 F.

Ces hommes qu'on appelle primitifs

TROIS petits livres viennent d'être publiés ou réédités, qui, chacun dans son domaine, contribuent à éclairer le lecteur curieux mais profane sur la préhistoire.

Dans le premier – *Origine et destinée de l'homme,* – M. Jean Piveteau, de l'Académie des sciences, décrit les caractéristiques physiques des êtres dont la lignée, supposée d'abord, avérée ensuite, a abouti à *l'Homo sapiens sapiens*. Sans être familier de l'anatomie, le lecteur, grâce aux très nombreux et beaux dessins, comprend aisément ce qui sépare les différents primates, éteints ou actuels, les uns des autres. Les descriptions sont celles d'un spécialiste qui a pris la peine d'expliquer la plupart des termes techniques. En outre, M. Piveteau trace un tableau de ce qu'on sait ou de ce qu'on peut raisonnablement suppposer du milieu naturel, du mode de vie et des industries de chaque groupe d'hominiens. « *S'appuyant sur les faits paléontologiques,* [il a tenté] *une approche du problème de l'homme.* »

Le sujet de M. Francis Hours est plus restreint puisqu'il ne concerne « que » *les Civilisations du paléolithique*. Toutefois, il ne faut pas oublier que le paléolithique a commencé il y a – peut-être – 2,3 millions d'années et qu'il s'est achevé au Proche-Orient vers 9000 ou 8000 avant Jésus-Christ (il a continué dans de nombreuses autres régions du monde pendant des siècles ou des millénaires). Le paléolithique représente donc plus de 99,5 % de la durée du « phénomène humain ».

Le livre commence par un tableau rapide des tendances actuelles des études préhistoriques et des méthodes modernes de datation, d'analyses du cadre écologique, etc. Il continue par la description, par époque et par continent, des progrès des techniques humaines. Il contient une masse d'informations. Malheureusement, aucun dessin, aucun tableau chronologique, n'aide le lecteur à s'y retrouver.

Le livre de M. André Leroi-Gourhan, de l'Institut, est un vrai manuel abondamment illustré d'initiation aux méthodes des préhistoriens et à la préhistoire. Pratique, il explique comment on fouille, comment nos ancêtres taillaient leurs outils. Manifestement, M. Leroi-Gourhan a beaucoup d'estime et d'admiration pour ces hommes que l'on dit primitifs mais qui ont su inventer les premières techniques, tout en vivant dans des conditions difficiles. Et il sait expliquer sans ennuyer et avec beaucoup d'humour.

Son commentaire liminaire d'une gravure de 1870 représentant une scène de la vie des cavernes est irrésistible : « ...*Cette caverne au plafond mince et fissuré doit être peu habitable, et un ours ne serait pas insensé au point d'attaquer cinq hommes à la fois. Cet ours s'y prend d'ailleurs très mal, et il semble plutôt bénir l'assistance de la main gauche. Ses adversaires ne sont pas moins singuliers : le grand homme blond s'apprête théâtralement à assommer son malheureux compagnon au lieu de viser l'ours ...Enfin leur armement est plus curieux encore. On peut admettre que c'est dans sa hâte de secourir un camarade en difficulté que le héros central a pris un gourdin que l'ours écarte d'un geste ironique, un bon épieu serait mieux indiqué...* »

YVONNE REBEYROL.

★ ORIGINE ET DESTINÉE DE L'HOMME, de Jean Piveteau ; Masson, collection « Abrégés », 175 pages ; nombreuses illustrations, 98 F.

★ LES CIVILISATIONS DU PALÉOLITHIQUE, de Francis Hours ; Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? » 128 pages ; 20 F.

★ LES CHASSEURS DE LA PRÉHISTOIRE, d'André Leroi-Gourhan, A.M. Metailié, collection « Traversées » ; diffusé par les Presses universitaires de France. 156 pages, nombreuses illustrations ; 48 F.

écrire, lire et vivre en France

Quimper, cité des libraires

« EN bas l'Odet aux ponts multiples se gargarise interminablement », disait Max Jacob en 1921. C'est Quimper, ses deux rivières, ses incroyables marronniers, et la cathédrale, gothique et pointue, « *dans un bateau vert* » dit Gérard Le Gouic, un poète qui vit là, sur la place *Saint-Corentin, où il vend des* faïences peintes, des objets de bois, des souvenirs bretons. Pour lui, visage rond et serein, « *Quimper n'est pas une ville mystérieuse, mais il faut la voir la nuit, quand il y a un crachin, et que les pavés luisent. On sent qu'il y a ici une particulière quiétude* ». Gérard Le Gouic a le même air très tranquille, gagé sur l'éternité, attentif aux choses.

Un calme étonnant pour une assez grosse ville (soixante mille habitants) où déferlent, dès le printemps, des hordes de touristes. Peut-être qu'ils glissent : Quimper, même envahie, transformée en étal de marchandises, semble préserver son âme, jalouse de son salut. Pourtant, comme dit Mme Ravy, responsable de la plus grosse librairie de la ville, rue Keréon, « *il y a ici trop de tout* ». Trop de magasins de prêt-à-porter, trop de boutiques de chaussures, trop d'échoppes à souvenirs bretons, trop de parfumeries, trop de librairies, note-t-on, surpris d'en compter plus de douze, presque toutes rassemblées, concentrées dans ce cœur commerçant et piétonnier, minuscule.

A Quimper, on ne fréquente guère le vieux théâtre, un théâtre qui suscita pourtant les passions, en 1904, lors de sa construction sur un terrain rebaptisé Bouchaballe par Max Jacob, qui a immortalisé cette querelle dans un roman et une pièce. On ne va pas plus au concert. On lit, M. Rouillard, conservateur de la bibliothèque municipale, peut en témoigner. Ses locaux sont devenus trop petits, les annexes ouvertes dans les quartiers périphériques de la ville connaissent un vrai succès.

Mémoire bretonne

M. Rouillard ouvre une armoire : dans les bibliothèques municipales, on entasse de la mémoire, ici, des milliers de vieux livres bretons, et des legs, comme celui que fit Max Jacob en 1939, des lettres, des livres, tel cet exemplaire du *Terrain Bouchaballe* sur la page de garde duquel, écrit au crayon, on peut lire : « *A ne pas faire connaître à Quimper* », une ironie bien dans sa manière. C'est un livre aujourd'hui indécodable, et qui pourtant respire un air qui n'a pas tant changé. Ça va bien à la ville, cette lettre de l'écrivain à sa mère, où il lui explique qu'il ne peut lui expliquer sa brouille avec les surréalistes, un ton gentil et bourru, bourgeois et bohème.

Mlle Le Goaziou tient la plus ancienne librairie de Quimper. Fille et petite-fille de libraire, elle se souvient d'avoir vu souvent Max Jacob fureter dans la boutique qui n'a pas changé d'une étagère. Sol de granit, boiseries, sous le haut plafond s'empilent les cahiers, les « Bibliothèque rose » et les « Pléiade », les gommes, les mappemondes et les livres de la N.R.F. Une bouffée de tradition. Chez Le Goaziou passe une théorie d'habitués, c'est juste en face du marché. Une vieille femme vêtue de noir, austère, l'œil bleu, visage taillé dans le rocher, demande si sa commande, un Saint-John Perse, est arrivée.

Les gens haussent les épaules quand on leur demande pourquoi on lit ici. Pas nécessairement parce qu'il pleut. Ou à cause du nombre d'enfants (quinze mille écoliers). Tradition laïque de la grosse école normale, avec tous ses instituteurs et ses futurs maîtres ? Tradition religieuse, partout perceptible, incarnée par l'évêché, les écoles catholiques juchées sur les collines, et même une librairie, La Procure, rue du Frout ? Le responsable de La Procure, le Père François Puluhen, insiste sur les lectures difficiles de certains de ses clients, « *des laïcs, peut-être encore plus que des religieux, d'ailleurs. Beaucoup ont lu* Joie de croire, joie de vivre *par exemple, le livre du jésuite François Varillon* ». Mais la clientèle ici est d'abord familiale, et il y a le plus beau rayon de livres d'enfants de la ville. Ce qui étonne le libraire, c'est le nombre de paquets cadeaux qu'il empaquette *par jour, des Bougainvillée, des Allée du roi*, des *Harricana* ; la notion du livre cadeau est selon lui en plein essor.

Concurrence oblige, les libraires de Quimper se sont spécialisés. Qui le livre de poche, qui le plus grand choix, qui la B.D., l'accueil le plus chaleureux. En commun, ils ont des vitrines qui regorgent de livres sur la médecine des plantes, la culture des arbustes, les *best-sellers du jour*, et les livres passés à « Apostrophes » la semaine dernière, celle d'avant, et la prochaine. Ce serait un peu triste si on en restait là : mais la librairie n'est pas encore – si ce doit jamais être – de l'épicerie. Monique Sinieokoff, libraire de La Cité, ne vendrait pour rien au monde des livres scolaires ou de la papeterie. Ce qui compte à ses yeux, c'est d'avoir fait lire plus de cent fois *Sur le fleuve de sang parfois un beau navire*, d'Henri Pollès, d'avoir fait partager à vingt-cinq clients son goût pour *les Femmes de M. Legouvé*, de Luc Estang.

Evidemment, on rencontre parfois un libraire sur qui le vocabulaire du marketing a eu de dommageables effets, et qui ne connaît d'autre langage que celui des stocks, de la promotion ; les médias prennent, dans sa bouche, des allures de destin. La gestion l'a mangé, il ne sait plus lire, pas le temps...

Les amis de Calligrammes

La philosophie de Bernard Guillemot est strictement inverse. « *C'est aux lecteurs d'aller aux livres*, dit-il, *pas aux livres d'être poussés sous le nez des lecteurs. Il faut savoir quel métier on fait, on n'est pas publicistes.* » Calligrammes, la librairie de Mireille et Bernard Guillemot, est située en bordure du quartier piétonnier, rue Elie-Fréron (celui de Voltaire), à deux pas de la place au Beurre. « *On est juste à la limite de la marée des touristes*, notent-ils, narquois, *ils s'arrêtent 5 mètres plus bas.* » En vitrine, Paulhan, Michaux, des revues d'ethnologie maritime comme *le Chasse-marée*, et des livres sur les enfants, comme celui d'Alexandre Papadiamantis, *les Petites Fille et la mort*, paru il y a quelques années chez Maspéro.

« *On a connu trois étapes*, dit Bernard Guillemot. *1968-1976 : les livres politiques, militants ; 1976-1981 : l'écologie, le féminisme, les mouvements sociaux, et, depuis, le calme plat.* » Cela ne les a pas empêchés de se lancer dans l'édition, en 1977. Et de persévérer. « *On avait commencé la librairie parce qu'on se sentait devenir bêtes. La vie fait que, souvent, on a des boulots épouvantables. On s'est installé ici. Et puis, il y a eu une rencontre avec Perros, on a eu envie d'éditer un livre de lui, c'était* Echancrures. *A sa mort, en 1978, on a arrêté l'édition, presque deux ans. Et puis il avait un ami, Jean Grenier ; on a publié son premier texte*, Jacques, *et on a demandé une préface à Louis Guilloux, qui était son ami. Plus tard, Guilloux nous a donné* les Souvenirs sur Georges Palante, *Palante, c'est le modèle de Cripure du* Sang noir. »

« Revenez me voir dans vingt ans »

L'édition pour les Guillemot, c'est un travail de fil en aiguille, qui les conduit d'amis en amis, ça finit par faire un réseau, où les morts comptent autant que les vivants. Une famille ? Ils n'aiment pas le mot, plutôt une société, avec ses lois affinitaires, où la Bretagne a son rôle. Pas la Bretagne comme limite, ils n'aiment pas l'idée de littérature régionale, la Bretagne comme lieu géométrique de rencontres imprévisibles, de parentés cachées.


Dessin de CAGNAT

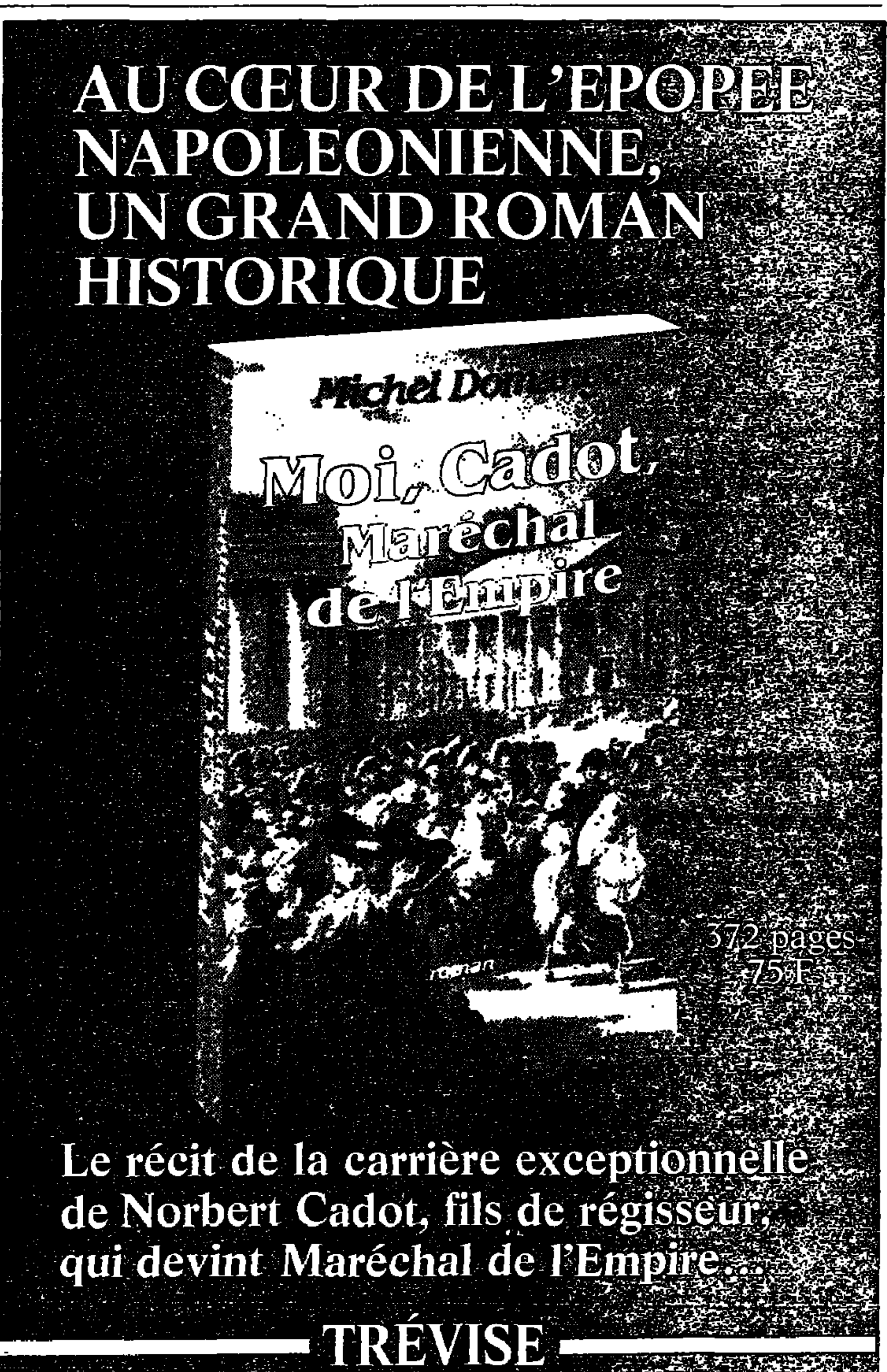
Au catalogue de Calligrammes, il y a Maurice Fourré, le surréaliste belge. « *Dans* le Caméléon mystique, *il raconte un périple qui va d'Angers à Bruges, en passant par Quimper et Concarneau, ce n'est pas par hasard.* » C'était un ami de Gracq, de Paulhan. Deux noms qui reviennent à chaque tournant, avec ceux de Georges Perros et Stéphane Mallarmé. Ou Roger Judrin, l'« *un des plus grands écrivains vivants* », dit Bernard Guillemot, qui prononce son nom avec infiniment d'émotion et de chaleur. Et il raconte une jolie histoire, celle d'un jeune homme venu à Paris dans les années 30 montrer un manuscrit à Paulhan. « *Un moraliste !* dit Paulhan. *Revenez me voir dans vingt ans !* » Judrin revint en 1950, fut enfin édité, à près de cinquante ans.

On écrit beaucoup à Quimper. « *Tout le monde, ici, a des cahiers remplis dans son placard* », dit Philippe Bosser, écrivain qui, lui, prétend s'adonner à l'art de la sieste en pays froid, et porte un regard grinçant et dilettante sur sa ville. Il se souvient de Georges Perros, qu'on allait voir « *pour se sentir moins pâteux dans sa désespérance : il y a des gens dont la présence ou la lecture vous lavent, vous rendent plus propre* ». Et ça le rend malade, tous ces manuscrits qu'il voit chez Calligrammes, où s'étalent les mots mal maîtrisés du malheur. « *Perros, quand il voyait venir l'inflation personnelle, il vous tapait sur l'épaule, allez, allez...* »

Charles Madézo, entrepreneur en travaux maritimes et écrivain, parle des coups de sécateur qu'il faut pour que l'écriture se tienne. C'est peut-être ça aussi, la Bretagne, et Quimper, gros cœur terrien d'un pays de mer : la tentation du lyrisme, de l'effusion, et puis le quant-à-soi, la réserve bougonne, austère.

GENEVIÈVE BRISAC.





Le Monde

société

UN CRI D'ALARME DE LA COMMISSION « INFORMATIQUE ET LIBERTÉS »

Blocages aux frontières

Vous êtes sur le point de prendre l'avion. A quelques heures de vol, vos amis ou vos affaires vous attendent. Insouciant, vous tendez votre passeport au policier. Intrigué mais toujours insouciant, vous le voyez le poser à plat sur un écran. Ce que vous dit ce policier vous laisse perplexe : vous devez 200 francs au Trésor pour une vieille amende oubliée et n'avez guère le choix : payer immédiatement ou aller en prison.

La conscience tranquille, ou pas, vous ne discutez pas : votre avion vous attend, ou plutôt ne vous attendra pas. Les formalités de paiement vous paraissent longues, très longues. Vous vous impatientez. Vous avez raison. Votre avion est parti. Vos amis ou vos affaires attendront.

Cent soixante-douze personnes ont connu une telle mésaventure dans les aéroports français en 1982. Les automobilistes, qui jettent négligemment dans le caniveau les papillons qu'ils trouvent sur leur pare-brise et restent sourds à toute relance feraient bien de se méfier : la police a maintenant les moyens de les retrouver.

Le ministère de l'intérieur gère un fichier de deux cent trente mille noms de personnes recherchées. Cela va des mauvais payeurs aux insoumis, en passant par les malades mentaux évadés d'un établissement psychiatrique. Le fichier des terroristes et celui des personnes recherchées sont les seuls fichiers de police à être reliés à des terminaux d'ordinateur. A partir d'une caméra vidéo couplée à un moniteur, le policier qui contrôle votre passeport peut, en vingt secondes, savoir si votre nom figure sur un de ces fichiers.

Ces terminaux ont été multipliés. En même temps, la police et la gendarmerie ont décidé, en juin 1982, de mettre en commun leurs fichiers. Comme les magistrats s'adressent en priorité aux gendarmes, y compris à Paris, pour rechercher les mauvais payeurs, l'efficacité du système s'est accrue. Beaucoup de voyageurs en ont fait l'expérience.

Cette situation inquiète le président de la Commission nationale « Informatique et Libertés », M. Jacques Thyraud, sénateur (R.I.) du Loir-et-Cher, qui parle de frontières *« souricières »*. S'il est légitime de mettre la main sur les gros fraudeurs, estime-t-il, retarder un vacancier ou un homme d'affaires pour une peccadille est injuste.

Contraintes

La commission a été alertée par le P.-D.G. d'une entreprise de papiers peints qui s'apprêtait à embarquer pour Pointe-à-Pitre en compagnie de cinquante de ses collaborateurs. Stoppé au contrôle, ce chef d'entreprise dut acquitter une somme de 1 163,90 F, résultant d'une condamnation pour entrave aux lois syndicales. Entre-temps ; *l'avion s'était envolé avec à son bord* les cinquantes salariés goguenards.

Furieux, l'intéressé a su plaider sa cause auprès de la commission. Non seulement le péché était véniel mais la contrainte par corps à laquelle il s'exposait ne *lui avait jamais été notifiée. Cette* procédure de contrainte par corps, qui a conduit récemment le chanteur Richard Anthony en prison, est décidée par le parquet avec le feu vert de l'agent du Trésor, lorsqu'il y a condamnation. La police de l'air et des *frontières n'a donc pas à discuter* mais à appliquer des ordres. En revanche, comme le pense M. Thyraud, qui s'en est ouvert le 18 mai au cours d'un déjeuner de presse à Paris, il incombe au ministère de l'intérieur d'améliorer la fiabilité du fichier des personnes recherchées pour éviter toute erreur.

Au-delà, la C.N.I.L. souhaite alerter le gouvernement sur les effets pernicieux de la contrainte par corps. A l'heure où M. Badinter veut éviter la prison aux petits délinquants, il est anormal, estime la commission, que le non-paiement, même réitéré, d'une amende de moins de cent francs puisse entraîner l'incarcération du « coupable » pour une durée de deux à dix jours, puisque tel est le tarif. Un billet d'avion de retour, c'est-à-dire la quasi-assurance que le mauvais payeur sera retrouvé, devrait suffire, aux yeux de M. Thyraud, à apaiser le Trésor. Car dans les cas de faute mineure, le fichier des personnes recherchées apparaît comme *« un marteau-pilon pour écraser une noisette »*.

BERTRAND LE GENDRE.

L'agitation des étudiants et la controverse sur l'action de la police

● *Occupation pacifique à la Sorbonne*
● *Violences et vandalisme en province*

● *A l'appel de comités d'action d'universités parisiennes*, un millier d'étudiants parisiens se sont réunis, mercredi 18 mai vers 14 heures, place de la Sorbonne à Paris, pour *« protester contre les violences policières »*. Aux cris de *« Non, non à la répression »*, des étudiants venus des universités de Dauphine, Assas et du centre Malakoff, ont descendu le boulevard Saint-Michel puis ont pris la direction de l'Assemblée nationale.

Après quelques hésitations sur l'itinéraire à suivre et un passage rapide devant les locaux du parti socialiste, les étudiants se sont arrêtés boulevard Saint-Germain à proximité de l'Assemblée nationale. Une délégation n'ayant pu être reçue par les députés membres de la commission des affaires culturelles et sociales, les manifestants ont décidé de reprendre leur marche dans Paris. Vers 17 heures, ils rejoignaient le boulevard Saint-Michel et, aux cris de *« Une seule solution, Savary démission »*, ils réussissaient à entrer en force dans la cour de la Sorbonne et décidaient de pénétrer dans un amphithéâtre qu'ils souhaitaient *« occuper pendant toute la nuit »*. Une assemblée générale puis un concert improvisé sont organisés à l'intention des deux cents étudiants qui se sont installés dans l'amphithéâtre par des responsables des comités d'action. A 21 h 30, les *forces de police évacuent* l'amphithéâtre et vers minuit les étudiants se dispersent sans incidents.

● A LYON, mercredi en soirée, 400 à 500 manifestants, essentiellement des étudiants en odontologie et en droit, ont érigé de petites barricades devant la faculté de droit. Ils les ont ensuite incendiées, paralysant ainsi la circulation dans le quartier. Les forces de police sont intervenues en tirant des grenades lacrymogènes et en faisant intervenir un canon à eau, les manifestants répondant par des jets de pierres. Trois manifestants auraient été blessés, la police a procédé à six interpellations.

● A LILLE, nous indique notre correspondant, huit cents étudiants en médecine, pharmacie, odontologie et droit ont bloqué la circulation mercredi après-midi pendant plus de trois heures dans le centre de la ville. La manifestation a eu lieu sans incident jusqu'à ce que des manifestants mettent le feu à de vieux pneus d'où se dégageait un spectaculaire panache de fumée noire. Cette initiative a provoqué l'intervention des *forces de police. Vers 18 h 30,* les manifestants les plus résolus quittaient enfin les lieux, non sans s'être donné rendez-vous pour le 24 mai à Paris, jour de l'ouverture du débat parlementaire sur le projet de loi relatif à l'enseignement supérieur.

● *A BORDEAUX*, des incidents ont eu lieu pendant une partie de la nuit de mercredi à jeudi entre les étudiants en droit, médecine et odontologie et les forces de police. Des étudiants, au nombre de cinq cents, s'étaient rassemblés, en fin d'après-midi. Ils avaient été dispersés par la police, place de la Victoire, alors que quelques manifestants allumaient un feu avec des planches récupérées sur un chantier voisin. Après cette charge, les étudiants se sont répartis par petits groupes dans les rues du centre-ville et ont harcelé les policiers. Des *heurts souvent violents se sont* prolongés jusqu'au petit matin. La police a procédé à une quinzaine d'interpellations.

● *A MONTPELLIER*, deux employés du centre des impôts ont été légèrement blessés, mercredi dans la matinée, au cours d'une manifestation d'étudiants en médecine et en pharmacie qui avaient pris cet établissement pour cible. L'un d'eux a été hospitalisé. Une soixantaine d'étudiants en pharmacie, malgré l'intervention d'une partie des cent cinquante employés du centre, ont renversé des armoires et jeté des dossiers par les fenêtres.

Dans l'après-midi, environ trois cents employés des impôts se sont rendus en cortège à la préfecture et y ont déposé une motion condamnant les *« actes de vandalisme et de violence »*.

● *A MARSEILLE*, Une cinquantaine d'étudiants en médecine ont pénétré dans le centre des impôts des quartiers sud et ont renversé des armoires contenant des dossiers. Les étudiants se sont dispersés à l'arrivée des forces de police.

M. Franceschi : la police accomplit sa mission avec calme et conscience

La manière dont les forces de police ont dispersé, ces derniers jours, un certain nombre de manifestations de rue a été l'objet, mercredi 18 mai, de deux questions d'actualité à l'Assemblée nationale. M. Bruno Bourg-Broc (R.P.R., Marne), évoquant le cas d'un reporter photographe qui a été, dit-il, *« sérieusement blessé »*, a déclaré : *« De telles violences menacent à la fois la sécurité des journalistes et le droit des Français à l'information. La question qui se pose est de savoir si elles constituent une manœuvre délibérée pour bâillonner l'information, car les responsables ne sont pas, bien sûr, les forces de police, qui ne font qu'obéir aux ordres qu'on leur donne. »*

M. Alain Richard (P.S., Val-de-Marne) a, pour sa part, affirmé : *« Les opérations de maintien de l'ordre face aux manifestations professionnelles qui ont eu lieu cette semaine, ont été menées avec le souci de limiter les affrontements et les gênes occasionnées aux citoyens, malgré les attitudes agressives de commandos d'extrême droite. Toutefois, des journalistes qui portaient leurs insignes et des passants qu'il était impossible de confondre avec les manifestants ont été brutalisés et des atteintes inacceptables à certains bâtiments publics ou privés ont été le fait de groupes bien équipés. Notre groupe, aujourd'hui dans la majorité, comme hier dans l'opposition, est trop soucieux des relations entre la population et la police pour passer sous silence ces faits choquants. »*

M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État à la sécurité publique, a notamment répondu : *« La police a accompli sa mission avec calme et conscience. (...) Dans une manifestation, les intervenants doivent pouvoir être différenciés les uns des autres sans aucune ambiguïté. J'ai insisté auprès des services chargés du maintien de l'ordre sur l'importance du rôle qui est le leur vis-à-vis de la presse pour qu'elle exécute ses missions en toutes circonstances. Je souhaite que, d'autre part, une réflexion commune s'engage pour que la qualité de journaliste ne souffre aucune ambiguïté sur le terrain, comme cela a pu parfois être le cas. On a vu certains manifestants porter des brassards prêtant à confusion (...).*

» Le droit de manifester sur la voie publique est un principe fondamental auquel le gouvernement est particulièrement attaché. Aussi s'est-il refusé jusqu'ici à interdire aucune manifestation. Encore faut-il que l'exercice de ce droit ne porte pas atteinte aux autres droits et libertés, en particulier à la sécurité des personnes et des biens. L'ordre républicain doit être assuré en toutes circonstances avec fermeté et discernement. Aussi bien les forces de l'ordre ont-elles agi avec calme et sérénité. Les montées de violence auxquelles on a assisté ne leur sont nullement imputables. Parmi les manifestants, il y a, à côté de personnes désireuses d'exprimer une inquiétude, des individus sans scrupules mus par des motifs peu avouables ou manipulés, voire organisés par des apprentis sorciers aux mots d'ordres partisans ou revanchards. L'agressivité et la violence gratuite dont ces éléments font preuve rendent l'intervention des forces de l'ordre particulièrement délicate.

» Si les journalistes connaissent les risques qu'ils prennent à accompagner de trop près de tels mouvements, il est inadmissible qu'ils soient pris à parti et frappés dans l'accomplissement de leur mission ou en raison de leur qualité, celle-ci devant être reconnaissable sans ambiguïté pour éviter toute confusion (...), j'ai fait ouvrir une enquête administrative sur les derniers incidents qui m'ont été signalés. »

LA RESPONSABILITÉ DES COMMISSAIRES DE POLICE

Représentant la majorité des deux mille commissaires de police, le Syndicat des commissaires et hauts fonctionnaires de la police nationale rappelle, dans un communiqué, le rôle essentiel, sur le terrain, en matière de maintien de l'ordre, du commissaire de police. Celui-ci, *« magistrat de l'ordre administratif et judiciaire, agissant sur les directives des préfets, seuls représentants du pouvoir exécutif, présent à la tête des formations, est seul compétent pour procéder aux sommations et décider de l'emploi de la force »*. Le syndicat souligne cependant que *« si des violences ou voies de fait sont commises par des manifestants (...) les forces de l'ordre ont le devoir d'intervenir, sans obligation de sommations, pour interpeller les auteurs de crimes ou délits »*. Les commissaires insistent enfin sur leur attachement *« à la légalité républicaine »* et *« au respect du droit de manifestation »*.

De son côté, la Fédération professionnelle indépendante de la police (F.P.I.P.), classée à l'extrêmedroite par les autres syndicats de policiers, *« met en garde le préfet de police de Paris contre les éventuelles sanctions dont pourraient être victimes certains représentants des forces de l'ordre lesquels ont accompli leur mission en fonction des ordres qui leur avaient été donné »*.

OCCUPATION DE L'AMPHI RICHELIEU A LA SORBONNE

Le jour du « trip » non violent

« Nous sommes dans un lieu classé monument historique. Surtout n'écrivez rien sur les murs ! ». Elle implore, sur l'estrade du grand amphithéâtre Richelieu au cœur de la Sorbonne, les quelques centaines d'étudiants-occupants. Elle supplie encore : *« Soyez gentils. Le président Bompair nous est acquis. Il ne faut pas perdre sa confiance »*.

Étudiante en maîtrise d'archéologie, à l'université Paris-IV, Emmanuelle a bonne éducation. S'encanailler dans une « manif » fleurie de slogans obscènes, passe encore, mais déplaire au président de l'université et détériorer un temple du savoir, elle ne supporte pas. D'ailleurs, elle rebat l'estrade. *« Une vitre a été cassée tout à l'heure. Nous allons faire une collecte pour la remplacer. »* Un casque de motard circulera pour recueillir l'obole.

Quand, à 21 heures, quelques-uns déroulent un tuyau d'incendie, après que d'autres ont abaissé et verrouillé les grilles d'accès pour se retrancher dans l'amphi Richelieu, c'en est fini des délicatesses. Ils viennent de parlementer avec l'étudiant vice-président et le directeur du cabinet du président de l'université Paris-I qui a la « tutelle » de l'amphithéâtre jusqu'à minuit. Ils s'entendent prévenir : les responsables de l'université, en accord avec le rectorat, tolèrent l'occupation jusqu'à 21 heures. Après...

Après ? C'est le branle-bas de combat. Le piano s'est tu. les danses ont cessé ! Ils sont cent vingt assiégés, saturés de superbe, de fumée de cigarette et d'angoisse. Il faut qu'une boiserie du lieu historique vole en éclats pour que le dialogue commence entre un commissaire et deux animateurs. Tout bascule en une seconde. L'un des meneurs prend un mégaphone : *« La franchise universitaire est bafouée. Mais on ne nous provoquera pas cette fois. Nous allons évacuer. Ça me coûte de vous demander ça. Vous sortez, les mains sur la tête, lentement. Les photographes sont là. »*

Dehors, un escadron de gendarmes mobiles et deux compagnies de C.R.S., des policiers en civil, attendent dans la cour d'honneur. Les étudiants défilent en colonne ; Victor Hugo et Pasteur, qui en ont vu d'autres, ne bronchent pas. Les policiers se mettent en marche lentement, tissant un filet qui pousse tout le monde vers la sortie.

« A l'Odéon ! », criera quelqu'un. Mais ce soir-là, l'air n'est pas à la bagarre. Sur le boulevard Saint-Michel, une dernière fois, au mégaphone : *« Dispersez-vous. Aujourd'hui, c'était notre trip non violent. Rendez-vous demain pour d'autres actions. »*

SERGE BOLLOCH,
et CHARLES VIAL.

Matraques

La matraque de gauche vaut la matraque de droite. Parce que c'est la même. Seuls les manifestants ont changé, pas les C.R.S., même si leurs adversaires qui les qualifiaient de S.S. les traitent aujourd'hui de gauchistes. Le maintien de l'ordre, dit hier de droite par la gauche, est devenu « totalitaire » pour la droite.

Dans le même mouvement, l'extrême droite — comme l'armée française avait emprunté à ses adversaires d'Indochine les méthodes de la guerre révolutionnaire — a appris de l'extrême gauche les techniques de la guérilla urbaine en même temps que l'art et la manière de manipuler les assemblées générales.

Les hommes au pouvoir qui s'indignaient naguère des « bavures » policières lorsqu'ils étaient les victimes s'aperçoivent avec consternation qu'un emploi maladroit de la force aboutit, quelles que soient les intentions affichées, aux abus de la violence, et que tel C.R.S. lorsqu'il se sent ou se croit menacé pratique, comme un banlieusard effrayé, l'autodéfense sauvage.

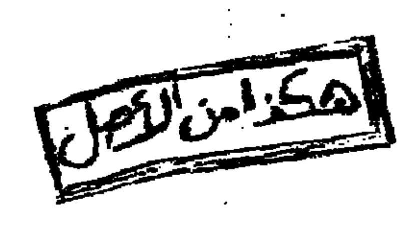
Certes, le mécanisme est archiconnu : l'engrenage provocation-répression amène le pouvoir à se durcir, la protestation à s'enfler jusqu'à devenir révolte et la révolte révolution.

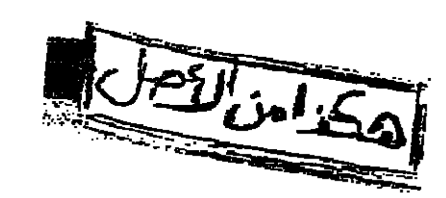
Nous n'en sommes pas là, quoi qu'en rêvent certains politiciens musclés. Mais il semble qu'au progrès des techniques de déstabilisation par la rue n'ait pas répondu un progrès semblable des méthodes du maintien de l'ordre. Mal coordonnées, mal conduites, certaines actions des forces de police mettent celles-ci en face du dilemme : ou céder, ou foncer sans contrôle.

Sanctionner les bavures ? Certes. Mais cogner sur les cogneurs ne suffit pas. Il faut avoir l'autorité et l'habileté de ne pas les mettre en situation de transgresser les consignes.

C'est là, au premier chef, une responsabilité politique. Rappeler qu'un gouvernement à direction socialiste, celui de Guy Mollet, n'avait pas su, pendant la guerre d'Algérie, concilier ses discours et ses actes, couvrant et parfois encourageant en sous-main des méthodes qu'il disait réprouver, serait cruel et peut-être excessif. La difficulté, pourtant à une bien moindre échelle, est la même : celle d'employer la force sans en être prisonnier.

JEAN PLANCHAIS.

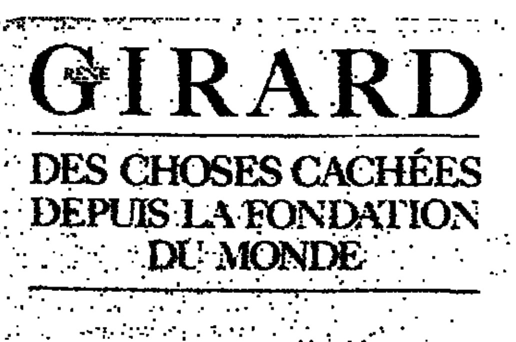




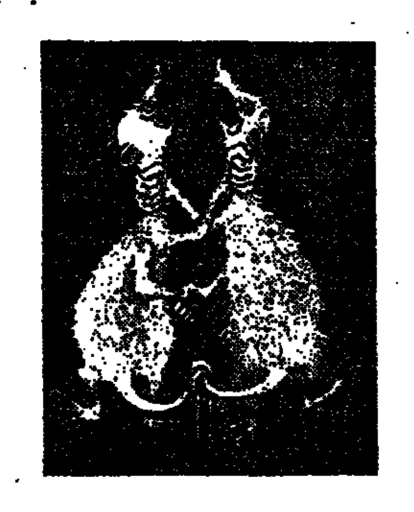


ENFIN DANS LE LIVRE DE POCHE BIBLIO ESSAIS

Un ouvrage qui révolutionne les sciences humaines. Parallèlement à une analyse approfondie des mécanismes qui règlent la vie des sociétés, René Girard développe et commente magistralement ce qu'il estime être l'antidote contre la violence : la parole biblique. Le "système Girard" ne laissera personne indifférent.

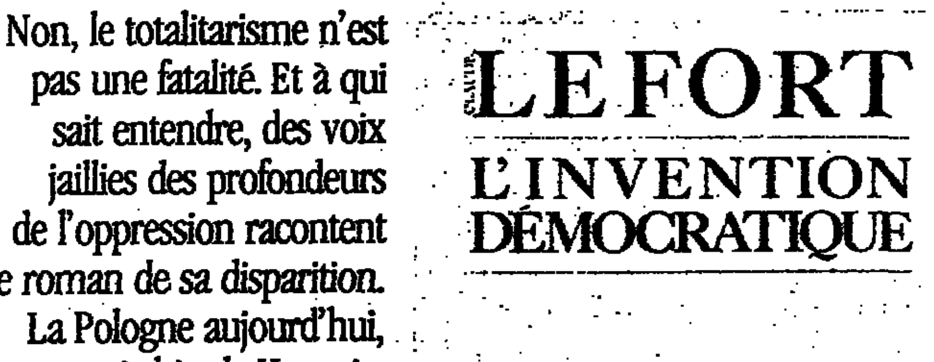






Zinoviev décrit avec minutie la terrible logique qui mène à l'instauration du communisme et, ensuite, l'incroyable fonctionnement des sociétés qu'il engendre : où chacun gère, entretient, reconduit son propre asservissement. Quand l'absurde devient réalité.

Non, le totalitarisme n'est pas une fatalité. Et à qui sait entendre, des voix jaillies des profondeurs de l'oppression racontent le roman de sa disparition. La Pologne aujourd'hui, mais hier la Hongrie, la Tchécoslovaquie, et depuis un demi-siècle, obstinément, la dissidence soviétique. Millions de voix confondues dans une même subversion : l'idéal démocratique.







A quoi servent les intellectuels ? Et qui servent-ils ? Quelles sont leurs armes ? Quels sont leurs rêves ? Quels desseins, secrets ou avoués, poursuivent-ils ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles s'attache Régis Debray dans ce livre qui traverse siècles et civilisations, et manie une langue superbe.



biblio essais

LA BIBLIOTHEQUE DE LA PENSEE CONTEMPORAINE

Collection dirigée par Bernard-Henri Lévy

ÉDUCATION

LE PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une centaine d'amendements sont proposés par la commission de l'Assemblée nationale

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a terminé, mercredi 18 mai, l'examen du projet de loi sur l'enseignement supérieur. Une centaine d'amendements ont été adoptés par les membres de la commission, qui se sont déclarés favorables au projet de loi présenté par le gouvernement.

Parmi les amendements proposés par la commission, l'un concerne l'article 13 qui traite de l'entrée des étudiants en second cycle. Le texte rédigé par les membres de la commission précise que l'admission dans les formations du deuxième cycle est ouverte *« à tous »* les titulaires des diplômes sanctionnant les études du premier cycle. L'amendement note que *« la liste limitative des formations dans lesquelles cette admission peut dépendre des capacités d'accueil des établissements et éventuellement être subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat est établie par décret après avis du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). »*

Les députés proposent aussi au gouvernement de modifier la composition des conseils d'administration appelés à gérer les universités. La représentation des personnalités extérieures ne serait plus *« de 30 à 40 % »* comme l'indique l'article 26 mais de *« 25 à 35 % »*. Les 5 % de différence pourraient être attribués aux étudiants et aux personnels (enseignants et non-enseignants).

Des amendements visent aussi à donner en partie satisfaction aux enseignants qui regrettaient que le projet de loi prévoit une obligation de résidence et instaure un système d'appréciation collective de leur travail.

En hommage au proviseur du lycée Jean-Bart

Trois mille personnes manifestent en silence à Grenoble

Environ trois mille personnes ont participé mercredi après-midi 18 mai à Grenoble à une marche silencieuse organisée par les professeurs du lycée Jean-Bart dans le centre-ville. Élèves, professeurs, parents, amis voulaient ainsi rendre hommage à André Argouges, proviseur assassiné par un élève (*le Monde* du 17 mai). Le maire de Grenoble, M. Alain Carignon, ainsi que de nombreux élus accompagnaient le censeur, M. Rousset, qui avait été blessé lors de l'agression contre le proviseur.

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, s'est rendu à Grenoble ce jeudi 19 mai pour saluer la dépouille mortelle de M. Argouges. Évoquant les circonstances de la mort du proviseur, M. Savary a déclaré : *« Il y a un ensemble de problèmes de cette nature. Nous nous efforçons de les traiter par le renforcement des moyens. Si l'on peut faire confiance à l'autodiscipline comme on l'a peut-être un peu trop fait dans le passé, il y a en même temps des mesures à prendre pour que la discipline existe dans les établissements. »* D'autre part, sur l'initiative du Syndicat national des personnels de direction des établissements secondaires (S.N.P.D.E.S.-FEN), un arrêt national de travail des services administratifs a été décidé, afin de rendre hommage à la mémoire d'André Argouges, vendredi de 14 h 30 à 15 h 30. Le Syndicat national des collèges (S.N.C.-autonome) s'associe à cet appel du S.N.P.D.E.S.

SPORTS

FOOTBALL

Anderlecht gagne la Coupe de l'U.E.F.A.

Victorieux au match aller, le 4 mai, par 1 à 0, les Belges d'Anderlecht ont remporté la Coupe de l'U.E.F.A., le 18 mai à Lisbonne, en obtenant un résultat nul, 1 à 1, contre les footballeurs de Benfica. Devant quatre-vingt mille spectateurs, les Portugais avaient ouvert le score par Sheu (32e minute), mais les Belges ont égalisé six minutes plus tard par Lozano.

Cette victoire d'Anderlecht consacre la réussite comme entraîneur de Paul Van Himst, le plus célèbre footballeur belge, qui avait joué vingt-quatre ans dans ce club de la banlieue de Bruxelles. Entraîneur des cadets, puis des juniors d'Anderlecht, il avait été appelé en septembre dernier à succéder au Yougoslave Ivic, après une série de mauvais résultats de l'équipe professionnelle.

Ce succès belge fait le bonheur des clubs français qui en cas de victoire portugaise auraient vu leur représentation passer de trois à deux équipes dans la Coupe de l'U.E.F.A. 1984-1985.

● *M. Daniel Perault* a été nommé par le conseil des ministres du 18 mai directeur de l'administration au ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports.

[Né le 20 juillet 1944 à Paris, ancien professeur d'éducation physique et sportive (1968-1973) puis élève de l'ENA (1975-1977). M. Perault avait été nommé en mai 1982 conseiller technique chargé de l'éducation physique et sportive au cabinet de M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale. Depuis le 20 mars 1983, il était directeur adjoint du Centre national de documentation pédagogique.]

TENNIS. – *Le champion du monde junior Guy Forget s'est qualifié, mercredi 18 mai, pour le troisième tour des championnats internationaux d'Italie, dotés de 300 000 dollars, en battant l'Équatorien Andres Gomez, tenant du titre, 6-2, 6-3. Thierry Tulasne, vainqueur du Tchécoslovaque Libor Pimek, disputera également les huitièmes de finale.*

VOLLEY-BALL. – *Pour son premier match en poule de qualification pour les championnats d'Europe masculins, l'équipe de France a battu celle de la République fédérale d'Allemagne 3 sets à 0, le 18 mai, à Debrecen (Hongrie).*

DÉFENSE

INTÉGRÉE A LA FORCE D'ACTION RAPIDE (50 000 HOMMES)

La division aéromobile réunira six cents pièces antichars

La création d'une division aéromobile, au sein de la force française d'action rapide, devrait représenter une puissance de feu instantanée, au total, de près de six cents pièces antichars prêtes à être « projetées » à 200 kilomètres de sa zone de déploiement initiale. C'est l'estimation que donne le rapporteur de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Jean-Yves Le Drian, député (soc.) du Morbihan, dans le rapport d'une centaine de pages qu'il vient de consacrer au projet de loi de programmation militaire 1984-1988.

Pour la première fois, un rapport parlementaire donne des précisions sur les structures envisageables de l'armée de terre, telles qu'elles résulteront sans doute de la « maquette » de la nouvelle armée de terre que le général René Imbot, chef d'état-major de l'armée de terre, doit soumettre, en principe au début juin, à l'attention du ministre de la défense.

Selon M. Le Drian, la force d'action rapide (FAR) serait composée d'une division aéromobile (comprenant quatre régiments de soixante hélicoptères chacun, deux régiments d'infanterie et un régiment de commandement) qui totalisera cinq cent soixante-dix-huit pièces antichars Hot et Milan ; d'une division légère blindée (comprenant deux régiments de blindés, deux régiments d'infanterie montés sur véhicules de l'avant blindé ou VAB, un régiment d'artillerie tractée de 155 mm, un régiment du génie et un régiment de commandement), qui réunira notamment soixante-douze chars AMX-10 RC ; de l'actuelle 11e division parachutiste ; de l'actuelle 9e division d'infanterie de marine, et d'une division d'infanterie (comprenant trois régiments VAB, un régiment de blindés AMX-10 RC, un régiment d'artillerie tractée de 155 mm et un régiment de commandement).

« Telles quelles, les forces d'action rapide, écrit le rapporteur, *devraient permettre, à tout moment et sans délai, de livrer dans la profondeur près de cinquante mille hommes puissamment armés, la signification d'un tel geste venant d'une puissance nucléaire ne pouvant manquer de peser dans les déroulements d'une éventuelle bataille ».*

M. Le Drian observe, d'autre part, que, s'il existe des moyens d'action, certes plus fragiles mais aussi plus rapides, comme l'hélicoptère antichars ou l'infanterie héliportée, l'intention du gouvernement n'est pas d'écarter le char de bataille du théâtre européen. *« Bien au contraire,* note-t-il, *c'est cette puissance de feu qu'il convient de renforcer. »*

Le rapporteur de l'Assemblée nationale confirme, donc, comme *le Monde* l'indiquait dans ses éditions du 7 mai, que de nouvelles divisions blindées sont en préparation. Le corps de bataille français, installé en Allemagne fédérale et dans l'est de la France, sera composé de six divisions blindées d'un nouveau modèle (au lieu des huit actuelles) dotées, chacune, de deux régiments blindés, à soixante-sept chars AMX-30 chacun (au lieu de cinquante-quatre actuellement) ; de deux régiments mécanisés (à vingt chars chacun) ; de deux régiments d'artillerie à vingt-quatre pièces AUF-1 de 155 mm chacun (au lieu d'un régiment, précédemment, à vingt-quatre pièces identiques) ; d'un régiment du génie et d'un régiment de commandement. A ces six divisions blindées, il faudra ajouter quatre divisions d'infanterie appartenant à ce corps de bataille.

M. Le Drian considère que la nouvelle division blindée du corps de bataille aura une puissance de feu de ses chars accrue de 25 % (avec un total de cent soixante-quatorze chars AMX-30, au lieu de cent quarante-huit actuellement) et une puissance de feu de son artillerie accrue de 100 % (avec quarante-huit pièces AUF-1 de 155 mm, au lieu de vingt-quatre).

« On ne saurait gloser longtemps, conclut le député socialiste du Morbihan, *sur la réforme de l'armée de terre tant les principes qui la guident, fondés sur le triple souci de rapidité de la réaction, de puissance de feu et de complémentarité des forces, apparaissent clairs. »* Le rapporteur observe que la capacité de riposte de la force d'action rapide, dont les effectifs sont équivalents à ceux des forces françaises stationnées en République fédérale d'Allemagne, devrait d'abord jouer sur le théâtre européen des opérations.

Impossible consensus

(Suite de la première page.)

M. Raymond Barre fait observer, à propos de la nouvelle programmation militaire, que la défense reste une priorité du budget et que la continuité lui paraît assurée tant pour l'armement nucléaire que pour les forces classiques. Mais, au nom du R.P.R., le délégué national pour les questions de défense, M. Yves Lancien, parle d'insuffisance, de *« pseudo-priorité »* au nucléaire, de flou dans les orientations de stratégie. De son côté, le P.C.F. a fait d'ores et déjà savoir qu'il s'abstiendrait d'approuver l'article premier de ce projet de loi, avec l'argument que l'ennemi de la France y est formellement identifié comme étant l'Union soviétique.

Armistice

On le voit : les avis divergent, et parfois sur des données fondamentales de la doctrine nationale de défense, entre des formations politiques censées appartenir au même camp.

Ce n'est pas encore la cacophonie, mais cela commence à y ressembler. Pourtant, chacun donne l'impression de ne pas vouloir envenimer la situation, s'agissant d'un texte – la loi de programmation militaire – qui, une fois voté, déterminera la politique de défense de la France jusqu'au terme de l'actuel septennat. Comme si la majorité et l'opposition cherchaient, chacun pour soi, à ne pas aggraver les divergences qui risqueraient de mettre à nu des failles plus importantes, au sein même des deux coalitions politiques, sur des sujets de fond engageant l'avenir. D'aucuns en tireront la conclusion que chaque camp tient, de cette manière, à sauver les apparences par un armistice qui calme provisoirement le jeu dans les forces politiques qui le composent.

Si de telles divergences de points de vue se révèlent néanmoins, c'est sans doute parce que la programmation militaire a pris au dépourvu des responsables politiques qui, n'ayant pas perçu à temps les bouleversements de l'organisation de défense introduits à partir de l'an dernier par le gouvernement, mesurent aujourd'hui l'ampleur de la réforme proposée. De surcroît, ces mêmes responsables politiques découvrent que tous les aspects de cette réorganisation ne sont pas systématiquement à rejeter.

Schématiquement, on peut écrire du projet gouvernemental qu'il consiste à contenir les armes nucléaires tactiques sur le sol national, aux ordres, du chef de l'État, comme l'est déjà l'arsenal nucléaire stratégique, et à modifier l'agencement des forces classiques – principalement l'armée de terre – pour mieux les préparer à combattre aux côtés des alliés, en Europe, si tel était le vœu des dirigeants français, dès les premiers indices d'un conflit.

Pari

Les partisans de cette formule y voient la possibilité d'offrir au gouvernement davantage de souplesse ou de latitude pratique de manœuvre politique et, donc, l'inconvénient, pour un adversaire potentiel, de ne pas connaître à l'avance la réaction de la France dès lors que seront menacés ses intérêts vitaux. Ses détracteurs continuent de faire confiance à l'actuel corps de bataille, imbriqué avec son armement nucléaire tactique, pour la défense statique en Europe, et ils se font mal, encore, au projet d'une force classique rapide, aéromobile et blindée, qui serait projetée de concert avec les alliés outre-Rhin, mais qui serait dépourvue d'arme nucléaire tactique.

Sous ses aspects techniques, la réforme envisagée revient à donner un gage politique – celui d'une promesse d'engagement classique plus ajusté et plus crédible de la France – aux membres européens de l'alliance atlantique tout en sauvegardant la libre disposition, par le chef de l'État, de l'armement nucléaire national, stratégique et tactique, y compris l'arme neutronique qui pointe à l'horizon.

Le projet est ambitieux, si le contexte international, menaçant, permet de le mener à bien. Il serait, au contraire, désastreux, si la conjoncture extérieure, en devenant brutalement conflictuelle, devait prendre à contre-pied une armée française occupée à se réorganiser à l'heure des échéances fatales.

Mais cette entreprise serait encore plus périlleuse si les difficultés économiques de la France devaient la conduire à interrompre son projet en cours de route. Les armées françaises ont malheureusement l'habitude de devoir – souvent par manque d'argent ou faute d'esprit de suite – réduire, suspendre, voire arrêter leurs programmes de réorganisation et d'armement durant leur exécution. Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a eu maintes fois l'occasion, ces dernières semaines, de garantir que – quoi qu'il puisse arriver – le gouvernement était déterminé à appliquer l'intégralité de son projet de loi, au besoin en révisant en hausse, après 1985, les crédits militaires. L'opposition, qui, lorsqu'elle était au pouvoir, n'a jamais pu réaliser ce que ses propres lois de programme militaire promettaient, sait d'expérience combien un tel pari est difficile à tenir et combien, alors, la déception est grande dans les armées.

JACQUES ISNARD.

Des réactions

● M. RAYMOND BARRE : *continuité assurée.* – Dans le mensuel *Faits et arguments,* l'ancien premier ministre écrit : *« (...) La continuité sera assurée en ce qui concerne les forces nucléaires et les forces conventionnelles (...). Donnons acte au gouvernement de ses intentions et de ses engagements (...). En fin de compte, l'effort de défense de la France dépendra, pour une grande part, de la vigueur de l'économie, de l'équilibre des finances publiques, de la solidité de la monnaie. »*

● M. MAXIME GREMETZ (P.C.F.) : *analyse sommaire.* – Secrétaire du comité central du P.C.F., responsable des questions internationales, M. Gremetz estime : *« Nous considérons, à la lecture de ce projet de loi, que ce qui se veut une analyse de la situation internationale est, pour le moins, une analyse sommaire, qui ne correspond pas aux réalités internationales. »* Il reproche à cette analyse de désigner les pays de l'Est comme cause de tension, alors que *« sur les causes de tension aujourd'hui, on ne cite pas l'Amérique centrale, l'Afrique australe, le Moyen-Orient, la véritable guerre économique qu'aujourd'hui mènent les Etats-Unis ».*

● LA FÉDÉRATION NATIONALE C.G.T. DES TRAVAILLEURS DE L'ETAT : *dérapage.* – M. Henry Berry, secrétaire général, a regretté vivement le manque de démocratie, aussi bien dans le domaine social que gestionnaire, dans les arsenaux. Il estime que, pour le moment, dans la loi de programmation militaire, la continuité l'emporte sur le changement en matière économique et sociale. La fédération C.G.T. trouve, dans l'exposé des motifs du projet de loi, *« un jugement unilatéral qui aboutit de fait à considérer l'Union soviétique comme l'ennemi potentiel ».* Cette appréciation ne lui semble pas frappée du sceau de l'objectivité quant aux rapports des forces Est-Ouest. La fédération C.G.T. refuse de souscrire à cet exposé des motifs, qui risquerait *d'« aboutir à un dérapage du concept de défense »,* qui serait désormais exclusivement tourné vers l'Est. Elle craint qu'une telle orientation ne tourne le dos à *« une politique active de coexistence pacifique et de paix ».*

● M. YVES LANCIEN (R.P.R.) : *le flou des orientations.* – Délégué du R.P.R. pour la défense, M. Yves Lancien a estimé que *« les moyens financiers de la loi de programmation militaire ne correspondent pas aux ambitions »* et que *« le flou persiste sur les orientations, en particulier sur l'emploi des forces en Europe. Avec sa force d'action rapide, Charle Hernu fait du général Rogers (1) à la française. On offre aux alliés de faire un peu plus de bataille de l'avant ».* M. Lancien a comparé le texte gouvernemental à *« un étalage : c'est la vitrine des moyens financiers qu'on nous laisse miroiter mais, quand on va au-delà de la vitrine, on s'aperçoit qu'il n'y a pas grand chose dans les rayons ».*

● M. YVON BOURGES : *un projet médiocre.* – Ancien ministre de la défense, M. Yvon Bourges, sénateur R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, a expliqué que, bien que le texte gouvernemental maintienne une certaine *« continuité »,* il ne votera pas le projet de loi de programmation. M. Bourges a observé que *« les actes démentent en ce domaine comme en d'autres le discours ». « Le renvoi à des échéances lointaines après la fin du septennat de M. Mitterrand, des décisions majeures pour la défense ajoute à ces incertitudes »,* a-t-il expliquer avant d'affirmer : *« La défense nationale se trouvera gravement diminuée. Il ne saurait être question de se résigner à la médiocrité d'un projet que l'inadéquation des moyens et le flou des propositions ne rendent guère crédible. »*

● LE P.S.U. : *inquiétudes.* – Au nom du parti socialiste unifié, MM. Bernard Ravenel, secrétaire national chargé des questions internationales, et Serge Depaquit, secrétaire national, ont fait état des inquiétudes et des restrictions qu'inspirent à leur parti les modifications apportées au service militaire par l'Assemblée nationale au début de la semaine, ainsi que le projet de loi de programmation militaire actuellement en discussion.

« La loi de programmation confirme et développe la priorité au nucléaire », regrette notamment le P.S.U., qui rappelle son *« opposition frontale au développement de l'arme nucléaire en France ».*

S'agissant du service national, le P.S.U., qui reste attaché au principe de sa réduction, considère toutefois comme une priorité le débat sur les conditions de vie des appelés et l'exercice des libertés dans les armées.

(1) Du nom du général Bernard Rogers, commandant suprême des forces alliées en Europe (N.D.L.R.).

FAITS ET JUGEMENTS

Rejet d'une demande de saisie du « Monde de l'éducation »

Par une ordonnance en date du 16 mai, le président du tribunal de Blois a rejeté une demande de saisie du *Monde de l'éducation* déposée par M. Emmanuel Salinger, dont la photographie figurait en couverture du numéro de mai, consacré à « L'amour au lycée ». Le magistrat, M. Yves Richard, a également rejeté la demande de 20 000 F de provision, à valoir sur le préjudice prétendument subi.

La photographie dont l'usage était contesté avait été prise au début de 1981 pour le compte de l'agence Magnum, au lycée Henri IV à Paris où M. Salinger était alors lycéen, avec l'autorisation du proviseur de l'établissement, afin d'organiser une exposition sur la jeunesse au Centre Georges-Pompidou. L'agence Magnum avait ensuite cédé cette photographie au *Monde de l'éducation.*

Faisant droit à l'argumentation développée par Me Yves Baudelot, avocat du *Monde,* le magistrat observe que, jusqu'alors, ni la famille de M. Salinger, lorsqu'il était encore mineur, ni lui-même lorsqu'il fut devenu majeur, le 6 mai 1982, n'ont émis de protestations, alors que l'exposition du Centre Georges-Pompidou eut lieu du 3 juillet au 5 octobre 1981 et que M. Salinger s'y rendit.

Ainsi, estime M. Richard, M. Salinger, *« ayant consenti expressément à être photographié et implicitement à la diffusion de son image, ne saurait arguer d'une faute génératrice d'un préjudice qu'en établissant une utilisation malveillante ou d'ordre commercial »* ; mais *« tel n'est pas le cas en l'espèce »* dans la mesure où *« une sensibilité contemporaine ne saurait être offusquée »* du titre de l'enquête « L'amour au lycée » ou de la photographie *« de composition plutôt insignifiante ».*

En outre, conclut le président du tribunal de Blois, l'attitude *« longtemps passive »* de M. Salinger, que défendait Me Hallais, ne lui *« permet pas de se prévaloir du droit de propriété absolue qu'il prétend détenir sur son image ».*

Trois jeunes gens condamnés après la manifestation du 12 mai

Trois jeunes gens ont comparu, mercredi matin 18 mai, devant la vingt-quatrième chambre correctionnelle du tribunal de Paris. Ils avaient tous trois été interpellés dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 mai, après les violentes manifestations étudiantes qui se sont produites au cours de cette soirée au quartier Latin. Aucun d'entre eux n'avait été arrêté lors des incidents qui ont opposé les manifestants aux policiers, mais aux abords des points chauds.

Les policiers les ont arrêtés pour deux d'entre eux, MM. Eric Colas et Vincent Lelong, âgés de dix-neuf ans, dans les couloirs du R.E.R. à la station Saint-Michel, alors qu'ils s'apprêtaient à rentrer chez eux après être allés au cinéma. Le premier était porteur d'un cutter et le second d'un couteau à cran d'arrêt. Le troisième, M. Marc Bouchet, vingt-quatre ans, avait en sa possession une matraque télescopique, arme destinée à sa protection, a-t-il déclaré quand il a été appréhendé, seul, rue Monsieur-le-Prince. Aucun d'entre eux n'avait été surpris en train de faire usage de ces armes blanches de la 6e catégorie. M. Colas a expliqué que le cutter était destiné à découper des photos dans les livres et M. Vincent Lelong a précisé que le couteau à cran d'arrêt était un cadeau pour son frère. Le procureur de la République, M. Petisné-Beauchef, a réclamé deux mois d'emprisonnement avec sursis contre MM. Colas et Bouchet, et trois mois de la même peine, également avec sursis, contre M. Lelong. Le tribunal, présidé par M. Philippot, leur a infligé à chacun 1 000 F d'amende.

RECTIFICATIF. – Ce n'est pas de *« pressions »* mais de *« passion politique »* que l'Union syndicale des magistrats accuse l'Association professionnelle des magistrats et le Syndicat de la magistrature à l'occasion des prochaines élections professionnelles (*le Monde* du 14 mai). Une autre erreur de transmission a déformé dans le même article le nom de l'ancien directeur de l'École nationale de la magistrature, M. Jean-François Burgelin.

L'affaire des fausses factures : M. Jean Venturi gardé à vue

Le frère de M. Dominique Venturi, dit « Nick », inculpé et écroué dans le cadre de l'instruction sur l'affaire des fausses factures à Marseille, a été interpellé mardi 17 mai. M. Jean Venturi, soixante-deux ans, devait être présenté à Mme Marie-Chantal Coux, juge d'instruction à Marseille, jeudi 19 mai dans la matinée. Cet homme, à son tour inquiété dans l'affaire des fausses factures au détriment de la mairie de Marseille, dirige deux sociétés d'aménagement d'espaces verts marseillaises dont les comptabilités avaient été saisies par le passé.

Importante saisie de faux billets de 200 F à Bayonne

Trois mille huit cents coupures de 200 F à l'effigie de Montesquieu ont été saisies, le 17 mai, à Bayonne, ce qui constitue la plus grosse prise de faux billets de ce type. Ainsi continue le démantèlement de la « filière basque » de ce trafic entre la France et l'Espagne.

L'émission des « Montesquieu » par la Banque de France en juillet 1982 a rapidement été suivie de la diffusion de faux billets. Leur apparition dans le sud de la France, puis bientôt sur tout le territoire, a donné lieu à diverses arrestations, dont les deux dernières en décembre 1982, à Biarritz, ont constitué le prélude à l'opération de Bayonne au terme de laquelle les policiers du S.R.P.J. de Bordeaux et de l'Office central de répression du faux monnayage, ont interpellé huit personnes dont trois ressortissants espagnols.

● *Un nouveau président à l'Union des jeunes avocats.* – Me Guy Lallement, du barreau de Nantes, a été élu samedi 14 mai président de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats à l'issue du congrès de cette fédération qui vient de se tenir à Marseille (*le Monde* daté 15-16 mai). Il succède à Me Pascal Bernard (Paris) dont le mandat arrivait à expiration.



festival de Cannes

COMPÉTITION

FIN DE FÊTE

Dernier jour... avant la clôture, le Festival s'effiloche. Mais jusqu'au bout les films auront tenu haut le flambeau. Le palmarès dans ses choix et ses exclusions ne peut être que surprenant.

« Le Sud », de Victor Erice

A la veille de la clôture, la présentation de ce film espagnol n'était qu'une formalité. Il n'y avait plus, avant le passage à la soirée officielle dont l'Homme blessé, *de Patrice Chereau, devait être l'événement, qu'un dernier carré de journalistes et observateurs consciencieux à la séance de presse matinale. Victor Erice, très remarqué il y a quelques années pour son long métrage,* l'Esprit de la rûche, *s'est trouvé sacrifié. On le regrette, même si* le Sud *n'a pas la force d'un candidat de la dernière heure susceptible d'impressionner le jury.*

Un matin de 1957, dans un pavillon dont la girouette est une mouette, allusion possible à Tchekhov – on y pense ensuite, – une adolescente, Estrella, est réveillée par les aboiements du chien et par la voix de sa mère appelant son père. Elle sait, déjà, qu'elle ne reverra plus celui-ci. Accompagé d'un monologue intérieur, le scénario de Jose Luis Lopez Linares, inspiré par un roman d'Adelaida Garcia Morales, revient donc au passé : Estrella a huit ans. Elle adore son père, Augustin, médecin qui fait des expériences dans un grenier soigneusement clos, et manie un pendule pour découvrir des sources, un objet qui prend une grande importance dans leurs relations.

Dans le nord de l'Espagne, où vit la famille, Estrella rêve devant des cartes postales en couleurs et sur une musique de Granados. Pourquoi Augustin a-t-il quitté ce Sud dont il est originaire, pourquoi est-il fâché avec son père ? Séquelles de la guerre civile comme le licenciement de Julia, institutrice, mère d'Estrella. Le couple n'était pas dans le « bon camp », celui de Franco. Le réalisateur n'insiste pas, c'est juste un thème historique pour appuyer celui de la hantise du soleil, d'une autre Espagne, mythique aux yeux de la fillette, d'où surgiront simplement, à l'occasion de sa première communion, sa grand-mère paternelle et une fidèle servante.

Les images de José Luis Alcaine ont des dominantes de brun, de marron, de roux, qui rappellent les tableaux du Gréco. La neige hivernale, un écheveau de laine rouge tombé sur une natte de paille, ajoutent à l'atmosphère nostalgique une impression d'isolement, d'exil intérieur. Augustin porte, en effet, le secret d'une grande passion pour une actrice qu'il n'a jamais revue. Estrella le découvre par hasard. Elle guette son père à la sortie d'un cinéma, où il vient de contempler sur l'écran celle que les affiches désignent sous un pseudonyme. Et Aurore Clément apparaît dans un ancien film en noir et blanc.

Pour Estrella, cette femme d'un autre monde restera le grand mystère, l'objet d'une fascination par laquelle l'amour de son père lui échappe en partie. Elle ne saura pas ce qu'Augustin a écrit à cette « Laura », ni ce que celle-ci a répondu. Erice ne donne une piste qu'aux spectateurs.

Le temps passe, Estrella atteint sa quinzième année, mais le dialogue ne s'établira pas entre elle et Augustin. Le Sud, pour lui, c'est « Laura », sa blessure, même au cours de leur dernière conversation, dans un restaurant investi par une noce joyeuse, la jeune fille ne brisera pas l'obsession lancinante. Film d'un double amour inaccompli, *le Sud* a la beauté grave et fragile d'un appel du cœur dont les échos se perdent aux quatre coins d'une vie crépusculaire. L'émotion y est retenue, pudique. Omero Antonutti et les deux Estrella, Sonsoles Aranguren et Iciar Bollan, jouent avec beaucoup de délicatesse ce couple père-fille dont le destin a été scellé dans une région invisible. Une dérive de l'âme et des sentiments.

JACQUES SICLIER.

QUINZAINE

Le jeu des faux-semblants

***Anguelos (Ange)* du grec George Katakouzinos devrait trouver une place entre le film de Patrice Chéreau *l'Homme blessé* et celui de l'Allemand Robert van Ackeren *Die flambierte Frau*.**

Grandi dans un milieu ouvrier, entre un père alcoolique, une mère hystérique, une sœur cadette handicapée, Anguelos a su échapper à sa condition. Il assouvit discrètement sa passion pour les êtres de son sexe, mais un ami cher le quitte pour d'autres cieux, et Anguelos se lie avec un professionnel qui le convainc de se prostituer. Le metteur en scène obtient de son interprète principal, Mihalis Miniatis, une sorte de double jeu très poussé où il sait se faire tour à tour le plus séduisant des éphèbes et la plus convaincante des femmes fatales.

L'originalité du film repose moins sur le scénario fortement, mélodramatique, que sur l'art consommé d'Anguelos, se regardant dans le miroir, et prêt à tout moment à bondir de lui à elle, d'elle à lui. Indolent, nonchalant, porté par l'événement, se lovant au fil des situations et des rencontres, Anguelos irradie une beauté olympienne qui ne manque pas de déclencher à l'occasion des bagarres. George Katakouzinos hausse l'androgynie de son personnage à une hauteur presque métaphysique. La tragédie s'esquisse. Le père, choqué dans ses valeurs les plus élémentaires, se donne la mort en des circonstances qui ressemblent fortement à l'hara-kiri japonais. Anguelos, au terme de ses pérégrinations, adoptera de même, volontairement, une posture proche de celle du samouraï qui va se suicider.

L'esquisse d'un autre dédoublement, voisin par certains côtés, se retrouve dans un film récent chinois, *la Petite Rue de Yang Yanjin*. Le pire y côtoie l'excellent. Le désir de prouver qu'il faut tracer une croix sur la maudite révolution culturelle et les méchants gardes rouges intervient suffisamment tard pour ne pas effacer les qualités d'émotion et de naïveté de quelques bonnes scènes.

Le dédoublement, notion elle aussi à la mode ces temps-ci si l'on se rappelle Linda Hunt, l'extraordinaire nain de *l'Année de tous les dangers*, permet au réalisateur de bien accrocher son récit au départ de *la Petite Rue :* Yu apparaît longtemps à Xia comme un garçon. Quand la vérité éclate, quand Yu redevient femme, le ton se fait radieux ; cadrage, lumière, musique prennent des apparences hollywoodiennes.

Savoir si la réflexion chinoise progresse ici est une autre question. Reste un curieux sentiment d'exotisme.

La Rosa de los vientos (*la Rose des vents*, Venezuela, en coproduction avec Cuba et l'Espagne) entrelace les mythes et même les cultures, de façon parfois désarmante. Patricio Guzman, cinéaste chilien, auteur de la trilogie documentaire *la Bataille du Chili*, songeait depuis longtemps à opposer la culture importée des conquérants espagnols et celle, millénaire, des Indiens. Il a tourné une bonne partie du film à 5 000 mètres d'altitude, et au milieu du paysage andin, splendide. Il s'attache à exalter une imagination libérée des modes de pensée et d'analyse héritées du vieux fond chrétien. Dépassant la simple dualité entre le bien et le mal, le cinéaste affirme ici que *« la culture latino-américaine dans son ensemble est dominée par le chiffre quatre »*.

LOUIS MARCORELLES.

UN CERTAIN REGARD

Tour du monde

Peter Keglevic, jeune réalisateur d'origine autrichienne, marcherait-il sur les traces de Fassbinder ? On le jurerait, à voir *Bella Donna*, mélodrame à l'esthétique flamboyante, tourné en Allemagne de l'Ouest. Monde du spectacle sur un bateau pour touristes et dans une boîte à strip-tease, êtres meurtris, déchirés, guettés par la douleur et la mort, amours furieuses (qui dominera l'autre ?) d'un saxophoniste et d'une chanteuse, couleurs filtrées, ou très « naturalistes »... Brigitte Horney, ancienne vedette du cinéma nazi (elle fut, entre autres rôles, Catherine de Russie dans *Münchhausen*), mène le jeu de la nostalgie et du passé « fossilisé ». Sorte de Marlène Dietrich septuagénaire, c'est une bonne actrice, mais la caricature gêne par son indécence.

Kristina Janda, sortie de chez Wajda et transformée, elle, en Schygulla de bastringue aux prises avec les hommes, chante deux chansons de Marlène et une de Zarah Leander, pour faire bonne mesure. Fredrich-Karl Praetorius, le saxophoniste, est très antipathique. On ne sait pas si c'est l'acteur ou le rôle qui veut cela. Il y a des apparitions pathétiques d'Erland Josephson et d'Ilse Ritter, une atmosphère glauque de décadence. Son maniérisme fait de ce film une curiosité.

Affluence, dimanche dernier, pour *Ulysse*, court métrage d'Agnès Varda, et *les Années 80*, de Chantal Akerman. Varda a filmé son investigation d'une photographie en noir et blanc, composée par elle, en 1954 ou 1956, sur une place. Auprès d'une *chèvre morte, un petit garçon* et un homme nu, vu de dos, avaient posé à sa demande. Aujourd'hui, dans la partie en couleurs du court métrage, ces personnages vrais – dont les rapports personnels avec Varda sont expliqués – se souviennent peu, se souviennent mal ou ne veulent pas se souvenir. Jeu excitant pour l'esprit, d'autant que la cinéaste se met de la partie en dissertant sur le réel et l'imaginaire.

Dix minutes après le début de la projection des *Années 80*, des rangs entiers se vidaient. Attitude impolie, mais fréquente à Cannes chez ces touristes du cinéma, qui veulent avoir accès partout, participer à tout ce qui semble être un événement, et filent lorsqu'ils s'embêtent. L'expérience de Chantal Akerman – il est vrai – s'adresse aux cinéphiles purs et durs. Elle propose ici un film en gestation : quelques étapes de son travail, une recherche qui se poursuivra peut-être plus tard. De quarante heures de rushes tournés en vidéo à quatre caméras, elle a tiré un montage d'une demi-heure environ, où se succèdent les auditions de comédiens et de comédiennes, disant les dialogues et esquissant les situations des rôles éventuels. Puis arrive le « projet » lui-même : quelques séquences sans suite, tournées directement en 35 mm, qui évoquent une comédie musicale dans un bar et un magasin de vêtements. Les repères donnés depuis le début par Chantal Akerman, laissent travailler l'imagination. On reconnaît Aurore Clément à un comptoir et, surtout, Magali Noël, en rose rouge, suivie par la caméra d'un décor à un autre, et chantant la force de l'amour. Elle est merveilleuse.

Voilà donc le film d'un film, déconcertant peut-être, mais qui ne mérite pas l'indifférence.

Mi-figue, mi-raisin, de Srdan Karanovic commence à New-York, où une jeune femme, journaliste, rompt avec son amant. Partie pour Istambul, elle rate sa correspondance à Belgrade et, du coup, cherche à retrouver un ancien camarade d'études devenu chirurgien. Une suite de circonstances romanesques l'amène à rester quelques semaines en Yougoslavie, partagée entre le médecin et son copain, dragueur invétéré, qui tient un restaurant. Le réalisateur passe adroitement de la comédie à l'étude sociale un peu amère, fait sourire des surprises de l'Américaine découvrant une société socialiste qui n'est « ni l'Est, ni l'Ouest », puis apporte l'émotion, joue sur les conflits psychologiques, les contradictions dans la « réussite » des deux hommes. On aime l'originalité du ton, du style. Et c'est très bien interprété. Dans *le Gardien de chevaux*, de Xie Jin, un vieux Chinois, américain et très riche, retrouve à Pékin, après trente ans d'absence, son fils qui a été déclaré « droitier » au cours de la Révolution culturelle, et exilé dans le Nord-Ouest pour une longue rééducation. Ce film de propagande (*le Monde* du 12 mai 1983) a surpris moins par ses discours sur les erreurs passées, que par la vision des buildings modernes de Pékin, la fraîcheur naïve des chromos campagnards et la conviction des interprètes. Il ne serait, chez nous, qu'un mélodrame avec grands sentiments et bonne conscience.

Io, Chiara e lo Scuro, de Maurizio Ponzi (réalisateur travaillant surtout pour la télévision italienne) est une sorte de pastiche de *l'Arnaqueur* de Robert Hossen. Francesco dit « le Toscan », portier d'hôtel s'entraînant au billard, lance un défi à *lo Scuro* (le Sombre), imbattable champion de ce jeu. D'abord il triomphe, après cela ne va plus. Mais l'humour subsiste. Maurizio Ponzi s'inspire de Jerry Lewis (les grondements de fauve dans une chambre de l'hôtel) et du comique allusif de Lubitsch. Même les parties de billard, rondement menées, deviennent amusantes. Francesco Nuti, acteur funambulesque, et Giuliana de Sio forment un couple fantaisiste face à Marcello Lotti, vrai champion dans la vie. Un certain regard termine cette année son tour de monde sur une note de gaité, de détente. – J.S.

Allemagne 83

L'Allemagne, absente de la compétition, a participé à la section « Un certain regard » avec *Bella Donna*, de Peter Keglevic, hypermélodrame à tendance décadente. Les réalisateurs qui ont dédié leur Quinzaine à Fassbinder, ont programmé Robert van Acleren(*la Femme flambée*), Josef Rödl avec *Grenzenlos, du naturalisme rural*, Tankred Dorst avec *Eisenhans* : affaire d'inceste (c'est décidément dans l'air du temps), affaire d'amour absolu entre un costaud à l'âme simple et sa fille débile légère. Cela se passe dans un village-frontière, frontière symbolique entre morale et bonheur.

Enfin, l'Allemagne s'est installée au Français, cinéma très obscur dont le seul éclairage est diffusé au bar par des lampes en forme de bouteilles jaunes, rouges, vertes. Durant tout le Festival, une quarantaine de films ont été projetés du matin au soir, sauf à la séance de 14 heures réservée à la clientèle habituelle. Au programme : *les Bidasses et les Baiseuses*.

Le choix allemand visait la diversité. Il y a eu *Margaret Von Trotta*, un film collectif de Schlöndorff, Kluge, etc. Il y a eu *FrühLingssymphonie*, reconstitution soignée de la rencontre entre Robert Schumann et la jeune Clara Wiecke (Nasstassia Kinsky), pianiste prodige. Son père, qui la trimbalait de concert en concert, dissimulait mal les sentiments excessifs qu'il lui portait. Encore une fois, l'inceste n'est pas loin et donne une touche « moderne » à la qualité passe-partout de ce film académique.

A l'opposé, *Ulysse*, de Werner Neckes, et *le Fantôme*, de Hébert Achtembusch. On y voit le Christ s'ennuyant sur sa croix aller se coucher, en tout bien tout honneur, dans le lit d'une couventine et chercher à rendre service. Œuvre inexportable car entièrement statique et fondée sur le texte.

Entre ces deux pôles, une gamme de films plus ou moins ambitieux. *Dear mister Wonderful*, de Peter Lilienthal, tourné en anglais, à New-York, dans la manière des reportages américains des années 70, est pourtant très allemand. A cause peut-être du regard à la fois précis et tendre porté sur un antihéros : un *crooner* raté, bedonnant, portant moumoute, mais pas ridicule, et qui s'entête à ne pas vendre son bowling à des spéculateurs aussi minables que lui.

Tous les personnages sont de cette eau : pas beaux, mal vieillis, pas méchants s'ils peuvent l'éviter, mal armés pour forcer le succès, juste bons à se faire écraser par la Grosse Pomme. La violence n'est pas physique. Elle pèse sur les murs de New-York que la misère lézarde sans qu'on n'y fasse plus même attention, sur les corps et les visages defraîchis, sur les comportements qui vont inévitablement vers la soumission. Pas un grand film, mais un beau film, émouvant et aigu.

Peter Lilienthal n'est pas un débutant. A ce qu'on entend dire, les nouveaux cinéastes ont du mal à se définir. Comme partout, comme en France et en gros pour les mêmes raisons : la nécessité du rapide succès, la force de la télévision qui donne de l'argent et impose ses normes, l'éparpillement des subsides, le manque de coordination entre les organismes de production et de diffusion. De surcroît, le système décentralisé allemand n'a pas que des avantages. Un film produit à Munich, par exemple, n'est pas forcément distribué sur le territoire de Hambourg ou à Berlin. La presse paraît donner plus d'importance au théâtre qu'au cinéma qui, d'une manière générale, n'est pas traité comme un produit culturel de première nécessité. Il est soit marginal, soit purement commercial. Au fond, ce que raconte Lilienthal c'est la tristesse de se laisser enfermer dans une marginalité qui tourne peu à peu à l'appauvrissement et à la médiocrité aveugle.

COLETTE GODARD.

Une école nationale de « design » à Paris

Inventer des formes utiles

En inaugurant le 17 mai l'Ecole nationale supérieure de création industrielle ouverte depuis le mois de novembre rue Saint-Sabin à Paris, MM. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, et Jack Lang, ministre délégué à la culture, ont annoncé les grandes lignes d'une politique en faveur du « design ».

Esthétique industrielle, stylisme, et finalement *design :* on ne sait comment nommer, en France, cette discipline qui allie l'art et l'industrie pour la création de « formes utiles » et la conception des objets usuels, du moulin à café au siège d'avion, du vélomoteur à la machine à écrire, de la poignée de porte à l'ordinateur...

« *Le tiers des objets qui nous entourent n'existaient pas il y a dix ans* », a noté M. Fabius en souhaitant que les objets français « *séduisent à l'exportation* ». « *L'effort de recherche et de création que l'Etat souhaite encourager — sans ordonner ou imposer — n'est pas un luxe en période de crise* », a estimé M. Jack Lang, en rappelant l'âge d'or de cette profession, entre les deux guerres.

« *Réconcilier l'intelligence et la main, promouvoir une qualité française, témoignage de culture, renouer avec un passé glorieux de création* » : telle est l'ambition de la politique d'incitation et de formation engagée par le gouvernement. Un grand prix de la création industrielle sera décerné chaque année. Un comité interministériel veillera à l'application des mesures préparées par dix-huit ministères ; des crédits de recherche seront affectés au développement du « design » et certaines « aides publiques à l'innovation » financeront projets et prototypes ; des concours seront lancés pour les accessoires du logement (robinets, céramique, etc.). Des bourses d'études en France et à l'étranger seront offertes à des étudiants tandis qu'un laboratoire d'ergonomie des produits de consommation sera créé au sein du Laboratoire national d'essais.

Enfin, la commande publique devra jouer un rôle stimulant en faveur de la création : l'Union des groupements d'achats publics, qui gère 3 milliards de francs de marchés chaque année, va être dotée d'un « centre de création de produits » installé dans d'école de la rue Saint-Sabin pour encourager l'innovation et une circulaire ministérielle recommandera aux « acheteurs » publics de tenir compte de la qualité esthétique et fonctionnelle des produits autant que de leur coût.

Le concours international pour le mobilier de bureau était une première application de cette politique : neuf des dix lauréats désignés il y a quelques mois sont actuellement « mariés » avec des industriels pour la fabrication des prototypes qui seront départagés à la fin de l'année.

L'école du 48 rue Saint-Sabin elle-même est une sorte de prototype, un « *bateau-école* », comme le dit M. Claude Mollard, délégué national aux arts plastiques et coordonnateur de cette politique de création industrielle. Baptisée « les Ateliers », elle est installée dans les anciens établissements Jansen, fabricant de meubles de qualité mis en faillite par la chute du shah d'Iran.

Ouverte depuis le mois de novembre avec une subvention de 7 millions de francs pour 1983, l'école accueille une quarantaine d'étudiants (cinq cents sont prévus dans quatre ans). Fonctionnant toute l'année, partiellement autogérée (les étudiants doivent trois semaines de travail à la collectivité), l'école se veut un « *lieu où l'on crée, pas un endroit où l'on subit un enseignement* ». Organisé en ateliers dont la succession est choisie par chaque élève dans une convention révisable qu'il signe avec l'école, l'enseignement est assuré par des professionnels extérieurs et par un noyau de quelques professeurs à plein temps.

Les travaux pratiques sont « vrais » et résultent de commandes passées par des industriels : matériel d'usine, réédition d'un siège de Mallet-Stevens. conception de jeux pour une école maternelle, par exemple, dans les secteurs de l'habitat, des transports, des objets de consommation et de la communication.

Installée dans un quartier où l'industrie et l'artisanat n'ont pas encore disparu, l'école espère rester au contact de cette réalité. Le 17 mai, Jean Prouvé et Charlotte Perriand, deux pionniers de la beauté utile, dont l'œuvre a été longtemps négligée dans leur pays, parrainaient avec bienveillance la naissance de cette école, encore au large dans ses vastes locaux...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

THÉATRE

« LA CERISAIE », MISE EN SCÈNE PAR MAUCLAIR

La caravane Anton Tchekhov

Sous la grande tente nomade des Tréteaux de France, le commandant de bord Jean Danet fait prendre à Shakespeare ou à Molière l'air de nos villes et de nos campagnes. A présent, c'est Tchekhov qui voyage, avec sa *Cerisaie*, mise en scène par Jacques Mauclair.

Mauclair avait dirigé, en 1982, un très beau spectacle Tourgueniev. Il a une approche très fine, juste, du théâtre russe, il le doit sans doute, pour une part, à son épouse, d'origine russe. Rompant avec une tradition qui, Strehler et Brook compris, tend à présenter *la Cerisaie* comme une comédie concertante continue, soutenue, Mauclair propose une suite de scènes plus hésitante, des êtres que l'inquiétude sépare, un domaine déjà aux trois-quarts détruit. Sous des cerisiers clairsemés, il accuse les traits des différents caractères.

Firs, le vieux serviteur du domaine, admirablement joué par Jean Davy, est une figure essentielle, malgré le peu de choses qu'il prononce. Firs n'a pas vieilli au fil des ans : il meurt en deux fois, comme sous deux coups de hache. Le premier coup, c'est ce qu'il appelle « la catastrophe », c'est l'abolition du servage, et le second coup c'est *la vente de la* Cerisaie. Il faut noter que Tchekhov n'a pas voulu mettre de père dans *la Cerisaie*. Le père de Lioubov est mort, le père d'Ania est parti. La seule ancienneté présente, la seule « paternité », c'est celle de Firs, l'ancien serf, le moins que rien, qui continue d'obliger son « fils » de cinquante ans à mettre son manteau le soir. Firs est l'âme de la maison, il ne peut qu'y mourir, par terre, seul, *quand on en a fermé les portes.* Jean Davy, grand acteur, montre tout cela, avec une belle réserve.

Mauclair a bien dégagé aussi, mieux que les précédents metteurs en scène, le caractère de Lioubov. Car Lioubov n'est plus d'ici, elle est, en fait, restée là-bas, à Nice et à Paris. C'est par caprice, par erreur, que pour peu de jours elle est revenue en Russie. Elle tourne là, dans le jardin, dans les salons vides, exhibant ses jolies robes du faubourg Saint-Honoré (tous les costumes d'Odile Mallet sont, pour cette *Cerisaie*, remarquables). Rien ne la touche vraiment que ces télégrammes venus de Paris, qu'elle déchire. Elle a des sautes brusques d'émotion, sans suite. Avec un égoïsme incroyable, laissant sur le carreau sa fille et son frère, elle reprend le train de Paris, empochant l'argent que la vieille tante avait envoyé pour racheter la Cerisaie. La somme n'était pas suffisante pour sauver la propriété, mais elle suffira pour regagner Paris, et y vivre un peu. Monique Mélinand exprime, avec beaucoup de délicatesse, de fraîcheur, de simplicité, cette Lioubov d'une rare inconscience mais d'un rare individualisme.

Jacques Mauclair apporte le même soin particulier, original, à orienter tous les acteurs, l'émouvant Georges Toussaint (Pichtchik, qui peut rembourser ses dettes avec une joie fébrile), Claude Aufaure (l'étudiant Trofimov, la voix de la gauche), Guy Louret (l'acheteur de la Cerisaie), et les autres. C'est une soirée simple, fraternelle. Et ce théâtre qui court les routes départementales, c'est très sympathique.

MICHEL COURNOT.

★ Les Tréteaux de France, en tournée.

VARIÉTÉS

MICHEL BERGER AU PALAIS DES SPORTS

La mélodie d'abord

Compositeur prolixe qui a beaucoup écrit pour les autres avant de se laisser porter par le plaisir de jouer, Michel Berger croit d'abord à la puissance de la musique, à son rythme, à ses vibrations et ses tensions, aux combinaisons magiques qui développent sa sensibilité, déroulent sa folie, son énergie, le mouvement de sa vie. Michel Berger aime la musique et le cheminement profondément naturel dans l'écriture d'une chanson qui aboutit à un miracle, à une évidence. Et à l'écoute de cette évidence.

Il a inventé un son, une manière originale de balancer les sons et les mots, de faire surgir dans une lumière un peu irréelle des mondes fragiles, à fleur de peau, à fleur de cœur.. Mélodiste au sens plein du terme — et non fabricant de couleurs musicales comme tant d'autres sur le marché français, — Berger a d'abord offert sa fantaisie aux autres, à Véronique Sanson dont il produisit les deux premiers albums au début des années 70, à Françoise Hardy *(Message personnel)*, à France Gall *(la Déclaration d'amour)* et aux interprètes de la comédie musicale *Starmania.*

Son premier spectacle de chanteur au Théâtre des Champs-Élysées, il y a trois ans, était l'aboutissement naturel d'un voyage fraternel de dix ans avec les autres. Depuis, avec sa musique ouverte, avec son besoin d'espace et de mouvement, il a pris l'habitude de la scène, ou plutôt il a développé cette nouvelle volupté et laissé courir ses rêves de spectacle. Avec ses éclats musicaux, avec ses ballades qui ont une forte pulsion intérieure et avec ses mélodies plus musclées, le voici jusqu'à la fin de la semaine au Palais des sports dans un show qu'il produit lui-même, entouré notamment de Claude Engel, Yannick Top et Kamil Rustam aux guitares, de Claude Salmieri à la batterie et de Gérard Bikialo aux claviers. Berger a, comme il le dit lui-même, « *la pêche* », et il nous la communique ! Un effort de mise en scène fait surgir heureusement sur le plateau certains personnages de ses chansons, comme dans un rêve éveillé, et on a beaucoup de plaisir à réentendre *les Uns contre les autres*, magnifique ballade chantée par Fabienne Thibeault dans *Starmania*. On regrette simplement une petite faute de goût au début de la seconde partie quand, jouant avec une colombe dans la chanson *Diego*, le chanteur se laisse aller au racolage.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des Sports 20 h 30.

■ **Le concert qu'Alain Lombard devait donner, le 19 mai, au Palais Garnier, avec la soprano espagnole, Monserrat Caballe, et l'orchestre de l'Opéra est annulé.**

***Le directeur musical de l'Opéra de** Paris qui, déjà au mois d'avril, avait dû abandonner, pour raisons de santé, ses fonctions de chef d'orchestre à la salle Favart, est toujours contraint au repos.*

■ **Une fête de la salsa, organisée par le Comité des réfugiés politiques latino-américains (C.C.L.A.), aura lieu le vendredi 20 mai au Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris-11e. (Rens. : 588-48-28.)**

EXPOSITION

Grandes heures du dessin italien

(Suite de la première page)

Ce fut pour Lugt une aventure : une sorte de curiosité amoureuse le poussait vers certaines feuilles griffées par la plume, relevées de lavis ou vaguement crayonnées, où il fallait reconnaître la main de Piero di Cosimo, du Guerchin — l'un de ses favoris, dès le début, — ou de tel Vénitien, Francesco Guardi, ou le plus modeste, Fontebasso. Dès 1923, il découvrit, dans un lot, une étude où il reconnut une esquisse préparatoire de Raphaël pour la *Déposition*. En même temps, il faisait l'acquisition, à Florence, d'un ensemble particulièrement exquis de dessins véronais du Quattrocento, qui sont restés la fine fleur de la collection : silhouettes de Stefano da Verona, et un stupéfiant cavalier de Pisanello.

Lugt serait devenu en d'autres temps le saint patron des amateurs, ceux qui préfèrent le bric-à-brac de la salle des ventes aux bibliothèques, les cartons désordonnés des brocan*teurs aux travaux des historiens.* Il le disait volontiers avec malice dans la fierté des trouvailles que son flair avait permises et qu'il s'employait à analyser et à présenter avec rigueur. Car il y avait du scientifique chez ce passionné, et tout devait aboutir, pour lui, à un beau « *catalogue raisonné* ».

Il faut le reconnaître, l'ouvrage en trois volumes présenté par Carlos Van Hasselt, le directeur actuel de la Fondation, et agencé par James Byam Shaw, est une grande chose, un chef-d'œuvre de cette démarche *analytique* du « *connaisseur* », avec l'appareil de notes et d'index, de références impitoyablement précises sur les ventes, les provenances, les filigranes, qui sert d'encadrement rigoureux à la beauté des planches. Celles-ci doivent entretenir en permanence le désir de voir les originaux. Par bonheur, à partir de l'an prochain, le contenu de l'exposition de Londres sera présenté à Paris, mais par tranches, école par école : Florence, Ombrie, Venise et ces fameux Véronais. Même quand les artistes n'ont pas les noms les plus célèbres, chaque dessin a été retenu pour son accent, son caractère. Cette collection n'est pas un panorama historique, mais une école du goût.

Les personnages éblouis de Tiepolo

Si l'on souhaite la mise en valeur d'une famille de dessinateurs, dans un ensemble calculé, balancé et typique d'une production élevée — et, bien entendu, attirante, — il faut aller voir, au Palais des beaux arts de Bruxelles, les cent cinquante dessins vénitiens du XVIIIe siècle extraits des collections publiques et privées européennes (2). Un fil directeur assez explicite court à travers les panneaux. On a d'abord voulu ménager des rapprochements avec les grands praticiens de tous les pays : les silhouettes, surtout féminines, à la pierre noire ou au fusain, de Pietro Longhi invitent par leur fainte nonchalance, à penser à Watteau et à Chardin ; les « têtes de caractère », *rondes et ombrées*, de Piazzetta sur papier couleur, aux portraits des Pays-Bas ; les paysages à la plume de Canaletto répondent aux découpages nets des « topographes » flamands.

Cela dit, tout se distribue entre deux pôles superbes : les figures dansantes et les accents sinueux de Gian Battista Tiepolo — un des ensembles les plus complets qu'on ait vus depuis longtemps —, et, à l'autre extrémité, le monde ardent, chargé et comme explosif de Piranèse, ce Vénitien de Rome.

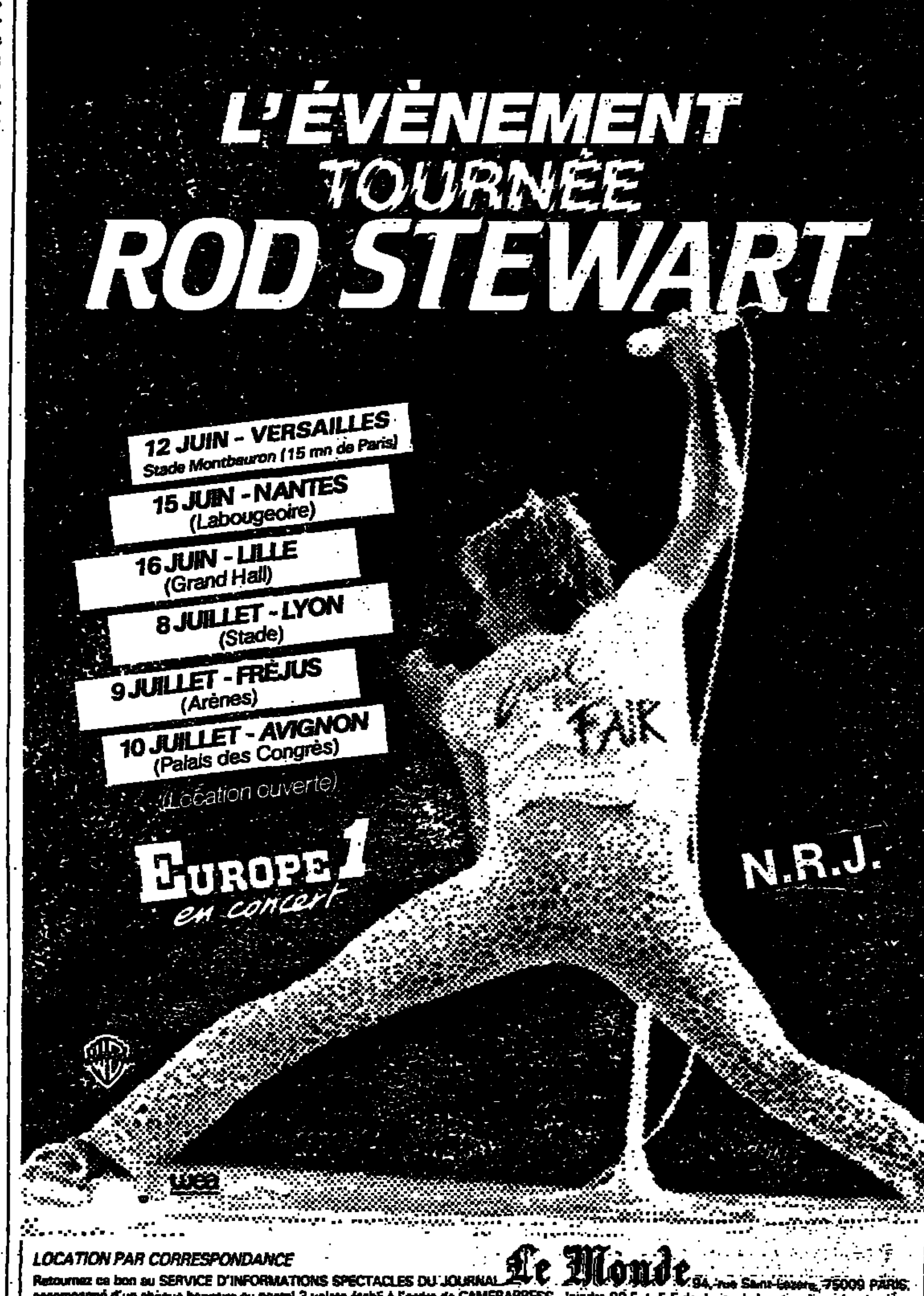
Quelqu'un a observé que les personnages de Tiepolo ont les yeux mi-clos, comme s'ils étaient éblouis par la lumière. Mais c'est tout le corps qui se penche, se découpe, scintille et se volatilise dans les boucles sommaires et les nappes de sépia. Le dessin permet tout cela, dans une économie de moyens qui se révèle commune à tous, avec un frémissement et une dissolution comparables dans la clarté. Et Piranèse à son tour participe au flamboiement sérien avec la fameuse étude de palais traversé de projecteurs (acquis par le Louvre il y a douze ans) et un dessin nerveux, crépitant d'architectures sur fond de sanguine (Oxford).

Même les silhouettes de débardeurs, le profil d'une console ont un contour déchiqueté et vibrent comme les *macchiette*, les taches-figurines de Guardi. Faites la comparaison avec les planches de la collection Lugt : les formes semblent plus solides, même chez Tiepolo et Guardi, et la présence des robustes Novelli, Bison, ajoute une note néo-classique imminente. Ainsi, le choix des pièces guide l'œil vers *certaines évidences.* A Bruxelles, on ne pouvait mieux faire saisir grâce au dessin ce que fut, dans son brio agressif et léger, la Venise de Vivaldi, de Casanova et de Goldoni.

ANDRÉ CHASTEL.

(2) *Dessins vénitiens du dix-huitième siècle.* Cent cinquante-cinq numéros avec études de J.-D. Romanelli, A. Bettagno, T. Pignatti, A. Mariaz et L. Puppi. Exposition organisée par E. Goldschmidt. Palais des beaux arts à Bruxelles. (Jusqu'au 5 juin.)

★ On doit encore signaler une exposition considérable de gravures du dix-huitième siècle comprenant les artistes du Frioul et les Vénitiens les plus célèbres, les Tiepolo, Piranèse, etc., mais aussi les moins connus : G.F. Costa, G. Leonardis, A.M. Zanetti. Plus de six cents pièces présentées au palais Atems de Gorizia, puis, pour l'été, au Musée Correr de Venise Notices par G. Romanelli, G.M. Pilo, D. Succi...



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA VITROMAGIE Y EN A QUI MANQUENT PAS D'AIR - Mandapa (589-01-60), 20 h 45.
MARIONNETTES TRADITIONNELLES JAPONAISES - Théâtre de l'Alliance (544-41-42), 20 h.
LA MUSICA - Cité internationale (589-38-69), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : la Belle Hélène.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Seconde Surprise de l'amour ; la Colonie.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : relâche ; Grand foyer : 18 h 30 : le Corps à refaire ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Concert musique vivante avec Carlos Roque Alsina.
ODÉON (325-70-32), relâche.
PETIT ODÉON (325-70-32), relâche.
TEP (797-96-06), 20 h 30 : Musiques, chants d'Amérique latine.
Petit TEP, relâche.
BEAUBOURG (277-12-33) Débats Rencontres-Musée : 12 à 22 h : Revue de l'image nº 23-Radio Latina ; Crossing map de L. Lijn ; 21 h : Vide et lecture. Déploiement dans la présence ; 18 h 30 : Les dimensions du modernisme. Vers une théorie du modernisme ; 21 h : Autour de l'exposition Macao, ou jouer la différence ; Cinéma vidéo : 13 h : Robots industriels IV. Atelier flexible ; 16 h : Introduction à la musique contemporaine nº 2 « Nécessité et hasard » ; 19 h : Le temps des cathédrales : Dieu est lumière ; 12 h à 22 h : Média de Yann Nguyen Minh ; Concerts : 18 h 30 : Une heure de musique de chambre du XXe siècle par les solistes de l'EIC ; 20 h 30 : Forum de la création. Dixième anniversaire de l'Itinéraire.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : J. Neumeier et les *danseurs de l'Opéra de Hambourg* ; 20 h 30 : Ballet de Hambourg.

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) 20 h 30, Coup de soleil.
ATELIER (606-49-24) 21 h, le Neveu de Rameau.
ATHÉNÉE (742-49-24) 20 h, Kean
BASTILLE (357-42-14) 20 h : Où sont tous mes amants ; 21 h, Description d'un combat
BOUFFES DU NORD (239-34-50) 20 h 30, la Cerisaie.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) *20 h 30 : Zod Zod Zod...ique.*
CARTOUCHERIE, Tempête (328-36-36) I. : 20 h 30 : la Papesse II. 21 h, les Amours de M. Gazon.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) 21 h, le Rendez-vous.
CINQ DIAMANTS (580-18-62), 21 h. : Monsieur Milord.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : Roméo et Juliette.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41) 21 h, Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) 21 h: Commissaire Nicole Bouton.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) 20 h 30, 15 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) 18 h 30 : Si Guitry m'était chanté ; 20 h 30 : Lune et l'autre.
CONSTANCE (258-97-62) 20 h 45 : L'Histoire merveilleuse et fantastique d'un gagnant du Loto dont la fiancée se tua accidentellement le lendemain du tirage.
ÉDOUARD-VII (742-57-49) 21 h, Joyeuses Pâques.
ELDORADO (208-45-42) 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
EPICERIE (272-23-41), I. 18 h 30 et 20 h 30 : le Crime du professeur Lebret ; II. 20 h 30, le Retour du Condor.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : Don Quichotte, 22 h, Abraham et Samuel.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 22 h, le Faucon mal fait.
ESPACE-MARAIS (271-10-19) 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONDATION DEUTSCHE DE LA MEURTHE (797-33-05) 21 h : le Paradis perdu.
FONTAINE (874-74-40) 20 h 30, S. Joly.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 20 h 30, Des jours et des nuits.
GALERIE 55 (326-63-51) 21 h : Play it again, Sam.
GRAND HALL MONTORGUEIL (535-78-37) 20 h 30, les Troyennes.
HUCHETTE (326-38-99) 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Neil.
JARDIN D'HIVER (255-74-40) 21 h, Transat.
JEUNE THÉATRE NATIONAL (271-51-00) 21 h : Crépuscule.
LA BRUYÈRE (874-76-99) 21 h : Mort accidentelle d'un anarchiste.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Un ascenseur à la mer ; 22 h 15 : Archéologie. – II. 18 h 30 : Fragments ; 20 h 30 : les Enfants du béton. – Petite salle, 18 h 30 : Om-Saad.
MATHURINS (265-90-00) 20 h 45, l'Avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02) 21 h 15, On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22) 20 h 30, le Vison voyageur.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h, R. Devos ; Petit Montparnasse, 21 h 15, l'Astronome.
ŒUVRE (874-42-52) 20 h 30, Sarah ou le Cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) 20 h 45, la *Fille sur la banquette arrière.*
POCHE (548-92-97) 21 h : Vera Baxter.
SAINT-GEORGES (878-63-47) 20 h 45, Six heures plus tard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) 20 h 45, le Fauteuil à bascule.
STUDIO-THÉATRE 14 (545-49-77) 20 h : Et nos amours ; 21 h 30 : les Burlingueurs.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) 20 h 30 : Huis clos ; 22 h, Fin de partie.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THEATRE DU LYS (327-88-61) 20 h 30 : Toul Avac Tin Do, si tu peux ; 22 h 15 : le Monte-Plats.
THÉATRE DE LA MER (671-47-61) 20 h 30, les Hommes et la Nuit.
THÉATRE 13 (588-16-30) 20 h 30, le Piège de Méduse.
THÉATRE 18 (226-47-47) 20 h, Peinture fraîche ; 22 h, Fissure compacte.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) 20 h 30, l'Opéra de quat'sous.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Grande Salle 20 h 30 : l'Ame et la Danse ; Petite salle 20 h 30, les Exilés.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48) 18 h 30 : la Crosse en l'air ; 20 h 30 : Merci Appoline ; 22 h 15, J. Charby : Pour de rire.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) 21 h, les Dix Petits Nègres.
VARIÉTÉS (233-09-92) 20 h 30, l'Etiquette.

Festival

VIIe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN
Hôtel de Saint-Aignan
21 h : Ensemble C. Stamitz (Brahms, Sta*mitz*, Weber).

En région parisienne

ATHIS-MONS, salle des fêtes (048-46-18), à 21 heures : Motus et Paillasse.
CHOISY, Th. P.-Eluard (890-89-79), à 20 h 30 : Ben Zimet.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Ile Saint-*Germain, à 20 h 30 : la Cerisaie.*
MONTREUIL, Studio-Théâtre (858-65-33), à 20 h 30 : la Ronde ; CCC (858-07-20), à 20 h 30 : Cie de l'Arbre sec : Réunion.
MONTROUGE, Eglise Saint-Jacques-le-Majeur, à 20 h 30 : Angel Parra : Oratorio para el pueblo.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-*00-59), 14 h 15 .... fuge en mineur.*
STAINS, Th. P.-Eluard (821-61-05), 21 h : la Peau du personnage.
SURESNES, Th. J.-Vilar (772-38-80), 21 h : la Sorcière aux balais.
LE VESINET, CAL (976-32-75), 21 h : Modern'Dance.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-73-74), 21 h : Il flotte dans l'air des milliers de pardessus.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969/1982) : Milestones, de R. Kramer et J. Douglas ; 19 h : Ah ! Wilderness, de Cl. Brown ; 21 h, Cinéma australien (1919/1982) : The Plumber, de P. Weir.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Quinzaine des réalisateurs (1969-1982) : l'Eau chaude, l'eau frette, de A. Forcier ; 17 h : Ferdinand le radical, de A. Kluge ; 19 h, Cinéma indien : Calcutta 71, de M. Sen.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
281-26-20 +
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 19 mai

Les exclusivités

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ATOMIC CAFÉ (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; (v.o., v.f.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 18e (241-77-99).
LA BALANCE (*Fr.*) : *Maxéville, 9e* (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
BANZAI (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).
LA BELLE DE SAIGON (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BERLIN HARLEM (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
BRISBY ET LE SECRET DE NIMH (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Cinoches St-Germain, 6e (633-10-82).
CARBONE 14, LE FILM (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) - V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; Magic Convention, 15e (828-20-64).
CIRCULEZ Y'A RIEN A VOIR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gau*mont Gambetta, 20e (636-10-96).*
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-25-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Para*mount Maillot, 17e (758-24-24).*
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Républic Cinéma, 11e (805-51-33).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-*Ambroise, 11e (700-89-16).*
DAR L'INVINCIBLE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DERNIERS MONSTRES (It., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Français, 8e (770-33-88).
DERRIERE LA PORTE (It., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DIALOGUE DE ROME (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; *Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e* (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Maxeville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Palace Croix Nivert, 15e (374-95-04) (H. sp.).
ÉDITH ET MARCEL (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).
L'ÉVENTREUR DE NEW-YORK (A. v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Boulevards, 9e (770-72-86) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-André-des-Arts III, 6e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA FEMME DE CAUCHEMAR (All., v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FILLE DE TRIESTE (It., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
LA FLAMBEUSE DE LAS VEGAS (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FUCKING CITY (All. v.o.) (**) : Marais, 4e (278-47-86).
GALJIN (Bre., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
GANDHI (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
L'IMPÉRATIF (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'INDIC (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).
J'AURAI TA PEAU (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxeville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Forum, 1er (297-54-74) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Images, 18e (522-47-94).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
L'ŒIL DU TIGRE : ROCKY III (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) - V.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PENITENCIER DE FEMMES (Fr.-It., v.f.) (**) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
48 HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
RAMBO (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-18-45). V.f. : Arcades, 2e (233-54-58).
REVIENS JIMMY DEAN REVIENS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
SARAH (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18).
SUPERVIXENS (A., v.o.) (**) : Boîte à Films (H. sp.), 17e (622-44-21).
SURPRISE PARTY (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).
THE VERDICT (A. v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
TÉNÈBRES (It., v.f.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
T'ES FOU JERRY (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
TOOTSIE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
LE VENT (Mal., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85. – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
VIE PRIVEE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).
Y A-T-IL ENFIN UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).
ZIG ZAG STORY (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images, 18e (522-47-94).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ARGENT, film français de Robert Bresson : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e *(561-10-60) ; Colisée, 8e* (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES BANCALS, film français de Hervé Lièvre : Quintette, 5e (633-79-38).
L'HISTOIRE DE PIERRA (*), film franco-italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Olympic Entrepot, 14e (542-67-42) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU, *film français de Jean-Jacques Bei*neix : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (327-48-18) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
LE MUR (**), film franco-turc de Yilmaz Güney, v.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *Magic Convention, 15e* (828-20-64) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
LA VALSE DES PANTINS, film américain de Martin Scorsese, v.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
ZOMBIE (**), film américain de Georges A. Romero, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

COMMUNICATION

Jeudi 19 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : Bel Ami.
Réal. P. Cardinal, adapt. P. Moustiers, avec J. Weber, A. Clément...
Bel-Ami quitte Madeleine, renoue avec Clotilde, séduit Mère Duroy, pour enfin prendre en otage sa fille Suzanne avec qui il se marie. Dernier épisode d'une adaptation sans gloire d'un roman de Maupassant.



22 h 15 Spécial Cannes.
De José Artur.
Des séquences et interviews de vedettes du cinéma après la clôture du Festival de Cannes 1983.

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 L'histoire en question : Toutankhamon, d'A. Decaux.
L'équipe de « L'histoire en question » s'est rendue en Egypte, a retrouvé les traces du précurseur du pharaon Toutankhamon et tente de reconstituer la démarche des archéologues.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Sex Machine, Weather Girls, Kid Creole et The Coconuts, Joe Cocker...

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Ciné-passion, de M.-C. Barrault.

20 h 40 Film : la Provinciale.
Film franco-suisse de C. Goretta (1980), avec N. Baye, A. Winkler, B. Ganz, P. Vernier, P. Chesnais.
Une jeune Lorraine, dessinatrice en architecture, quitte sa ville natale pour aller chercher du travail à Paris. Dans la capitale, elle mène une vie difficile, accumule les déconvenues.
Un style rappelant celui de la Dentellière *pour le portrait d'une femme humiliée et intérieurement blessée, mais dont la volonté est la plus forte. L'étude sociologique, que Goretta veut porter vers la satire, est discutable.*

22 h 20 Journal.

22 h 40 Bleu outre-mer.
La pêche artisanale et le bloff en Guyane. Bien documenté, mais le ton, la manière d'aborder la réalité date d'il y a vingt ans !

23 h 34 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.

23 h 35 Prélude à la nuit.
Mélodies de Clara Wiek-Schumann, avec U. Reinemann, baryton, et D. Selig au piano.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Après dîner » et « L'argent fait le bonheur », de R. Prieto.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Fréquence de nuit : paysages du Danube : de Passau à Vienne ; à 20 h 30, concert (en direct de la Mozartsaal de Vienne) : « Quatuor op. 59 nº 1 » de Beethoven ; « quatuor nº 1 » de von Einem ; « Quatuor en ré majeur », de Haydn, par le Quatuor Alban Berg ; à 22 h 30, La valse et le divan ; à 23 h, la descente du Danube.

Vendredi 20 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h H.F. 12 (info).
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 50 Portes ouvertes : A l'école les autres.
14 h 5 Une étrange piscine.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les uns pour les autres.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1.
Autour de Yannick Noah, Annie Girardot, Bob Decout, Pia Zadora...

21 h 40 Série : la Route de la liberté.
D'après H. Fast. Réal. J. Kodar avec A. Mohammad, K. Kristofferson.
Une saga américaine, en quatre épisodes, sur l'histoire au dix-neuvième siècle d'un esclave fugitif (Mohammed Ali) choisi par la communauté noire pour devenir délégué à la Convention constitutionnelle. Un sujet passionnant, mais la réalisation est trop caricaturale.

22 h 50 Spécial Cannes 83.
Carnet de bord de Sam Fuller.

23 h 5 Histoires naturelles : La louveterie.
23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : L'Académie des neuf.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Série : La vie des autres.
14 h 5 Aujourd'hui la vie.
15 h 5 Série : Les diamants du président.
16 h 5 Reprise : L'histoire en question. Toutankhamon (dif. le 19 mai).
17 h 20 Itinéraires. Sahel 83.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Secret diplomatique. De D. de La Patellière.
Enquêtes policières, chuchotements d'ambassade.

21 h 40 Apostrophes : Julien Green, la jeunesse d'un écrivain.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Romancier, nouvelliste, Julien Green ne fait partie d'aucune école, d'aucune mode. Un solitaire mystique qui nous mène par le chemin tortueux des passions aux portes de l'invisible. Réservé, peu habitué des médias, il ne vient que lorsqu'il est invité.

22 h 35 Journal.

22 h 45 Ciné-club (cycle Michel Simon) **: l'Atalante.**
Film français de J. Vigo (1934), avec M. Simon, D. Parlo, J. Daste, L. Lefèvre, G. Margaritis (N. Rediffusion).
Un marinier épouse une jeune paysanne de l'Oise. Elle s'ennuie sur sa péniche et, un jour, s'enfuit, pour aller à Paris. Le marinier est désespéré. L'unique long métrage de Jean Vigo (qui mourut après sa sortie), massacré pour l'exploitation. Chef-d'œuvre maudit, comme son créateur, poème d'amour empreint de fantastique social, et qui a fini par s'imposer dans sa vraie version reconstituée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Autour de Cannes : FR 3, contribution à la création cinématographique.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 50 Dessin animé : Tintin.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
(I.N.C.) Syndicats et consommateurs.
20 h 35 Vendredi : Pourquoi ils nous tuent ?
Magazine d'information d'A. Campana.
Isidro Romero et Elisabeth Burgos ont filmé pendant 4 heures, en plan fixe et en gros plan, le témoignage de Rigoberta, indienne de la région de Quiché au Guatemala, pour en extraire ici le récit de la mort de son frère, de son père et de sa mère. Un document accusateur sur l'armée, les tortures.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Magazine de la photo : Flash 3.
De J. Bardin, P. Dhostel et J. Eguer.
Un photographe dévoile ses secrets ; les pionniers de la photo soviétique ; portrait de Jacques-Henri Lartigue ; pratique : la photo de spectacle.

22 h 38 Une minute pour une image. D'Agnès Varda.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Trio pour violon, violoncelle et piano », de Ravel. Avec G. Poulet et Ph. Muller et N. Lee.

23 h 05 Journal et spécial foot.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Scènes d'un monde flottant » et « Terre de diamant », de K. White (2e partie).
11 h 2, Musique de chambre : Premières. Quatuor Emerson ; solistes de Strasbourg (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « La demeure des puissants », de M. Gallo.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire.
18 h 30, Feuilleton : Portrait de femme.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : mieux voir les étoiles.
20 h, L'Egypte contemporaine, par A. Ouaiss.
21 h 30, Black and blue : portrait de Miles Davis.
22 h 30, Nuits magnétiques, travaux et jours de La Villette.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Reicha, Liszt, Rossini.
7 h 5, Concert : « Concerto pour piano et orchestre nº 3 » de Beethoven, par l'Orchestre de la Suisse romande.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres de Wagner, par l'Orchestre radio-symphonique de Berlin, dir. R. Chailly.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Anner Bijlsma, explorateur en folie. Œuvres de Vivaldi, Chostakovitch, Czerny, Liszt, Servais...
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Sciortino et Fournier, par D. Fournier, luth.
14 h, Equivalences : Jean Langlais.
14 h 30, Les enfants d'Orphée : les animaux du fantastique.
15 h, D'une oreille l'autre.
17 h 5, Les intégrales... des œuvres de Pierre Boulez.
18 h, Jazz : le clavier bien rythmé.
18 h 30, Studio-concert (en direct du Studio 106) : œuvres de Boismortier, Gabrielli, Couperin... par A. Bijlsma et P. Muller, violoncelles baroques.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 20, Concert (émis de Stuttgart) : « Symphonie nº 33 » de Mozart, « Concerto pour violon et orchestre nº 1 en sol mineur » de Bruch, « Symphonie nº 4 » de Nielsen, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. N. Marriner, sol. M. Fried, au violon.
22 h 15, Fréquence de nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 19 MAI

– *M. Michel Baroin,* président de la Garantie mutuelle des fonctionnaires et de la Fondes (Fondation de l'économie sociale) participe à l'émission « Le temps de dire », à 19 heures, sur Radio-Service-Tour-Eiffel, 101,5 MHz, Paris.

VENDREDI 20 MAI

– *M. Charles Fiterman,* ministre des transports, est l'invité de l'émission « Plaidoyer », sur R.M.C., à 8 h 30.

LES DÉBUTS DE LA TÉLÉDISTRIBUTION

M. Bernard Schreiner (« Monsieur Câble ») : Six mois pour réussir

Tout le monde l'appelle déjà Monsieur Câble. Député socialiste des Yvelines, maire adjoint de Mantes-la-Jolie, rapporteur de la loi sur la communication audiovisuelle, M. Bernard Schreiner avait le profil idéal pour présider la « mission télédistribution » (*le Monde* du 23 avril). Redoutable entreprise puisqu'il s'agit de servir de médiateur entre les collectivités locales et les P.T.T. pour la mise en place des réseaux, d'aider les villes déjà câblées à utiliser rapidement leurs installations, et surtout, de trouver les programmes nécessaires pour que les abonnés aient quelque chose à regarder. A l'heure des discussions entre les P.T.T. et les collectivités locales (Lille, Paris, la Seine-Saint-Denis, etc.), M. Bernard Schreiner nous a confié ses premières propositions.

A en juger par les multiples déclarations de ces derniers mois, le plan de câblage de la France, décidé en conseil des ministre en novembre 1982, suscite aujourd'hui une remarquable diversité de stratégies. Celle des P.T.T., qui, à travers la vidéocommunication, l'interactivité et le visiophone, installent un réseau très comparable à celui du téléphone. Celle des responsables de la culture ou de la communication, qui souhaitent que la télédistribution dynamise la production audiovisuelle française. Celle des collectivités locales, qui voient dans le câble un moyen non négligeable d'asseoir leur pouvoir à travers l'information municipale. Celle, enfin, des industriels du contenu, et en particulier ceux du cinéma, qui considèrent les futurs réseaux comme autant de nouveaux marchés pour leur production, une analyse partagée, au reste, par leurs homologues étrangers qui regardent avec intérêt se développer le câble français.

Même si la fibre optique a une grosse capacité, voilà de quoi poser de sérieux problèmes à M. Bernard Schreiner. Mais le député des Yvelines, qui travaille depuis quinze jours dans les petits bureaux de la rue Saint-Dominique, n'est pas homme à se laisser désarmer par les difficultés. *« Tous les partenaires ministériels qui soutiennent la mission ont parfaitement conscience de ces difficulté et ils m'offrent aujourd'hui une collaboration très satisfaisante, en particulier sur le problème des programmes. Il y a un décalage évident entre la mise en place des réseaux et la montée en régime de la production audiovisuelle qui doit les alimenter. Il faut compter deux ans entre la commande des prises par les P.T.T. et leur installation. Avec les douze réseaux existants (1) qui seront complétés en octobre par une nouvelle liste, nous ne dépasserons pas au début 1984 les 100 000 prises. C'est insuffisant pour rentabiliser une production. C'est pour cela que j'ai choisi comme objectif prioritaire de mettre à la disposition des réseaux plus de deux milles heures de programmes avant la fin de l'année. C'est sur cela que nous serons jugés. »*

Pour réussir son pari, M. Bernard Schreiner se livre à une exploration systématique de toutes les ressources audiovisuelles disponibles en France. A tout seigneur tout honneur, il commence par le cinéma, le programme le plus prisé du public. *« Là, le potentiel est riche, mais sa diffusion pose une série de problèmes. Faut-il observer les mêmes contraintes qu'à la télévision : nombre de films, délais et jours de diffusion ? Je pense que le câble mérite un dispositif particulier et un effort de la part de la profession. Je vais négocier avec elle des règles du jeu expérimentales et transitoires qu'on pourrait revoir d'ici un an ou deux. »*

Le rôle déterminant de FR 3

Autre partenaire dont les ressources sont importantes, l'éducation nationale, qui dispose d'une vaste cinémathèque et des productions audiovisuelles des universités. *« Là, le problème est de choisir des documents de qualité qui puissent intéresser un vaste public. Nous allons travailler sur trois thèmes : les langues étrangères, l'histoire et la géographie, les travailleurs immigrés. Nous y associerons des éditeurs privés, comme Nathan et Hachette, qui sont spécialisés dans les documents éducatifs. »* Dans la même logique, l'équipe de Bernard Schreiner inventorie le patrimoine audiovisuel des institutions : les ministères de l'agriculture, des P.T.T., du temps libre, le C.N.R.S., l'armée, les syndicats... Tous disposent de productions, souvent de qualité mais méconnues du grand public.

Le troisième partenaire de cette banque d'images est le service public, et notamment FR 3, dont M. Bernard Schreiner a souvent rappelé qu'il devait jouer un rôle fondamental dans la mise en place des réseaux câblés. *« Je compte beaucoup sur l'Agence de programmes interrégionaux mise en place par la direction de FR 3. Elle pourra coproduire avec des réseaux locaux ou leur vendre des programmes. Au-delà, FR 3 peut utiliser tout le matériel réuni pour des dossiers, des enquêtes ou des reportages sportifs. Si seules quelques minutes passent à l'écran, le reste peut intéresser le câble. Mais les stations peuvent aussi proposer la programmation de tout un canal, proposition qui a déjà été faite par FR 3 Nancy au réseau câblé de Metz. Enfin, FR 3 dispose de structures lourdes de production en région et peut servir de prestataire de services pour des productions locales. »* M. Bernard Schreiner n'oublie pas l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), qui concentre toutes les archives de la télévision et qui fournira avant la fin de l'année un catalogue de cinq cents à mille heures de programmes, consultable sur son réseau informatisé CAPAC.

Reste enfin le secteur privé : *« Sans lui,* précise M. Bernard Schreiner, *le service public ne pourra pas alimenter les réseaux câblés. Mais les industriels des programmes accepteront-ils d'investir dans une production qui ne sera rentable que dans trois ou quatre ans ? Pour les convaincre de se mobiliser dès à présent, nous étudions des systèmes de bonifications dont pourraient bénéficier certaines initiatives à titre transitoire. La même proposition sera faite à ce que l'on appelle le tiers secteur associatif. »* Toutes ces négociations menées tambour battant devraient permettre à la mission de dépasser son objectif de deux mille heures de programmes. Ce qui semble donner des ailes à M. Bernard Schreiner. *« Nous assurerons la sélection, l'accès, la distribution physique de ces documents. Nous irons même plus loin en proposant des scénarios de programmation sur un mois ou plus. Devant l'urgence du problème, la mission se doit de devenir programmateur. »*

Mais n'est-ce pas là empiéter sur l'autonomie des sociétés locales d'exploitation commerciale, les fameuses SLEC, constituées à l'initiative des collectivités locales ? *« Pour un grand nombre de collectivités locales, le câble apparaît souvent comme le support d'une production locale. Elles ne se rendent pas compte que cela suppose des investissements considérables et disproportionnés avec les perspectives de rentabilité à moyen terme. Pour assurer leur équilibre financier, les SLEC doivent jouer un rôle d'assemblier entre des éléments de programmes fournis par des éditeurs, des programmateurs, et quelques programmes ponctuels produits localement. C'est d'ailleurs un métier qui ne s'improvise pas, et nous envisageons de mettre en place avec l'INA une formation de ce type de professionnels. En attendant, la mission doit créer des programmations de toutes pièces. Nous avons six mois pour réussir. Au début de 1984, les douze réseaux existants doivent être remis à niveau et les diffusions doivent commencer. »*

« Tout le monde sera au même niveau »

M. Bernard Schreiner reconnaît toutefois que les problèmes ne manquent pas. Et tout d'abord les problèmes techniques : sélecteurs de canaux, dispositifs de facturation, normes de diffusion. Mais, la première expérience, à Biarritz, à partir de juillet prochain, devrait permettre d'avancer. Dans les négociations permanentes qu'il mène avec la Direction générale des télécommunications et télédiffusion de France, le député des Yvelines insiste de toute évidence pour que les SLEC et le marché fragile des programmes n'aient pas à supporter le coût de la mise en place des réseaux. De ce point de vue, sa médiation est essentielle : pour une fois, peut-être, la politique de la communication ne sera pas déterminée en France par la seule logique industrielle.

Mais il y a aussi des problèmes juridiques épineux. La constitution des SLEC n'étant pas prévue par la loi du 29 juillet 1982, elle ne peut pas faire l'objet d'un décret. *« Nous sommes condamnés à improviser un équilibre jusqu'en 1986, date à laquelle la future loi sur les entreprises de communication réglera les problèmes. Mais cette période expérimentale nous permettra de mieux affiner le dispositif légal. La Haute Autorité de la communication audiovisuelle va jouer un grand rôle par l'intermédiaire des autorisations de programmes. C'est à elle que revient d'imposer des règles sur le pluralisme de la programmation ou le quota de programmes étrangers. »* Sur ce sujet, M. Bernard Schreiner est très ferme : *« Autant il est envisageable de négocier cas par cas, par exemple sur la propriété des réseaux existants ou sur la taille d'un réseau local, autant il est nécessaire que toutes les SLEC observent les mêmes règles du jeu en matière de programmation, à Paris comme à Mantes-la-Jolie. »*

Les règlements de la Haute Autorité pourraient même préfigurer le contenu de la loi sur les entreprises de communication : *« La Haute Autorité devra décider si les SLEC sont soumises à des contraintes de service public, à la responsabilité éditoriale et au droit de réponse, comme la presse. »* Dans la vision de M. Bernard Schreiner, le câble prépare la grande mutation de l'audiovisuel français et donne tout leur sens aux grands principes de la loi sur la communication audiovisuelle. *« Les bouleversements seront de plus en plus sensibles, notamment en matière de financement publicitaire. Les éditeurs, les programmateurs et les SLEC peuvent très bien rentabiliser un canal avec de la publicité nationale ou locale jusqu'à hauteur de 80 %. Je sais que la presse régionale s'inquiète déjà des conséquences de cette dérégulation. Même si l'on peut envisager des dispositifs transitoires, pour ne pas aboutir à une déstabilisation brutale, je remarque que les journaux peuvent aussi programmer un canal sur un réseau et tirer ainsi avantage d'une régie publicitaire déjà existante.*

» De toute façon, je voudrais insister sur un point qui n'est jamais clairement perçu : quand, en 1986, nous aurons une loi sur les entreprises de communication, tout le monde sera au même niveau. Il n'y aura plus de SLEC ou d'association 1901. Presse, radio, télévision ou câble devront se partager le même marché publicitaire. Nous avons trois ans pour trouver un nouvel équilibre. »

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) Voir *le Monde* du 23 avril.

● *M. Louis Mexandeau, ministre des P.T.T.,* a reçu, mercredi 18 mai, M. Jacques Chirac, maire de Paris, venu lui présenter les projets de câblage de la capitale, une première tranche de travaux devant aboutir au raccordement de dix mille foyers des douzième, treizième, quatorzième et quinzième arrondissements. Un groupe de travail mixte va préparer les modalités pratiques d'un accord entre la ville et l'Etat, la décision devant être prise *avant la fin de l'année 1983. Le* ministre des P.T.T. a déjà reçu le président de la communauté urbaine de Lille, le maire de Montpellier et le président du conseil général de la Seine-Saint-Denis. D'autre part, M. Mexandeau a indiqué qu'un schéma de câblage de l'Ile-de-France, dans la perspective de l'exposition universelle de 1989, était à l'étude avec les collectivités de la région.

● *Le conseil d'administration de la nouvelle Société de commercialisation* des œuvres et documents audiovisuels, créée par décret le 26 avril 1983 *(le Monde* du 27 avril), se réunira le 31 mai pour élire son président. Les différentes sociétés actionnaires, le Sofirad (33,33 % du capital), TF 1 (13,33 %), A 2 (13,33 %), la S.F.P. (6,67 %) FR 3 (5,34 %), l'INA (3,34 %)... ont désigné le 18 mai leurs représentants à ce conseil d'administration. L'Etat, actionnaire pour 23,33 %) n'a pas encore nommé ses quatre représentants.

● *M. Paul Parisot,* journaliste à *France-Soir,* devra être réintégré dans ce journal dans un délai de quarante-huit heures, *sous astreinte* de 1 000 F par jour de retard. C'est ce qu'a décidé, mercredi 18 mai, la première chambre de la cour de Paris, présidée par M. Jean Vassogne, après plaidoiries de Me Pierre-Édouard Weil et Louvet, et sur conclusions de Mme Françoise Flipo, avocat général. La cour d'appel a ainsi confirmé la décision de référé rendue en ce sens le 23 décembre par le conseil des prudhommes. La cour estime qu'il n'appartient pas à une juridiction des référés de trancher les points soulevés par les parties sur la validité ou la portée de l'article 47 de la convention collective des journalistes prévoyant la *« cessation de plein droit »* du contrat de travail d'un journaliste ayant atteint l'âge de soixante-cinq ans.



	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/fig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Consultant Recherche de Cadres HF

EQUIPES ET ENTREPRISES

Nous connaissons un développement régulier en menant à bien un travail de qualité (respect d'une méthodologie, implication personnelle, obtention de résultats) tant auprès des entreprises clientes que des candidats que nous conseillons.

Nos objectifs, notre volonté d'imaginer et d'apporter des services plus affinés aux entreprises en matière de recherche, de mise en place et suivi d'hommes et d'équipes de valeur, nous conduisent à intégrer un nouveau consultant.

Vous avez 30 ans minimum, une formation psycho ou E.S.C., une expérience de l'entreprise et du recrutement. Vous assurerez progressivement une activité complète de conseil : réalisation de contrats, suivi et développement d'une clientèle, prise en charge de l'évolution d'une ligne de produits.

Si ces perspectives vous intéressent, merci d'adresser lettre manuscrite de motivations et C.V. sous référence 12101 M à François CORNEVIN qui garantit la confidentialité.



Editions BORDAS

recherchent

Responsable Edition «beaux livres»

DE FORMATION UNIVERSITAIRE et ayant l'expérience de l'édition d'ouvrages illustrés, il (elle) devra :

- assurer la direction d'un service d'édition
- assurer l'entretien et le développement d'un catalogue d'ouvrages de référence et de beaux livres
- participer aux décisions de promotion et de mise en marché.

Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel 11, rue Gossin 92543 MONTROUGE Cedex.

Important équipement de loisirs de l'Est parisien recherche de suite

UN ANIMATEUR (TRICE) PERMANENT (E)

Pour actions en direction des scolaires, grand public, collectivités, etc. Expérience confirmée, imagination, dynamisme, indispensables. 5.100 F brut sur 13 mois

Envoyez C.V. + photo à : base de loisirs de Jablines. 77450 ESBLY.

ORGANISME SOCIAL recherche pour son service prestations (contrat - groupe de rente - survie et mutuelle)

UN RESPONSABLE

De bon niveau en comptabilité et en secrétariat, ayant l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation et étant disponible. (Avantages sociaux : Convention collective)

Envoyez C.V. + photo à : U.N.A.P.E.I. 15, rue Coysevox, 75018 PARIS.

URGENT

ORGANISME SOCIAL recherche pour remplacement d'un an

JURISTE CONFIRMÉ (E)

Expérience documentaliste, connaissances sur la législation personnes handicapées et disponibilités souhaitées.

Envoyez C.V. + photo à : U.N.A.P.E.I. 15, rue Coysevox, 75018 PARIS.

SOCIÉTÉ DE COMMISSAIRES AUX COMPTES recherche

1) CHEFS DE MISSION

Le poste conviendrait à des candidats diplômés de l'enseignement sup. ayant acquis l'expérience de l'audit à un niveau de responsabilité de dossiers pendant 3 ans minimum.

2) AUDITEURS CONFIRMÉS

Diplômés de l'enseignement supérieur, ayant acquis la pratique de l'audit en cabinet.

3) AUDITEURS DÉBUTANTS

formation ESCP, IEP, MSTCF ou équivalent.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prét. en précisant le poste choisi à COGERCO, 72, r. de Bellechasse, 75007 Paris.

Fabricant français de produits abrasifs et de rodage, situé banlieue parisienne, cherche

TECHNICO-CIAL

Avec solides références. Envoyez C.V. et photo sous réf. M 60784 à BLEU 17, rue Lebel 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra.

P.M.E. ÉLECTRONIQUE cherche

COLLABORATEURS TECHNICO-CCIAL

Pour diffusion matériel traitement d'eau. Expérience appréciée. Voiture souhaitée.

Pour candidature, tél. le 24 mai à part. de 9 h. 858-99-35.

Le Centre d'informations Financières rech. pour PARIS ou VERSAILLES FUTURS CADRES COMMERCIAUX (H. ou F.)

- Dynamiques et ambitieux.
- Goût contact haut niveau.
- Très bonne présentation.
- Sens des responsabilités.

Pr r.-v. 500-24-03, p. 209.

STE DE ST-PRAY

116, avenue de Villiers, 75017 PARIS RECHERCHE

1 COLLABORATEUR

(TRICE) ayant une parfaite connaiss. de l'activité march. de biens

STATUT VRP

Fixe + avantages sociaux 766-69-27.

---

capitaux propositions commerciales

Société de dépannage et d'entretien d'appareils au gaz cherche à acheter clientèle pour toutes régions. Tél. (91) 06-09-89.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

Les emplois à l'ETRANGER sont nombreux et variés (spécialistes, techniciens, cadres). Demandez une doc. sur la revue spécialisée MIGRATIONS (A 14) B.P. 29109 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Etudiant, 17 ans (1re) ch. travail vacances juin-juillet. Tél. M. Lévy, 770-82-92.

Secrétaire de direction expérimentée trilingue (anglais-espagnol), 28 ans, cherche poste stable sur banlieue ouest Paris. Tél. : 064-03-05.

Dame sobant., bonne prés., très bonne dactylo, bonne orthogr., ch. emploi mi-temps, après-midi, à partir du 24-5-83. Env. St-Lazare ou prox. Ecrire sous le nº 878 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre édition librairie ch. poste Paris ou sud France. Etudierais toutes propositions. M. Basset, 98, bd de Clichy, 75018 Paris. Tél. 254-91-64.



emplois régionaux

BELIN INTERNATIONAL

Société commerce international pour un groupe de constructeurs machines agricoles recrute :

CHEF DE VENTES EXPORT

Le titulaire devra :

- Animer une équipe de délégués commerciaux sur Afrique, Moyen-Orient et Asie ;
- Promouvoir les produits et l'ingénierie agricole du groupe ;
- Connaître l'agriculture, le machinisme agricole ;
- Avoir pratiqué depuis plusieurs années le commerce international ;
- Etre trilingue et disponible.

Ecrire avec C.V. à : M. B. BELIN BELIN INTERNATIONAL 2, mail des Charmilles B.P. 194 10006 TROYES CEDEX.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

R5 GTL, MARS 1981 3 portes, bleu océan. Très bon état, 79.000 km 3.500 F sous argus. Téléphone : 405-69-25.

de 8 à 11 C.V.

PARTICULIER vend FIAT ARGENTA 2000, inj., février 1982, blanche, int. velours beige, boîte 5. - P.B. feuilleté, glace élect., direction assist., radiocassette, stéréo FM. 28.000 km. AUVRAY : 858-78-00 bureau : 029-54-63, apr. 20 h.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

FORUM

ZONE PIÉTONNE Bel immeuble rénové

2 P. OU 3 P.

Tt confort, à terminer Px intéressant. 440.000 F Me voir, vend., sam., 14-18 h 1, RUE DU CYGNE.

3e arrdt

MARAIS BEAUBOURG

BEL IMMEUBLE RÉNOVÉ, ASC.

DU STUDIO AU 5 P.

Refaits neufs tt cft, charme, depuis 180.000 F. 296-12-83.

4e arrdt

MARAIS SULLY-MORLAND Imm. récent STUDIO Tt cft, asc., chf central. A SAISIR. 634-13-18.

ILE SAINT-LOUIS

4 p., 2 s. de bains, 2 w.-c., 150 m². Tél. : 704-27-37.

ILE SAINT-LOUIS

14, rue St-Louis-en-l'Ile, superbe 5 p., tt cft, 150 m². Sur place vendredi 20, de 14 h 30 à 18 h 30.

5e arrdt

NEUF CONSTRUCTION EN COURS

IMM. TRÈS GRAND LUXE DE 29 APPARTEMENTS Livraison immédiate

JARDIN PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU

DU 2 AU 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES

Prix moyen 15.000 F le m² Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN Tous les jours 14 h. à 19 h. Sauf mercredi et Dimanche

A.W.I. — Tél : 267-37-37.

CENSIER 2/3 PIÈCES

+ chambre en duplex 57 m², bains, 5e ss asc., 336-17-36.

6e arrdt

ODÉON CHARME 2 P.

POUTRES, CHEMINÉE, SOLEIL, 329-84-69.

---

100 m² EN DUPLEX

Près RUE BUCI Prix : 1.200.000 F.

MADIMMO : 260-30-39.

7e arrdt

210 m² SUR JARDIN

appt. de Récept. lux. soleil ST-GUILLAUME 354-42-70.

AV. LA BOURDONNAIS 2 pièces, cuis., WC, 45 m² à rénover — 545.000 F. GARBI — 567-22-88.

8e arrdt

SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE 5/6 p., 200 m², soleil, vue, service box. Tél. : 522-00-90.

9e arrdt

TRINITÉ

190 m² Gd stand., park. 387-71-65

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL SAINT-MARTIN du studio au 6 pièces ce jour et demain 14-19 H samedi et dimanche 11-13 h 14-19 h SAINT-MARTIN GRANGE AUX BELLES 152, quai de Jemmapes Tél. : 245-73-13.

11e arrdt

VOLTAIRE imm. ravalé beau studio cft à rénover 3e ét. Prix : 90.000 F crédit 100 % possible. Cogéfim : 347-57-07.

Mº Philippe-Auguste, pptaire vd ds résid., vaste 2 P., entr., gde cuis., w.-c., bns. 4400.000 F. Téléphone : 345-44-88.

12e arrdt

DAUMESNIL, à saisir agréable 3-4 P., tt conf., à rafraîchir, 7e, asc., imm. mod. 526.000 F. COGÉFIM, tél. 347-57-07.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS

« LISIÈRE DE PARIS » 45, avenue Jean-Jaurès Gentilly 2-3-4-5 PIÈCES LIVRABLES IMMÉDIATEMENT ouvert tous les jours sauf M/M. 14 h/19 h Tél : 546-07-73.

ARAGO Beau 2 P. tout confort très clair. Prix : 496.000 F - 325-97-16.

EXCEPTIONNEL EN 83

L'INVESTISSEMENT A RENTABILITE GARANTIE

3 ans de rentabilité garantie par contrat, 2 placements rares et sûrs :

LA FONTAINE REBEVAL 19e

Angle bd Villette et rue Rebeval. luxueux 2 et 3 P. balc. ou bow-window verdure. Tél. 205.29.52.

LES ARCADES DE LA NATION 11e

113, rue de Montreuil

Proche Pl. Nation - beau 2 P. gd confort habit. de suite. Tél. 367.17.44

CAPRI. Tél. 321.47.93.

CAPRI

14e arrdt

PLAISANCE. 2 p., cuis., s. de bains, env. 45 m², chauff. ind. gaz., r.-de-ch. avec cour, 250.000 Frs. Direct. propriétaire 489-23-37 soir 469-33-77.

ALÉSIA 3 PIÈCES, CUIS. WC, 50 m², bon imm. Px 290.000 F. 327-28-60.

ALÉSIA 2 PIÈCES, 55 m² TT CFT DÉGAGÉ soleil. 560.000 327-28-60

PARC MONTSOURIS MIXTE SÉJOUR + 3 CH. + chbre de service, tt confort Px 860.000 F. 327-28-60.

15e arrdt

ISSY-PARIS-RENAN 3e ét. Liv. + 2 chbres cft + serv. au-dessus, 550.000 F. 577-96-85.

---

2 PCES/BALCON

ds imm. récent s/jard. ét. élevé, très bonne exposition avec entrée, living, chambre, dressing, salle de bns, cuis. équipée, parking. 550.000 F. PARIMMO 554-70-72.

ISSY-PTE DE VERSAILLES 5 P. CONFT, 4e ET. ASCENS. 699.000 F. — 577-96-85

PTE VERSAILLES/ISSY 3 p. cft + 1 pièce. 540.000 F. 32, RUE ERNEST-RENAN 11 h-18 h. vendredi 20 ou Téléphone : 577-96-85.

Ravissant pied-à-terre, 35 m² Rez-de-chaussée + jard. privatif 31 m². Px : 450.000 F. T. : 783-89-86 — 548-54-99.

AV. DE BRETEUIL

Dans imm. rénové, pptaire vend studio tt cft 31 m² occupé, bail loyer libre. 704-27-37.

16e arrdt

Mº PASSY 3 P. 75 m² Imm. pierre de T. cuis. bains + chambre serv. Clair Soleil Px 800.000 F. — 574-65-11.

17e arrdt

45 BIS AV. VILLIERS

Mº MALESHERBES DUPLEX avec MEZZANINE de 2-4-5 P. et STUDIOS LUXUEUSE RÉHABILITATION Visites jeudi/Vend. 13 h/18 h.

BD BATIGNOLLES dans bel imm. 5 P. tt cft 128 m² — 704-27-37.

MALESHERBES

GD 5 P., cuis, 2 bains, 5e ét., asc., balc., travaux. 1.250.000 F. 267-37-37.

TERNES, 2 P. tout confort 30 m², refait à neuf, rez-de-chaus. 290.000 F. 763-44-30

Imm. d'angle rue Capitaine-Lagache et 52, rue Guy-Moquet 8e, 3 P. 50 m² à repeindre cuis., bains, w.-c. + combles (Duplex possible) Prix : 285.000 F. Voir 16 h/18 h ou 224-18-42.

18e arrdt

SACRÉ-CŒUR S/PLACE DU TERTRE. Gd studio caractère, poutres, cuis., bains. 634-13-18.

Rue Custine 2 p. caractère, entrée, cuisine, W.-C., bains, étage élevé. Px : 190.000 F. IMMO-MARCADET 252-01-82.

Près r. Ordener, sortie Mº, bel immeuble ancien, 2 p. tt cft. Prix : 210.000 F. IMMO-MARCADET 252-01-82.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE

un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.

IMMO-MARCADET

88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité à nos frais, réalisation rapide, paiement comptant assuré. Téléphone : 252-01-82.

19e arrdt

Appartement à vendre, excellent état, 100 m² dans petit immeuble situé entre la Porte Pré-Saint-Gervais et la Porte des Lilas se composant de : 1 salle de séjour, 2 chambres, 1 grande cuisine, tout confort, véranda plein sud, sur cour, peu de charges. Prix : 850.000 F. Domicile : 202-47-30. Bureau : 371-12-25.

20e arrdt

Métro Gambetta sur place 3 pièces, tt cft, 85 m² 680.000 F. Tél. : 797-41-39.

Gambetta, imm. pierre de t., 2 p., cuis., w.-c., dche. 218.000 F. Avec 20.000 F. Tél. : 797-41-39.

92 Hauts-de-Seine

MEUDON

8, route des Gardes

VUE PANORAMIQUE

IMM. PIERRE DE TAILLE 2 et 3 P. avec GD BALC. Livraison mai 83

PRÊT CONVENTIONNÉ

Appartement témoin, samedi, mardi, vendredi 14-18 h. 507-15-98 ou 200-23-20.

PTE VERSAILLES/ISSY 3 p. cft + 1 pièce. 540.000 F 32, RUE ERNEST-RENAN 11 h/18 h, vendredi 20 ou Téléphone : 577-96-85.

SÈVRES 81, Grande-Rue « LE PARVIS DE SÈVRES » 2 au 7 pièces. Commerce. Ce jour et demain 14-19 h. samedi et dimanche 11-13 h, 14-19 h. Tél. : 507-13-47.

PARTICULIER, NEUILLY, Maurice BARRES VEND Duplex très grand standing 350 m² environ + 2 superbes jardins plein sud. Tél. : 784-74-47, p. 1.114.

NEUILLY ST-JAMES

A vendre petit imm. d'angle, R. + 2, 470 m² env., partie libre, partie occupée. 1.145.000 F. T. : 553-00-21

94 Val-de-Marne

BANLIEUE SUD

Près futur Mº, beau 4 P., tt cft, vue, soleil, immeuble récent. Px total : 460.000 F URGENT. 337-88-58.

LA VARENNE

à 200 mètres du R.E.R. STUDIO à 3 P. NEUFS. Livraison immédiate sur place vendredi, samedi 14 h à 19 h. 104 BIS, AV. DU BAC. Téléph. : 783-82-77.

LE PERREUX

2 à 4 PIÈCES NEUFS PRÊTS CONVENTIONNÉS Sur place, 171, av. Pierre-Brossolette, vendredi, samedi 14-19 heures, 783-82-77.

ST-MAUR près R.E.R., imm. récent bon stand. Studio, s. de bs, cuis. équipée, 27 m² + loggia 7 m² + parking. Prix : 320.000 F. Tél. : 721-37-11.

95- Val-d'Oise

A vendre centre BEAUMONT Dans maison rurale duplex parf. état, tt cft, 120 m² HABIT. 350.000 F. S.I. 989-92-37.

SANNOIS imm. récent 5 P., cuis., s. de bs + s. d'eau, w.-c., cellier, 2 parkings. Px : 460.000 F. Tél. : 721-49-72.

Province

10 MIN. CENTRE LYON ECULLY pet. résid 1980 T4 93 m² + logg. grd stand. très calme parc boisé 2 ha T 16 (7) 833-03-60.

appartements achats

FRANCE AFRIQUE Rech. urgent 1 à 5 p. PARIS ou PORTES, 331-54-55

DORESSAY

RECHERCHE URGENT APPTS

160 m² A 220 m²

Du 1er au 8e et 14e au 17e NEUILLY, BOULOGNE et HOTEL PARTIC., 624-93-33.

Jean FEUILLADE 54, av. La Motte-Picquet, 15e 566-00-75 rech. pour clients sérieux 15e et 7e arrdt appts toutes surfaces et imm. Paiement comptant.

ACHÈTE DANS LE 16e

gd appt. 553-14-14, p. 26.

locations non meublées offres

Paris

9e STUDIO cuis., s. d'eau w.-c., tt cft, 1.750 ch. c., 337-88-58.

BUTTES-CHAUMONT 2 P., 50 m² + balcon 12 m², cuis. équipée, bains, park., 6e ét., soleil, stand. 3.400. Ch. cent. 577-26-48.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT. A PARTICULIER. Locations Paris banlieue pour cadres et personnel importante compagnie assurances française mutés. Demandons APPT 3 à 8 pces ou VILLAS. Tél. 504-48-21, poste 216.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans, 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing. 4 p. et plus. T. 281-10-20.

Région parisienne

ÉTUDIANTE CHINOISE cherche location 1 an appartement meublé, 2 pièces, calme. Versailles ou banlieue Sud-Ouest. Téléphoner : 507-18-27.

immeubles

Recherche Maison maritime même anc. s/Côte d'Azur située au calme. Ecr. s.v.p. sur 1.475 à : ANZEIGEN OPPERMANN Post. 20-18-29, D-8000 München 2.

hotels particuliers

15e DANTZIG sur rue calme CHARMANTE MAISON, grande réception, 5 chambres, ravissant jardin. DORESSAY 624-93-33.

maisons individuelles

A VENDRE

- CENTRE CHARTRES ;
- 5 minutes à pied de la gare ;
- Maison individuelle. 3 pièces principales + grande entrée + cuisine, petite cour. Eau. Gaz. électricité. Tout à l'égout. Pas de chauffage, mais cheminées existantes dans chacune des pièces principales.

PRIX A DÉBATTRE. Tél. : (37) 36-01-35.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT

Un service gratuit interprofessionnel et inter-bancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs. Renseignements sur de nombreux programmes PAP et prêts conventionnés.

525-25-25

49, av. Kléber, 75116 PARIS.

villas

LE PARC DE DIANE

« Les Clayes-sous-Bois (78) ». Dans un parc boisé de 26 ha, maisons 5 et 6 pièces ; prix fermes et définitifs ; P.C. cond. très except. jusqu'au 30 juin ; livraison en cours ; trains directs (25 mn) gare Montparnasse ; autoroute Ouest et gare Saint-Lazare

C. LACHAL S.A.

Maisons décorées sur place, lundi, jeudi, vend., 14 à 19 h ; sam., dim., 10 h 30 à 12 h 30 et 14 à 19 h. Tél. : 056-06-61 ; 056-18-02.

Vend Villa près de Manosque, sur 2 plans F3, F2, terrasses jardin. Prix : 620.000 F. Téléphone : (91) 75-70-78.

maisons de campagne

Cause décès, vend campagne entre Nantes et Rennes, prox. Vilaine :

1) 3 MAISONS PIERRE en longère, partie rénovées, eau, électricité, w.-c., salle de bains, cheminées, poutres, total : 100 m² au sol + combles avec velux avec 900 m² de jardin clos.

2) SUPERBE GRANGE PIERRE à rénover 66 m², intérieur avec mezzanine + terrain 700 m², le tout en 1 ou 2 lots, 300.000 F à débattre. T. Mme Myran (40) 76-91-63.

MONTARGIS LOIRET à 1 h de Paris Sud

LE CLOS DE L'OISELLERIE

Je vends belle maison de campagne aménagée, à 1 km gros bourg tous commerces, le parc de 15.000 m² soit 1 ha 50, planté verger est entièrement clos haie vive, site imprenable, elle est construite en pierres et vieilles tuiles pays. Séj. rustique, cheminée, terrasse carrelée, plein Sud, cuis., 3 chbres, bains, w.-c., chf. centr. gaz, téléphone + splendides communs, grange et cave, à saisir. Prix total sacrifié 549.000 F long crédit caisse d'épargne. Turpin Relais Miel MONTARGIS Tél. : 16 (38) 85-22-92 APRÈS 19 HEURES Tél. : 16(38) 96-22-29.

PROVENCE PRÈS BEAU VILLAGE VDS GRDE MAIS. RUSTIQUE 1 ha env. jardin, vigne, bois. Vue superbe. Gde salle comm., cheminée, cuis., 5 chbres, s. de bs, w.-c., + 90 m² à aménager et cave équipée. Prix : 950.000 F. BLANC, 107, rue Quincampoix 75003.

propriétés

PÉRIGORD à vdre demeure XVIIIe, 10 p., chff., san., dép., gde grange + terr. 25 a., 550.000, (53) 80-74-82.

---

95 HERBLAY. Particulier vend 25 km centre de Paris très belle maison Ile-de-France, excellent état, 350 m² habitables sur parc 4000 m² + Pavil. gardien 100 m² + garage 2 voitures. Px justifié Tél. H.B. 260-66-13.

Vallée de Chevreuse

38 km Porte de Saint-Cloud (RER à 11 km) Partic. vend RAVISSANTE GENTILHOMMIÈRE avec tour du XIIe S. admirablement restaurée, amén., 300 m² env. habit. Maison d'amis, jardin agrém. BEAUCOUP DE CHARME. 1.500.000 F. Tél. (h.b.) 254-65-81, w.-end (3) 486-21-42.

Direct propriétaire GROS-ROUVRE par Montfort-Lamaury (78) très belle propriété caractère sur 2 ha 7 avec étang. Prix : 2.300.000 F. Téléphone : 642-61-65.

Particulier vd Marais Poitevin ferme rénovée, chauffage central, w.-c., s. de bains, 4 chambres, vaste séjour ensoleillé, dépendances, jardin, fruitière, pré, 50 peupliers. 6.300 m². Prix 570.000 F. Ecrire ou téléphoner MACULA, Les Nattes, 85490 BENET Téléphone : (51) 00-83-26.

terrains

A vendre Vallée de Chevreuse beau terrain à bâtir de 1.500 m² façade 26 m. Prix : 450.000 F. H.T. Tél. bur. : 014-17-29. Domicile : 014-41-74.

villégiature

Villa 6 pers., plac. bord mer, environ CANNES - 29/05 au 10/06 : 2.000 F ; 17/06 au 25/6 : 2.200 F ; 25/6 au 3/07 : 2.800 F. (73) 37-30-06.

bureaux

Locations

EMBASSY-SERVICE

562-62-14

RECH. 3 A 6 BURX

excellentes adresses ccial es.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES

SIÈGES DE SOCIÉTÉS

DOMICILIATIONS

250 FRS-350 FRS PAR MOIS

A.F.C 359-20-20.

fonds de commerce

Ventes

Vends région Est de Paris SPLENDIDE AFFAIRE COIFFURE esthétique, pleine expansion valable pour personnes désirant faire bon placement. Très gros chiffre d'affaires. Libre de suite. Prix à débattre sur place. Ecrire sous le nº T 40.398 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

Mº MAUBERT R. des Bernardins dans bel imm. caractère murs bout., bon rapport. 634-13-18.

STÉ cède BOUTIQUES ALIMENTATION PARIS Banlieue. Exclusivités.

M.G.N. 387-71-55.

Le Monde

équipement

TRANSPORTS

UN AVERTISSEMENT AU GOUVERNEMENT

Les routiers menacent d'organiser des « manifestations musclées »

« Si le gouvernement ne nous apporte aucune réponse avant le 2 juin, il faut s'attendre à des actions « musclées » de toute la profession, à côté desquelles celles des étudiants et des agriculteurs ne sont que bricolage. » **Cet avertissement a été lancé mercredi 18 mai par M. Maurice Voiron, président de la Fédération nationale des transports routiers F.N.T.R.).** ***« Nous ne demandons pas des avantages, mais la justice »*****, a-t-il ajouté.**

Plusieurs mesures récentes ont fait monter la tension parmi les transporteurs. La nouvelle réglementation sociale décrétée par le ministre des transports est, selon la F.N.T.R., tellement complexe que, sauf à mettre en péril les entreprises, elle se révèle à peu près inapplicable au plan concret : Mme Sabine Schermann, président délégué *« marchandises »* de la F.N.T.R., a expliqué que, du fait des nouvelles réglementations, les recettes d'exploitation d'un poids lourd en 1983 se trouvaient ramenées à leur niveau de 1976.

D'autre part, le relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (13 centimes par litre sur le gazole) frappe directement le transport routier, contrairement aux engagements du gouvernement d'épargner les entreprises dans son plan de rigueur. Et comme 68 % des exploitations sont en nom personnel, leurs propriétaires seront en plus touchés par les ponctions fiscales prévues par le même plan.

La F.N.T.R. a donc le sentiment que se trouvent encore un peu plus faussées les conditions de concurrence avec la S.N.C.F. et avec les routiers étrangers. Sur fond de défense de la libre entreprise et de libre choix de l'usager, elle demande donc, entre autres, la déductibilité immédiate de la totalité de la T.V.A. sur le gazole (le gouvernement a promis de le réduire seulement de moitié en cinq ans) et une négociation des conditions d'application du décret social.

Pour se faire entendre, elle a déjà décidé une opération d'envoi systématique au ministre des transports des disques de contrôle des camions (20 millions de disques auront été envoyés à la fin de la semaine). La F.N.T.R. dit n'avoir pas voulu jusqu'ici gêner le public, mais la prochaine phase – après la réunion de ses délégués régionaux, le 2 juin et en dépit d'une rencontre de son président, dans la soirée du 18 mai, avec M. Claude Martinand, directeur du cabinet de M. Fiterman – pourrait bien voir ses adhérents dans la rue.

LES CONTROLEURS AÉRIENS DU SUD-EST FONT UNE GRÈVE DU ZÈLE

Les contrôleurs du trafic aérien du centre régional d'Aix-en-Provence ont entamé, le mercredi 18 mai, un mouvement de « grève du zèle », qui devrait durer au moins jusqu'au 24 mai. Ils ont décidé de ne *plus contrôler qu'un minimum de* dix avions simultanés par secteur, alors qu'en temps ordinaire il leur arrive d'en prendre en charge jusqu'à dix-huit aux heures de pointe. Cette action devrait donc se traduire par des retards dans les mouvements d'avions traversant la région et pouvant atteindre jusqu'à une heure dans les moments les plus chargés.

Parmi les revendications des contrôleurs figure en bonne place la restitution du droit de grève que la loi du 2 juillet 1964 a retiré à ces fonctionnaires. Le Syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.), principale organisation de la profession, s'étonne que, deux ans après l'arrivée de la gauche au pouvoir, cette disposition n'ait pas encore été abrogée, alors que M. François Mitterrand s'y était engagé dès 1974.

D'autre part, une assemblée générale de l'ensemble du personnel de la navigation aérienne du centre d'Aix-en-Provence a appelé à un arrêt de travail ce jeudi 19 mai de 15 heures à 17 heures, assorti d'une grève des décollages sur les aéroports de la région.

ENVIRONNEMENT

L'Essonne souffre d'une pénurie de décharges industrielles

L'affaire des fûts de Seveso a contraint l'administration française à multiplier les contrôles dans les décharges, en particulier à Roumazières (Charente), où des déchets arséniés ont dû être extraits pour reconditionnement et envoi en Allemagne fédérale. Dans l'Essonne, le commissaire de la République a transmis, le 3 mai, une mise en demeure à l'Institut de recherches chimiques appliquées (Ircha) de Vert-le-Petit, dont certains déchets contiennent des chlorophénols dangereux pour l'environnement.

Les décharges manquent en Essonne. Avec un million d'habitants et de très nombreuses industries, le département vit une situation paradoxale : d'un côté, une partie urbanisée, grosse productrice d'ordures ménagères et de déchets industriels ; de l'autre, une zone rurale qui accueille les rejets urbains et en subit les nuisances. Deux camps également. Le premier, dont les membres sont confrontés aux difficultés de l'élimination de centaines de tonnes de résidus urbains et qui estiment *que les décharges sont indispensables* ; le second, qui considère, au nom de la protection de son environnement, que la coupe est pleine. Une chose est sûre : l'exploitation de ce genre d'établissement ne laisse plus aucun responsable indifférent.

Le département compte actuellement deux décharges de forte capacité. L'une, située à l'est, aux portes de la ville – nouvelle d'Evry au lieu – dit Montaubert, non loin du village de Vert-le-Petit, l'autre à *l'ouest, sur le territoire de la commune* de Molières. C'est vers elles que sont dirigées les ordures de près de six cent mille Essonniens (production : un kilo par jour et par personne).

Ces décharges se trouvent dans des secteurs déjà menacés ou atteints de pollution. La première est voisine du complexe du Bouchet où sont installés les laboratoires de l'Ircha (Institut de recherches chimiques appliquées) ainsi que ceux, paramilitaires, du service d'études bactériologique et chimique et de la Société nationale des poudres et explosifs... L'autre dépôt est situé dans un étroit couloir comprenant la commune d'Angervilliers avec deux décharges, dont l'une industrielle (Val-Saint-Germain) *est fermée*, et celle de Forges-les-Bains où l'on prévoit de combler une immense carrière de glaise de trente hectares et de quatre millions de mètres cubes, en remplacement de Val-Saint-Germain.

Ce dernier projet est pour l'instant en suspens (bien que l'Essonne ne dispose plus de décharge industrielle), à la suite de l'émotion qu'il a suscitée dans le voisinage chez les écologistes et les élus. Il prévoit en effet d'enterrer 80 % de déchets industriels et « spéciaux » pour seulement 20 % d'ordures ménagères.

Au service des Mines du département on estime cependant que de nombreuses précautions sont prises et que les décharges dites « contrôlées » le sont effectivement. Ainsi les exploitants doivent fournir la liste des produits qui entrent. De même, chaque chargement fait l'objet d'un prélèvement qui est ensuite analysé dans un laboratoire installé sur place. Pour certains produits, il faut demander une autorisation au service des Mines qui, lui, teste le produit avant de se prononcer. *« Il n'y a pas de Roumazières en Essonne »*, dit-on à demi-mot. D'autant qu'il est interdit d'y enfouir des liquides et que le moindre fût doit être ouvert avant d'être enterré.

Les décharges pour ordures ménagères sont aussi sérieusement contrôlées. Les règles sont strictes et la procédure coûteuse (études hydrogéologiques et d'impact).

Scepticisme

Dans le camp des défenseurs de la nature toutefois, on se montre sceptique sur l'efficacité de la réglementation. *« Les décharges contrôlées sont assez... incontrôlables »*, explique un responsable des Amis de la terre de la région de Montaubert. *« Il y a des produits non admissibles qui arrivent accidentellement (peintures, gaz, etc.), mais il y a aussi ceux que l'on cache intentionnellement. On peut mettre ce qu'on veut dans une benne contenant quinze mètres cubes de terre ! »*

Les griefs des écologistes à l'encontre des décharges sont nombreux et divers : odeurs, déboisement, circulation des camions et surtout pollution des eaux. *« On ne peut jamais assurer qu'un sol est parfaitement imperméable »*, disent les « verts ». Selon eux, les risques de pollution de la nappe phréatique sont plus grands *en Ile-de-France*, du fait de sa faible profondeur. *« Les eaux de ruissellement rincent les ordures et disparaissent sans qu'on sache où elles vont »*, explique un animateur de la Société de défense du Hurepoix.

Aujourd'hui, les défenseurs de l'environnement se battent pour empêcher l'ouverture du centre de Forges-les-Bains et aussi de celui de Brazeux, situé à quelque 800 mètres de Montaubert, destiné à prendre le relais. La situation est telle qu'ils ne gagneront pas sur tous les terrains. Mais, au moins, ont-ils obtenu que la plupart des responsables du département prennent conscience de la nécessité de trouver d'autres solutions pour éliminer d'une manière plus intelligente, ne serait-ce que les millions de tonnes annuels d'ordures ménagères.

PATRICK DÉSAVIE.

TOURISME

● *Des propositions du syndicat des agents de voyages.* – Le Syndicat national des agents de voyages (SNAV) a proposé le 18 mai aux pouvoirs publics une politique contractuelle de promotion du tourisme. Le SNAV souhaite que soit *« reconnue la liberté des échanges touristiques et supprimées les mesures pouvant les limiter »*, c'est-à-dire *principalement* l'institution du carnet de change. En contrepartie d'une plus grande liberté dans les sorties de devises pour les voyages organisés, la profession s'engagerait, selon le président du SNAV, M. Jean-Claude Murat, *« à accroître les recettes en devises, en s'efforçant d'améliorer l'accueil en France, de développer le tourisme des Français en France, dans les DOM-TOM et dans les pays de la zone franc, et en limitant volontairement la vente des circuits chers et lointains »*.



OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

POUR CETTE RUBRIQUE, S'ADRESSER
OSP
7, rue Ste-Anne
75001 PARIS
261.51.52

Vente sur saisie immob. Palais Justice à Paris, jeudi 9 juin 1983, 14 h
APPART. PARIS (16e), 13, rue CHERNOVITZ
Ent, 3 p., lingerie. Cuis., w.-c., s. de b., cave. 7e ét. chbre et débarras.
M. A PRIX 200.000 F. S'adr. Me O. SIDEM-POULAIN,
avocat à Nanterre, 47 bis, rue de Stalingrad, 725-21-13 ; à tous avocats près les Tribunaux Grande Instance de Paris, Bobigny, Créteil, Nanterre et Versailles.

Vente sur licitation au Palais de Justice de PARIS le
LUNDI 30 MAI 1983 à 14 heures
d'une PROPRIÉTÉ à GOUSSAINVILLE (95)
d'une contenance de 8 ares
rue Roland numéros 21/23
MISE A PRIX : 150 000 FRANCS
S'ad. à Me Serge QUELIN, avt à Paris 7e, 7, r. de l'Université. Tél. : 261-12-45.
A. ts avts près les tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre. Et sur les lieux pour visiter.

Service des Domaines
Adjudication le LUNDI 20 JUIN 1983, à 9 h 30 à NICE
Hôtel des impôts, 22, rue J.-Cadéi
ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN (06)
Front de mer
APPARTEMENT 38 m² - LIBRE
Vue sur la montagne, calme, au 6e étage.
Entrée, living, cuis., s.d.b. + w.c., balcon
MISE A PRIX : 250.000 F
Rens. Hôtel des impôts, Nice. Tél. (93) 51-91-10 p. 331
(Extrait du B.O.A.D.)

Vente au Palais de Justice de NANTERRE
mercredi 25 mai 1983, à 14 heures
APPT BOULOGNE-BILLANCOURT (92)
74-74 bis et 76, route de la Reine.
3e étage, bât. B, coul. de gauche, 2e porte à droite compr. : entrée, living-room, cuisine, s. de bains, w.-c., placards, LOGGIA, cave no 9.
Bât. A au sous-sol et les parties communes correspondantes.
M. A PX 160.000 F s'ad. Me BURG Avocat Paris-17e
1, r. G.-Berger, T. 766-21-03 dép. copie du cah des charges.
Me MUNIER, Avocat Paris-8, 50, rue du Rocher, T. 522-07-09. A tous Avocats pr. Tribx, gde inst. PARIS, BOBIGNY, CRTEIL, NANTERRE.
Greffe croées du Trib. gde inst. de NANTERRE. S/lieux pr vis.

Vente après liquidation de biens au Palais de Justice de PARIS
le JEUDI 2 JUIN 1983 à 14 heures - En un seul lot
dans un immeuble, 119, rue de Tocqueville
à PARIS 17e
2 BOUTIQUES dans bâtiment A
Lot no 1 : au r.d.ch. num. 1 comp. arrière-boutique, w.-c., dégt local à usage d'atelier. OCCUPÉE.
Lot no 2 : au r.d.ch. num. 2 comp. arrière-boutique. OCCUPÉE.
3 APPARTEMENTS dans bâtiment A
Lot no 3 : au 1er ét. 3 pièces comp. s. à. manger, 2 ch., s.d.bns, cuis., w.-c., dégt entrée, un escalier intérieur.
Lot no 5 : au 2e ét. 4 pièces comp. salle à manger, 3 ch., salle de bains, salle d'eau, w.-c., cuisine, placards dégt, entrée.
Lot no 6 : au 3e ét. de 4 pièces const. salle à manger, 3 ch., salle de bains, salle d'eau, w.-.c., cuis., placards, dégt, entrée.
Lot no 8 : au sous-sol une cave, dans le bâtiment A.
BATIMENT « B »
Lot no 101 : au rez-de-chaussée UN LOCAL à usage de réserve, accès à la boutique numéro 1.
Lot no 103 : au 2e ét. UN APPARTEMENT en duplex de 3 pièces comp. séjour dble, cuis., s. de bains, w.-c., balcon, esc. d'accès au 3e ét. où il comprend 2 ch., salle de bains, plac. dégt, balcon.
MISE A PRIX : 1 000 000 FRANCS
S'ad. Me LYONNET DU MOUTIER, anc. avoué, 182, r. de Rivoli, Paris 1er. Tél. : 260-48-09. Me MEILLE, syndic, 79, r. du Temple, Paris 3e. Au greffe du T.G.I. de Paris où le cahier des charges est déposé. Et sur les lieux pour visiter.

CARNET

Naissances

– M. et Mme Jean-Paul BRUNSCHWIG ont l'immense joie d'annoncer l'arrivée de

Olivier, Stanislas, David,
né le 10 janvier 1982.
5, chemin des Tulipiers,
1208 Genève.

– M. et Mme Michel GUILMAIN et leur fille Aude ont la joie d'annoncer la naissance de

Anne-Louise,
à Paris, le 13 mai 1983.

– Michel JARRY et Elisabeth, née Tardy, Benedicte, Emeric-Pascal annoncent la naissance de

Amauric-Philippe.
33, rue Rigaud,
13007 Marseille.

– Le professeur et Mme Marc REINHORN,
M. et Mme Michel ROUSSEAU, ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

François,
le 8 mai 1983, chez Thierry et Françoise Reinhorn-Rousseau.

Décès

EUGÈNE SPIESS

Nous apprenons la mort de
EUGÈNE SPIESS,
conseiller général du Haut-Rhin, *décédé des suites d'un malaise cardiaque*, mercredi soir 18 mai.

[Né le 6 avril 1925 à Guebwiller (Haut-Rhin), Eugène Spiess (U.D.F.-C.D.S.), pharmacien, était entré, en 1971, au conseil municipal d'Ensisheim, au sein duquel il exerçait les fonctions d'adjoint aux finances jusqu'à ce que, en mars dernier, il soit élu maire. Il était conseiller général depuis 1973.]

– Mme Lucien Audouze, née Suzanne Hardy, son épouse,
M. et Mme Jean Audouze
et leurs filles,
M. et Mme François Audouze
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Jacques Hirsinger
et leurs filles,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

Docteur Lucien AUDOUZE,

le 17 mai 1983 dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 24 mai, à 10 h 30, en l'église Saint-Joseph du Tremblay, 31, rue du docteur Charcot, 94500 Champigny-sur-Marne.
196 bis, boulevard de Stalingrad,
94500 Champigny-sur-Marne.



– M. George A. Forrest, son époux,
M. Malta D. Forrest,
M. George A. Forrest,
M. Michael I. Forrest,
ses enfants,
M. et Mme P. Hacquet-Panayotopoulos,
ses parents,
Mme Violette Assayas,
sa belle-sœur.
Ses enfants Daniele et Don Edgell.
Ses petits-enfants, Abigail, Laurent, Tamara,
M. et Mme Victor Eskenazi-Forrest,
son beau-frère et sa belle-sœur,
et leurs enfants Albin, Thierry, Harry, Harrold,
Mme Hilda Forrest, sa belle-sœur,
et son fils Alexis,
Les familles Forrest, Blochouse, Panayotopoulos, Hacquet, Coomans, Capelouto, Benatar, Edgell, Braibant,
ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle de

Mme Maggy Josiane FORREST,
née Blochouse,

survenue dans sa trente-quatrième année, le 1er mai 1983, à Johannesburg, après une très courte maladie.

Les funérailles et l'inhumation dans le caveau au cimetière d'Ixelles ont eu lieu le mercredi 18 mai 1983.
B.P. 1531 Lubumbashi (Zaïre).
4, avenue de l'Ange,
1410 Waterloo.
23, rue Jean-Baptiste-Colbert,
4400 Herstal.

– Mme Jacques Gans, son épouse,
Annette et Jean-Claude Ramseyer
et leurs enfants,
Marceline et Bernard Gans
et leurs filles,
Hélène et Didier Gans
et leurs enfants,
Jean-Pascal Gans et ses filles,
ses enfants et petits-enfants,
Madeleine et François Gans
et leurs enfants,
ses frère, belle-sœur, neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GANS,
agrégé de l'Université,
professeur honoraire,
survenu le 14 mai 1983.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité.
4 bis, rue Jean-Mermoz,
78000 Versailles.

– Mme Yves Novak, son épouse,
Christine Novak,
Martine et Peter Seibt,
Sébastian et Julie,
ses enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Yves NOVAK,

survenu, le 16 mai 1983, à l'âge de soixante-cinq ans.

Une messe sera célébrée le mardi 24 mai, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris-6e.
102, *rue de Vaugirard*, 75006 Paris.

– Le professeur
et Mme Charles Salmon, ses parents,
Elise et Etienne, ses enfants,
Marie-Jeanne, sa sœur,
et Jacques, son frère,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne SALMON,
inspecteur du travail.

Les obsèques ont été célébrées le 16 mai, à Tredaniel (Côtes-du-Nord).
12, rue Fabre-d'Eglantine,
75012 Paris.

Remerciements

– Docteur Janine Veillet,
Docteur Bernard Veillet
et son fils François,
Mlle Frédérique Veillet,
Mlle Suzanne Veillet
Et toute la famille,
très touchés des marques de sympathie que vous leur avez témoignées à l'occasion du décès du

docteur Maurice VEILLET,

vous prient de trouver ici, avec leurs remerciements, l'expression de leur profonde reconnaissance.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du décès de

Mme Lucie JOSEPH,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Avis de messe

– Un service pour le repos de l'âme du

comte de MITRY,
rappelé à Dieu le 10 mai, sera célébré en l'église de la Sainte-Trinité (Paris-9e), le mardi 24 mai, à 12 heures.

Messes anniversaires

– La messe à la mémoire du cardinal **Jean DANIÉLOU** sera célébrée le jeudi 26 mai, à 19 heures, en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-Séverin, Paris (5e). Elle sera suivie d'un lunch amical et, à 20 h 45, d'une conférence par le Père X. Tilliette, s. j., intitulée « Un grand apôtre des temps modernes ».

– Tous ceux qui ont connu et aimé

Cino del DUCA

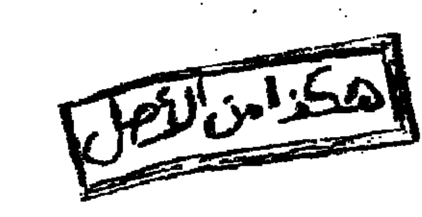
sont priés d'assister ou de s'unir d'intention à la messe qui sera célébrée pour le seizième anniversaire de son décès, le jeudi 26 mai 1983, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris-8e.

Communications diverses

– Mardi 24 mai, 20 heures, 6, rue Saint-Bon, 75004 Paris. « Connaissance du christianisme », R.P. Charles Kannengiesser s.j. Le destin politique de l'arianisme (IVe-VIIe siècles). Gratuit. Rez-de-chaussée sur rue, à gauche.

– NANE STERN, 25, avenue de Tourville, 75007 Paris. Tél. : 705-08-46, sera heureuse de présenter les récentes peintures de

Jean-Pierre GUIOT,
du 17 mai au 11 juin 1983, du mardi au vendredi, de 15 h à 20 h 30 ; le samedi, de 10 h à 12 h et 15 h à 20 h 30.



Le Monde

économie

ÉNERGIE

« Il faut ralentir, pour éviter le gaspillage des investissements le programme électronucléaire »

estime M. Michel Rolant, président de l'Agence pour la maîtrise de l'énergie

La publication d'une note résumant les premières conclusions du groupe long terme énergie du Plan, qui met en évidence une surcapacité de la France à l'horizon 1990 en matière de production d'énergie *(le Monde* du 14 mai) a provoqué de nombreuses réactions notamment des syndicats. Après la C.G.T. et la C.G.C., la C.F.D.T., *dans un communiqué, a pris position* sur la politique énergétique à moyen et long terme, estimant que, compte tenu du suréquipement *« flagrant »* en centrales nucléaires, il faut rééquilibrer le bilan énergétique *« au profit du gaz (respect des contrats d'approvisionnements) et du charbon ». M. Michel Rolant,* président de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, estime, pour sa part, que ces perspectives ne doivent pas remettre en cause le programme d'économie d'énergie du gouvernement, mais qu'il faut, en revanche, ralentir le programme électronucléaire.

« Une note de synthèse du groupe long terme énergie du Plan, récemment publiée, met en évidence la probabilité à l'horizon 1990 d'un excès de l'offre d'énergie sur la demande en France. Ne craignez-vous pas que ces perspectives remettent en cause les objectifs d'économies d'énergie du gouvernement ?

– Cette note nous paraît extrêmement positive. Elle montre qu'il est possible, moyennant un effort substantiel poursuivi de maîtrise de l'énergie, de déconnecter la croissance du développement des consommations énergétiques, ce qui constitue un problème majeur pour la relance et le soutien de l'activité économique.

» Accessoirement, cette note montre qu'il y a un risque, si la politique antérieure est poursuivie, d'aboutir à une surproduction d'électricité d'origine nucléaire à l'horizon 1990. Les conclusions vont de soi : pour améliorer l'indépendance nationale, il faut poursuivre le programme de maîtrise de l'énergie et il faut ralentir, pour ne pas gaspiller l'investissement, le programme électronucléaire. Cela relève de la responsabilité du gouvernement et les entreprises publiques, quelles que soient leurs divergences d'appréciation sur ce diagnostic, devront se conformer aux décisions prises.

– En aucun cas, cela ne doit remettre en cause la politique d'économie d'énergie ?

– Il est encore temps d'éviter cette situation de gaspillage d'investissement. La situation des finances publiques, l'endettement de la France et notre dépendance à l'égard de l'étranger pour nos approvisionnements, doivent nous conduire à donner la priorité à une politique d'indépendance énergétique nationale.

» on ne peut pas se payer le luxe, dans cette période, d'abandonner une politique dont chacun, indépendamment des clivages politiques, s'accorde à penser qu'elle est la meilleure possible. Si on pouvait douter de la détermination du gouvernement à la poursuivre, je confirme que le président de la République lui-même m'a assuré, le 27 avril dernier, que cette politique devait être non seulement poursuivie mais développée.

– La seconde tranche du Fonds spécial grands travaux consacrée à l'énergie promise précisément par le président de la République n'a toujours pas été votée par le Parlement ?

– Sur cette question, le gouvernement a tranché, le 9 mars dernier, en conseil des ministres. La décision est prise, elle sera appliquée. Elle était justifiée. La première tranche a apporté la preuve de son efficacité. Elle a induit 6,6 milliards de travaux et elle a permis de créer ou de consolider des dizaines de milliers d'emplois dans le bâtiment ou les industries annexes.

– La diminution du prix du pétrole ne risque-t-elle pas d'avoir un effet démobilisateur en diminuant la rentabilité des investissements destinés à économiser l'énergie ?

– La baisse du prix des produits pétroliers est un phénomène conjoncturel. Entre 1973 et 1982, le prix du pétrole a été multiplié par six en francs constants et par plus de deux entre 1979 et 1982. Les baisses enregistrées ces derniers mois sur le marché international spéculatif ont été compensées, et même au-delà, par l'augmentation du prix du dollar. Cette situation d'accalmie relative, qui est nécessairement de courte durée, est à la merci de n'importe quel accident international. Malgré la stabilisation des prix, la facture pétrolière de la France représente en 1982 140 milliards, les importations énergétiques 27 % de nos importations totales. Quand l'objectif prioritaire de la politique économique nationale est la réduction du déficit de notre balance des paiements, c'est à cela qu'il faut s'attaquer. Un million de tonnes de pétrole économisé représente 1,5 milliard de francs d'économie sur la balance des paiements. Cela reste vrai même si les prix se stabilisent.

Un tissu d'emplois variés

– Pensez-vous que les créations d'emploi générées par les investissements de maîtrise de l'énergie peuvent compenser les pertes de secteurs comme le nucléaire ou le charbon, dont les programmes de développement devront, si on suit les premières conclusions du rapport long terme du Plan, être ralentis ?

– On a parlé pour l'instant de l'équipement électronucléaire, pas du charbon. L'Agence milite pour une utilisation rationnelle du charbon partout où c'est possible, pour des raisons économiques. Elle est résolument favorable au développement d'un pôle charbonnier national, *fondé sur la possibilité* d'exploiter des ressources mondiales diversifiées d'une ampleur considérable. Il est clair, cependant, qu'il y aura probablement, pour des raisons économiques, une réduction, même restreinte, de l'activité d'extraction nationale des charbonnages. Il est vrai aussi que ralentir le programme électronucléaire pose un certain nombre de problèmes dans tel ou tel secteur d'activité.

» Mais les contraintes actuelles du marché pétrolier international ont des conséquences encore plus considérables sur l'emploi. Ce n'est pas dix mille ou quinze mille emplois qui sont concernés, mais soixante mille dans le secteur du raffinage et de la distribution pétrolière.

» Nous avons mesuré, par des études économiques, l'impact en matière d'emplois d'un réajustement de la politique de l'offre et de la demande. Si on consacrait autant de moyens à la maîtrise de l'énergie et au développement des énergies nouvelles qu'à la politique de production des énergies classiques, on compenserait, et même au-delà, les suppressions d'emplois. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas prendre de mesures sociales de transition pour assurer le passage d'une situation à une autre.

» L'effet direct d'une politique de maîtrise de l'énergie, telle qu'elle a été fixée par le gouvernement, est de l'ordre de 250 000 à 300 000 emplois créés à l'horizon 1990, auxquels il faut ajouter les effets indirects, liés à la relance de l'activité économique, au desserrement de la contrainte extérieure, évalués de 180 000 à 200 000 emplois supplémentaires.

» Actuellement, la politique de maîtrise de l'énergie concerne 150 000 emplois, dont environ 60 000 directement, dans le secteur de l'habitat et du tertiaire, 30 000 dans l'industrie, 7 000 pour le développement des énergies nouvelles et 10 000 environ pour le développement de la substitution vers le charbon et l'électricité à haut rendement.

» Cette politique crée un tissu d'emplois variés, répartis géographiquement, permanents dans le temps et représentant un éventail technique extrêmement large, depuis la technologie de pointe dans la régulation électronique ou le photovoltaïque *jusqu'aux techniques du bâtiment* à peine améliorées. Cela crée une économie beaucoup moins vulnérable. »

Propos recueillis par
VÉRONIQUE MAURUS.

SOCIÉTÉ
LES CADRES DU *MONDE*

Les associés de la société civile à capital variable Les cadres du *Monde* sont convoqués au siège social de la société, 5, rue des Italiens, Paris (9e), dans la salle de la cantine, le MARDI 31 MAI 1983, à 16 h 30, pour y tenir une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement, avec l'ordre du jour suivant :

● Constitution d'une S.A.R.L. entre la S.A.R.L. *le Monde* et la S.A.R.L. Régie-Presse ;

● Cession de trois boxes situés 227, avenue du Président-Wilson, à Saint-Denis ;

● Questions diverses.

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

D'ici à 1987, l'augmentation annuelle des dépenses de l'État devrait être limitée à 3 %

Bonn *(A.F.P.)*. – Le gouvernement d'Allemagne fédérale a adopté, le mercredi 18 mai, les grandes lignes du budget 1984, qui favorise le secteur privé au détriment des dépenses publiques (*le Monde* du 17 mai).

La coalition gouvernementale (chrétiens démocrates et libéraux) a décidé de limiter les dépenses de l'État, et donc la charge fiscale pesant sur l'économie privée, tout en accordant à cette dernière des avantages fiscaux. Totalisant 275,5 milliards de deutschemarks, les dépenses publiques progressent de 2 % seulement par rapport à 1983, alors que la hausse des prix, selon certaines estimations, devrait être de 3 à 3,5 %. Les recettes fiscales s'élèveront à 218,5 milliards de deutschemarks contre 212 milliards en 1983, soit une augmentation de 3 %. Cela permettra au gouvernement de ramener le déficit budgétaire de *41 millions de deutschemarks en* 1983 à 39 milliards. Ce déficit ne devrait plus être que de 25 milliards en 1987, dans la perspective d'un plan des finances publiques, qui prévoit de limiter à 3 % jusqu'à cette date l'augmentation annuelle des dépenses de l'État.

Parmi les mesures d'économie (11,5 milliards de deutschemarks, en incluant les laenders, les communes et les organismes sociaux), la plus spectaculaire concerne les fonctionnaires, dont les traitements seront bloqués du 1er juillet 1983 au 1er juillet 1985. Cette mesure permettra à l'Etat d'économiser 900 millions de deutsche marks et à l'ensemble des services publics 8,5 milliards. Elle suscite bien évidemment une vive réaction de la part des syndicats de la fonction publique qui la qualifient d'*« antisociale »*.

La réduction des allocations de certaines catégories de demandeurs d'emploi permettra également d'économiser 2,035 milliards de deuschemarks. Ainsi, celles qui sont versées aux chômeurs sans enfants et celles que perçoivent les jeunes chômeurs passeront de 68 % à 62 % du dernier salaire. D'autres mesures d'économie *concerneront les dépenses sociales.*

Au niveau des recettes, l'augmentation de la T.V.A. de 13 % à 14 %, qui sera mise en œuvre en juillet 1983, sera appliquée sur douze mois, ce qui entraînera une augmentation du revenu de l'Etat de 4 milliards de deutschemarks, a indiqué M. Stoltenberg, ministre des finances. Cette somme, a-t-il précisé, sera consacrée à l'amélioration de l'actionnariat ouvrier, à *hauteur de 500 millions* de deutschemarks, le reste étant déduit de l'impôt sur les entreprises industrielles. Au total, et compte tenu de cet allègement favorisé par l'augmentation de la T.V.A., les allègements fiscaux et les aides aux entreprises s'élèveront à 5,5 milliards de deutschemarks en 1984.

Le projet de loi de finances devrait être examiné par le Bundestag à partir du 7 septembre.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,4320	7,4340	+ 195	+ 245	+ 405	+ 475	+ 1210	+ 1340
$ can.	6,0310	6,0340	+ 135	+ 185	+ 295	+ 365	+ 900	+ 1025
Yen (100)	3,1775	3,1795	+ 150	+ 185	+ 315	+ 355	+ 970	+ 1040
DM	3,0075	3,0095	+ 180	+ 210	+ 370	+ 410	+ 1100	+ 1170
Florin	2,6750	2,6770	+ 140	+ 165	+ 290	+ 325	+ 930	+ 890
F.B. (100)	15,0595	15,0685	+ 230	+ 370	+ 470	+ 680	+ 1400	+ 1760
F.S.	3,6055	3,6080	+ 235	+ 265	+ 475	+ 520	+ 1415	+ 1495
L (1 000)	5,0540	5,0590	– 150	– 80	– 300	– 210	– 1130	– 970
£	11,5440	11,5525	+ 170	+ 255	+ 365	+ 490	+ 1260	+ 1485

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	8 3/4	9 1/8	8 3/4	9 1/8	8 7/8	9 1/8	8 15/16	9 5/16
DM	4 1/2	4 7/8	4 11/16	5 1/16	4 3/4	5 1/8	4 15/16	5 5/16
Florin	5	5 3/4	5 1/4	5 7/8	5 1/4	5 7/8	5 7/16	6 1/16
F.B. (100)	9 1/4	10 3/4	9 5/8	10 1/2	9 7/8	10 5/8	10 1/8	10 3/4
F.S.	2 3/8	3 1/8	4 1/8	4 1/2	4 3/16	4 9/16	4 5/16	4 11/16
L (1 000)	13 3/4	15 1/4	14 1/2	15 3/4	14 7/8	15 7/8	16 1/4	17 1/8
£	10	10 5/8	10	10 5/8	10	10 5/8	10	10 5/8
F. franç.	12	12 3/4	13 1/2	13 1/4	13 1/8	13 7/8	15 3/4	16 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE NIGÉRIA A DEMANDÉ L'ASSISTANCE DU F.M.I.

Le Nigéria a officiellement demandé l'assistance du Fonds monétaire international (F.M.I.) pour étudier les moyens de combler le déficit de sa balance des paiements à la suite de la chute de ses revenus pétroliers. Une mission d'experts du Fonds s'est rendue à Lagos à cet effet, mais ne devrait tirer aucune conclusion ni formuler aucune proposition avant plusieurs semaines : on pense même qu'elle attendra jusqu'au lendemain des élections législatives, en août prochain.

Une aide du F.M.I., qui permettrait au Nigéria d'obtenir les 2,43 milliards de droits de tirage spéciaux (2,5 milliards de dollars) auxquels il peut prétendre serait de nature à rassurer les banques privées, notamment britanniques, qui ont financé, ou sont conviées à refinancer, une bonne part des 5 milliards de dollars de dettes commerciales du Nigéria.

● L'indice du coût de la vie en Autriche a baissé de 0,1 % en avril, par rapport à mars. De mars 1982 à avril 1983, le coût de la vie a augmenté de 3 %.

ÉTRANGER

LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT A VINGT ANS

Beaucoup d'ambition, trop peu de capitaux et des dissensions internes

De notre correspondant
en Afrique orientale

Nairobi. – La Banque africaine de développement (BAD) a vingt ans. L'âge des premiers bilans, mais aussi des ambitieux desseins. Comme l'ardeur, dans ce monde en crise, n'est rien sans d'importants moyens, la BAD dut se donner ceux de sa politique. D'où la décision fondamentale prise l'an dernier à Lusaka d'ouvrir son capital à des Etats non régionaux, c'est-à-dire non africains. La Banque les a accueillis pour la première fois lors de sa dix-neuvième assemblée annuelle, qui s'est tenue à Nairobi du 11 au 14 mai.

Née en août 1963 à Khartoum, la BAD – dont le siège se trouve à Abidjan – commença d'opérer en juillet 1966. Jusqu'en mai 1982, elle ne comprenait que les cinquante Etats indépendants appartenant à l'Organisation de l'unité africaine (O.U.A.). Vingt et un membres non régionaux – dont les grands pays occidentaux – ont aujourd'hui rejoint la BAD (voir encadré). Ils seront probablement vingt-quatre avant la fin de l'année. A partir de 1972, la question de l'« élargissement » de la BAD figura à l'ordre du jour de ses réunions, mais on ne s'y attardait guère. Il fallut attendre 1978 pour que le conseil des gouverneurs de la Banque, représentants des Etats membres, approuvât, à Libreville, le principe de l'« ouverture » du capital. Mais ce projet continuait de buter sur l'hostilité de trois membres particulièrement influents – le Nigéria, l'Algérie et la Libye – détenteurs d'une « minorité de blocage » (la décision exigeait d'être ratifiée par au moins 75 % du capital de la BAD).

Le gouvernement de Lagos leva finalement son veto en mai 1982, ouvrant la voie à l'« ouverture » souhaitée par quarante-sept États sur cinquante. La défiance des minoritaires tenait à la crainte de voir la BAD perdre, en même temps que sa spécificité africaine, une part de son autonomie de décision. Symbole de la solidarité continentale, la BAD, faisaient-ils valoir, doit rester totalement indépendante et maîtresse de sa politique. En changeant de dimension, ajoutaient-ils, ne changera-t-elle pas de nature, au point d'abdiquer, à terme, son indépendance ?

Pour apaiser ces craintes, les dirigeants de la BAD ont érigé certains garde-fous juridiques qui sauvegardent le caractère africain de la Banque. Les États non régionaux ne peuvent statutairement détenir plus d'un tiers du capital et, partant, plus d'un tiers des droits de vote. Qu'il s'agisse de l'attribution des prêts, du choix des projets à financer ou du recrutement du personnel, la majorité africaine de la BAD conservera donc toujours le dernier mot.

La surveillance de trois pays

L'exemple du Fonds africain de développement (FAD), filiale de la Banque, devrait d'ailleurs désarmer les dernières préventions. Outil privilégié de la Banque, le FAD, créé en 1972 et opérant depuis 1974 sur la base d'un programme triennal, aide les plus pauvres des pays africains. Il leur accorde des prêts à des conditions très « douces » (sans intérêts et remboursables en cinquante ans). Le FAD associe la Banque et vingt-cinq pays non régionaux, qui fournissent la quasi-totalité des fonds et y disposent de la moitié des droits de vote. Or personne n'a jamais reproché au FAD d'avoir failli à sa « mission africaine ».

La méfiance quant à l'avenir de la BAD n'est pas pourtant totalement dissipée. Ainsi le représentant du Nigéria a réaffirmé à Nairobi que son pays « *résisterait à toute disposition susceptible de porter atteinte au contrôle de la Banque par des Africains* ». Quoi qu'il en soit, le Nigéria, la Libye et l'Algérie sont bien placés pour exercer leur vigilance, puisqu'ils occupent trois des douze postes africains du conseil d'administration de la Banque.

Ouverte aux non-régionaux, la BAD ressemble désormais à ses deux sœurs, la Banque asiatique et la Banque interaméricaine. La BAD, il est vrai, n'avait de choix qu'entre l'ouverture et le déclin. A défaut de s'élargir, elle aurait été contrainte de réduire d'un tiers le volume de ses opérations de financement. Seule banque africaine opérant sur l'ensemble du continent, la BAD a pour mission de mobiliser le maximum de capitaux en vue de financer des projets de développement. Or elle ne pouvait plus remplir ce rôle de façon satisfaisante par manque de ressources. Il lui fallait à tout prix, sans modifier ses objectifs, trouver un second souffle. En ouvrant son capital, la BAD renforce son assise financière et surtout améliore sa crédibilité aux yeux d'un marché international, auquel elle avait de moins en moins accès.

Devenus ses partenaires, les grands pays capitalistes lui serviront de garants lors de ses négociations avec les banques commerciales occidentales. Avec l'admission des États non régionaux, le capital autorisé de la Banque est passé, à la fin de 1982, d'environ 2,9 à 6,3 milliards de dollars. En avril 1983, plus de 5 milliards avaient déjà été souscrits. A la naissance de la BAD, son capital, rappelons-le, représentait tout juste 250 millions de dollars. Ces sommes sont normalement exprimées en unités de comptes de la Banque (1 U.C.B. = 1,1 dollar).

Le groupe de la BAD envisage de tripler ses prêts avant cinq ans. En 1982, ceux-ci s'élevaient à 765 millions de dollars. En 1986, au terme de son programme quinquennal, ils devraient approcher 2,2 milliards. Le montant total des engagements au cours de cette période représentera 7,3 milliards. Depuis sa création, le groupe de la BAD a approuvé 613 prêts dont 75 l'an dernier. (33 pour la Banque et 42 pour le Fonds). Les prêts de la Banque sont assortis d'un intérêt modéré : 10 % pour les lignes de crédit, 9,5 % pour tous les autres prêts. Le délai de remboursement varie entre douze et vingt ans. A cela s'ajoutent une commission statutaire de 1 % et une commission d'engagement de 1 % sur le solde non décaissé.

Depuis 1982, de nouvelles formules de prêt ont été mises au point, permettant notamment l'achat de pièces détachées et de biens d'équipement. On a supprimé le plafond qui limitait les prêts à 10 millions de dollars, ce qui permet des interventions plus ambitieuses. Le FAD a créé un « compte d'assistance technique », égal à 5 % de son capital, qui permettra de financer les études préalables au lancement des projets dans les pays les plus démunis. L'une des rares causes de déception a trait au FAD. Ses dirigeants espéraient que le Fonds serait reconstitué à hauteur de 1,8 milliard de dollars. Or les contributions des États participants avoisinent seulement 1 milliard, soit une quasi-stagnation en termes réels par rapport à 1979, date à laquelle le Fonds avait été reconstitué. Les difficultés financières des pays industrialisés expliquent largement cette déconvenue.

Certains orateurs ont souhaité une plus grande participation des entreprises africaines à la mise en œuvre des projets et une multiplication des projets à caractère régional. Mais ce sont les appels à la rigueur et à la discipline qui ont constitué le leitmotiv de la réunion. Ces deux qualités sont assez mal partagées au sein de la BAD. Début mai, trente-sept actionnaires africains sur cinquante n'avaient pas acquitté leurs arriérés de souscription au capital – 89 millions de dollars, – le plus souvent il est vrai pour des raisons techniques et budgétaires. Dix d'entre eux ont profité de la réunion de Nairobi pour régulariser leur situation. D'autres membres tardent à rembourser les emprunts contractés ou à verser leur commission d'engagement.

Mise en garde

Les représentants américain, allemand et français ont mis en garde la BAD contre les risques de laxisme en soulignant que le crédit de l'institution était en jeu. La Banque a fixé une date limite de souscription (septembre 1983). Au-delà, les actions non souscrites seront remises en vente. Le Nigéria a proposé que la Banque complète son capital en empruntant sur le marché international, tandis que l'Égypte suggérait un délai de grâce d'un an pour les mauvais payeurs. Il faudra trancher rapidement sur ce droit. « *Nous n'aiderons pas les pays qui n'accomplissent pas le minimum d'efforts à leur portée* », souligne M. Morisho Yuma, secrétaire général du groupe.

Quarante-neuf sur les cinquante États africains ont emprunté au groupe de la BAD. Seule la Libye s'est abstenue jusqu'à présent, « *afin de venir en aide aux moins nantis* ». Dans le même esprit, le Nigéria n'emprunte plus depuis 1976. Les prêts consentis par le groupe de la BAD depuis l'origine ont été affectés à trois secteurs prioritaires : agriculture (26,6 %), équipements collectifs (25,7 %) et transports (23,7 %). En 1982 les services publics ont été les plus favorisés. Or tous les participants à la réunion de Nairobi – Africains ou non – ont mis l'accent sur la nécessité de privilégier plus nettement le secteur rural. Le plan quinquennal prévoit d'y investir un tiers des ressources d'ici à 1986, contre seulement 22 % pour les transports et 20 % pour les services publics. Le groupe de la BAD attend de son élargissement qu'il facilite le drainage vers le continent noir de capitaux destinés à des opérations de cofinancement. En 1982 vingt-deux projets ont été cofinancés. A l'heure actuelle, pour 1 dollar investi par le groupe de la BAD, d'autres sources de financement en procurent 3. Le président du groupe, M. Wila Mung'omba – un Zambien, – ne cache pas que ce ratio de 1 à 3 est insuffisant. « *Si la Banque*, nous dit-il, *veut jouer un vrai rôle de catalyseur, il faut accroître rapidement ce ratio. Nous espérons qu'il passera de 1 à 6 en 1986 et de 1 à 10 en 1990.* » La BAD compte notamment sur une intensification de la coopération avec le monde arabe. Pour l'instant, l'Arabie Saoudite et le Koweït sont les plus intéressés. La moitié des membres de la Banque islamique de développement appartiennent aussi à la BAD.

L'élargissement du capital de la BAD, si fructueux qu'il puisse être, ne permettra pas de réaliser des miracles. Dans les pays africains importateurs de pétrole – l'écrasante majorité, – la croissance du P.I.B. est passée de 4,6 % en 1980 à 2,6 % en 1981, puis à 2 % l'an dernier. La production céréalière a diminué de 2,7 % en 1982. La dette extérieure de l'Afrique atteint 85 milliards de dollars. Ces quelques chiffres en disent long sur le redressement à accomplir. Raison de plus pour que la BAD se montre rigoureuse dans sa gestion et stricte dans ses choix.

« *La Banque*, conclut M. Mung'omba, *doit devenir une institution autant consultative que purement financière. Nous devons être capables de conseiller les États membres dans la mise en œuvre de leurs projets. A cette condition seulement, le groupe pourra être un moteur du développement.* »

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Soixante et onze pays membres

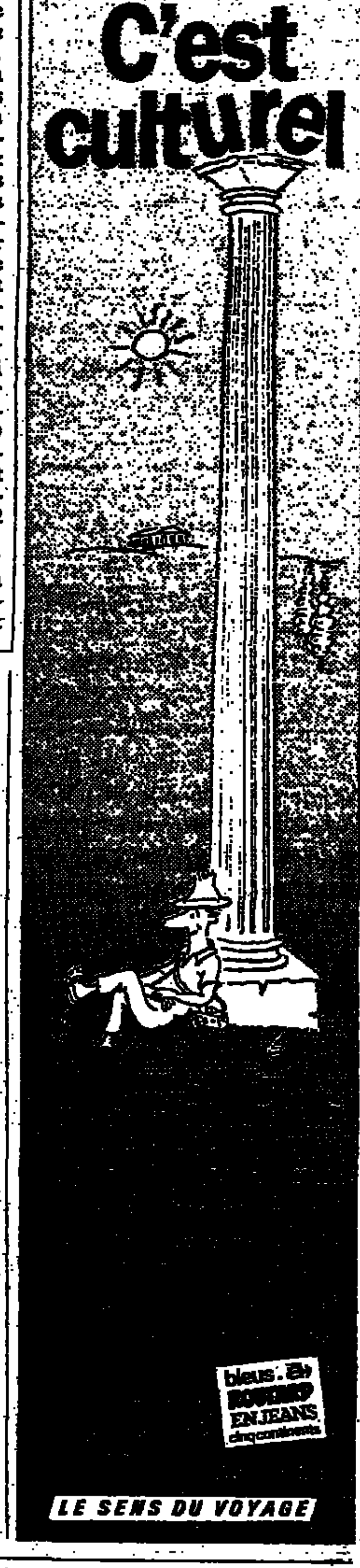
Le groupe de la Banque africaine de développement (BAD) comprend, outre la banque elle-même, le Fonds africain de développement (FAD) et le Fonds spécial du Nigéria (F.S.N.), créé en 1976 à l'initiative du gouvernement de Lagos. Le capital de ce dernier est de 88 millions de dollars.

Au terme de l'assemblée annuelle de Nairobi (11-14 mai 1983), la BAD comptait soixante et onze pays membres : les cinquante États indépendants d'Afrique (sauf l'Afrique du Sud) et les vingt et un pays suivants : Allemagne fédérale, Pays-Bas, Arabie Saoudite, Belgique, Autriche, Canada, Corée, Danemark, États-Unis, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Inde, Japon, Koweït, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, Yougoslavie.

Le conseil d'administration de la BAD a été porté, cette année, à dix-huit membres, dont six non africains.

Le Fonds africain de développement associe la BAD, en tant que partenaire unique, et les pays suivants : Allemagne fédérale, Pays-Bas, Arabie Saoudite, Argentine, Brésil, Autriche, Belgique, Canada, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Inde, Italie, Japon, Koweït, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Yougoslavie.

Le conseil d'administration du FAD comprend six délégués de la BAD et six représentants non régionaux.





CONJONCTURE

L'indice d'avril ne « compromet nullement... »

La hausse de 1,4 % des prix de détail en avril *« ne compromet nullement notre capacité à respecter l'objectif d'une évolution des prix limitée à 8 % en 1983 »*, estime-t-on – officiellement – au ministère de l'économie et des finances.

La Rue de Rivoli fournit les arguments suivants pour étayer son affirmation :

● *« Les hausses de tarifs publics intervenues en avril ont toutes été effectuées au taux de 8 % et concentrées sur ce mois. »*

● *« La programmation contractuelle établie avec les professionnels* (industrie, services, commerce) *repose sur un rythme d'évolution des prix nettement moins forte au second semestre qu'au premier. »* Il en est de même pour les loyers *« qui bébéficieront au deuxième trimestre de la forte réduction de l'évolution de l'indice du coût de la construction »*.

Voilà pour les arguments officiels. Force est pourtant de dire que la réalité prévisible est assez différente, au dire même de l'INSEE.

● *Les prix alimentaires* ne devraient pas poser de problèmes particuliers, les cours des marchés étant plutôt détendus. Mais, même si les commerçants respectent les engagements souscrits, les hausses de l'année pourraient atteindre, selon l'INSEE, 9,5 % à 10 %, compte tenu des majorations décidées à Bruxelles et de l'alourdissement de la fiscalité sur les alcools.

● *Les hausses des produits industriels* devraient s'accélérer, selon les prévisions de l'INSEE. Sur le premier semestre, la hausse moyenne atteindra 10,5 % en rythme annuel, puis se ralentirait pour revenir aux alentours de 8 %. Ces tensions sont dues à la progression des cours des matières premières.

● *Les hausses des services* ont été fortes au premier trimestre (+ 11,3 % en rythme annuel pour le secteur privé). Les dérapages constatés dans les cafés et dans les restaurants ont entraîné un durcissement de la réglementation. Dans les autres secteurs, les professionnels, en utilisant immédiatement et en une seule fois les hausses accordées pour l'année par l'administration, ont provoqué une poussée non prévue de l'indice des prix. On peut, de ce fait, espérer maintenant un ralentissement. Malgré cela, les hausses devraient atteindre en moyenne 11,9 % en rythme annuel au premier semestre, et risquent de ne guère ralentir au second, selon l'INSEE. *« La dérive des prix relatifs des services privés reste une tendance vigoureuse »*, souligne l'Institut de la statistique.

Ajoutons cependant que les tarifs publics (énergie y compris) devraient augmenter d'un peu moins de 8 % à cause des carburants, et ce malgré une hausse supérieure à 8 % des tarifs publics hors énergie (une nouvelle hausse des tarifs E.D.F. et G.D.F. interviendra probablement en septembre).

Au total, estime l'INSEE, *« la hausse des prix de détail pourrait atteindre 5 % sur le semestre, manifestant une tendance au regain des tensions inflationnistes. Un ralentissement devrait intervenir au second semestre, mais il serait insuffisant pour que soit respecté la norme initiale de 8 % en glissement »*.

« LA FRANCE ABORDE ENTRAVÉE LA REPRISE DE L'ÉCONOMIE MONDIALE » estime le rapporteur du budget au Sénat

« La France aborde entravée la reprise de l'économie mondiale », affirme M. Maurice Blin, rapporteur général, en conclusion de sa note semestrielle présentée le 18 mai à la commission des finances du Sénat. Selon lui, l'économie française est actuellement *« confrontée à un effort de redressement à la mesure des erreurs accumulées depuis deux années »*.

Le sénateur des Ardennes (Union centriste) note que les indices de reprise se multiplient, tant en Allemagne fédérale, qu'en Grande-Bretagne, au Japon ou aux Etats-Unis, mais que la France ne sera pas en mesure d'en profiter pleinement : la production industrielle régresse et la part des profits dans les résultats des entreprises ne représente plus que 22 % de la valeur ajoutée contre 28,5 % en 1973.

Le rapporteur dénonce la solution du recours à l'endettement extérieur qui, selon ses estimations, atteindrait 350 milliards de francs, conséquence directe du déficit commercial qui *« a dépassé 8 milliards de francs en moyenne mensuelle pendant le premier trimestre de 1983 »*. Or, note M. Blin, *« loin de contribuer au financement d'investissements qui permettent à terme de générer les profits et donc leur remboursement, la dette extérieure de la France est consacrée à combler des déficits de fonctionnement »*.

Tout en saluant, *« pour tardif qu'il soit »*, le retour au réalisme démontré par le plan de rigueur, le rapporteur conclut sur une note pessimiste. *« En moins de deux ans,* écrit-il, *bien des illusions se sont dissipées. Mais l'économie française, elle, n'a pas fini d'en payer le prix. »*

Faits et chiffres

● **La société Montefibre-France va déposer son bilan.** – Cette mesure est, selon le liquidateur amiable, Me Pesson, le seul moyen de dégager le maximum de trésorerie pour faire tourner l'usine, qui emploie cinq cent soixante-dix salariés, en attendant de trouver une solution industrielle. Le liquidateur n'a pas caché que Montefibre-France était dans une situation extrêmement difficile. En effet, depuis plusieurs années, l'entreprise accumule les pertes. Pour les trois derniers mois, celles-ci atteignent 19 millions de francs, alors que les installations tournent à *50 %* de leur capacité. Pour continuer de fonctionner, il faudra trouver une vingtaine de millions d'ici à la fin juin.

● **Manifestation des salariés de Manufrance.** – Les membres du personnel de la SCOPD-Manufrance n'ont toujours pas reçu leur paie d'avril. Ils ont donc campé dans l'après-midi du 17 mai dans les locaux de la Banque centrale des *coopérateurs et des mutuelles* (B.C.C.M.) à Saint-Étienne.

● **Manifestations agricoles : protestation de l'Espagne.** – Le gouvernement espagnol élèvera une protestation officielle auprès des autorités françaises après les actions violentes des agriculteurs français contre les camions espagnols, a annoncé mercredi 18 mai le ministre espagnol de l'agriculture, M. Carlos Romero. Le ministre a également indiqué que les agriculteurs espagnols avaient pris contact avec leurs collègues français pour tenter d'éviter de nouvelles agressions contre leurs camions.

● **Douanes : la C.F.D.T. s'associe à la grève de la C.G.T.** – La C.F.D.T. a décidé de s'associer à l'appel lancé par la C.G.T. pour une grève de vingt-quatre heures des douaniers le 19 mai et *« une semaine d'application stricte des réglements douaniers »*. Ce mouvement, indique la C.F.D.T. dans un communiqué, a pour but de *« protester contre le plan d'austérité du gouvernement et obtenir de meilleures conditions de travail, notamment par l'augmentation des effectifs. »*

● **Arrêt de travail à la caisse d'allocations familiales de la région parisienne.** – Les quelque cent cinquante guichetières de la caisse d'allocations familiales (CAF) de la région parisienne devaient observer un arrêt de travail jeudi 19 mai après-midi, avec le soutien de la C.F.D.T., la C.G.C. et F.O.

SOCIAL

LE PLAN D'ÉCONOMIES POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. Pierre Bérégovoy a rencontré MM. Gattaz et Teulade

Dans l'après-midi du 18 mai, M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, a reçu successivement MM. Yvon Gattaz, président du C.N.P.F., et René Teulade, président de la F.N.M.F. (Fédération nationale de la mutualité française), dans le cadre des consultations prévues avec les partenaires sociaux.

Ainsi s'est notamment poursuivi le débat sur le plan d'économies de 4 milliards de francs pour la Sécurité sociale que préparent les services du ministère, et dont les premiers éléments connus et supposés avaient, le jour même (voir *le Monde* daté du 18 mai), provoqué de vives réactions.

A l'issue de son entretien, M. Yvon Gattaz a indiqué que M. Bérégovoy était *« prêt à faire des économies importantes et indispensables*, mais qu'il n'était pas *entré dans le détail »*, ajoutant que *« rien n'est décidé pour l'instant »*.

Selon M. Gattaz, *« la protection sociale court à l'abîme »*, *« On ne peut la sauver qu'en la réformant considérablement*, a-t-il dit, *et les Français doivent en être conscients. »*

Un peu plus tard dans la soirée, M. René Teulade, au sortir de sa conversation avec le ministre, précisait que l'hypothèse d'économies en matière d'actes chirurgicaux n'était qu'une des mesures *« à l'étude »*.

Au nom de la F.N.M.F., M. Teulade devait rappeler qu'il importait de maintenir *« la qualité de la protection sociale des Français »*, tout en soulignant que des économies immédiates *« peuvent être réalisées »* dans la gestion hospitalière et dans le domaine des médicaments. D'après une étude de la fédération, en effet, une économie de 500 millions de francs est immédiatement possible, en choisissant le médicament le moins cher entre deux produits aux propriétés identiques. Enfin, la F.N.M.F. a rappelé son opposition au forfait hospitalier.

La concertation en cours portant également sur d'autres thèmes, M. Gattaz a pu annoncer que le C.N.P.F. allait prochainement remettre un projet pour *« une forme nouvelle d'assurance chômage »* qui ne concernerait que les chômeurs ayant cotisé à l'UNEDIC, l'État devant prendre en charge le *« complément »* nécessaire à ce qui relève *« de l'assistance »*. En outre, le président du C.N.P.F. s'est déclaré *« très partisan d'une fiscalisation progressive de la protection sociale »*, afin de décharger les entreprises.

M. Bérégovoy doit rencontrer, dans les jours qui viennent, la C.G.P.M.E., la C.G.C. et l'UNAF.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX PERSONNES AGÉES PRÉCONISE « UNE POLITIQUE D'ALTERNATIVE A L'HOSPITALISATION »

M. Daniel Benoist, secrétaire d'État chargé des personnes âgées, a dressé devant le conseil des ministre, le 18 mai, le bilan des récentes Assises nationales des retraités et personnes âgées et présenté les projets de son ministère.

Une mission parlementaire a été confiée à M. Jean-Pierre Sueur, député P.S. du Loiret, pour rechercher *« des formules inédites de volontariat »*.

D'autre part, M. Benoist va demander aux ASSEDIC *« que l'interprétation restrictive d'une clause des contrats de solidarité ne soit plus opposée aux préretraités qui souhaitent exercer une action bénévole »*.

Le ministre a souligné que le IXe Plan devrait mettre en œuvre une *« politique d'alternative à l'hospitalisation, avec le développement des services de soutien à domicile* [soins à domicile et aide ménagère] *en liaison avec les secteurs de psychiatrie et des structures intermédiaires d'hébergement »*. Il a également proposé la création d'un *« fonds d'innovation sociale permettant l'octroi de subventions à des projets de solidarité de voisinage »*, doté de 10 millions de francs pour 1984.

AU LENDEMAIN DE LA GRÈVE NATIONALE D'UNE HEURE DE FORCE OUVRIÈRE

M. Bergeron demande à rencontrer M. Mauroy et le C.N.P.F.

« Notre grève n'est pas une grève politique. C'est une grève interprofessionnelle et syndicale. En la faisant nous avons voulu démontrer notre attachement à la liberté des négociations. Si l'avertissement d'aujourd'hui n'est pas entendu, le gouvernement et les patrons endosseront une lourde responsabilité. » Ces propos incisifs, M. André Bergeron les avait tenus le 24 mai 1977, à Paris, à l'occasion d'une grève nationale interprofessionnelle de vingt-quatre heures. Six ans après, les gouvernants ont changé, mais le secrétaire général de Force ouvrière a fait, à l'occasion de la grève nationale d'une heure du 18 mai, des déclarations rigoureusement identiques. La ligne de F.O. n'a pas dérivé d'un pouce.

Cependant une grève d'une heure ne peut avoir l'impact d'une grève de vingt-quatre heures, et le mini-mouvement national d'avertissement de F.O. a rencontré, de fait, un écho limité. A Paris, le défilé organisé de Richelieu-Drouot au ministère de l'économie a réuni de 4 000 à 5 000 personnes, soit plus que le 1er mai mais moins que ce qu'en attendaient les organisateurs (10 000 à 15 000).

Les manifestants ont scandé : *« non, non, non à l'austérité, les salariés en ont assez de payer »*, mais, malgré quelques cris *« Delors dehors »* et la présence d'Arlette Laguiller – qui est syndiquée à F.O. – et de militants de Lutte ouvrière, la manifestation n'a pas dérapé sur le terrain politique. En province, le mouvement a été diversement suivi. Selon M. Bergeron les deux cents rassemblements prévus ont eu lieu, et à Marseille, où il se trouvait, le défilé a réuni environ 5 000 personnes – *« une réussite »*, dit-il.

A Lille, nous indique notre correspondant, 600 militants ont participé à un meeting à la Bourse du travail. A Bordeaux un rassemblement a regroupé environ 700 personnes.

Par sa limitation à une heure l'effet de l'arrêt de travail en fin de journée est plus délicat à observer. Le C.N.P.F. ne fournit aucune indication, et M. Bergeron reconnaît que *« c'est honnêtement difficile à photographier »*. Dans le métro parisien, où la C.F.T.C. et les autonomes s'étaient associés à F.O., il y a eu quelques perturbations (avec des baisses de trafic de 20 à 30 % dans la matinée). Les arrêts de travail semblent avoir été suivis surtout par le personnel hospitalier, les employés municipaux et dans les P.T.T. A Marseille, selon M. Bergeron, le mouvement a été suivi à 38 % à la Sécurité sociale avec des débrayages à la SNIAS.

Un ton dur

L'aspect le plus révélateur – et le plus préoccupant pour le gouvernement – semble bien avoir été la dureté du ton. Ainsi M. Claude Pitous, secrétaire confédéral, dans son discours place du Palais-Royal à Paris, n'a pas mâché ses mots : *« La majorité de la classe ouvrière en a assez de supporter les mesures d'austérité gouvernementales et de blocage patronal (...). Il faut que le gouvernement comprenne que les salariés ne veulent pas faire les frais de l'austérité. »* Revendiquant le maintien du pouvoir d'achat (1) et insistant fortement sur l'obtention d'une véritable réforme fiscale, M. Pitous a lancé, très applaudi : *« Qu'on ne compte pas sur nous pour avaler les pilules amères de l'austérité en nous laissant berner, illusionner ou manipuler par les gadgets gouvernementaux que sont le droit d'expression des salariés ou la démocratisation du secteur public. »* Mais le comportement des patrons qui *« passent les bornes »* a été aussi condamné.

M. Bergeron ne nourrissait pas d'illusions exagérées sur l'importance de cette action, même s'il la juge réussie par rapport à ses attentes. Il n'en nourrit pas davantage quant à son effet immédiat sur la politique gouvernementale. Mais le secrétaire général de F.O., qui a voulu prendre la mesure du mécontentement de ses militants et éviter que les salariés ne se détournent des syndicats, a pris date et a adressé une claire mise en garde au pouvoir : *« Nous ne voulions pas*, nous a-t-il déclaré le 19 mai, *mettre la France à l'envers. Nous avons voulu donner un avertissement avant que la situation ne devienne trop sérieuse. Le gouvernement va trop loin. Si gouverner, c'est choisir, c'est aussi discerner les limites qu'il ne faut pas franchir. Je demande aux socialistes de cesser de voir derrière chaque manifestation un complot ou une opposition politique. Il faut que le mouvement syndical assume sa charge. »*

M. Bergeron avait lui aussi fixé des limites à son action dont la forme est restée mesurée. F.O. n'est pas entrée en opposition ouverte au gouvernement le 18 mai. Mais elle a cherché à se faire mieux entendre. Vaine expérance ? M. Bergeron va demander audience au C.N.P.F. et à M. Mauroy et rencontrera vendredi M. Delors. Au comité confédéral de la mi-juin, il n'est pas question de lancer une nouvelle action confédérale. Comme les autres syndicats, F.O. attend maintenant l'automne avec une inquiétude non dissimulée.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) Au même moment à Dunkerque, au congrès de la fédération C.F.D.T. des transports et de l'équipement, qui admet une réduction progressive du pouvoir d'achat pour les salaires supérieurs à 8 000 F, M. Bono déclarait : *« Ceux qui veulent le maintien du pouvoir d'achat pour tous sont les fossoyeurs de l'expérience du gouvernement de gauche car ils veulent casser notre économie. »*

Le R.P.R. et la C.G.C. : Il s'agit non pas de travailler moins mais de travailler mieux

Après avoir rencontré les responsables de Force ouvrière le 3 mai et avant de s'entretenir avec ceux de la C.F.T.C., les dirigeants du R.P.R. ont tenu mercredi 18 mai une réunion de travail avec l'état-major de la C.G.C. La délégation du mouvement gaulliste était conduite par MM. Jacques Chirac et Bernard Pons, celle de la confédération des cadres par MM. Jean Menu et Paul Marchelli.

Les deux délégations ont constaté qu'il existait entre elles *« un certain nombre de grandes convergences au niveau des grandes analyses »*. Dans un communiqué commun le R.P.R. et la C.G.C. s'interrogent sur *« la finalité des sacrifices demandés à la nation »* et demandent : *« à quoi sert et sur quoi débouche la dégradation des conditions de vie de tous les Français ? »*.

Ils s'inquiètent de l'augmentation de l'endettement de la France, de la perte de la compétitivité de ses entreprises, de la dégradation des coûts de production et de l'abaissement du rapport qualité-prix par rapport aux produits étrangers. M. Marchelli, à ce propos, a indiqué que *« le nombre de voitures neuves qui ne partaient pas au premier coup de démarreur était passé entre 1981 et aujourd'hui de une à sept sur cent chez Renault, de une à quatorze chez Talbot et de une à vingt-sept chez Citroën »*.

Le R.P.R. et la C.G.C. sont tombés d'accord sur *« la nécessité d'encourager la France au travail : il s'agit non pas de travailler moins mais de travailler mieux »*. Ils ne veulent pas remettre en cause la réduction du temps de travail mais augmenter le temps de formation.

● **Michelin : chômage technique en Italie.** – La presque totalité des deux mille huit cents ouvriers de l'usine Michelin de Coni (Italie) seront mis au chômage technique pour une semaine à partir du 23 mai.

AFFAIRES

Les actifs des Papeteries de Pont-Audemer vont être repris par différentes sociétés

De notre correspondant

Evreux. – Après une attente de plusieurs mois, le sort des Papeteries de Pont-Audemer, qui se trouvaient en état de liquidation judiciaire, vient d'être réglé, sous l'égide du comité interministériel de restructuration industrielle, par une série de décisions du tribunal de commerce de Paris aboutissant à la dispersion des différents secteurs d'activité.

La papeterie proprement dite, avec ses deux machines à papier et un certain nombre d'ateliers de transformation, est reprise par Danne et Lecomte, groupe papetier du Nord à capitaux familiaux, sous forme d'une filiale, la Société nouvelle des papeteries de Pont-Audemer, qui va reprendre l'exploitation à compter du 1er juin prochain, avec trois cent trente-cinq personnes.

D'autre part, la sacherie, spécialisée dans la fabrication de sacs à valve en plastique, sera reprise à la même date, avec cent trente-sept personnes, par la société Van Leer France, filiale du groupe international néerlandais.

L'incertitude ne subsiste que pour la cartonnerie, dont l'exploitation se poursuit sous contrôle du syndic, avec le concours de la Société nouvelle de cartonnerie de Pont-Audemer (S.N.C.P.A.), dont les actionnaires sont des récupérateurs de chiffons et de vieux papiers. Ceux-ci devront prendre une décision, afin de poursuivre ou non l'exploitation au-delà du 4 juillet prochain.

Pour l'heure, le nombre des licenciements se trouve donc limité au minimum : de l'ordre d'une vingtaine.

La société Van Leer, spécialisée dans les emballages rigides, en reprenant Pont-Audemer, entend élargir la gamme de sa production avec les emballages flexibles et accroître ainsi sa place sur le marché français. Elle a l'intention d'investir une somme de 10 millions de francs à plus ou moins long terme en achetant une nouvelle machine, qui permettra le développement de la production de sacs spéciaux destinés notamment à la chimie.

L. M.

Prouvost S.A. veut accroître sa présence à l'étranger

M. Christian Dervoloy, président-directeur général de Prouvost S.A., a présenté, le mercredi 18 mai à Paris, les résultats de son groupe pour 1982. Il a aussi esquissé les perspectives de la politique industrielle de l'entreprise, la première sur le marché français du textile.

L'an dernier, le chiffre d'affaires consolidé du groupe a été de 6,70 milliards de francs (+ 15 % par rapport à 1981), dont près de 60 % à l'exportation. En dépit d'une conjoncture défavorable, M. Dervoloy s'est montré confiant pour 1983.

Durant l'exercice précédent, les activités ont été différentes selon les branches. Elles ont été bonnes pour le « négoce » (achat de laines brutes essentiellement) – 31 % du chiffre d'affaires du groupe – puisque la progression a été de 20 %. Elles ont été médiocres pour le « peignage » (+ 5 %) et les filatures (+ 7 %). Le secteur diversification est lui préoccupant.

Celui-ci regroupe notamment Customatic (housses et accessoires pour automobile), entreprise en développement ; en revanche, Pennel et Flipo (calendrage et enduction plastique...) et Sublistatic (fabrication de papiers spéciaux pour impression sur tissu) ont connu à nouveau en 1982 de mauvais résultats.

M. Dervoloy a laissé entendre que Prouvost céderait éventuellement ces deux dernières entreprises, dont les activité sont en dehors de celles du textile, vocation de l'entreprise, *fondée il y a plus de cent trente ans.*

Le groupe a beaucoup investi aux cours de ces dernières années (entre 160 et 180 millions de francs chaque année au cours des cinq dernières années). Il vise désormais à développer principalement son activité comme producteur, notamment sur les marchés étrangers, dans des régions où il est peu ou pas encore présent (Amérique du Nord et du Sud ; Extrême-Orient).

Plus généralement, Prouvost veut redevenir un groupe aux activités textiles homogènes mais non intégrées. Ainsi semble être mis un point final à certaines hypothèses prêtées aux pouvoirs publics ; ceux-ci avaient souhaité, disait-on, que soit restructuré en une filière textile nationale l'essentiel de l'appareil industriel par des regroupements « volontaires » d'entreprises ou de pans d'entreprises. – A. T.

La Cogema va participer au redressement d'Imetal

La Cogema vient d'être chargée par les pouvoirs publics d'aider les responsables d'Imetal « *à définir et à mettre en œuvre les évolutions nécessaires de leur politique industrielle* ». D'autre part, la Cogema – filiale du Commissariat à l'énergie atomique – et l'Erap vont former une société holding, la Cogema étant majoritaire, qui détiendra plus du tiers du capital d'Imetal. Avec la Compagnie financière de Suez – autre actionnaire important, – ce holding s'efforcera de mettre au point un plan de financement et de redressement. Cette opération est menée parallèlement à la restructuration de la filiale d'Imetal Le Nickel, dans laquelle l'Erap vient de prendre une participation majoritaire, la part d'Imetal tombant de 50 à 15 %.

Imetal, le premier producteur mondial de plomb par sa filiale Penarroya et le premier producteur français privé de minerai d'ura*nium (Mokta), connaît depuis* deux ans des difficultés financières liées notamment à la chute des cours de certains métaux non ferreux, principalement le nickel.

Ses résultats ont donc connu une chute spectaculaire, puisque le groupe a « viré au rouge » en 1982 (640 millions de pertes consolidées contre un bénéfice de 115 millions en 1981).

Ces difficultés ont déjà conduit à une modification de son capital : en effet, une augmentation de capital de 300 millions de francs, destinée à venir en aide à sa filiale Le Nickel-SLN, a permis, en juin 1982, l'entrée de l'Erap dans le capital d'Imetal. En outre, la participation (20 %) que détenait Rothschild jusqu'à sa nationalisation, a été transférée à la Compagnie de Suez au début de cette année. A l'issue de ces opérations, le capital d'Imetal se répartissait donc comme suit : Erap 29,9 %, Suez *16,14 %, Cogema 12,14 %, Minerals* and Ressources Corp. 5,57 % notamment.

USINOR VA PRENDRE LE CONTROLE DE PEUGEOT-LOIRE

Usinor devait consulter, ce jeudi 19 mai, son comité central d'entreprise sur la prise de contrôle de Peugeot-Loire. L'opération, en négociation depuis fort longtemps, est ac*quise dans son principe. Elle permet*tra au groupe sidérurgiste d'acquérir près de 100 % du capital (contre 33 % actuellement).

Spécialisée dans la production d'aciers inox plats (85 % de son chiffre d'affaires de 700 millions de francs), Peugeot-Loire va renforcer la division Châtillon d'Usinor (1,5 milliard de chiffre d'affaires). La production de ces aciers en France sera ainsi réduite à deux groupes : Usinor et l'association Ugine-Gueugnon, tandis que les restructurations engagées en Allemagne et en Italie feront apparaître des monoproducteurs : Thyssen-Krupp et Teksid-Terminoss.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE WORMS

Réuni le 27 avril 1983 sous la présidence de M. Georges Vianes, le Conseil d'Administration de la Banque WORMS a adopté son rapport d'activité 1982 qui sera soumis, le 31 mai prochain, à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les comptes de la Banque, arrêtés au 31 décembre 1982, font ressortir les principaux éléments suivants :

- le *bilan* s'élevait à cette date à 34,1 milliards de francs, marquant une progression de 18,9 % par rapport à l'exercice précédent (28,7 milliards de francs).
- les *dépôts de la clientèle* (9,9 milliards de francs) progressent de 8,2 %, l'ensemble des crédits à la clientèle (13,2 milliards de francs) de 25,3 %.
- le *résultat d'exploitation*, avant provisions et amortissements, s'établit à 109 millions de francs contre 80 millions de francs, soit une amélioration de 36 % d'un exercice sur l'autre.
- compte tenu des produits et charges exceptionnels, impôts, provisions et amortissements, le bénéfice net de l'exercice ressort à 16,1 millions de francs à comparer à 41,7 millions de francs en 1981. Il est à souligner que les résultats satisfaisants enregistrés par la Banque, tant au niveau de l'exploitation proprement dite qu'à celui de son portefeuille titres, lui ont permis de doter substantiellement ses comptes de provisions (119 millions de francs d'excédent net contre 49 millions de francs en 1981), notamment dans le secteur des engagements immobiliers et internationaux.

Le bénéfice net sera intégralement affecté aux comptes de réserves.

Il est à préciser, par ailleurs, que le Conseil d'Administration demandera aux actionnaires, le 31 mai prochain, l'autorisation de procéder à des emprunts obligataires dans la limite d'une enveloppe de 900 millions de francs.

AVENIR PUBLICITÉ

Le conseil d'administration d'Avenir Publicité S.A., réuni le 3 mai 1983, sous la présidence de M. Jean Casanova, a arrêté les comptes de l'exercice 1982.

A cette occasion, M. Jean Casanova, atteint par la limite d'âge fixée par les statuts, a présenté sa démission ; le conseil a désigné *M. Claude Marin à la* présidence d'Avenir Publicité. Sur proposition de M. Claude Marin M. Jean Casanova a été nommé conseiller auprès du président d'Avenir Publicité.

Première société française de publicité extérieure, Avenir Publicité a réalisé, en 1982, un chiffre d'affaires hors taxes de 509 931 914 F, en hausse de 22 %. Son bénéfice d'exploitation, en forte hausse, s'est élevé à 16 653 016 F contre 4 557 704 F en 1981.

Au cours de l'exercice, la société a poursuivi son programme ambitieux de modernisation, commencé depuis quelques années, et a investi 42,7 millions de francs.

Enfin, le résultat net après impôts est bénéficiaire de 9,52 millions de francs, à comparer au résultat 1981, hors plus-value de cession de titres, qui s'élevait à 4,22 millions de francs.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire la distribution d'un dividende net de *10 F contre 4 F pour l'exercice précé*dent, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 5 F) un revenu global de 15 F.

Les données consolidées, encore provisoires, font apparaître un chiffre d'affaires de 553,3 millions de francs pour un résultat net (part du groupe) de 14,5 millions de francs.

CESSATION DE GARANTIE

Loi du 2 janvier 1970
Décret du 20 juillet 1972

La banque Stern, société anonyme au capital de 46 480 000 F, – dont le siège social est à Paris 8e, 8, rue de Penthièvre, informe le public qu'elle ne procédera pas au renouvellement de la garantie financière qu'elle accordait à la Société générale parisienne de Transactions immobilières « SOGEPAT », société anonyme au capital de 100 000 F, – dont le siège social est à Paris 8e, *25, rue Marbeuf, au titre de son activité* de transactions sur immeubles et fonds de commerce, cette garantie lui ayant été accordée par un autre organisme.

En conséquence, cette garantie cessera à l'expiration d'un délai de trois jours francs à dater de la présente publication (article 44 du décret du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectués pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi du 2 janvier 1970 qui restent convertes par la banque Stern, à condition d'être produites par les créanciers dansles trois mois de la présente publication, au siège de la banque Stern.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues et ne peut en aucune façon mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la S.A. « SOGEPAT ».

PRETABAIL SICOMI

L'assemblée générale réunie le 17 mai sous la présidence de M. J.-C. Genton a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Le bénéfice net s'établit à F. 160,6 millions contre F. 137,8 millions pour l'exercice 1981.

L'assemblée a décidé la distribution de 85 % du bénéfice fiscal correspondant à un dividende de 66,54 F par action contre 58,20 F pour 1981, soit une progression de 14,3 % ; il s'y ajoutera un avoir fiscal de 0,22 F par action portant ainsi le dividende total à 66,76 F.

La mise en paiement aura lieu à compter du 30 juin.

M. H. (ex. JAZ)

Le conseil d'administration de la société M. H. (ex. JAZ) s'est réuni le 10 mai 1983 sous la présidence de M. Jacques Meyer, avec, comme premier point d'un ordre du jour important, l'arrêté des comptes de l'exercice écoulé, clos le 31 décembre 1982.

Ceux-ci font apparaître un chiffre d'affaires de 219,2 millions de francs, en hausse, malgré une conjoncture particulièrement défavorable sur le marché horloger, de près de 10 % par rapport à l'année précédente. Le résultat d'exploitation correspondant s'établit à – 38,7 millions de francs contre – 51 millions de francs en 1981. Enfin, sous l'effet essentiel d'un abandon de créances de 115 millions de francs pratiqué en faveur de M. H. par sa maison-mère Matra, le résultat net comptable est positif de 80 millions de francs.

L'abandon de créances, malgré son importance, n'a pas suffi à redresser une structure financière extrêmement dégradée par l'accumulation des pertes antérieures puisque, compte tenu des chiffres précités, le report à nouveau est encore déficitaire de 51,3 millions de francs et la situation nette comptable négative de 13,4 millions de francs.

La constatation de cette situation intervient au moment où sont arrivées à leur terme les études menées depuis plusieurs mois quant à la nécessaire réorganisation de la branche horlogère du groupe Matra – laquelle, outre le contrôle de M. H., regroupe des participations très majoritaires dans les sociétés Yema et Framelec, – études qui ont conclu à l'opportunité d'un rapprochement juridique complet entre les trois sociétés.

Les réflexions menées à ce titre ont en effet abouti dès la fin de l'année 1982 à une optimisation des structures industrielles caractérisée par la mise en commun d'un certain nombre de services et destinée tant à rationaliser les tâches qu'à réduire les charges propres à l'exploitation de chacune des trois sociétés. Celles-ci constituent maintenant ensemble un dispositif opérationnel entièrement rénové qui, s'appuyant sur des accords de coopération passés entre Matra et le groupe Hattori, se révèle apte à constituer un pôle professionnel performant et de niveau international. D'ailleurs, le cumul de leurs comptes d'exploitation montre d'ores et déjà les signes d'un net redressement dont la poursuite doit rapidement conduire à l'équilibre.

Les efforts entrepris trouvent un prolongement naturel de leur efficacité dans l'idée d'un regroupement financier parachevant la mise en œuvre des synergies tout en sauvegardant de la façon la plus absolue l'identification des marques et la spécificité des activités commerciales de chacune des sociétés concernées, ainsi que leur politique de marketing respective.

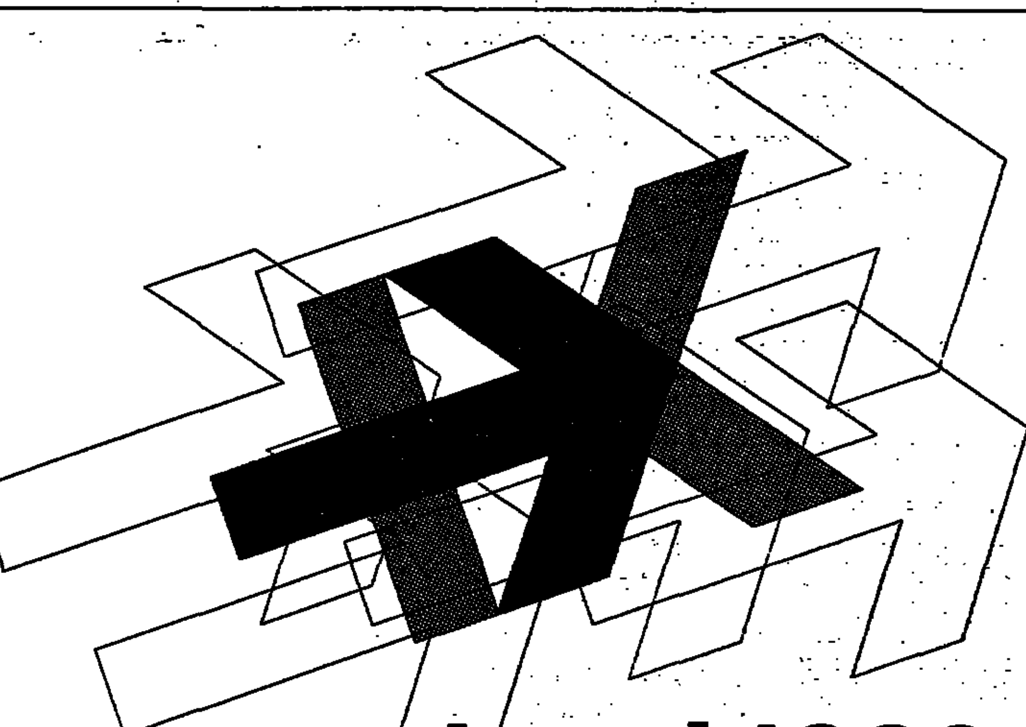
Préalablement, et dans le contexte ainsi tracé, deux mesures ont paru indispensables :

- d'une part, détacher de la société M. H. son établissement industriel de Wintzenheim, dont l'activité, outre sa base horlogère traditionnelle, est partiellement réorientée vers la production de matériels informatiques, et qui fera l'objet d'une décision d'apport à la société Matra-Micro-Systèmes (M.M.S.), soumise à une assemblée générale extraordinaire de M. H. convoquée pour le 3 juin prochain ;
- d'autre part, donner à M. H. une structure financière assainie en rapport avec ses nouvelles dimensions et qui soit capable de lui permettre de maîtriser le développement qu'elle s'est assigné.

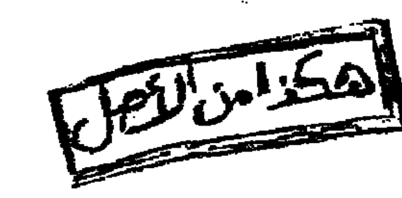
Dans ces conditions, le conseil a décidé :

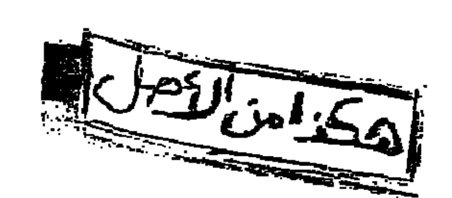
- de convoquer, pour le 28 juin, une assemblée générale extraordinaire qui suivra l'assemblée générale ordinaire annuelle afin, après imputation par cette dernière d'une partie du report à nouveau sur les postes de réserve disponibles :
  - de procéder à une réduction du capital social actuel par réduction du nombre d'actions au taux de une pour dix ;
  - de décider l'émission d'une augmentation de capital au nominal de 80 F par action, portant sur un volume global légèrement supérieur à 50 millions de francs, permettant à tout détenteur de une action actuelle de souscrire à trois actions émises, et dont la bonne fin sera garantie par Matra ;
- de convoquer pour le 29 juillet une autre assemblée générale extraordinaire qui aura, elle, à statuer sur la fusion-absorption par M. H. des sociétés Framelec et Yema, les actionnaires de ces dernières étant rémunérées par des actions M. H. spécialement émises en contrepartie de leur apport.

Cet ensemble d'opérations ici très succinctement décrit fera l'objet des procédures légales et de la diffusion en temps opportun des documents détaillés d'information des actionnaires et du public prévus en pareil cas.









MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

18 mai

Effritement

Pour la troisième séance consécutive, le marché a opté pour la baisse mercredi mais le repli est beaucoup moins marqué si l'on en juge par l'indicateur instantané, en recul de 0,1 % seulement alors qu'il avait perdu successivement 0,95 % lundi et 0,82 % le lendemain.

Visiblement, la Bourse de Paris hésite toujours à s'engager franchement dans un processus de correction technique, après la forte avance enregistrée depuis le début de l'année, et les professionnels ont beau jeu de constater que le même phénomène s'est produit à New-York, où Wall Street a timidement relevé la tête mardi soir.

D'une actualité économique riche en événements, les boursiers parisiens retiennent surtout la hausse des prix de détail (+ 1,4 %) prévue par l'INSEE pour le mois d'avril. Survenant après une progression de 0,9 % en mars, cet indicateur est jugé gravement préoccupant. A ce niveau-là (et l'on escompte déjà un mauvais indice des prix en mai, compte tenu de la hausse intervenue sur le prix de l'essence), la hausse de cet indice est près de trois fois supérieure à celle de nos voisins allemands, fait-on valoir autour de la corbeille.

Parmi les baisses les plus marquées, on relève Alsthom-Atlantique (– 5 %), Nobel-Bozel, Jeumont-Industrie, Primagaz, Sommer-Allibert et Fives-Lille avec des replis voisins de 3 %.

En sens contraire, Damart gagne 7 %, suivie de Pétroles B.P. (+ 6 %), Sacilor (+ 5,7 %) Intertechnique et Moulinex (+ 4 %).

Sur le marché de l'or, le cours du métal fin a gagné 4,65 dollars l'once dans la City, à 442,15 dollars. A Paris, le lingot s'est négocié à 105 100 F (+ 400 F) mais le napoléon s'est contenté, une fois de plus, de reproduire son cours de la veille (700 F).

A 9,41/44 F, le dollar-titre ne varie guère.

NEW-YORK

Irrégulier

Après un démarrage en hausse (l'indice Dow Jones des valeurs industrielles gagnait jusqu'à 9 points mercredi, à l'issue d'une demi-heure de transactions), le marché new-yorkais a progressivement fait marche arrière jusqu'à accuser au son de cloche final un repli modéré de 2,23 points, pour s'établir à 1 203,56 points, bien que les gains l'aient emporté sur les replis dans la proportion de 972 contre 646, un total de 357 actions américaines se contentant de reproduire leurs cours de la veille.

Le fait marquant de la séance a été la nette remontée du volume des transactions, puisque 99,78 millions de titres ont finalement changé de mains contre 79,51 millions mardi, les valeurs pétrolières continuant à figurer en tête des actions les plus actives (Superior Oil Nevada, Exxon notamment).

Certains observateurs ont noté la présence d'un investisseur, dont l'identité n'a pas été révélée et qui aurait transmis un ordre de vente portant sur une centaine de millions de dollars, dont la cote devait ressentir les effets. Désignée comme l'initiateur de cet ordre de vente important, la firme de courtage Merrill Lynch a catégoriquement démenti être l'auteur de cette vente.

D'autre part, un certain nombre d'analystes ont tenu à marquer par un accueil favorable l'annonce d'une progression de 0,8 % des revenus des particuliers américains constatée en avril, après un gain de 0,6 % le mois précédent, ce qui constitue la plus forte augmentation depuis juillet 1982.

VALEURS	Cours du 17 mai	Cours du 18 mai
Alcoa	34 1/4	34 3/8
A.T.T.	66 5/8	66
Boeing	37 1/2	37 1/4
Chase Manhattan Bank	59 3/8	59 1/8
Du Pont de Nemours	46 1/2	46 5/8
Eastman Kodak	74 3/4	74 1/2
Exxon	33 7/8	33 3/4
Ford	50 3/8	48 3/4
General Electric	108	106 1/8
General Foods	43 1/4	44
General Motors	68	66 3/4
Goodyear	33 1/8	33 3/8
I.B.M.	113 3/4	111 3/4
I.T.T.	40	38 3/4
Mobil Oil	30 3/8	30 1/8
Pfizer	81 3/8	80 7/8
Schlumberger	46 5/8	46 1/2
Texaco	35 3/8	35
U.A.L. Inc.	35 3/8	34 7/8
Union Carbide	66 1/8	68 3/4
U.S. Steel	25	25
Westinghouse	47 1/8	47 3/8
Xerox Corp.	45 1/2	45 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

MERLIN GÉRIN. – L'année 1983, qui devrait être bonne, « *sauf accident conjoncturel ou graves problèmes sociaux* », pourrait permettre à la société d'enregistrer une progression de plus de 20 % de ses résultats par rapport à l'année précédente, soit un bénéfice net (avant impôts) de 255 millions de francs, sur un chiffre d'affaires de 6,15 milliards de francs, a indiqué son président, M. Jean Vaujany.

Cette société, qui figure parmi les plus importants constructeurs européens d'appareillage électrique, a déjà annoncé, au titre de l'exercice 1982, un bénéfice net de 102 millions de francs (contre 81 millions l'année précédente), sur un chiffre d'affaires (hors taxes) de 5,1 milliards de francs (contre 3,9 milliards en 1980). Merlin Gérin, qui entend poursuivre ses efforts en faveur de l'« international », un secteur qui représente actuellement 47 % de son chiffre d'affaires (avec des effectifs de deux mille personnes sur ce secteur sur un total de quinze mille salariés), l'objectif étant d'arriver à 50 % en 1984, va également effectuer un gros effort en termes d'investissements, lesquels devraient progresser de 66 % cette année pour dépasser les 300 millions de francs.

MOULINEX. – La société, qui a réalisé, en 1982, un bénéfice net consolidé de 53,1 millions de francs sur un chiffre d'affaires également consolidé de 2,74 milliards, des résultats déjà connus, annonce la distribution d'un dividende net de 4 F par action, au titre de ce même exercice, un montant identique au dividende 1981 et auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 2 F.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	17 mai
Valeurs françaises	125,3
Valeurs étrangères	134,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	17 mai	18 mai
Indice général	124,5	124,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 19 mai .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	18 mai	19 mai
1 dollar (en yens)	232,90	233,50

BOURSE DE PARIS Comptant 18 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 890
5 %	....	1 466
3 % amort. 45-54	71	2 392
4 1/4 % 1963	103 10	2 993
Emp. N. Eq. 6 % 67	116 25	5 786
Emp. 7 % 1973	8980	..
Emp. 8,80 % 77	107 70	8 704
9,80 % 78/93	86	8 350
8,80 % 78/86	88 20	3 809
10,80 % 79/94	89 70	7 604
13,25 % 80/90	98 80	12 705
13,80 % 80/87	100 90	8 129
13,80 % 81/89	100 70	4 688
16,75 % 81/87	107 61	11 518
16,20 % 82/90	107 70	5 592
16 % juin 82	106 70	15 079
E.D.F. 7,8 % 61	135 20	4 841
E.D.F. 14,5 % 80-92	99 30	12 692
Ch. France 3 %	160	..
CNB Bques janv. 82	100 50	5 878
CNB Paribas	100 50	5 878
CNB Suez	100 50	5 878
CNI janv. 82	100 65	5 878

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Interbail (obl. conv.)	187	190
Aciers Peugeot	48	49
A.G.F. (St Cent.)	334	332
A.G.P. Vie	3347	3350
Agr. Inc. Madag.	55 70	58
Air-Industrie	14 80	14 20
Alfred Herlicq	84 90	85
Allobroge	376	376
André Roudière	40 40	42 d
Applic. Hydraul.	241	241
Arbel	42 70	43 50
Artois	331	320
At. Ch. Loire	20 80	21 40
Aussedat-Rey	14 70	14 70
Bain C. Monaco	79	78 50
Banania	410	402
Banque Hypoth. Eur.	332	333
Blanzy-Ouest	273	275
B.N.P. Intercontin.	89 85	88
Bénédictine	1118	1100
Bon-Marché	66	65 10
Borie	325	325
Bras. Glac. Int.	432	440
Cambodge	163	163
C.A.M.E.	106	98 o
Campenon Bern.	160	160
Caout. Padang	210	....
Carbone-Lorraine	49 60	48 10
Carnaud S.A.	90 15	91 50
Caves Roquefort	618	600
C.E.G.Frig.	130	130
Centen. Blanzy	679	652 o
Centrest (Ny)	118	....
Cerabati	63 80	65
C.F.F. Ferrailles	110	106
C.F.S.	550	550
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	12	11 50 o
C.G.V.	80	80
Chambon (M.)	350	....
Chambourcy (M.)	1200	1250
Champex (Ny)	121 50	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Crédit (C.F.B.)	209	209
Créd. Gén. Ind.	325	330
Crédit Univers.	445	445
Créditel	112 50	113
C. Sabl. Seine	115	....
Darblay S.A.	103	123 40 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
De Dietrich	318	306
Degremont	127	129
Delalande S.A.	139 10	139
Delmas-Vieljeux	495	500
Dév. Rég. P.d.C (Li)	119 20	119 30
Didot-Bottin	266	266
Dist. Indochine	337	335
Drag. Trav. Pub.	204	203
Duc-Lamothe	231	240
Dunlop	5 46	5 25 o
Eaux Bass. Vichy	949	930
Eaux Vittel	701	700
Ecco	2060	2060
Economats Centre	490	488
Electro-Banque	225	225
Electro-Financ.	403	403
Elf-Antargaz	168	....
E.L.M. Leblanc	638	631
Entrepôts Paris	250 20	240
Epargne (B)	1236	1249
Epargne de France	245	248
Epeda-BF	1150	1115
Escaut-Meuse	285	285
Eurocom	480	470
Europ. Accumul.	31 70	31 30
Eternit	250 50	250 60
Félix Potin	920	919
Ferm. Vichy (Ly)	113	125 50 d
Files-Fourmies	3 05	3 10
Finalens	82	82
FIPP	64 50	....
Fnac	229 90	225
Focep (Chât. eau)	1520	1520
Foncière (Cie)	145	143 50
Fonc. Agache-W.	73 80	76 80
Fonc. Lyonnaise	1280	....
Foncina	135	135
Forges Gueugnon	12 95	12 50
Forges Strasbourg	130 50	133
Fougerolle	123	128
France I.A.R.D.	115	116
France (La)	495	482
Frankel	130	....
Fromageries Bel	465	455 20
From. Paul Renard	290	....
GAN	665	689
Gaumont	543	541
Gaz et Eaux	920	911
Gerverin	131 90	131 90
Gér. Arm. Hold.	30 20	30
Gerland (Ly)	635	610
Gévelot	79 10	75 90 o
Gr. Fin. Constr.	170 30	171
Gds Moul. Corbeil	105	....
Gds Moul. Paris	242	....
Groupe Victoire	390	395
G. Transp. Ind.	125 30	124
Huard-U.C.F.	42	41 50
Hutchinson	38 40	37 90
Hydro-Energie	82	81 10
Hydroc. St-Denis	51	....
Immindo S.A.	173	173
Imminvest	116 70	115 60
Immobail	225	226
Immobanque	380	....
Immob. Marseille	1331	1335
Immofice	312	315
Imp. G.-Lang	3	3 10 d
Industrielle Cie	605	610
Interbail (act.)	292	295
Jaeger	68	65 10
Kinta S.A.	581	581
Lafitte-Bail	236	227 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Marocaine Cie	30	....
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	315	310
M. H.	66 60	67
Mic	225	....
Mors	340	340
Nadella S.A.	22 80	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Coparex	320	320
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Petrofigaz	443	447
Pronuptia	155	....
Rorento N.V.	662	662
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	116	....
Total C.F.N.	69	....
Ufinex	235	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	260	270
Akzo	206	198
Alcan Alum	317	....
Algemeine Bank	1280	1250
Am. Petrofina	450	....
Arbed	190	....
Asturienne Mines	59	....
Banco Central	100	104
Bco Pop Espanol	88	88

SICAV

18/5	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Soleil Investiss.	417 34	398 42
U.A.P. Investiss.	297 76	284 28
Unifrance	217 42	207 56
Unifoncier	575 39	549 30
Unigestion	546 59	521 80
Uni-Japon	867 98	828 62
Univeste	1571 30	1519 63
Univar	12016 48	12016 48
Valorem	350 03	334 16
Valorg	10122 31	10071 95
Valrel	111888 33	111778 55
Wormx Investiss.	654 94	625 24

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1897	4,5 % 1973	2040	2062	2048	2025
3235	C.N.E. 3 %	3260	3270	3260	3245
580	Agence Havas	675	684	684	675
440	Air Liquide	473	471	471	470 10
325	Als. Superm.	302	302	302	302
55	A.L.S.P.I.	54 30	54	54	54
171	Alsthom-Atl.	165	156 50	157 50	156 50
780	Amrep	712	710	711	720
285	Applic. gaz	276	279	279	273 50
215	Arjom. Prioux	220	226	226	226
970	Aux. Entrepr.	943	930	933	944
440	Av. Dass.-Br.	440	438	438	436
205	Bail-Equipem.	208	209	209	209
430	Bail-Investiss.	435	436	436	437
335	Cie Bancaire	319	325	325	255 20
109	Bazar H.-V.	113	112	112	113
168	B.C.T. Midi B.	165	165	165	165
245	Béghin-Say	258	251	251	246
530	Bic	539	540	541	536
240	B.I.S.	265	263	263	248
610	Biscuit (Géné.)	693	698	698	709
1380	Bongrain S.A.	1476	1485	1465	1437
690	Bouygues	702	721	718	710
1670	B.S.N.-G.D.	1781	1780	1785	1790
1780	– (obl.)	1950	1975	1975	1950
1420	Carrefour	1323	1301	1301	1301
305	– (obl.)	297 20	298	298	297 20
1010	Casino	934	910	910	900
580	Cedis	535	525	525	536
34	CEM	34 30	34 30	34 30	34 20
245	Cetelem	245 10	243 20	243 20	198 40
460	C.F.A.O.	450 50	456	459	450
60	C.F.D.E.	58	58	58	58 90
9 80	Ch. France Dunk.	9 30	9 15	9 15	9 05
181	Charg. Réunis	189	190	190	186 20
13 50	Chiers-Châtill.	11 85	11 60	11 60	11 80
181	Ciments franç.	190	192	192	190 50
1090	C.I.T. Alcatel	1106	1081	1090	1071
695	Club Méditerr.	812	815	820	800
110	Codetel	114 30	114 10	114 10	113 50
159	Cofimeg	163	163	163	162
216	Colas	225	226	226	225
130	Compt. Entrepr.	131 50	129 50	129 50	128 10
300	Compt. Mod.	279	279 50	279 50	279 50
455	Créd. Foncier	531	537	537	537
215	Crédit F. Imm.	220	218	218	222
390	Crédit Nat.	400	368	372 c	362 c
46	Creusot-Loire	44	45 30	45 60	45 50
160	Crouzet	140	137	137	137
250	C.S. Saupiquet	250	255	255	255
720	Damart-Servip	779	832	832	832
650	Darty	639	640	642	650
550	Docks France	532	545	545	545
39	D.M.C.	42 50	43 20	43 70	42 40
785	Dumez	730	730	730	715
305	Eaux (Gén.)	287	281 80	283 80	287 40
150	Elf-Aquitaine	170 50	172	172	172
149	– (certific.)	166	165 50	166 50	163 20
1080	Essilor	1285	1349	1335	1322
220	Esso S.A.F.	256	261	260 80	260 10
430	Eurafrance	429	431	431	430
890	Euromarché	795	780	780	790

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
680	Europe n° 1	617	621	621	610
670	Facom	685	690	691	685
910	Fichet-bauche	888	879	879	863
165	Finextel	167	167	167	165 10
179	Fives-Lille	168	163	162	162 70
18	Fonderie (Gén.)	20 20	20 20	20 20	20 10
85	Fraissinet	81	82	82	81 10
310	Francarep	325 60	320	320	325
145	Gal. Lafayette	145	146	146	143 20
950	Gén. Géophys.	1010	1001	1001	991
395	GTM-Entrepose	350	347	345	342
335	Guyenne-Gasc.	309	308	308	312
990	Hachette	1065	1063	1063	1063
360	Hénin (La)	324 20	320	312	323
53	Imétal	53	53 90	53 80	53 30
215	Imm. Plaine-M.	243	242	242	242
285	Ind. et Particip.	318	320 10	320 10	315
700	Inst. Mérieux	680	670	671	671
1060	Intertechnique	1100	1150	1151	1130
147	J. Borel Int.	154	161	152 50	154
183	J. Lefebvre	150 50	150	150	153
147	Jeumont Ind.	140	135	140	135
330	Lab. Bellon	320	315	315	315
260	Lafarge-Coppée	275	277	278	275 10
305	– (obl.)	305	300	300	300
1890	Legrand	2072	2085	2088	2050
960	Lesieur	1039	1047	1047	1047
250	Locafrance	240 50	241	241	226
530	Locindus	550	545	545	550
475	Lyonn. Eaux	-501	507	507	507
40	Machines Bull	40 70	41 20	41 20	40 40
460	Mais. Phénix	430 10	433 10	433 10	425
756	Majorette (Ly)	765	740	740	750
245	Manurhin	230 60	230 20	230 30	230 10
58	Mar. Wendel	56 90	58	56 20	55 40
735	Martell	856	861	861	861
725	– (obl.)	845	855	855	855
780	Merlin-Gerin	784	784	784	777
1420	Matra	1390	1400	1410	1400
790	Michelin	748	730	733	730
605	– (obl.)	608 50	609 20	609 20	609 20
850	Midi (Cie)	898	887	887	870
112	Mines Kali (Sté)	118 10	119 50	119 50	119 10
46	M.M. Penarroya	42 80	43 70	43 70	43
1020	Moët-Hennessy	1220	1220	1220	1210
1280	– (obl.)	1470	1470	1470	1480
565	Mot. Leroy-S.	485	495	488	476
84	Moulinex	82	84	85 60	84 05
330	Mumm	341	340	340	345
179	Navig. Mixtes	191 50	190	189 80	186 20
11 50	Nobel-Bozel	10 90	10 50	10 50	10 65
48	Nord-Est	53 10	53 95	53 50	52 90
285	Nordon (Ny)	301	301	301	301
71	Nouvelles Gal.	73	74 10	74 10	72 70
510	Occident. (Gén.)	516	518	517	511
155	Olida-Caby	156 20	157 40	157 40	157
795	Omn. F. Paris	827	830	829	815
120	Opfi-Paribas	133	135 30	135 30	133
1500	Oréal (L')	1656	1649	1660	1645
48	Papet. Gascogne	49 90	49	49	48
140	Paris-France	140	142 50	143	139 70
480	Paris-Réescomp	547	548	548	480 10

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
113	Pechelbronn	114	113 50	113 50	113 50
406	Penhoet	390	390	390	388
475	Pernod-Ricard	550	549	547	539
160	Pétroles (Fse)	178	178 20	178 20	178 20
198	– (obl.)	187 50	196	196	195 20
39	– (certific.)	42	42 20	42 20	42
93	Pétroles B.P.	106 80	113	113	111
187	Peugeot S.A.	187	183 10	183 60	185
320	– (obl.)	336	337	337	337 10
139	P.L.M.	131 50	133	133	135 60
82	Poclain	88 50	88	88	89
350	Poliet	331 50	324	324	320 50
108	Pompey	116 50	116 10	116 10	116 10
280	P.M. Labinal	285 50	281	281	285
1050	Presses Cité	1070	1098	1090	1080
705	Prétabail Sic.	724	705	706	710
285	Primagaz	260	251	251	255
121	Printemps	117	114	114	114
1040	Promodès	985	980	964	942
360	Radiotechn.	347	344	344	345
110	Raffin. (Fse)	102	98 50	99	99
940	Redoute (La)	963	963	963	944
545	Révillon	543	543	543	540
305	Roussel-Uclaf	285 30	286	286 50	286
885	Rue Impériale	850	849	849	848
11	Sacilor	10 60	11 10	11 10	10 90
142	Sade	147	147	147	142
1300	Sagem	1240	1227	1227	1225
167	St-Louis B.	177 50	177	177	173 40
360	Sanofi	346	341	340 10	334 20
470	– (obl.)	463	461	461	461
315	S.A.T.	265	259	259	259
15	Saulnes	16	16	16	16
28	Saunier-Duval	26	25	25	25 50
120	Schneider	105 10	106	107	103 10
29	S.C.O.A.	25 60	25 60	25 95	25 25
125	S.C.R.E.G.	128	127	127	129
136	– (obl.)	140	139	139	138 10
350	Seb	355	358	358 50	351
200	Sefimeg	219 80	215	215	214
695	S.F.I.M.	700	685	680	678
131	S.G.E.-S.B.	133	131	131	130 20
700	Sign. Ent. El.	651	649	649	644
336	Silic	375	370	370	370
230	Simco	245	245 90	245 90	241
120	Simnor	113	115	115	113
770	Skis Rossignol	812	798	810	793
305	Sogerap	310	308	308	302
270	Sommer-Allib.	279	269 50	269 60	273
260	Source Perrier	294 50	300	300	300
290	Talcs Luzenac	321	323	322	325
1050	Tél. Elect.	1002	1006	1002	1000
139	– (obl.)	141 10	141 60	141 60	140 60
198	Thomson-C.S.F.	184 90	182	182 20	178 40
235	– (obl.)	237	232	232	234 10
1620	T.R.T.	1670	1670	1656	1661
185	U.F.B.	179	178	178	180
440	U.I.S.	438	438	438	436
190	U.C.B.	208 60	208	208	156
1 38	Usinor	1 41	1 40	1 40	1 41
205	U.T.A.	203	202	202	200
280	Valéo	289	289	289	284

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
93	Vallourec	90 20	88 80	86 70	88
1290	V. Clicquot-P.	1370	1350	1360	1340
660	Viniprix	650	651	651	638
920	Elf-Gabon	1022	1022	1026	1008
220	Amax Inc.	273	272 10	278	270 10
610	Amer. Express	630	625	630	625
695	Amer. Teleph.	624	622	625	620
205	Anglo Amer. C.	229	229	229	227
1130	Amgold	1189	1206	1205	1199
930	B. Ottomane	981	955	955	940
540	BASF (Akt)	560	566	566	570
500	Bayer	514	528	528	521
540	Buffelsfont.	635	650	650	640
35	Charter	36 20	37	36 50	37
505	Chase Manh.	554	551	553	551
240	Cie Pétr. Imp.	278	272 20	272 20	270
79	De Beers	87 20	87	86 90	86 50
1240	Deutsche Bank	1290	1315	1311	1299
164	Dome Mines	192 50	198 50	200	197
305	Driefontein Cid	343	341	345	340 10
400	Du Pont-Nem.	436	433	433	440
745	Eastman Kodak	705	711	710	715
184	East Rand	190	191 50	191 40	190 30
530	Ericsson	575	575	575	572
295	Exxon Corp.	325 10	323	323	320 10
415	Ford Motors	478	475 10	475 10	475
435	Free State	500	508	503	509
275	Gencor	266	267	265	262
198	Gén. Belgique	313	313	312	308
1010	Gén. Electr.	1020	1008	1015	1005
590	Gen. Motors	659	648	645	644
75	Goldfields	81	81 95	81 90	81 50
205	Harmony	234	232	233	230 10
30	Hitachi	31 75	32 05	32	32 35
520	Hoechst Akt.	554	557	557	551

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
63	Imp. Chemical	68 60	69 60	69 50	69 60
125	Inco. Limited	145	145 90	145 90	144 50
1040	IBM	1080	1062	1064	1062
42	Ito-Yokado	49 15	50 80	49 20	50
340	ITT	383	379	376	374
53	Matsushita	59 10	60 95	60 80	61 40
735	Merck	836	820	820	835
745	Minnesota M.	812	815	821	825
280	Mobil Corp.	300 30	295 50	295 50	299 80
17960	Nestlé	19500	19500	19500	19680
450	Norsk Hydro	520	519	523	520
980	Petrofina	1027	1045	1025	1040
590	Philip Morris	595	599	592	601
150	Philips	155	159 60	160 20	159 70
450	Pres. Brand	506	509	509	505
490	Président Steyn	575	584	585	585
1250	Quilmès	1300	1296	1296	1271
1430	Randfontein	1608	1620	1612	1605
370	Royal Dutch	402	405	403	404
80	Rio Tinto Zinc	84 50	86 60	87 50	85 50
420	St Helena Co	440	439	446	439
370	Schlumberger	426 10	434 70	437 20	432
68	Shell transp.	71 50	72 50	72 50	71 30
1260	Siemens A.G.	1293	1300	1365	1310
130	Sony	144	146	148	145 10
174	T.D.K.	193	192 80	192 50	196 60
710	Unilever	693	689	689	....
670	Unit. Techn.	665	674	674	668
1020	Vaal Reefs	1170	1189	1180	1180
540	West Deep	605	610	610	602
480	West Hold.	553	555	545	545
380	Xerox Corp.	421	425	411	418
2 91	Zambia Corp.	3 34	3 38	3 60	3 32

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 427	7 406	7 200	7 600
Allemagne (100 DM)	300 740	301 170	292	312
Belgique (100 F)	15 071	15 080	14 500	15 600
Pays Bas (100 fl.)	267 440	267 750	258	279
Danemark (100 krd)	84 420	84 540	80	88
Norvège (100 k)	104 250	104 100	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 535	11 588	11 200	12
Grèce (100 drachmes)	8 840	8 827	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 057	5 080	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	361 850	361 840	351	372
Suède (100 krs)	98 900	98 980	94	101
Autriche (100 sch)	42 730	42 800	42 100	44 100
Espagne (100 pes.)	5 377	5 391	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	7 510	7 510	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 038	6 013	5 900	6 200
Japon (100 yens)	3 170	3 186	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/5
Or fin (kilo en barre)	104700	105200
Or fin (en lingot)	104700	105100
Pièce française (20 fr)	700	700
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	685	681
Pièce latine (20 fr)	649	650
Souverain	820	820
Pièce de 20 dollars	3905	3965
Pièce de 10 dollars	2052 50	2000
Pièce de 5 dollars	1095	.....
Pièce de 50 pesos	4395	4395
Pièce de 10 florins	690	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 19 mai 1983 a été tiré à 498 397 exemplaires

A B C D E F G

POUR OBLIGER LE GOUVERNEMENT « A RESPECTER SES ENGAGEMENTS »

Les internes et chefs de clinique déposent un nouveau préavis de grève à compter du 1er juin

Les internes et chefs de clinique des centres hospitalo-universitaires ont déposé, ce jeudi 19 mai, un nouveau préavis de grève à compter du 1er juin. Ils entendent ainsi obtenir du gouvernement « qu'il respecte ses engagements », *notamment sur l'autonomie de la médecine au sein de l'Université et sur le calendrier de mise en œuvre des réformes hospitalières.*

Les centres hospitalo-universitaires vont-ils, de nouveau, sombrer dans la quasi-paralysie ? Après la plus longue grève qu'ait connue, du 22 mars au 3 mai, le monde hospitalier français, internes et chefs de clinique ont annoncé, le 19 mai, qu'ils reprendraient leur mouvement si, d'ici au 1er juin, les réunions de concertation n'avaient pas recommencé *« au plus haut niveau »* et si la certitude du *« respect intégral »* des engagements du gouvernement ne leur est pas donnée.

L'inquiétude des internes et chefs de clinique porte essentiellement sur deux points. En premier lieu, la date de l'examen par l'Assemblée nationale de la loi de réforme de l'enseignement supérieur — le 24 mai — approche. Avant cette discussion, *les médiateurs désignés par* M. Pierre Mauroy pour apaiser le conflit devaient remettre un rapport dans lequel ils précisaient le sens qu'il conviendrait de donner à la notion de *« spécificité »* des U.E.R. (unités d'enseignement et de recherche) de médecine que le gouvernement s'est engagé, le 29 avril, à *« reconnaître »*.

Ce rapport a été remis à M. Pierre Mauroy, mais les internes et chefs de clinique n'en ont pas eu connaissance. Il devrait en principe être rendu public le vendredi 20 mai. Dans ce texte, les médiateurs proposent notamment que les U.E.R. de médecine disposent de la pleine autonomie pédagogique et de la maîtrise budgétaire relative aux activités médicales. Ils demandent que les directeurs d'U.E.R. continuent de disposer de la possibilité de passer des contrats avec les hôpitaux. Ce rapport n'ayant pas été rendu public, internes et chefs de clinique redoutent de ne pas disposer, au moment du vote de la loi, des éléments d'information qu'ils jugent indispensables.

Deuxième point : les statuts hospitaliers. Seules ont été fournies des indications relatives à celui des hospitaliers non universitaires. Internes et chefs de clinique demandent, en contrepartie, des informations sur le *futur statut* hospitalo-universitaire. Sur ce sujet, ni le secrétariat d'Etat à la santé ni M. Edmond Hervé lui-même, lors de sa conférence de presse du 17 mai, n'ont apporté d'éléments d'appréciation. Etait-ce possible, alors que les médiateurs doivent remettre leur rapport — qui traitera de l'ensemble des structures médicales et hospitalières — à la fin de juin ou au début de juillet ?

Internes et chefs de clinique de C.H.U. se soucient aussi d'obtenir des garanties plus précises à propos de leur insertion dans le secteur libéral, ce qui relève à l'évidence du domaine conventionnel.

Chez M. Pierre Bérégovoy, on estimait, jeudi matin, que les discussions ne sont nullement rompues et qu'une rencontre sera certainement organisée d'ici au 1er juin. Entre-temps, des assemblées générales auront lieu à Paris et en province dans les C.H.U. : une course de vitesse est à nouveau engagée.

De toute évidence, la reprise d'une grève dure et déterminée s'ajouterait aux difficultés du gouvernement à un moment où de nouveaux affrontements politiques et syndicaux s'annoncent dans le domaine de la protection sociale.

CLAIRE BRISSET.

AU COURS D'UNE ULTIME RÉUNION

Les médiateurs et les étudiants en médecine vont tenter d'aboutir à un accord

Jour après jour on assiste, dans ce qui s'annonce comme la dernière phase du conflit opposant les étudiants en médecine au gouvernement, à une série de rebondissements inattendus. Lundi, l'accord apparaissait possible, voire probable. Mardi et mercredi, il semblait d'un seul coup totalement irréalisable. Ce jeudi, une solution est de nouveau en vue.

Côté étudiants, règne indiscutablement un certain malaise. Depuis longtemps pressentie, la scission entre les C.H.U. « jusqu'au-boutistes » — souvent de province — et les autres a failli se produire dans la nuit du 17 au 18 mai. C'est *in extremis* que l'on a découvert une *« faille gouvernementale »* et qu'à la hâte a pu se reconstituer le front commun. Dès lors, le verrou de l'ultimatum du 18 mai ne pouvait que sauter. Les dissensions internes et, au fond, quelques inquiétudes sur leur véritable représentativité amenèrent, en effet, les membres du comité inter-C.H.U. national (C.I.C.N) à organiser un nouveau scrutin à bulletin secret pour définir notamment quelle attitude adopter — accord ou refus — devant le protocole d'accord présenté par le gouvernement.

Côté pouvoirs publics, on ne cachait pas, le 18 mai, une certaine gêne devant la tournure prise par les événements. On avait trop dit, les jours précédents, qu'il s'agissait *« d'ultimes propositions »* et d'une *« date-butoir »* pour changer sans difficulté de position.

Finalement, le 18 mai, au terme d'une *« longue conversation »*, étudiants et médiateurs trouvaient un terrain d'entente. Les anomalies relevées la veille dans les deux versions du protocole d'accord (*le Monde* du 19 mai) n'étaient dues, expliquait-on chez les médiateurs, qu'à une *« erreur technique »*. Seule comptait la première version. *« Des éclaircissements*, explique le professeur Maurice Tubiana, *furent apportés sur les phrases pouvant donner lieu à plusieurs interprétations »*.

Une majorité de modérés

Tous les malentendus sont-ils pour autant levés ? Des votes à bulletin secret sont organisés, ce jeudi 19 mai, dans l'ensemble des C.H.U. de France. Ils portent à la fois sur le mode de scrutin à retenir (par C.H.U ou par étudiant) et sur la position à adopter. Compte tenu des tendances observées le 17 mai lors de la réunion du C.I.C.N., les étudiants « modérés » apparaissent *a priori* comme les plus nombreux. A moins qu'une nouvelle scission ne survienne entre-temps, une quinzaine de C.H.U. paraissant adopter une position plus « dure ». Quoi qu'il en soit, une réunion est d'ores et déjà prévue avec les médiateurs pour le vendredi 20 mai. On pourrait enfin assister à la cosignature du protocole d'accord, les étudiants s'engageant à cesser leur grève au début de la semaine suivante et le gouvernement à modifier, dans la journée, le projet de loi sur l'enseignement supérieur de manière qu'il puisse être prêt pour le 24, date du début de la discussion à l'Assemblée nationale.

Chacun des deux camps pourrait alors s'estimer satisfait. Les médiateurs pour être parvenus non sans mal à trouver une solution au finish. Les étudiants pour avoir obtenu un report de l'ultimatum et maintenu à l'arraché la ligne unitaire qu'ils tiennent depuis trois mois.

JEAN-YVES NAU.

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE SERA DÉTERMINÉ PAR TOUS LES CALÉDONIENS déclare M. Georges Lemoine

(De notre envoyé spécial.)

Nouméa. — N'en déplaise aux indépendantistes et aux « nationaux », le gouvernement n'entend pas déterminer autoritairement quel devrait être l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Tel est, en substance, le sens du discours que le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM se proposait de tenir, *vendredi matin 20 mai*, devant l'Assemblée du territoire, en réponse aux antagonismes locaux.

M. Georges Lemoine a esquissé le contenu de cette réponse, jeudi après-midi, au cours d'une visite à Bourail, principal centre agricole de Nouvelle-Calédonie, créé il y a un siècle par d'anciens forçats. Improvisant après une allocution du maire de la commune, M. Jean-Pierre Aïfa, président de l'Assemblée territoriale, membre de la Fédération pour une nouvelle société calédonienne (F.N.S.C., centriste, alliée du Front indépendantiste au sein du conseil du gouvernement du territoire), le secrétaire d'Etat a notamment déclaré : *« Nous devons dépasser le climat de passion qui existe dans ce territoire. Nous devons regarder tous ensemble l'avenir avec sérénité, fermeté et volonté. Cet avenir, personne ne le définira, personne ne le déterminera en dehors de tous les Calédoniens. »*

En clair, cela signifie que le gouvernement rejette à la fois la thèse de ceux des indépendantistes qui estiment que *seuls* les Canaques doivent se prononcer sur l'avenir politique du territoire, et celle des dirigeants de la communauté européenne selon lesquels les Canaques doivent s'incliner davant le fait majoritaire issu des urnes.

M. Lemoine proposera l'organisation, à Paris, d'une « table ronde », afin d'associer tous les élus du territoire à la mise au point du nouveau statut en cours d'élaboration. Jeudi matin, le secrétaire d'État s'était rendu sur la côte est, à Poindimié, commune dirigée par un indépendantiste. Il a essayé, en vain, d'y engager le dialogue avec une cinquantaine de militants du Parti de libération kanake, venus manifester, bruyamment leur hostilité à la politique gouvernementale, en scandant notamment : *« Mitterrand, Lemoine, à la mer ! Mitterrand, Lemoine, au service de la bourgeoisie ! »*

ALAIN ROLLAT.

GRANDE FERMETÉ DU DOLLAR 7,4350 F

Le fléchissement du dollar sur les marchés des changes, amorcé mercredi 18 mai, n'aura pas duré longtemps. Jeudi 19 mai, les cours de la monnaie américaine ont rebondi vigoureusement, passant de 2,46 DM à plus de 2,47 DM à Francfort, et de 7,40 F à 7,4350 F environ à Paris, après avoir touché 7,44 F, nouveau record historique.

A l'origine de ce regain de fermeté, on trouve, comme d'habitude, une tension des taux aux États-Unis. En outre, M. Volcker, président de la Réserve fédérale, a déclaré, mercredi soir, que, à son avis, le dollar n'était pas surévalué actuellement, se demandant si sa force était totalement liée à la tension des taux d'intérêt américain. De tels propos n'ont pas incité les opérateurs à vendre leurs dollars, bien au contraire. A Paris, le franc s'est bien tenu vis-à-vis du mark, dont le cours est revenu au-dessous de 3,01 F.

LE DÉBAT AU SEIN DE L'OPPOSITION

Première rencontre en vue d'une « plate-forme » commune

Pour la première fois depuis les élections municipales, les délégations du *R.P.R.* et de *l'U.D.F.* se sont retrouvées, jeudi 19 mai, au siège du R.P.R. Une telle rencontre entre les présidents des groupes parlementaires des deux formations de l'opposition et leurs secrétaires généraux, M. Bernard Pons et Michel Pinton, avait été annoncée par le R.P.R. dès le 12 avril. Le parti de M. Jacques Chirac avait alors décidé d'inviter *« immédiatement »* les autres partis d'opposition à étudier l'élaboration en commun d'une *« plate-forme de principes et de valeurs qui doivent guider une autre politique correspondant aux aspirations des Français et aux intérêts de la France »*.

Cette initiative du R.P.R. avait suscité une certaine irritation au sein de l'U.D.F., qui regrettait la publicité donnée à une telle démarche, et déplorait notamment d'en avoir pris connaissance par la presse. M. Lecanuet, président de l'U.D.F., devait toutefois accepter cette initiative tout en émettant certaines réserves sur le contenu éventuel d'une plate-forme. Il préférait parler d'un *« texte commun »*, en soulignant que ce ne serait jamais que le quatrième du nom. Il convenait toutefois que ce *« symbole »* de l'entente de l'opposition pouvait être nécessaire *« à un moment où la gravité de la situation crée un climat d'anxiété dans l'opinion »*

Cette attitude prudente de l'U.D.F., qui souhaite avancer *« pas à pas »*, en allant *« au fond des choses »* dans chacun des domaines de la vie publique, suscite l'agacement au R.P.R., plus pressé, semble-t-il, d'en arriver à la publication d'une déclaration d'ensemble. Les trois membres de la délégation U.D.F. devaient plaider jeudi en faveur d'une démarche prudente et souhaiter la mise en place de commissions de réflexion commune, aux deux formations telles qu'il en existe déjà pour la défense.

Dans ce domaine, l'U.D.F. et le R.P.R. sont parvenus à la mise au point d'une déclaration rendue publique jeudi matin 19 mai par M. Yves Lancien, député (R.P.R.) de Paris, et M. Jean-Marie Daillet, député (U.D.F.) de la Manche. M. Michel Pinton, secrétaire général de l'U.D.F., n'a pas manqué à cette occasion de souligner que le R.P.R. a fait *« l'effort d'évoluer d'une façon qui ne peut que nous réjouir »*. Il a souligné cependant que de profondes divergences existent encore entre le R.P.R. et l'U.D.F. C'est la raison pour laquelle il lui paraît prématuré, à lui comme à d'autres responsables de l'U.D.F., de vouloir précipiter l'élaboration d'une plate-forme qui se contenterait d' *« idées vagues »* ou de *« principes trop généraux pour être contestables »*. Autrement dit, cette réunion de jeudi ne semble devoir être que la première étape d'un lent processus de discussion entre le R.P.R. et l'U.D.F.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Les Palestiniens des territoires occupés sont partagés au sujet de l'accord israélo-libanais

La Maison Blanche a « regretté », *mercredi 18 mai, le refus de la Syrie de recevoir M. Philip Habib, en déclarant que cette décision* « ne dissuadera pas » *les Etats-Unis de poursuivre leurs efforts en vue du retrait des troupes étrangères du Liban.*

Il n'existe cependant actuellement aucun projet d'une nouvelle mission du secrétaire d'Etat, M. Shultz, au Proche-Orient, a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche. M. Habib, a-t-il ajouté, poursuivra sa nouvelle mission au Proche-Orient — qu'il devait entamer, ce jeudi, à Beyrouth — en « travaillant activement » *au retrait des forces étrangères du Liban.*

A Jérusalem, un haut fonctionnaire a confirmé qu'il y avait eu, en marge de la signature de l'accord israélo-libanais, un échange de lettres entre Israël et les Etats-Unis. « Le contenu de ces lettres gardant un caractère confidentiel, il ne faut pas s'attendre que nous le publiions les premiers », *a ajouté cet officiel israélien. Selon le* New York Times, *les Etats-Unis et Israël avaient signé, mardi, un accord confidentiel qui reconnaît à l'Etat hébreu le droit d'autodéfense contre d'éventuelles attaques palestiniennes depuis le territoire libanais. Les Etats-Unis s'engageraient également par ce texte à faire tout leur possible pour obtenir le retrait des forces palestiniennes et syriennes.*

A Amman, M. Walid Joumblatt, chef du Parti socialiste progressiste libanais (P.S.P.), a préconisé, mercredi, la constitution d'un « large front libanais d'opposition politique et militaire » *à l'accord libano-israélien. M. Joumblatt a indiqué que* « des pourparlers seront très bientôt entamés afin d'organiser la résistance », *laquelle doit*, « si nécessaire, comprendre l'organisation politique, militaire et économique des régions contrôlées par les forces d'opposition ». — *(A.F.P.)*

De notre correspondant

Jérusalem. — Les avis sont partagés en Cisjordanie et dans le territoire de Gaza après la signature de l'accord israélo-libanais. *« C'est une très bonne chose, pour autant que cet accord puisse être appliqué*, a déclaré M. Elias Freij, maire de Bethléem, *mais maintenant il va falloir veiller à la sécurité des Palestiniens établis au Liban »*. M. Rachad Chawa, ancien maire de Gaza — destitué par les autorités israéliennes l'an dernier — estime que *« le gouvernement libanais a agi correctement à l'égard du monde arabe puisque sa démarche doit contribuer à libérer son pays de l'occupation »*.

Cependant, M. Bassam Chakaa, ancien maire de Naplouse, plus proche de l'O.L.P. que les deux autres personnalités, dénonce catégoriquement cet accord, *« prolongement du processus de Camp David et du plan Reagan qui, l'un comme l'autre, nient les droits du peuple palestinien »*. Dans la mesure où la censure le leur permet, les principaux journaux arabes diffusés dans les territoires occupés se montrent, eux aussi, sévères à propos de l'accord.

Les habitants de Cisjordanie et du territoire de Gaza se montrent toutefois davantage préoccupés par les nouvelles mesures jordaniennes visant à limiter l'émigration croissante des « Palestiniens de l'intérieur » à travers les ponts sur le Jourdain (*le Monde* du 13 mai). Le gouvernement d'Amman, qui soutient qu'il s'agit de déjouer les plans *« annexionnistes »* des Israéliens, a confirmé le 17 mai que des décisions avaient été prises d'ores et déjà.

Les semaines précédentes, plusieurs jeunes habitants des territoires occupés avaient été refoulés par les autorités jordaniennes. Dans les milieux politiques de Cisjordanie, tout en comprenant le point de vue jordanien, on craint que ce ne soit aussi la conséquence de la récente rupture des pourparlers entre l'O.L.P. et le roi Hussein et une manière de faire pression sur la centrale palestinienne.

Par ailleurs, les habitants de Cisjordanie s'inquiètent de l'intention du nouveau chef d'état-major israélien, le général Moshe Levy, de demander au gouvernement l'autorisation d'édicter de nouvelles règles répressives, notamment de pouvoir expulser des *« agitateurs »* en cas de manifestations. Cette nouvelle, annoncée le 18 mai par la télévision israélienne, a quelque peu surpris, le général Levy ayant eu précédemment l'intention de revenir sur certaines « consignes » *mises* au point par son prédécesseur, le général Raphaël Eytan, qui avaient été fortement critiquées en Israël en raison des excès auxquels elles avaient donné lieu.

FRANCIS CORNU.

● *Sakharov désire vivre en Norvège.* — Le physicien soviétique a accepté une invitation du gouvernement norvégien à venir s'établir en Norvège avec sa famille s'il obtient la permission de quitter l'U.R.S.S., a déclaré mercredi 18 mai le ministre norvégien des affaires étrangères, M. Svenn Stray. Le ministre en a informé par lettre en date du 10 mars son homologue soviétique et a demandé à M. Gromyko d'accéder à cette demande, ce qui *« constituerait un geste positif en faveur de la détente Est-Ouest »*.

